QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11948 – MARDI 28 JUIN 1983

LA CRISE ENTRE L'O.L.P. ET DAMAS

M. Arafat souhaite la réunion d'un sommet arabe

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un bouc émissaire au Vatican

Pour avoir écrit : « Officiellement, Lech Walesa sort de scène », don Virgilio Levi, rédacteur en chef adjoint de « l'Osservatore Romano », a été prié, le 25 juin, de donner sa démission. C'est la première fois *qu'un tel geste est délibérément* présenté avec un éclat public dans l'histoire plus que séculaire de l'organe officiel du Saint-Siège. L'explication la plus simple fait valoir que Jean-Paul II ne pouvait admettre d'être soupçonné d'un double jeu qui aurait dévalorisé l'impact de son voyage en Pologne.

L'incident est grave, car il témoigne ouvertement des divisions internes du Vatican, répercutées au sein de « l'Osservatore Romano », quant à l'orientation de la politique pontificale. Don Virgilio Levi couvre ses supérieurs en acceptant le désaveu et en persistant à affirmer qu'il a exposé des conceptions personnelles. Mais, s'il lui est arrivé de lancer des ballons d'essai, il n'a jamais été taxé de légèreté. Et, en l'occurrence, il assume totalement le rôle de bouc émissaire. Reste à discerner de qui.

Les premières hypothèses doivent être nuancées, aussi bien celles qui voient dans cet article un gage public donné au général Jaruzelski en contrepartie de l'abolition éventuelle de l'état de siège que celles qui discernent une « *Ostpolitik* » vaticane plus « coopératrice » que celle de Jean-Paul II.

Car don Virgilio Levi, appelé par Paul VI en 1972 au poste qu'il vient de quitter, noua très vite d'étroits rapports avec l'entourage polonais du nouveau pape. *Il fut notamment l'organisateur* en novembre 1981 d'un colloque à Rome sur « les communes racines chrétiennes des nations européennes » où fut étudiée l'unité culturelle du continent, idée chère à Jean-Paul II. La moitié des rapporteurs y étaient polonais, et l'absence des responsables de la Secrétairerie d'État y fut remarquée.

Demeuré à Rome pendant le déplacement du pape en Pologne, don Virgilio Levi le commenta donc de loin, avec du recul, sans pour autant être moins « autorisé » que de coutume. On le donnait généralement comme très lié aux milieux polonais les plus proches du cardinal Macharski, successeur du pape au siège de Cracovie et porte-parole d'une ligne moins conciliatrice que celle du primat, le cardinal Glemp.

Une troisième hypothèse se fait donc jour, celle d'un éclat délibérément recherché par don *Virgilio Levi, lequel se serait sacrifié* pour tuer dans l'œuf une manœuvre diplomatique dont les dirigeants de l'Eglise et ceux de *l'Etat polonais auraient* été les seules parties prenantes, au détriment de l'opinion des foules qui avaient acclamé le pape.

Au-delà de l'incident, il est certain que la Secrétairerie d'Etat devra à bref délai se rallier à la conception de Jean-Paul II sur la place de l'Eglise dans le monde. Dans l'immédiat, ce sont évidemment les autorités polonaises qui tirent le plus grand profit de cet incident. Varsovie ne pouvait laisser passer l'occasion de montrer que, pour le Vatican aussi, Lech Walesa était désormais « M. Ex ». La télévision a *fait une large publicité* à l'article de « l'Osservatore Romano », en omettant de préciser que son auteur avait *presque aussitôt perdu son* poste. On ne pouvait trouver meilleure façon d'appuyer la thèse officielle qui présente le récent voyage du pape comme un succès du général Jaruzelski.

(Lire nos informations page 4.)

La France a livré des munitions et du carburant au gouvernement tchadien

Soutenus par la Libye les rebelles de M. Goukouni Oueddeï menacent N'Djamena par une manœuvre en tenaille

Correspondance

N'Djamena. – Le dimanche vide la capitale par les effets cumulés du congé hebdomadaire, d'une chaleur étouffante et du jeûne musulman. Seuls, les plantons et de rares passants ont salué la voiture de l'ambassadeur de France qui ramenait à l'aéroport le ministre délégué à la coopération, M. Christian Nucci. Celui-ci n'est resté que quatre heures à N'Djamena.

Il a *été reçu* pendant soixante minutes par le président Hissène Habré et a repris un petit bimoteur appartenant à une compagnie pétrolière française au Congo pour repartir en direction de Bangui. C'est-à-dire pour retrouver le cours normal de sa tournée africaine après une escale d'information à N'Djamena.

« *Information et solidarité complète*, complète un ministre tchadien. *Nous apprécions beaucoup cette visite, qui nous permet de fournir à Paris le maximum d'éléments pour suivre la crise qui nous frappe.* »

Certes, cette visite d'un membre du gouvernement français est pour les dirigeants tchadiens un sujet de vive satisfaction. On ne connaît pas le contenu de l'entretien, mais on *peut imaginer* que M. Hissène Habré a longuement expliqué le déroulement des opérations militaires dans le Nord, indiqué la stratégie qu'il avait arrêtée, et aussi demandé une aide concrète d'urgence. M. Nucci, – qui avait quitté Paris une semaine avant cet entretien et dont le dernier contact avec M. Mitterrand remonte au mardi 21 juin – s'est informé et a échangé avec son hôte commentaires et analyses.

La journée de dimanche avait commencé par une manifestation populaire (deux à trois mille personnes) de soutien au gouvernement. La foule a écouté, sous des banderoles hostiles au colonel Kadhafi les proclamations de « *confiance aux Forces armées du Nord* » et de d'appel « *au nécessaire soutien du monde libre* ».

La *situation militaire* dans le Nord semble évoluer assez rapidement. Ce lundi matin, deux secteurs d'activité se dégageaient distinctement, la zone située entre Faya-Largeau et N'Djamena, d'une part, et la région de l'Est, d'autre part.

PIERRE DÉVOLUY.
(R.M.C.)

(Lire la suite page 4.)

M. Mitterrand va tenter de reconquérir l'opinion

Le chef de l'État veut convaincre les Français du bien-fondé d'une politique dont les résultats se font attendre

M. François Mitterrand intervient, mardi matin, sur l'antenne d'Europe 1, à l'heure du petit déjeuner. Pourquoi le chef de l'Etat a-t-il choisi ce mode de communication exceptionnel moins de trois semaines après s'être exprimé à la télévision ?

« *J'ai tout le monde contre moi : la droite, les communistes, Moscou, la C.I.A... Je me demande comment je suis encore maire de Château-Chinon* », constatait M. Mitterrand, mi-figue mi-raisin, en 1978 (à une époque où l'on parlait de complicité objective entre M. Giscard d'Estaing et le P.C.F.).

Depuis qu'elle s'est engagée sur la voie de l'austérité, la gauche a « *tout le monde* » contre elle. Il est urgent, pour elle, de reconquérir l'opinion. C'est à cette reconquête que le chef de l'Etat doit s'employer. *Mais il se trouve dans une situation* où le seul registre possible – la réussite par l'effort de tous – se heurte à une difficulté de calendrier. Les fruits, si fruits il y a, ne pourront être cueillis qu'à moyen terme.

Et il y a encore devant nous de mauvais moments à passer : les propos de M. Delors au « Grand jury R.T.L.-*le Monde* » laissent prévoir d'autres ponctions sur le pouvoir d'achat, donc une impopularité accrue. « *J'explique*, a remarqué le ministre de l'économie et des finances, *mais je ne mobilise pas assez autour de projets...* » (Lire page 7.) En clair, c'est au chef de l'Etat de jouer.

Pour affronter cette « *tempête* », comme il le dit lui-même, M. Mitterrand n'a pas autre chose à offrir qu'un acte de foi. Il va donc reprendre son bâton de pèlerin et multiplier les prises de parole, tandis que son premier ministre continuera, au coup par coup, de déblayer le terrain, si l'on peut dire (lire page 7 l'article d'Alain Rollat). C'est M. Mauroy qui sera l'invité, dimanche 3 juillet, du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde*. »

Cette stratégie de reconquête, pour réussir, doit être conçue de telle sorte qu'elle permette de franchir trois écueils.

Le premier tient à M. Mitterrand lui-même : il est engagé, et désormais en première ligne, pour soutenir la politique d'assainissement ; *mais la perception de cet engagement* n'est ni nette ni efficace. Le chef de l'Etat se trouve dans la situation la plus inconfortable qu'on puisse imaginer.

Son soutien à la politique gouvernementale est à la fois insuffisant et excessif. Il a été accordé dans des conditions telles que M. Mitterrand a paru trop en retrait ; il a donné lui-même – ou plutôt sa majorité en a accrédité l'idée – le sentiment qu'il s'y ralliait contraint et forcé.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7)

LE REGAIN DE LA TENSION EN CORSE

Lire page 11 l'article de PHILIPPE BOGGIO : « L'explosion du Sud »

LES PROJETS DU NOUVEAU PRÉFET DE POLICE DE NICE

Lire page 12 un entretien avec M. Étienne Ceccaldi

Le pouvoir et ses cadres

L'encadrement avait accepté l'arrivée de la gauche moins par résignation que dans l'espoir de voir les choses changer. L'heure est maintenant au désenchantement

par FRANÇOIS SIMON

En élargissant le secteur nationalisé, *l'État a étendu son pouvoir* direct sur près d'un million de salariés supplémentaires. Par le fait même plusieurs milliers de cadres se sont trouvés dépendre des pouvoirs publics. En furent-ils affligés ? Pas nécessairement.

De l'enquête que nous avons menée peu avant (1), il ressortait au *contraire que la plupart, qu'ils se* disent de gauche ou pas, fondaient quelque espérance sur le changement. Bien des intérêts personnels se mêlaient à cet espoir, mais les cadres n'en restaient pas moins prêts à se mobiliser.

Après tout, nombre d'entre eux appartenaient à des groupes industriels en perdition – partout on cherchait à se débarrasser des secteurs déficitaires, – les états-majors restaient des entités inaccessibles et les actionnaires de purs anonymes. L'État en nationalisant sauvait leurs usines de la faillite, ce que nul ne conteste, même si chacun imagine que d'autres solutions restaient possibles. Mais là s'arrête le bénéfice supposé de l'opération. L'heure est maintenant au désenchantement. Les cadres ont le sentiment que si quelque chose a changé pour eux c'est de façon restrictive.

On trouve à la base un conflit de pouvoir. Les cadres supportent mal d'être de plus en plus court-circuités par des syndicats ouvriers, qui établissent avec les pouvoirs publics, avec les autorités locales et aussi avec leur direction des rapports privilégiés. Sans être déterminante, la pression fiscale dont ils sont l'objet ne fait qu'ajouter à leur rancœur. Ils se démobilisent, constatent leurs dirigeants syndicaux.

De cette démobilisation le gouvernement a tout à craindre. L'enjeu est à la fois économique et politique.

Économique, car il est avéré que l'impulsion et l'innovation ne sont le fait que d'un petit nombre de personnes et que les cadres y ont leur part. Les démobiliser c'est se condamner à l'immobilisme. C'est participer de la grande illusion travailliste de l'après-guerre, lorsque, prise par les délices du *welfare state*, la Grande-Bretagne commença à perdre pied.

Politique, car de toute évidence *c'est dans cette frange de l'électorat* que se sont opérés les déplacements de voix en faveur de la gauche en mai 81. Le président de la République en est conscient. Au parti socialiste on rappelle que les cadres peuvent faire partie de la base sociale de la gauche.

Dans une contribution à la *préparation du congrès de Bourg-en-Bresse*, M. Jean-Claude Giblin, responsable des cadres au P.S., démontre les nécessités du dialogue et de la négociation avec toutes les organisations représentatives. *Il* invite le gouvernement à préciser son projet économique et industriel en y situant le rôle des cadres en tant qu'animateurs et innovateurs. Dans l'état actuel de la crise économique, l'encadrement, conclut-il, attend que soient définies les *orientations et les règles du jeu, que cesse* l'indétermination.

La gauche a ici une carte à jouer non par tactique électorale, mais par souci de cohérence avec ses projets. Elle se doit de concevoir les inégalités en terme de pouvoir autant qu'en terme de revenus. Elle doit savoir qu'on la jugera aussi sur ses *capacités à modifier* les sources de décision, ce qui vaut pour toutes les catégories sociales mais plus particulièrement pour les cadres pour lesquels les mots de communication, de concertation et de participation restent encore à inventer.

(Lire notre enquête dans « le Monde de l'économie », page 21.)

(1) *le Monde* des 22 au 24 août 1981.

AU JOUR LE JOUR

Vitesse

La course au pouvoir ressemble à ces championnats de vitesse sur piste où l'on voit des cyclistes prêts à foncer mais immobiles, esquissant des sprints avortés, lassant le public par d'interminables « sur-place » où on les sent prêts à jaillir, se guettant à s'en tordre le cou.

Il y a celui qui est pressé parce qu'il tient la forme dans les sondages. Il y a celui qui n'est pas pressé – il se remet d'une mauvaise chute en mai 1981 – mais fait semblant de l'être, au cas où le sprint serait lancé bientôt. Il y a celui qui ne perd rien à attendre et se tient coi, s'échauffant en queue de peloton.

Ils devraient quand même se méfier de ne pas s'emmêler les pédaliers.

BRUNO FRAPPAT.

« Que tu perdes ta boule, ton âme, tes cheveux, ton souffle, ton sommeil, ton sang-froid et ton homme corps et biens, ça m'est égal. Mais ton humour, ah ça non, Ginette ! Je ne te le pardonnerais pas. »

M. R.*

* Mariella Righini, La passion, Ginette, roman, Grasset.

DU « POLICEMAN » A « RIZ AMER »

Le temps des reprises

Au cinéma – il en est ainsi chaque année après le Festival de Cannes et pour une bonne partie de l'été, – nous sommes au temps des reprises. Distributeurs et exploitants misent, en général, sur d'anciens succès. Il y a aussi, découvertes ou redécouvertes, des appels à la cinéphilie. On ne sait plus très bien comment s'y retrouver.

Sorti il y a juste deux ans, *le Policeman*, film américain de Daniel Petrie, est revenu à l'affiche. Paul Newman y tient le rôle d'un policier en uniforme opérant à New-York, dans le quartier du Bronx, véritable enfer de violence et de crime résultant d'une désastreuse situation urbaine.

Dans cette entreprise, inspirée de faits réels, Paul Newman avait *engagé plus que son statut de* vedette. Défenseur des droits civiques et des valeurs humaines, il prenait parti contre les causes de la délinquance et les attitudes racistes (ici, à l'égard des *Portoricains*) ; il apportait, grâce à son interprétation inhabituelle et tout à fait remarquable, une réflexion sur le métier de « flic ».

Paris, dira-t-on, n'est pas New-York, pas à ce point-là du moins. Mais l'insécurité s'y est développée, et, du même coup, une psychose de *peur et un malaise* au sein de la police française. Si bien que la valeur sociologique du film de Petrie, les événements filtrés par les conceptions de Paul Newman, peuvent être regardés avec une conscience plus claire des difficultés et des nécessités de l'action policière dans le maintien de l'ordre public.

Cette nouvelle sortie s'accordait donc à une actualité. Beau sujet pour un débat qui n'aura pas *lieu* ; il aurait fallu, pour cela, la télévision.

De quel poids pèse *le Policeman* à côté de *Barry Lindon ?* Le film de Stanley Kubrick, événement de la saison 1976-1977, est un modèle de spectacle historique. Kubrick ne s'est pas contenté d'illustrer le roman de Thackeray, histoire d'un arriviste d'origine irlandaise. Il a recréé, de 1760 à 1789, le dix-huitième siècle britannique, européen, *une société* avec ses classes dominantes, ses intrigues et parades de salons, ses guerres et son pourrissement intérieur.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

CULTURE

La culture, nous dit Marc Guillaume, ne doit plus être traitée comme « autre chose » : elle doit englober toute la vie et notamment les pratiques impliquées par l'économie. Dominique Halévy suggère de créer un comité de lecteurs pour aider à la traduction des ouvrages français les plus intéressants. Yves Florenne, à partir de diverses revues intéressées par le fait celte, montre le poids, dans notre patrimoine culturel, de l'héritage gaulois.

Un autre impératif

par MARC GUILLAUME (*)

UNE *mutation* culturelle profonde affecte les pays industrialisés, et particulièrement *les plus anciens*, ceux d'Europe. Dès la fin des années 60, elle a mis en cause la consommation de masse et les conditions du travail industriel. Mais ces premiers symptômes ont été négligés, la santé économique, au moins apparente, des pays développés ayant été préservée. Ensuite, les enchaînements des désordres économiques et monétaires ont fait diversion. La mutation culturelle ne s'en est pas moins poursuivie souterrainement. Les tenants du modèle de la croissance industrielle ne sont plus qu'une minorité en déclin.

Ces évolutions n'ont pas cependant encore suscité de projet culturel à leur mesure. L'idéologie dominante, celle de la guerre économique, tente de nous convaincre que, même si nos états d'âme à l'égard de la civilisation industrielle sont légitimes, le moment est mal choisi pour les manifester. Tout au plus admet-on qu'une politique culturelle peut constituer un moyen peu coûteux d'apporter un « supplément d'âme » à la vie économique et d'en adoucir les contraintes.

Ces représentations ne sont plus adaptées à une contestation culturelle qui, visant le cœur des mécanismes économiques, se trouve liée aux origines et aux effets de la crise comme aux moyens de la surmonter. On a heureusement abandonné à cet égard la chimère d'une économie « duale », *censée mobiliser à part les* énergies productivistes encore disponibles, ce qui ne ferait qu'engager la course économique en boitant. Notre société doit s'accommoder de la diversité des comportements pour rejeter l'opposition entre l'impératif économique traditionnel et un nouvel impératif culturel.

Ce dernier ne se réduit ni à une volonté de démocratisation de la *« culture cultivée » ni* à une politique de diffusion de masse de produits standardisés. Il implique le refus du paradoxe qui veut que, soumis à l'économie, nous faisons comme si la culture était essentiellement *autre chose* (quelque chose hérité en grande partie d'un âge préindustriel). La culture, maintenant, doit englober toutes les pratiques impliquées par l'ordre économique. Dans ce champ élargi, chacun doit pouvoir *faire reconnaître sa culture propre.* A travers cette appropriation et cette affirmation des cultures plurielles et quotidiennes, respectant continuités historiques et solidarités sociales, nous pouvons nous saisir de l'ordre économique au lieu d'en subir les aliénations.

Le groupe « long terme culture », qui, dans le cadre de la préparation du IX[e] Plan, a proposé cette politique d'appropriation culturelle, s'est efforcé de montrer qu'une telle stratégie *peut faire surgir des réserves* insoupçonnées d'initiatives et d'innovations génératrices, au niveau *économique, de productivité et de* débouchés. Sur les lieux de travail et de formation, en matière de *nouvelles technologies et de qualité de* l'environnement, il apparaît possible de tenir compte à la fois des *contraintes de la compétition et du* mouvement de fond qui réoriente les attitudes et les comportements.

Organiser un armistice

Il serait imprudent de se limiter au constat de cette convergence. On peut mobiliser les Français pour soutenir le défi immédiat d'une guerre *économique s'ils en comprennent* mieux la nécessité et les enjeux. Mais on ne les tiendra pas *longtemps* en haleine par les résultats du commerce extérieur si l'on ne trouve pas d'autre idéal à leur proposer que de « faire mieux » que les Américains ou les Japonais. La « mobilisation » n'est possible que dans la perspective d'organiser un armistice autour d'autres finalités du développement.

En premier lieu, il paraît urgent d'inventer de nouveaux principes adaptés à des échanges qui, à *l'avenir, seront* principalement d'ordre technologique, informationnel ou culturel.

Cette organisation nouvelle est cruciale pour les pays pauvres, dont la misère reste le défi majeur de la fin de ce siècle. Un mouvement profond des opinions ouvre aujourd'hui l'opportunité non pas seulement de donner plus mais d'échanger plus, de métisser et d'enrichir nos cultures en nouant de nouvelles solidarités.

L'armistice est aussi la condition d'une plus grande solidarité nationale, tout particulièrement face au chômage. Dans la situation actuelle où chaque pays tente d'exporter son *sous-emploi, le problème est insoluble.* Il faut donc en changer les termes en s'appuyant ici encore sur *une évolution culturelle déjà perceptible* à travers la crise du travail, le relâchement du rapport *travail-revenu-statut* social, le développement du mouvement associatif et des activités qui échappent à la fois à l'emprise du marché et à celle de l'État. Cette évolution devrait rapidement conduire à reconnaître que le chômage est un problème de partage du travail, et plus généralement de répartition de la richesse et des efforts.

L'armistice s'impose enfin pour affronter une révolution technologique plus formidable encore que la révolution industrielle. Les technologies issues des sciences de l'information vont s'emparer du vivant et du langage, c'est-à-dire du lien social lui-même. Quel dommage de *réduire, comme on le fait* aujourd'hui, cette révolution à une guerre des technologies ! Faute de donner au corps social *le temps* d'acclimater ce qui est réellement nouveau, il se contente d'habiller ce nouveau avec les usages et les rapports sociaux du passé. Pour l'éviter, il faut choisir la stratégie de la décentralisation et de l'expérimentation sociale ; ouvrir un vaste chantier dans lequel nos énergies pourront s'employer pacifiquement à saisir toutes les possibilités de formation, de création et d'autonomie ; fonder une nouvelle éthique et une nouvelle culture.

Replacée dans cette *perspective* de mutation des *croyances fondatrices* d'une société, la crise actuelle n'apparaît plus comme *la* grande crise du vingtième siècle, comme une parenthèse douloureuse permettant d'inventer d'autres régulations sociales et de poursuivre sur ces nouvelles bases le même type de développement qu'avant. *Elle* apparaît comme la *fin* du régime d'accumulation intensive du capital et de monothéisme économique qui, depuis deux siècles, s'est emparé des esprits et a régenté le monde occidental.

(*) Auteur d'un rapport pour le Commissariat général du Plan sur « l'impératif culturel ».

VUES ET REVUES

La mémoire des Celtes

par YVES FLORENNE

« *LE celtisme ou la mort !* » Cette pierre lancée par Pierre Lance n'a guère franchi le cercle des dolmens, mais suffisamment pour produire des remous dans les mares. Après tout, aux yeux des Français, Vercingétorix demeure le héros national numéro un. Pour certains, le mot « celtisme » s'écrit « liberté ».

Autrement dit : libération. D'ailleurs, la citation est toujours tronquée : *« Notre civilisation n'a pas le choix, ce sera le celtisme ou ce sera la mort.* » Il est important que *« notre »* civilisation *n'y prétende pas* à être *la* civilisation. Elle ne s'en est pas moins répandue, et son antiquité est *vénérable, puisque cette année* 1983 correspondrait à l'an 4356 de l'« ère celtique ».

J'ai sous les yeux, publié par *le Triscèle* (1), un programme en trois points que je résume : libération de la nation gauloise en Europe ; mais libération qui doit s'étendre à *« tous les peuples celtes de la terre »* ; renaissance d'une civilisation telle qu'elle serait *« si elle avait pu évoluer normalement et pacifiquement »*. En somme, libération d'une longue « occupation » ; mais revendication *« exclusivement culturelle »*, avec un fort contenu écologique.

La source et le poison

Impérialisme ? Racisme ? La vigilance à l'égard d'idéologies solidement charpentées ne doit pas entraîner une méfiance systématique à l'égard d'un sentiment très vif des racines et des sources. Qu'une civilisation à ce point étouffée connaisse des défoulements un peu excessifs sous la poussée des mythes et des nostalgies, c'est dans l'ordre des choses.

Nous avons tendance à abuser un peu du mot « racisme ». On pourrait aussi bien parler de racismes réaliste, rationaliste, cartésien, etc. Ils trouveraient à se manifester à propos d'une cérémonie dont je lis le récit dans *Tribannos, « tribune libre interdruidique et spiritualiste celtique »* (2). C'est, sur un dolmen, l'installation d'une Vierge noire, *« la nuit de la pleine lune, selon le rite celtique »*. Le sculpteur a taillé *« selon les rites dont il a connaissance en tant que druide »*. Il a donné pour noyau à la statue un magma d'éléments minéraux et végétaux longuement quêtés. Elle fut *« mise en place par les dignitaires de l'ordre du Grand Chêne celte »*, avec vielleux et maîtres sonneurs. Or l'événement ne se situe pas en Bretagne, mais sur les marches d'Auvergne proches de la Vézère et de la Dordogne préhistoriques, à Saint-Georges-Nigremont exactement, canton de Crocq, dont les natifs se nomment évidemment Croquants (3). Tous gens de la lune, rustiques, primitifs, écologiques conscients ou par nature, à niveau de vie peu élevé et de croissance zéro, ce qui s'explique et s'excuse quand on a quatre mille ans d'âge dans l'âme. Assistait à la cérémonie une délégation bolivienne. Mystère d'une unité !

Ce mélange ingénu, cette union d'un christianisme surajouté et de l'antique celtisme, que l'Église choisit prudemment de bénir plutôt que de l'excommunier, aurait eu de quoi irriter M. Pierre de la Cran, dont *Keltia*, « Cahier de la Bretagne réelle », publie le *Manifeste païen* (4). Il s'agit tout bonnement d'un *« réquisitoire antijudéo-islamo-chrétien »*. Racisme culturel contre les sources d'Orient. Quelle inconséquence chez un Indo-européen ! Nous ne nous arrêterons qu'à un « détail puéril et secondaire » qui donne le ton : « la virginité de la Mère de Yeschoua ben Youssef de Nazareth » ; ce qui est dans la tradition du racisme ordinaire, vulgaire et familier, style : « Ben Josué, ben Bougnoul de Sidi Belle Abbesse ». Rien qu'un pamphlet, certes, mais c'est un genre qui exige pour *le moins* quelques vertus littéraires.

Un peuple, une langue

La conclusion écologique est plus *sympathique : rétablir le culte*, autrement dit le respect des sources et des arbres. Et substituer l'arc et le *faucon au fusil* de chasse. Pourquoi pas aussi dans la guerre ? Je ne plaisante pas, je rêve. A des Horaces *déromanisés qui régleraient, sans* massacres, les différends entre Etats par le seul recours à la course à pied.

La réunion de Bolivar et de Vercingétorix autour de la Vierge noire du plateau de Millevaches ouvre des perspectives inattendues sur l'unité de la nation celte. Et sur sa pérennité souterraine. Relisons Michelet. *« La triste et patiente Judée, qui comptait ses âges par servitudes, n'a pas été plus durement battue* (que la Celtie par les vagues romaine et anglo-saxonne). *Mais il y a une telle vertu dans le génie celtique, une telle puissance de vie en ces races, qu'elles durent sous l'outrage, et gardent leurs mœurs et leur langue. Races de pierre...* »

Le mot « race » n'avait pas encore *été rendu* inutilisable. C'est donc chez Michelet que je découvris dans l'enthousiasme l'*« analogie primitive des deux races »* — la grecque et la gauloise — aucune n'ayant jamais songé à dominer l'autre ; *c'est de lui encore que* j'appris une autre analogie, base d'une usurpation linguistique à *laquelle a donné lieu un amalgame* fabriqué de main romaine : *« Le premier vers de* l'Enéide et le fiat *lux, en latin comme en grec, se trouvent être presque gallois et irlandais »*. De sorte, donc, qu'une grande part du vocabulaire français *« se trouve être »* celtique ; mais c'est *comme étant latin* qu'il a passé dans le français. Ce qu'on n'a jamais beaucoup dit aux Français.

Un petit ouvrage d'une grande clarté expose au plus large public cette vérité que c'est le gaulois, non le latin, qui a transmis pour une bonne part *« aux langues parlées en France »* (l'auteur est occitan) son vocabulaire, sa phonétique, sa syntaxe. Le lecteur y trouvera un lexique de près de quatre mille mots. Ce précis d'initiation linguistique s'ouvre par une énergique « démolition » de cette « légende gauloise » qui est une diffamation organisée. Un tel acharnement à barbariser ses ancêtres a un côté freudien, à moins qu'il n'exprime la honte à descendre des vaincus d'Alésia ? (5). Il est vrai qu'il s'est toujours trouvé en France des réalistes pour chérir le vainqueur.

Le nom d'Alésia vient d'être prononcé. Les lecteurs qui s'intéressent à la découverte en Franche-Comté, par l'archéologue André Berthier, de la plus probable Alésia auront communication de l'état des recherches dans... *Alésia* (6), où ils trouveront, ainsi que dans *les Dossiers de l'histoire* (7), la réfutation victorieuse d'objections et de contestations, bien émouvantes en ce que le sentiment y paraît plus que la science. Cependant que l'étude rigoureuse d'André Wartelle dans la *Revue historique des armées* (8), sur le rôle et l'emploi décisif de la cavalerie pendant la campagne où, jusqu'au retournement final, Vercingétorix réduisit César aux abois, concourt à écarter l'Alise-Sainte-Reine officielle et à confirmer le site de Syam-Cornu comme l'authentique Alésia.

J'avais oublié de noter que ne manquait pas à la fête de la Vierge noire, *le Réveil d'Alésia*, dont j'apprenais du même coup l'existence. Cela aussi mérite réflexion : le miracle de la *multiplication* des petites feuilles écrites a toujours été le signe que quelque chose bouge dans les *profondeurs* des peuples.

(1) (2) B.P. 332, 75868 Paris *Cedex 18.*

(3) Reproduit de *la Montagne* de Clermont-Ferrand.

(4) N° 463 bis. 20 F. 22230 Merdrignac.

(5) *Celtes et Gaulois, la langue.* J.-M. Ricolfis. 35 F. Centre régional de documentation pédagogique, 37, rue Jacob 75270 Cedex 06.

(6) *Bulletin* de l'Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique, Mai 83, 22, place Bichat, 39000 Lons-le-Saunier.

(7) N° 43, mai-juin. 16 F. 25, rue St-Sulpice, 6[e].

(8) N° 1-83. Château de Vincennes, 94304 Vincennes Cedex.

Pour la circulation des textes

par DOMINIQUE HALÉVY (*)

QUELLE richesse plus précieuse que nos idées ? Pour les exprimer dans la beauté de leur précision, nous disposons des formes écrites. S'il existait une langue commune à tous les hommes, si chacun savait lire et si la bonne circulation des livres était assurée, la communication des idées pourrait être immédiate et universelle.

Mais les langages humains sont divers et les livres, au-delà d'une langue partagée, sont incommunicables aussi longtemps qu'ils ne sont pas traduits. Et c'est alors pour nous, à peu de chose près, comme si ces livres n'existaient pas.

Éditer est une entreprise de haut risque, et quel que soit le désir de propager un texte estimé beau et important, quelle que soit l'espérance de retirer d'une traduction un bénéfice intellectuel ou commercial, le risque est là, limitant les audaces.

C'est ainsi que des livres de haut intérêt attendent plusieurs dizaines d'années leur traduction dans telle et telle langue ou même ne sont jamais traduits.

Si une attention vigilante aux ouvrages publiés dans notre propre langue est acquise (quelle bonne nouvelle dans cette direction que la décision du *Monde* d'analyser chaque jour un livre !), si le temps de lire est acquis, si la mise à portée des livres est acquise, comme il vaudrait la peine de frayer à la circulation des idées et des textes une voie moins étroite et moins hasardeuse que l'actuelle !

Rêvons...

Il est créé en France un comité de cent à deux cents lecteurs et lectrices (moitié-moitié) nommés pour un an, selon certains critères et avec leur accord bien entendu, mis en congé de leurs activités habituelles et correctement rétribués par la collectivité pendant cette période de condamnation à lire.

Ces lecteurs ont huit jours pour définir leur méthode de travail, puis se partagent la lecture des ouvrages qui ont été publiés deux ans plus tôt : les livres que le comité a mission de lire en 1983 sont ceux publiés en 1981.

Chaque trimestre, le comité de lecteurs fait connaître les titres dont il songe à conseiller la traduction. Il arrête en fin d'année la liste des ouvrages de diverses catégories publiés en langue française au cours de l'année de référence et qu'il juge mériter d'être traduits. (Si certaines de ces traditions sont déjà entreprises, fort bien.) Ses choix sont motivés.

Un organisme représentatif des éditeurs français a mission de diffuser cette liste auprès des services culturels, des éditeurs, des grandes bibliothèques et du monde entier.

Un barème de traduction a été établi (et des principes précis de contrôle de qualité des traductions). Le principe d'action est que les ouvrages recommandés par le comité indicatif font l'objet, dès lors qu'un éditeur étranger se propose, d'une prise en charge de traduction par le ministère de la culture représentant la collectivité nationale de l'auteur. L'éditeur étranger décidé à suivre une recommandation du comité indicatif est ainsi libéré de la charge financière de la traduction.

Il n'est pas fixé de limite *a priori* au nombre d'ouvrages que le comité entendra signaler. Le critère est celui d'un sentiment de nécessité (quelle qu'en soit la nature). Les livres pour enfants sont soumis à la même étude.

Puis le comité se dissout et passe le flambeau de la lecture acharnée au comité suivant, lequel s'intéresse aux livres parus dans le cours de l'an suivant.

L'habitude est prise de mentionner sur un livre sa qualité d'ouvrage recommandé par un comité et les langues dans lesquelles il est déjà traduit.

Un comité de lecteurs analogue existe en Hongrie et attire notre attention sur tels remarquables ouvrages assez récemment publiés là-bas et passés inaperçus en France. La nation hongroise a fait savoir qu'elle en assumerait la traduction sans reproche au bénéfice des éditeurs français qui se porteraient candidats à leur édition...

Rêvons, rêvons... Il en restera bien quelque chose.

(*) Écrivain.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Actuellement SOLDES
WINDSOR ARLAY
Chausseur - Maroquinier
BOUTIQUE A PULL - PRÊT-A-PORTER
Grand choix d'articles démarqués homme et femme
Sandales, chaussures d'été, maroquinerie...
Et toujours, pour vous Monsieur, notre vaste collection
au prix promotionnel de
390 F
9, bd des Italiens 75002 Paris - 296.92.11
38, av. de l'Opéra 75002 Paris - 742.81.78
Actuellement SOLDES

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CRISE DE L'O.L.P. ET L'ÉPREUVE DE FORCE AVEC DAMAS

Les chefs palestiniens à Damas sont soucieux de ne pas laisser la situation s'envenimer davantage

Correspondance

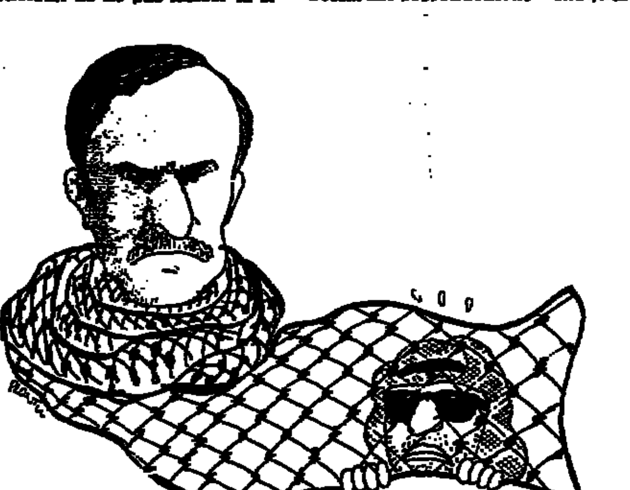
Damas. – Pour la première fois dans l'histoire des relations syro-palestiniennes, un organe d'information officiel syrien a ouvertement et directement contesté dimanche le leadership de M. Yasser Arafat, quarante-huit heures après que le chef de l'O.L.P. eut été décrété indésirable en Syrie. En effet, un commentateur politique de Radio-Damas a fait la distinction entre M. Arafat, accusé d'avoir *« opté pour l'égarement du peuple palestinien qu'il prétend diriger »*, et les autres *« frères palestiniens »* auxquels *« la Syrie n'a pas fermé ses portes »*.

Le même commentateur a également accusé M. Arafat d'avoir *fait « du régime égyptien son idéal et des promesses de Philip Habib* (allusion aux négociations qui ont précédé le départ de l'O.L.P. de Beyrouth en août 1982) *un premier pas vers l'acceptation des projets américains »*. Et d'affirmer encore que ce sont les *« révolutionnaires palestiniens »* qui l'ont empêché d'aller dans ce sens.

L'organe du parti Baas au pouvoir *Al Baas* n'a guère été moins sévère en déclarant que le chef de l'O.L.P. avait voulu, *« en accord avec des parties étrangères (...), entraîner la Syrie dans les accrochages syro-palestiniens dans la Bekaa »*, et *avait eu une « conduite irresponsable envers la révolution palestinienne »*.

Alors que la presse syrienne procédait à cette escalade verbale à l'égard de M. Arafat, les dirigeants palestiniens à Damas se sont au contraire abstenus le week-end dernier de commenter publiquement l'expulsion du chef de l'O.L.P. par les autorités de Damas. Cette mesure n'en est pas moins considérée *comme un grave développement* par les responsables des principales organisations de l'O.L.P., qui ont multiplié les réunions dans la capitale syrienne afin de trouver un moyen de recoller les morceaux après la rupture fracassante entre le régime baasiste et M. Arafat. Des contacts ont été entrepris auprès des dirigeants syriens par certains de ces responsables, notamment ceux du F.P.L.P. de M. Georges Habache, qui a été reçu par le président Hafez el Assad.

De toute évidence, les chefs de la résistance palestinienne à Damas sont soucieux de ne pas laisser la situation s'envenimer davantage. *« L'expulsion de Yasser Arafat est un fait regrettable et il fallait éviter d'en arriver là*, souligne un cadre du Front démocratique de libération de la Palestine, *mais le maintien de nos relations avec la Syrie dans le contexte régional actuel est nécessaire. Nous n'avons pas le choix. »*



(Dessin de PLANTU.)

Un profond désarroi

Dans les milieux populaires palestiniens, on accusait encore le coup dimanche. Bien qu'aucun signe extérieur d'émotion n'ait semblé troubler le coup normal de la vie quotidienne dans le camp de réfugiés de Yarmouk, dans la banlieue de Damas, la mesure frappant Yasser Arafat était au centre de toutes les conversations. Les dirigeants syriens se sont fait un tort certain au sein de cette population palestinienne en touchant à celui qui est toujours le *« symbole de la cause palestinienne »* – une formule reprise comme un leitmotiv par tous nos interlocuteurs de rencontre. Tous se déclarent profondément *« choqués »* par la décision syrienne, jugée *« arbitraire »*.

« D'abord, nous n'avons pas voulu le croire. Nous ne nous attendions pas à cela. Au contraire, nous espérions que l'on arriverait à améliorer les relations avec la Syrie », souligne un résident du camp. Ou bien : *« Cette décision nous rappelle l'attitude syrienne pendant la guerre du Liban »* (sans préciser s'il s'agit de la guerre civile de 1975-1976 ou de l'offensive israélienne de l'été 1982), déclare un étudiant, qui affirme avoir constaté que *« même ceux qui étaient d'accord avec les revendications d'Abou Moussa* (l'un des chefs de file de la dissidence au sein du Fath) *se sont tus »*.

Certains se raccrochent à la conviction que l'on a atteint un point culminant dans la querelle syro-palestinienne et que les choses finiront par s'arranger, *« parce que sinon la Syrie perdrait le soutien des Palestiniens et des autres pays arabes et finalement serait complètement isolée »*, souligne un jeune intellectuel. Mais, le sentiment qui domine semble bien être un profond désarroi et même une sourde inquiétude pour l'avenir.

Les dissidents du Fath sont en fait les seuls (avec les groupuscules prosyriens et pro-libyens qui les soutiennent) qui aient quelque raison d'être satisfaits. Mais s'ils se réjouissent de l'éloignement de Yasser Arafat au moment où celui-ci a le plus besoin de garder le contact avec ses troupes pour juguler la contestation au sein de son organisation, les dissidents n'en montrent rien. *« C'est purement une affaire entre la Syrie et Yasser Arafat. Cela ne nous concerne pas »*, se bornait à affirmer un porte-parole samedi, tout en continuant de nier contre toute évidence le soutien que leur apporte Damas. Il est vrai que l'interdiction de séjour en Syrie qui frappe le chef de l'O.L.P. pourrait s'avérer une arme à double tranchant en suscitant un sursaut de méfiance des militants de la centrale palestinienne à l'égard des dissidents.

Par ailleurs, les deux principales organisations de l'O.L.P. après le Fath, le F.D.L.P. de M. Naëf Hawatmeh, et le F.P.L.P. de M. Georges Habache, ont annoncé samedi soir dans la capitale syrienne la formation d'un *« commandement politique et militaire commun dans le cadre de la consolidation des relations entre les deux fronts et l'unification de leurs rangs »*, une décision qui confirme un rapprochement entre les deux mouvements déjà sensible depuis plusieurs mois. Un rapprochement qui pourrait en tout cas leur permettre à terme d'accroître leur poids au sein de la centrale palestinienne au moment où le Fath connaît au contraire les dissensions que l'on sait.

EMMANUEL JARRY.

M. Arafat souhaite qu'un sommet arabe se prononce rapidement

De notre correspondant

Tunis. – Depuis son expulsion de Damas, M. Yasser Arafat s'est montré inquiet de la gravité du conflit qui l'oppose à la Syrie et n'a pas cherché à la dissimuler. Il voudrait qu'un sommet arabe ou, tout au moins, une session extraordinaire du conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe se prononce rapidement à ce propos.

Dans les milieux diplomatiques arabes à Tunis, on estime le plus souvent qu'il est préférable d'éviter la tenue *« à chaud »* de réunions communes, à quelque niveau que ce soit, qui ne feraient qu'aggraver le différend entre la Syrie et l'O.L.P. plutôt que de l'aplanir, et qui aboutiraient certainement à accentuer encore davantage les clivages au sein de l'organisation panarabe. Plusieurs interlocuteurs de M. Arafat auraient tenté de faire comprendre que, en l'état actuel des choses, mieux vaut laisser se développer les médiations en cours, principalement de la part de l'Arabie Saoudite et de l'Algérie, et il se serait, bon gré mal gré, rangé à cet avis. Rentré dimanche à Tunis, après un voyage de vingt-quatre heures à Prague, pour y prendre la parole devant l'Assemblée mondiale pour la paix et la vie contre la guerre nucléaire, le président de l'O.L.P. a fait savoir son intention de se rendre sans tarder en Algérie, dont le chef de la diplomatie, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, vient de séjourner à Damas. Aussitôt après son retour, il a reçu l'ambassadeur de France, M. Gilbert Perol, qui avait demandé à le rencontrer. *L'agence de presse palestinienne Wafa s'est bornée à indiquer que l'entretien avait porté « sur l'examen de la conjoncture arabe, et notamment palestinienne, et sur les relations entre la France et l'O.L.P. »*. Il est possible, d'autre part, qu'il rencontre aussi le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, qui est attendu mercredi à Tunis pour une brève visite.

Comme la plupart des capitales arabes, Tunis, où M. Arafat installa il y a près d'un an son quartier général, s'est borné jusqu'ici à réaffirmer son *« soutien »* et sa *« solidarité »* à l'O.L.P., sans plus. L'attitude de la Syrie n'a fait l'objet d'aucun commentaire public, et la plupart des organes de la presse nationale se sont abstenus de reprendre les plus dures accusations portées par M. Arafat à partir du territoire tunisien contre les autorités de Damas. Cependant, dans les cercles politiques, on remarque que M. Arafat est le chef légal de l'O.L.P., reconnue en tant qu'*« unique et légitime représentant du peuple palestinien »* par les chefs d'Etat arabes et que, par conséquent, son expulsion de Damas est un acte contraire au caractère *découlant de cette reconnaissance*. On ajoute que les pays arabes ne doivent pas se tromper d'ennemi et que leur objectif essentiel doit demeurer le combat contre Israël.

MICHEL DEURÉ.

Calme précaire dans la Bekaa

La crise entre la Syrie et M. Yasser Arafat semble connaître une accalmie. Au lendemain de son expulsion de Damas, le président de l'O.L.P. s'est abstenu, en effet, samedi de réitérer ses accusations contre la Syrie. De leur côté, les responsables du Fath se sont efforcés de faire des déclarations apaisantes et, surtout, aucun accrochage n'a été signalé dans la Bekaa entre « dissidents » et « loyalistes » palestiniens.

Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée mondiale pour la paix et la vie samedi à Prague, M. Arafat a affirmé que les dissensions au sein de l'O.L.P. étaient l'œuvre d'*« éléments extérieurs »* mais a ménagé la Syrie qu'il n'a pas citée nommément. Cette modération de ton peut cependant s'expliquer par le fait que le discours était prononcé dans un pays du bloc soviétique, dont la Syrie est le principal allié dans le monde arabe. Pour sa part, l'adjoint militaire direct de M. Arafat, M. Abou Jihad, a demandé à ses troupes samedi au cours d'une tournée dans la Bekaa de rester vigilants face à l'*ennemi israélien »*, sans mentionner ni les mutins *ni les forces syriennes*.

Le calme qui règne sur le terrain est toutefois précaire. Les journalistes qui se sont rendus dans la Bekaa ont pu constater le renforcement et la multiplication des barrages et des points de contrôle syriens. Des forces des « unités spéciales » de Damas en tenue de combat, armées de roquettes antichars et équipées de chars, ont pris position, et dans la zone-tampon de 2 kilomètres environ qui sépare les positions des forces loyalistes du Fath à Deir-Zanoun de celles des mutins à Anjar trois barrages syriens ont été dressés.

En Cisjordanie, où l'expulsion de M. Yasser Arafat de Syrie a été accueillie avec un mélange de détresse et de colère, le grand mufti de Jérusalem, Cheikh Saadeddine El Alami, a affirmé dimanche qu'il était *« du devoir de tout musulman de tuer le président syrien Hafez El Assad »*, cet *« assassin de musulmans qui obéit à son maître américain »*. Il a ajouté qu'il avait émis une *fatwa* (décret religieux) autorisant tout musulman à *« abattre Assad comme Sadate a été abattu »*. Il a affirmé que le président Assad *« a donné à Israël le Golan, tué des milliers de musulmans syriens à Hama en 1981, massacré des musulmans à Tall-el-Zaatar en 1975 »* et qu'il est donc le *« pire ennemi des musulmans »*.

Au-delà de ces violences verbales, les tentatives de médiation se poursuivent. La dernière en date est entreprise par M. Habib Chatti, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, qui est arrivé dimanche soir à Damas.

A Moscou, l'absence de commentaires officiels trahit l'embarras des dirigeants soviétiques devant un conflit qui oppose deux de leurs alliés au Proche-Orient. On indique cependant, dans certains milieux diplomatiques arabes de la capitale soviétique, que les deux récentes visites au Kremlin de M. Abou Iyad, membre du comité central du Fath, auraient fait apparaître des différences d'appréciation entre l'U.R.S.S. et les partisans de M. Yasser Arafat. Moscou aurait manifesté quelque irritation devant les dissensions au sein de l'O.L.P., mais surtout devant les réticences palestiniennes à faire appel à l'U.R.S.S. pour une éventuelle médiation. Les Soviétiques auraient notamment déploré que M. Arafat ne soit *pas venu personnellement* en U.R.S.S.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déclaré, dimanche à Manille, que l'expulsion de Syrie de M. Arafat affaiblit sa position au Proche-Orient et au sein de l'O.L.P. *« Il faut maintenant que nous portions de plus en plus notre attention sur les êtres humains appelés Palestiniens et sur ce qui leur arrive »*, a-t-il ajouté. Conscient que le temps presse, Washington a de nouveau dépêché dans la région l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Philip Habib, accompagné de son adjoint, M. Morris Draper, et de M. Richard Fairbanks, ambassadeur extraordinaire. Bien que le programme des trois hommes ait été tenu secret, il ne fait aucun doute que les Etats-Unis vont à nouveau tenter d'engager le dialogue avec la Syrie, malgré les rebuffades enregistrées précédemment, dont le refus de Damas de recevoir M. Habib. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *M. Charles Fiterman*, ministre d'Etat, ministre des transports, est arrivé, dimanche 26 juin à Tunis, pour une *visite officielle de trois* jours qui doit permettre de faire le point de la coopération franco-tunisienne en matière de transports terrestres et aériens. Il est prévu qu'un accord sur la circulation des transporteurs routiers entre les deux pays sera signé au cours du séjour du ministre, qui sera reçu par le président Bourguiba. – *(Corresp.)*

Iran

En critiquant le régime islamique

PARIS SOUHAITE SELON TÉHÉRAN « FAIRE PARDONNER SON SOUTIEN A L'IRAK »

Téhéran *(A.F.P.)*. – Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a réagi samedi 25 juin aux déclarations faites par M. Claude Cheysson, mercredi, devant l'Assemblée nationale. Interrogé sur le sort de M. Noureddine Khianouri, secrétaire général du parti Toudeh (communiste), le ministre des relations extérieures avait estimé que la révolution iranienne avait été suivie *« d'excès redoutables, excès dans la guerre, excès dans le contrôle des situations intérieures, excès dans la répression intérieure »*.

Selon le porte-parole, le gouvernement français cherche ainsi à *« faire pardonner son soutien dévoué aux contre-révolutionnaires irakiens et au régime en cours de désagrégation de Saddam* [Hussein] *»*, en recourant périodiquement à *« un alibi consistant à diffuser de fausses rumeurs sur la situation intérieure de l'Iran »*. En conclusion, il a affirmé que le soutien de Paris à Bagdad a *« conduit à une grave crise économique en France »*. En outre, le *Teheran Times* estime que quatre mille membres du Toudeh ont été arrêtés, alors que M. Cheysson a avancé le chiffre de six mille. Téhéran, en revanche, n'a pas encore réagi au prêt de cinq avions Super-Etendard à l'Irak.

Par ailleurs, Radio-Téhéran a annoncé samedi que les forces iraniennes avaient pris le contrôle de nouvelles hauteurs frontalières au Kurdistan après avoir *« mis hors de combat deux bataillons irakiens »*. Ces hauteurs, dans la région de Sardasht, dominent la localité irakienne de Qaba-Diza sur la route de Kirkouk. Les combats auraient fait deux cents tués et deux cent cinquante blessés, et le poste frontalier de Kanibou aurait été détruit. Toujours selon la radio, les *« Irakiens s'étaient installés récemment sur ces hauteurs qui étaient auparavant tenues par des contre-révolutionnaires* [des rebelles kurdes] *»*.

Israël

L'ÉPILOGUE DE LA GRÈVE DES MÉDECINS

Le gouvernement de M. Begin sort affaibli de l'épreuve

De notre correspondant

Jérusalem. – Un dénouement est enfin intervenu dans le conflit des médecins qui durait depuis près de quatre mois. S'il est sans doute prématuré de dresser le bilan politique et économique de cette affaire, il est *d'ores et déjà certain que le gouvernement* de M. Begin, et en particulier le ministre des finances, M. Yoram Aridor, sort affaibli de cette épreuve. Après le conseil de cabinet de dimanche, une source gouvernementale à Jérusalem devait d'ailleurs reconnaître que le pouvoir a commis plusieurs erreurs au long de la crise. Il a notamment sous-estimé la détermination des médecins d'aller jusqu'au bout de leur combat.

Effectivement, poussés dans leurs derniers retranchements, quelque trois mille médecins hospitaliers poursuivaient leur grève de la faim dimanche, au moment où le conseil de cabinet se réunissait à Jérusalem pour trouver une issue à la crise. La *quasi-totalité du réseau hospitalier* était alors paralysée. Pourtant, vendredi soir, un tournant était intervenu avec la décision de M. Begin de remettre l'affaire entre les mains d'un arbitre, ce qui constituait déjà un premier désaveu pour M. Aridor. Puis des contacts ont eu lieu entre représentants du gouvernement et des médecins. Dans l'après-midi, on avait même cru qu'un accord était imminent. Ensuite, ce fut à nouveau l'impasse. Le ministre des finances réclamait que l'ensemble du dossier des médecins fût transmis à une commission d'arbitrage, autrement dit que les négociations repartent de zéro. Les médecins, eux, refusaient que l'on revienne sur les questions déjà réglées et exigeaient que seuls *les points litigieux* relèvent de la compétence de l'arbitre. Il s'agit essentiellement de la définition de la semaine de travail des médecins hospitaliers : trente-six heures, selon les syndicats, quarante-cinq heures, selon le ministère des finances. Finalement, après cinq heures et demie de délibérations, le gouvernement a donné satisfaction aux médecins : seules les questions en suspens relèveront de l'arbitrage.

L'échec pour le ministre des finances est flagrant. Des rumeurs sur son éventuelle démission circulent d'ailleurs depuis dimanche matin à Jérusalem. Après le conseil de cabinet M. Aridor s'est refusé à toute déclaration. Dans son entourage on se borne à indiquer qu'*« il étudie la marche à suivre »*. On estime généralement qu'il attendra l'issue de l'arbitrage avant de prendre une décision. Déjà *mis en cause* depuis plusieurs semaines par les difficultés économiques, relance de l'inflation et aggravation du déficit de la balance des paiements, – M. Aridor voit à présent *sa politique salariale* battue en brèche. Depuis le début du conflit avec les médecins, il luttait pour éviter toute dérogation à l'accord-cadre dans la fonction publique, qui prévoit une augmentation maximale de 22 % des salaires. M. Aridor pensait briser la résistance des médecins comme il avait brisé celle des employés de la compagnie aérienne El Al. Cependant, une grève de la faim a eu raison de sa ténacité. Dès lundi dernier, il acceptait, à l'instigation du premier ministre, une nouvelle grille des salaires pour les médecins qui faisait voler en éclats le fameux accord-cadre. Il se voit maintenant retirer le contrôle des négociations par la nomination d'un arbitre. Désabusé, M. Aridor s'en est pris au cours du *conseil de cabinet de dimanche* à ses collègues qui l'ont laissé seul dans sa lutte contre *« la grève de la faim comme forme de combat syndical »*.

Il s'agit là d'une sorte de baroud d'honneur. Aujourd'hui, le ministre des finances n'est plus l'homme dont la politique bénéficia, pendant plus de deux ans, d'un soutien quasi inconditionnel de M. Begin.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA CHINE ET LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE ont signé jeudi dernier 23 juin, à Pékin, un accord de coopération pour les postes et les télécommunications, indique lundi le quotidien de langue anglaise, *China Daily*. L'accord destiné à faciliter les échanges de courrier et les communications par télex et télégrammes entre la Chine et l'Allemagne de l'Est est le premier à être conclu entre les deux pays depuis plus de dix ans. – *(A.F.P.)*

Pakistan

● LE PAKISTAN AURAIT PROCÉDÉ A UNE EXPLOSION NUCLÉAIRE SOUTERRAINE LE 13 JUIN, dans la région de Quetta, au Baloutchistan, a affirmé, samedi 25 juin, le quotidien *communiste pro-soviétique* de New-Delhi, *The Patriot*. Le Pakistan a formellement démenti cette information. Le ministère indien des affaires étrangères s'est contenté de rappeler qu'il avait obtenu d'Islamabad l'assurance que le Pakistan n'avait aucun programme nucléaire à usage militaire en cours. – *(Corresp.)*

(Publicité)

Une halte de détente est proposée au bon moment pour la sécurité du voyage sur l'Autoroute du Soleil, c'est :

L'ARCHEODROME

de l'Aire de BEAUNE

Une réalisation unique au monde, qui reconstitue l'évolution du cadre de vie de nos lointains ancêtres de l'ère du paléolithique à la colonisation romaine.

« Pour la première fois, une occasion inespérée s'offre à l'automobiliste de quitter de l'œil son compteur et son chronomètre. De s'arrêter pour autre chose qu'un plein d'essence, une entrecôte frites ou un pipi d'enfant. Une belle occasion de ne plus rouler idiots ».

(*LE MONDE*
J.-M. DURAND-SOUFFLAND).

Un million de visiteurs en cinq ans.



AFRIQUE

Tchad

La France a livré des munitions et du carburant

(Suite de la première page.)

Les troupes gouvernementales disent avoir récupéré la plus grande partie de leurs effectifs et leurs armements après la chute de Faya. Quand le flanc est de la position a été enfoncé et le centre de la palmeraie pris, les éléments répartis à l'ouest et au sud-ouest de Faya ont *commencé à décrocher vers le sud*, la garnison d'Amoul se retirant en dernier. Samedi soir, la jonction a été faite avec les renforts venus de N'Djamena, et dimanche le chef d'état-major, le commandant Idriss Debi, rescapé des combats, avait, dit-on à N'Djamena, réorganisé les défenses entre Kolo-Toro et Salal. Le poste de Moussoro, à 250 kilomètres *au nord de N'Djamena, sert de* base arrière et, éventuellement, sera le dernier verrou sur la route de la capitale.

Dans l'Est, la situation est très différente : les partisans de Goukouni auraient lancé deux colonnes (ou bien une colonne qui se serait *scindée en deux) en* direction des points forts de l'est. L'une s'acheminerait directement sur Oum-*Chalouba, et l'autre suivrait une* piste plus ou moins parallèle à la frontière soudanaise. Les troupes de *M. Hissène Habré ont consolidé* les défenses d'Abéché et de leur sanctuaire « historique », Louba-Fada ; l'*oasis isolée du Nord-Est n'intéressera* probablement que modérément l'assaillant. Tout est maintenant en place pour la deuxième phase de l'offensive, la bataille de l'Est.

Un attaché militaire étranger en poste à N'Djamena pensait hier pouvoir tirer quelques conclusions après les cinq premiers jours de combats : l'importance et le caractère ultramoderne de l'armement qui équipe le corps expéditionnaire de l'ancien président Goukouni Oueddeï ainsi que la tactique employée n'ont rien de commun avec la guerre telle que les factions rivales tchadiennes l'ont faite jusqu'à présent. L'assaillant a d'abord massé ses forces sans beaucoup de discrétion, installé ses réserves et attaqué en plein milieu de la journée ; après un pilonnage d'artillerie intense et efficace, l'assaut a été donné par des forces motorisées. On est loin des batailles d'infanterie qui se terminaient en combats singuliers.

Ensuite, à l'opposé de ce que les guérilleros du Tibesti ont toujours fait, il n'y a pas eu de poursuite, de déferlement immédiat vers la capitale après une victoire-éclair. La prise de Faya a été suivie, semble-t-il, d'une installation des troupes dans la palmeraie, d'un réapprovisionnement en munitions et en carburant, et d'une préparation méthodique de la *prochaine offensive*. A l'écart de toute improvisation, cette véritable armée classique semble maintenant avoir pour objectif la prise des fiefs traditionnels des FAN : Oum-Chalouba et Abéché. Il est clair que les forces de Goukouni ne se tourneront vers la capitale qu'une fois neutralisés les bastions de l'Est proches du Soudan, quand toute possibilité de reconstitution des forces de M. Habré leur semblera exclue. Tout cela est si éloigné des comportements *habituels* des combattants de M. Goukouni Oueddeï que la « main de l'étranger » y laisse une empreinte évidente.

Les forces de M. Hissène Habré ont maintenant besoin pour renverser la tendance et repousser les assaillants d'une aide matérielle massive et très rapide. L'un des plus hauts responsables de l'État tchadien nous disait après le départ de M. Christian Nucci : *« J'espère que M. François Mitterrand sera convaincu de l'ingérence étrangère flagrante que nous subissons. J'espère qu'il tiendra compte de l'attente de tous les pays africains voisins qui savent bien qu'après le Tchad leur déstabilisation serait rapide. J'espère que M. François Mitterrand jugera la crédibilité de la France et le respect de ses engagements plus importants qu'une protestation de quelques adversaires ou de quelques amis politiques en France. Nous n'avons pas besoin de soldats français mais de munitions, de canons et d'un appui politique catégorique.*

PIERRE DÉVOLUY.
(R.M.C.)

LIBYE – NIGER – TCHAD – SOUDAN – NIGERIA – CAMEROUN – CENTRAFRIQUE

0 kilomètres 300

1 - LAC TCHAD 2 - CHARI-BAGUIRMI 3 - MAYO-KEBBI 4 - TANDJILE 5 - LOGONE OCCID. 6 - MOYEN CHARI 7 - LOGONE ORIENTAL

LE PRÉSIDENT DE L'O.U.A. S'OPPOSE A TOUTE INTERVENTION EXTÉRIEURE

Le chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Hailé Mariam, président en exercice de l'O.U.A., a appelé, samedi 25 juin, *« toutes les parties »* au conflit tchadien à la modération, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de la région. Le président éthiopien a également lancé un appel à *« toutes les puissances »* pour qu'elles s'abstiennent d'intervenir afin de ne pas aggraver la situation.

Alors que l'Egypte et le Zaïre ont réaffirmé leur soutien au gouvernement de M. Hissène Habré et dénoncé les interventions étrangères dans les affaires intérieures du Tchad, à Dakar, le quotidien *le Soleil* (proche du gouvernement) écrit : *« Il ne fait aucun doute que c'est le chef de la révolution libyenne qui est derrière tout cela. »* Le quotidien poursuit : *« Même la France et les Etats-Unis auront besoin d'une caution de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) au cas où ils décideraient de réagir contre l'agression libyenne. »*

Ethiopie

La réconciliation avec Paris semble en bonne voie

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Les relations franco-éthiopiennes s'améliorent. Arrivé dimanche 26 juin à Paris, le ministre éthiopien des transports et télécommunications, M. Yusuf Ahmed, sera reçu mardi au Quai d'Orsay par M. Claude Cheysson. Il signera jeudi un protocole d'accord financier franco-éthiopien d'un montant de 80 millions de francs. Cette ligne de crédit permettra la réhabilitation du chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti (achat de matériel roulant, signalisation, etc.). La voie ferrée est gérée depuis l'an dernier par une compagnie éthiopio-djiboutienne.

L'aide française avait été annoncée en janvier 1982 après la visite en Ethiopie de M. Cheysson. Celui-ci avait alors eu un entretien à Asmara avec le colonel Menguistu Haile Mariam, chef de l'Etat éthiopien. Deux mois plus tard, la crise franco-éthiopienne éclatait soudainement. A la suite d'un communiqué du parti socialiste français réaffirmant *« le droit à l'autodétermination du peuple érythréen »*, la France était sommée de réduire de moitié les effectifs de son personnel diplomatique en poste dans la capitale éthiopienne. Le 4 mars 1982, dix diplomates et leurs familles quittaient Addis-Abeba. Ni d'un côté ni de l'autre on ne chercha toutefois à grossir l'incident. Le Quai d'Orsay, parlant de *« malentendu »*, rappela que la France avait chois dans la corne de l'Afrique une *« diplomatie discrète »* conforme aux principes de l'O.U.A. En septembre dernier, un membre de la Copwe – le futur parti unique éthiopien, – M. Habtemariam Seyoum, en visite en France, se félicita que Paris considérât le problème érythréen comme une *« affaire strictement intérieure »*.

Fin mars, la visite à Addis-Abeba de M. Maurice Faure, en tant que président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, témoigna du réchauffement franco-éthiopien. Le parlementaire fut reçu par M. Feleke Giorgis, alors chef de la diplomatie éthiopienne. Deux semaines plus tôt, Paris avait fait don à Addis-Abeba de 3 500 tonnes de blé dans le cadre de l'aide aux sinistrés de la sécheresse. Après quinze mois de brouille, la réconciliation franco-éthiopienne est en bonne voie.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Angola

Le sort des otages tchécoslovaques détenus par l'UNITA

LES FEMMES ET LES ENFANTS AURAIENT ÉTÉ LIBÉRÉS UN HOMME SERAIT MORT D'ÉPUISEMENT

L'un des soixante-quatre otages tchécoslovaques capturés en Angola, le 12 mars dernier, par l'UNITA (mouvement d'opposition armée au régime de Luanda) en même temps que vingt Portugais, est mort, a indiqué, dimanche 26 juin, de retour d'Angola, Yves Loiseau, envoyé spécial de France-Inter.

Celui-ci a également déclaré que les femmes et les enfants tchécoslovaques avaient été remis à la Croix-Rouge internationale vendredi dernier et qu'ils arriveraient sans doute à Prague mardi prochain. L'otage tchécoslovaque, du nom de Jaroslav Navratil, trente-six ans, serait mort le 19 avril, sans doute d'épuisement.

Les otages ont dû parcourir à pied 1 300 kilomètres, entraînés par leurs ravisseurs, qui prenaient soin d'éviter les forces cubaines.

Selon Yves Loiseau, les otages tchécoslovaques étaient au nombre de soixante-six – et non soixante-quatre – quand ils ont été capturés dans la ville d'Alto-Catumbela : vingt-huit hommes, dix-sept femmes et vingt et un enfants, dont le plus jeune n'a pas même deux ans.



(Publicité)

Mardi 28 juin 1983, à 21 h 30

RADIO J - 93.90 FM

Henri HAJDENBERG

Président du Renouveau juif

FACE A LA PRESSE

R. ASCOT (*l'Arche*), P. BEYLAU (*le Quotidien de Paris*), E. CHEMLA (*le Nouvel Observateur*), A. LEVY-VILLARD (*Libération*), R. LISCIA (*les Nouvelles littéraires*), Sh. MALKA (Radio Communautés), B. RAYSKI (*France-Soir*).

La politique de la France au Proche-Orient et la conférence sur la Palestine

EUROPE

Pologne

M. Walesa n'entend pas quitter la scène politique avant d'avoir atteint les objectifs fixés par Solidarité

La télévision polonaise a longuement cité samedi soir 25 juin l'article de l'*Osservatore Romano* qui faisait état de la mise à l'écart de M. Walesa *(le Monde* daté 26-27 juin). Cependant elle n'a dit mot de la démission du rédacteur de cet article présentée et acceptée quelques heures plut tôt.

Si les cercles gouvernementaux se sont félicités de la prise de position de l'ancien directeur adjoint du journal du Vatican, les milieux proches de Solidarité ont d'abord marqué leur stupeur. Ils ont estimé qu'un commentaire comme celui de Don Levi aurait pu être publié dans la presse gouvernementale à Varsovie. Cependant, après l'annonce de la démission de l'auteur de cet article, certains ont estimé que paradoxalement cette affaire pouvait renforcer la position du président du syndicat libre : en effet, la promptitude avec laquelle cette démission a été acceptée montre, selon ces milieux, que la plus haute autorité du Vatican ne partage pas l'opinion exprimée par Don Levi.

M. Walesa lui-même a affirmé qu'il n'avait pas eu connaissance de cet article. Il a ajouté : *« Je serais prêt à me retirer de la scène politique pour permettre à quelqu'un d'autre de prendre la présidence de Solidarité, car je me sens fatigué, mais cela ne sera concevable que lorsque nous aurons atteint les buts que nous nous sommes fixés. »* Il a précisé qu'il ne quitterait pas la scène politique avant que ne soient réalisés les vingt et un points des accords de Gdansk conclus en août 1980.

D'autre part, le bureau politique du parti *ouvrier unifié s'est réuni* exceptionnellement un samedi, alors qu'il tient habituellement sa séance hebdomadaire le *mardi*. Mais, le 20 juin, la réunion avait dû être interrompue en raison des discussions houleuses entre les dirigeants. Les partisans d'un ligne dure auraient estimé, rapporte l'A.F.P., que la visite de Jean-Paul II tournait au *« désastre »* et prenait l'apparence d'un *« festival antisocialiste »*. Ils auraient vivement reproché au général Jaruzelski d'avoir laissé se réaliser le voyage du pape. Le communiqué publié à l'issue de la réunion de samedi indique simplement que le bureau politique a examiné la *« situation actuelle dans le pays et dans le monde »*.

● *Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et Mgr Albert Decourtray*, archevêque de Lyon et vice-président de la conférence épiscopale, qui étaient invités en Pologne pendant la visite de Jean-Paul II, ont décrit, dans une déclaration conjointe, leur visite à Auschwitz.

« Nous nous y sommes rendus avec une intention de repentance, écrivent-ils notamment, *implorant le secours et la justice de Dieu, pour nous y recueillir, pour nous y souvenir. En ce lieu où tant de fils et de filles du peuple juif, ceux-là même qui ont reçu et nous ont transmis le précepte « Tu ne tueras point », se sont vus conduire à l'extermination (Isaïe 53), nous ne pouvions que méditer sur nos responsabilités. En ce lieu où la cendre des victimes est mêlée pour toujours à la terre et à la mémoire d'un peuple, où la terre crie de l'offense qui lui a été faite, on ne peut que faire silence. Unis à tous ceux que nous étions conscients de représenter, nous avons invoqué le Seigneur des morts et des vivants de rendre à notre monde, qui porte encore les blessures physiques et spirituelles de cet avilissement, la force d'espérer.*

» Après le Saint-Père, qui s'y est rendu le 17 juin, nous sommes allés nous incliner devant le monument commémoratif de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Le Père Bernard Dupuy, secrétaire du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, a déposé, au nom des catholiques de France, une gerbe portant ce verset du psaume : « Toutes les nations m'avaient encerclé ; au nom du seigneur, j'ai combattu » (Psaume 118, 10). C'est pour que l'humanité puisse survivre au temps du mépris que les combattants du ghetto, condamnés à une mort certaine, ont voulu mourir en hommes libres. »

R.F.A.

VIOLENTES MANIFESTATIONS PENDANT LA VISITE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN A KREFELD

Krefeld *(A.F.P., Reuter)*. – Une centaine de manifestants ont été arrêtés et six policiers ont été blessés samedi 25 juillet à Krefeld, près de Düsseldorf, aux cours des affrontements qui se sont produits pendant *la visite du vice-président américain*, M. George Bush. M. Bush, accompagné du chancelier Kohl et du président Carstens, participait aux cérémonies organisées en souvenir du départ des premiers colons allemands pour l'Amérique, en juin 1683.

Vingt mille manifestants, selon les mouvements pour la paix, dix mille selon la police, étaient venus l'accueillir dans cette ville d'où fut lancé, en novembre 1980, l'appel qui porte son nom, dénonçant le projet de l'OTAN d'installer de nouvelles armes nucléaires en Europe, appel qui allait recueillir plusieurs millions de signatures en R.F.A.

Dès samedi matin, des échauffourées ont éclaté dans la ville. A son arrivée à l'hôtel de ville, M. Bush a été hué et les manifestants ont brandi des banderoles proclamant, entre autres : *« Le champ de bataille est en Europe, pas aux Etats-Unis ! »*. Certains manifestants se sont attaqués à coups de pierre aux forces de l'ordre pendant le discours du vice-président américain, puis lors du départ du cortège officiel, et la voiture de M. Bush a été légèrement endommagée.

M. Bush a appelé les Allemands à suivre *« l'exemple de la force et du courage »* donné par leur peuple *« depuis des siècles » : « Faisons les sacrifices nécessaires pour conserver notre défense forte »*, a-t-il notamment déclaré. Il a ensuite exprimé à la télévision ouest-allemande l'espoir que le voyage à Moscou du chancelier Kohl, du 4 au 8 juillet, réussira à amener les Soviétiques à plus de souplesse dans les négociations de Genève sur les euromissiles.

Krefeld était la seconde étape, après Londres, de la tournée de quinze jours de M. Bush dans huit pays d'Europe. Le vice-président américain a gagné la Norvège dans la soirée.

● Environ quatre cents personnes ont participé, dimanche *26 juin*, à une *manifestation devant* un dépôt de munitions de l'armée américaine à Miesau (sud-ouest de la R.F.A.), dont elles ont bloqué pendant un moment l'entrée principale. Cette marche marquait la fin d'un « festival pour la démilitarisation » organisé par les groupes pacifistes de *Rhénanie-Palatinat*, qui avait réuni plusieurs milliers de participants.

D'autre part, une bombe a explosé dans la nuit de dimanche à lundi au domicile du directeur de l'aéroport de Francfort. L'explosion n'a fait que des dégâts matériels. – *(A.F.P.)*

Italie

L'assassinat d'un magistrat à Turin a endeuillé le premier jour des élections

De notre correspondant

Rome. – La première journée du scrutin des 26 et 27 juin, destinée au renouvellement du Sénat, de la Chambre des députés et d'une partie des administrations locales s'est tragiquement terminée dans la soirée de dimanche par l'assassinat du procureur général de Turin, M. Bruno Caccia. Le magistrat, qui promenait son chien non loin de son domicile, a été atteint d'une dizaine de balles de pistolet tirées par un commando de trois personnes à bord d'une voiture qui s'était arrêtée à sa hauteur. M. Caccia est mort quelques minutes après son arrivé à l'hôpital.

L'hypothèse d'un attentat terroriste a été avancée à la suite d'un coup de téléphone anonyme au quotidien *La Stampa* d'une personne affirmant avoir reçu un message téléphonique des Brigades rouges revendiquant l'assassinat du procureur général. Personnellement, M. Caccia n'avait conduit aucune des grandes enquêtes menées par les magistrats de Turin, qui étaient parvenus, avec une certaine avance sur le reste du pays, à juguler le terrorisme. Mais il est évident qu'il coordonnait ces enquêtes. Récemment, le parquet de Turin avait dû s'occuper de l'affaire des pots-de-vin de l'administration municipale et poursuivait son enquête sur le scandale des pétroles. Les enquêteurs n'excluent aucune piste, mais le fait que l'attentat ait eu lieu le jour des élections pourrait accréditer la thèse du mobile politique.

En ce qui concerne, d'autre part, le vote lui-même, qui doit prendre fin ce lundi à 14 heures, on notait dimanche, en fin de journée, un fléchissement de la participation moyenne de 3,2 % par rapport aux élections générales de 1979 (selon le ministère de l'intérieur, la participation a été de 68,8 %, alors qu'elle atteignait 72 % il y a quatre ans). Le fait le plus alarmant, dans un phénomène qui peut aussi être dû à des facteurs climatiques (un dimanche particulièrement ensoleillé), est la désaffection des électeurs du nord du pays : – 9 % à Turin, – 8 % à Milan, – 6,4 % à Bologne, – 7 % à Rome. Une tendance à l'abstentionnisme qui, si elle devait se confirmer, témoignerait de l'avance du « parti invisible », c'est-à-dire des non-votants dans un pays qui, jusqu'à présent, a été l'un de ceux où la participation électorale était parmi les plus élevées.

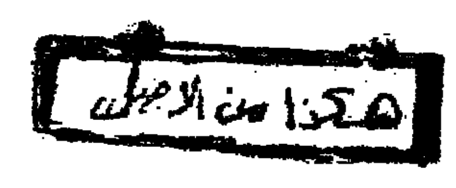
PHILIPPE PONS.



CET ÉTÉ PAYEZ-VOUS DEUX PROFESSEURS D'ANGLAIS POUR LE PRIX D'UN AU 807.07.05.

L'une est Karen Monin-Veyrette de l'Université de Vermont. Etats-Unis.
L'autre est le Testron un mini ordinateur programmé pour vous aider à corriger les fautes les plus fréquentes en Anglais.
Tous les deux sont made in U.S.A.
Et la session d'été ne coûte que 1.500 F.

Wall Street Institute.
18, rue du Faubourg du Temple 75011 Paris - Tél. 807.07.05.



EUROPE

Tchécoslovaquie

TÉMOIGNAGE

Un territoire de choix de la répression

par KAREL BARTOSEK (*)

Petite date dans la grande histoire : le 29 mai 1983. L'un des prisonniers de la « normalisation » en Tchécoslovaquie achevait sa huitième année d'emprisonnement. Il s'appelle Petr Uhl. La Tchécoslovaquie a fourni un nouveau « recordman ».

Il ne s'agit pas du destin d'un seul homme. Et quand bien même s'agirait-il d'un seul destin, aurait-on le droit de ne pas crier à l'injustice ?

Le destin de Petr Uhl, c'est une petite partie de l'histoire de la Tchécoslovaquie après l'invasion de 1968 ; il résume aussi toute cette histoire. L'homme a vingt-huit ans quand il est arrêté pour la première fois en décembre 1969. Il est condamné à quatre ans de prison ferme en mars 1971, avec quinze autres accusés beaucoup plus jeunes que lui. J'étais dans le couloir du tribunal de Prague. Je les ai vus, entourés d'uniformes et chargés de petites chaînes, pâles et rasés, marchant d'un pas rapide vers la salle d'audience. Je n'ai jamais oublié la forte impression que je ressentis alors : c'étaient des enfants qu'on menait à l'abattoir.

Petr Uhl a purgé sa peine jusqu'au dernier jour. Sortant de prison il a trouvé une épouse, elle aussi, une ancienne prisonnière politique et membre de cette famille Sabata de Brno durement éprouvée pendant les procès de 1972. Ils se marient en 1974, ils ont deux enfants, ils signent parmi les premiers la Charte 77, ils s'engagent pour les droits et les libertés de l'être humain. Comme beaucoup d'autres. Non point en lançant des grenades ou en tirant des coups de pistolet, mais en écrivant ou en signant des petits papiers dactylographiés, en informant sur les injustices. Ils n'appellent pas à la violence, ils ne propagent pas le bellicisme, le racisme ou le capitalisme : ils cherchent une issue à la crise de la société par des voies démocratiques.

En octobre 1979, Petr Uhl est condamné à cinq ans de prison ferme lors du procès contre les membres du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies). Encore une fois, il écope la plus lourde peine de ce « groupe anti-Etat ».

Un concours cruel

Prisonnier politique « recordman » de Bohême, il n'est d'ailleurs pas seul dans ce concours cruel : par exemple, Rudolf Battek, qui purge actuellement sa septième année d'incarcération depuis 1969, doit faire, lui aussi, neuf ans de prison. Il en est d'autres encore.

Les faits sont là. Après 1948, la répression stalinienne — plus brutale en Tchécoslovaquie que dans les autres démocraties populaires : presque 300 condamnations à mort (la plupart exécutées) ; 100 000 prisonniers politiques dans les années 1948-1954 ; un bilan de 1 500 ou 3 000 morts, si nous comptons ceux qui furent « légalement » exécutés, ceux dont la mort dans les prisons et les camps fut la conséquence directe de l'emprisonnement... Malheureux pays que celui qui a enrichi le vocabulaire politique et culturel européen de termes comme « aveu » et « procès de Prague ».

Des milliers de condamnés restent encore en prison au cours des années 60, années de la « préparation du printemps de Prague » ; et quelques-uns jusqu'en 1967. On les oublie un peu, ces non-communistes.

Un petit temps de répit, et la machine à répression se met en marche de nouveau. Des milliers d'arrestations provoquées par les manifestations du 21 août 1969 ; une première vague de procès et de condamnations. Tout est en place, des lois spéciales sont votées , les juges sont disponibles. D'après une « statistique secrète », 3 581 personnes sont condamnées en 1969 – 71 pour activités « anti-Etat ». Les données exactes nous manquent pour les années 70.

La répression a sa logique et sa cohérence. Il y a d'abord ces vagues de répression qui ont leur contenu politique propre : en 1969-1972, le régime vise surtout les ex-communistes ; dans les dix grands procès qui se déroulent au cours de l'été 1972, 47 personnes sont condamnées à cent dix-huit années de prison. Deux tiers de ces condamnés sont d'anciens communistes : à eux les peines les plus lourdes. La deuxième vague de répression 1976-1978 touche les courants politiques, mais surtout les jeunes qui se réclament de l'*underground* et des socialistes-libéraux. La troisième vague 1980-1982 vise surtout de jeunes ouvriers et aussi des catholiques, parfois déjà condamnés dans les années 50 ; la liaison de cette vague de répression avec l'évolution en Pologne semble évidente.

Il y a ensuite ce « prisonnier-type », le plus lourdement puni. L'évocation des « grandes figures » des procès politiques en Tchécoslovaquie depuis 1971 nous pousse à constater que le pouvoir cherche d'abord à punir celui qui est porteur de l'idéologie jugée la plus dangereuse à un moment donné, celui qui sait l'exprimer dans des écrits et a des capacités d'organisation.

Pourquoi donc cette logique, cette cohérence dans la répression judiciaire et policière en Tchécoslovaquie ? On prend trop à la légère la thèse de la propagande officielle selon laquelle ce pays représenterait *« le bastion le plus avancé à l'Ouest de toute la communauté socialiste »*. La Tchécoslovaquie est stratégiquement un territoire primordial de l'empire russe dans l'Europe d'aujourd'hui : c'est là une des causes principales et de la durée de cette répression et de son instauration en système depuis 1948. On oublie souvent aussi la doctrine militaire, en vigueur dans les pays du pacte de Varsovie : l'un de ses éléments essentiels,c'est l'*« état politico-moral de la population »*. D'éminents spécialistes militaires et policiers de la métropole de l'empire suivent quotidiennement cet « état ». Les « conseillers soviétiques » sont toujours en place. *« Les intérêts et la sécurité des pays du pacte de Varsovie »* commandent la collaboration étroite des « services spéciaux ». Ces services suivent et analysent avec une attention particulière l'état des générations promises au régiment. La répression contre les groupes de rock semblent ridicule à beaucoup d'observateurs ; elle a cependant sa logique. Des chanteurs de textes peu conventionnels, parfois pacifistes, sont capables d'attirer à un concert non annoncé deux mille à trois mille personnes des quatre coins du pays. Les textes enregistrés sont ensuite réécoutés, chantés, voilà qui perturbe l'état « politico-moral » des jeunes.

Ces « services spéciaux » s'occupent de beaucoup de choses. Quelques initiés savent ou soupçonnent qu'ils étudient et analysent aussi les possibilités de *« remplacement des cadres dirigeants »*, au moment nécessaire... Le choix du général Jaruzelski en Pologne n'est pas le fait du hasard. Celui de Gustav Husak en Tchécoslovaquie n'était pas non plus accidentel. L'empire fait preuve d'un total machiavélisme : pourquoi dans ce territoire de choix de la répression, les présidents de la République et les secrétaires généraux du parti communiste sont-ils d'anciens prisonniers ? Après Klement Gottwald — lui aussi « prisonnier » pour des raisons très personnelles, — ce fut Antonin Novotny, prisonnier des nazis, et l'on insinue qu'il y aurait des « documents » sur son comportement dans le camp ; puis Ludvik Svoboda, ex-prisonnier de l'U.R.S.S. en 1939 — qui se vante ensuite de se libérer par la collaboration avec les services de renseignement soviétiques. Enfin Gustav Husak, prisonnier pendant presque dix ans dans les années 50. Ne s'agit-il pas d'une exploitation diabolique de la vieille dialectique du maître et du valet, du bourreau et de la victime ?

Les gouvernants délégués par le pouvoir de la métropole ont, bien sûr, leur responsabilité individuelle dans l'histoire de leurs pays respectifs. Gustav Husak, au début de la « normalisation », dit qu'il ne désire pas collaborer avec la *« bande d'idiots »* à la Bilak. Les membres les plus acharnés de la police secrète enragent parce qu'il ne veut pas donner le feu vert aux arrestations des ex-communistes et à leurs procès. Cela ne dure qu'un temps. Il ne lui reste plus qu'à se « justifier » dans un long écrit, en 1972, après avoir mené la répression contre certains de ses proches et à mettre ce document dans les archives. Pour l'histoire.

Les historiens pourront analyser cette attitude — ainsi que celles, semblables, d'autres — comme un « drame individuel ». Malheureusement, la période de 1969 à 1983 restera comme celle du grand « drame collectif » d'un petit pays d'Europe centrale, où les démocrates socialistes, communistes, innocents, sont réprimés.

(*) Historien tchèque.



(Publicité)

MEUBLES, EN DEPOT VENTE ?

Certes, ils ne vous seront payés qu'une fois vendus. Mais connaissez vous une autre formule ou le négociant a le même intérêt que le vôtre : vendre vite, au meilleur prix possible au *DEPOT VENTE DE PARIS* 81, rue de Lagny (20e) tél.372.13.91, vous obtiendrez le meilleur prix d'un meuble aussi bien que d'une succession complète.

Lisez Le Monde DE L'EDUCATION



C'est dès maintenant qu'il faut profiter des nouveaux avantages du Plan Epargne Logement. Ils sont applicables jusqu'au 31 Décembre 1983 seulement. Mais bien sûr, si vous ouvrez un plan maintenant, vous profiterez des nouvelles conditions pendant 5 ans.

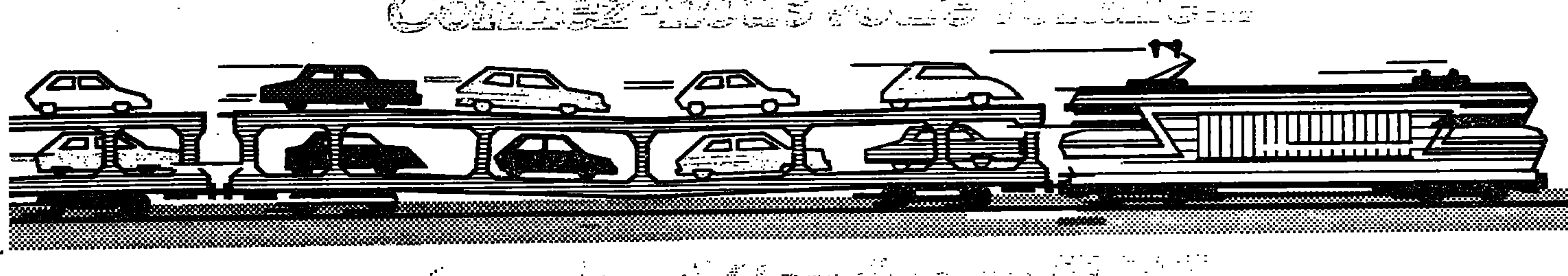
10% net d'impôt !
- Une rentabilité annuelle qui résulte d'un intérêt et d'une prime d'Etat de 10.000 Frs maximum versés au bout de 5 ans.
Demandez à votre Agence Ecureuil comment obtenir la meilleure rentabilité.
- Et aujourd'hui, vous pouvez mettre de côté jusqu'à 300.000 Frs (au lieu de 150.000 Frs).

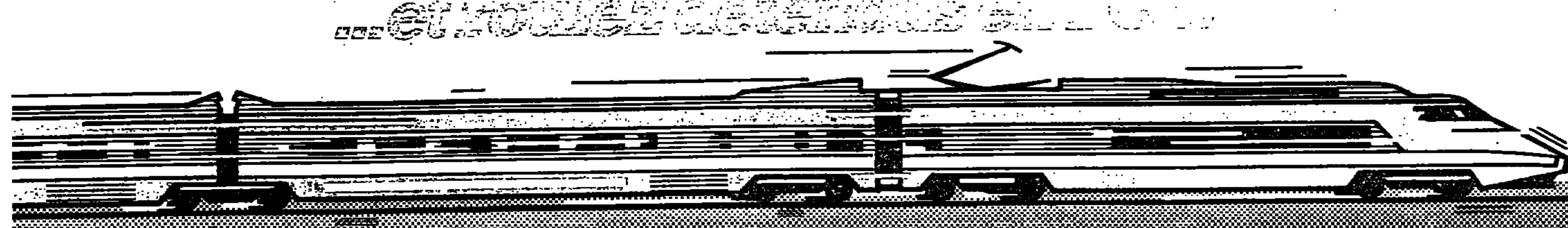
Jusqu'à 400.000 Frs de prêt à 8% !
Un droit au prêt qui passe de 200.000 Frs à 400.000 Frs.
En ouvrant un plan, vous pouvez bénéficier de ce prêt, le transmettre à quelqu'un de votre famille, si vous n'en avez pas besoin, au contraire profiter du droit au prêt de quelqu'un de votre famille.

Renseignez-vous auprès de votre Agence Ecureuil ou téléphonez au Centre d'Information - 13, place du Havre 75008 Paris - Tél. : 522.95.00



Entre Paris, Lyon, Avignon et Marseille





Entre Paris, Lyon, Avignon et Marseille (dans les deux sens), vous pouvez prendre le TGV et retrouver votre voiture à l'arrivée. Exemple : il suffit de déposer votre voiture en gare de Paris avant 9 heures pour la reprendre à Marseille à partir de 18 h 15. Vous-même et votre famille, vous pouvez utiliser n'importe quel TGV, notamment celui de 12 h 45 qui vous mène à Marseille également à 18 h 15.

TGV. Gagnez du temps sur le temps. SNCF

ASIE

Afghanistan

Echec de la seconde session des conversations « indirectes » de Genève entre le Pakistan et le régime de Kaboul

La seconde session des conversations « indirectes » pakistano-afghanes organisées sous l'égide des Nations unies à Genève s'est achevée vendredi 24 juin sans être, apparemment, parvenue à un résultat. *Elle avait débuté le 16 juin entre le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yakoub Sahabzada Khan, et le chef de la diplomatie de Kaboul, M. Mohamed Dost, par l'intermédiaire de M. Diego Cordovez, sous-secrétaire général de l'ONU. La perspective d'une troisième série de pourparlers semble pour le moment écartée.*

M. Cordovez va sans doute reprendre sa navette entre les capitales concernées par la crise afghane. Mais l'optimisme n'y est plus. Alors que, après les pourparlers d'avril, M. Cordovez avait parlé d'accord « *à 95 %* », il avait plus tard modéré ses espoirs, parlant de stade « *très délicat* » et de l'« *influence négative* » que la tension internationale risquait d'exercer sur le déroulement des conversations.

Pourtant, les Nations unies avaient fait tout ce qu'elles avaient pu pour parvenir à une solution. M. Cordovez avait imposé le secret le plus absolu sur les conversations ; de plus, l'ordre du jour fixé s'écartait des résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'ONU qui, le 14 janvier 1980, avait voté par 104 voix contre 18 « *le retrait immédiat, inconditionnel et total de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan* ». Or les pourparlers avaient pour objectif d'obtenir le retrait des Soviétiques et le retour des réfugiés afghans — qui sont plus de trois millions au Pakistan, moins en Iran — en échange de garanties internationales de non-ingérence dans les affaires afghanes. En clair, le régime de Kaboul aurait été consolidé et protégé par des engagements internationaux, et donc, *a contrario*, la résistance aurait perdu toute existence reconnue, toute base arrière au Pakistan et tout droit à une aide étrangère, militaire, humanitaire ou diplomatique.

Ce processus avait un temps paru en bonne voie. Le Pakistan semblait prêt à faire d'importantes concessions, dont la première était d'accepter de négocier sur une question qui n'aurait dû regarder que la résistance. Des résistants nous ont dit qu'Islamabad leur avait mis le marché en mains : vous vous battez, nous négocions pour vous, car nous avons une meilleure expérience. Ce qui avait suscité la crainte, parmi les résistants, d'un « lâchage » pakistanais (voir l'interview au *Monde* de l'ancien roi d'Afghanistan, Zaher Chah, le 23 juin).

En échange d'une reconnaissance du fait accompli, le Pakistan, selon certaines sources, se serait vu promettre l'établissement d'une zone tampon le long de la frontière, la reconnaissance de la « ligne Durant » (qui sert de frontière et qui est contestée depuis longtemps par les Afghans) et la promesse que les communistes baloutches réfugiés en Afghanistan ne tenteraient pas d'actions séparatistes.

Que s'est-il donc passé pour que le Pakistan, dont certains observateurs disaient qu'il était prêt à aller très loin dans la voie des concessions en échange d'un « *habillage présentable* », parle aujourd'hui de « *blocage total* » ? Avant de se rendre à Genève, M. Yakoub Khan avait visité Moscou, Paris et Washington. Si le Kremlin paraît penser que le diplomate pakistanais a cédé aux pressions de Paris, et surtout de Washington, il semble que les Soviétiques aient, de leur côté, durci leur position. Alors que Kaboul demande aujourd'hui des négociations « *directes* » avec Ismalabad, les Soviétiques, qui avaient paru hésiter après la mort de Leonid Brejnev et l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, paraissent avoir placé la barre plus haut encore.

L'U.R.S.S. retirera ses troupes d'Afghanistan « *quand le Pakistan acceptera de signer un traité par lequel il s'engagera à fermer les camps d'entraînement* » des résistants, déclarait la semaine dernière à Genève M. Arbatov, directeur de l'Institut soviétique d'études sur les États-Unis et le Canada, ajoutant que Washington « *devrait jouer un rôle plus positif, notamment en exerçant des pressions sur le Pakistan pour qu'il révise sa position* ». Le Kremlin refuse donc tout contact avec la résistance, dont les membres sont qualifiés de « *bandits* », ou son inclusion sous quelque forme que ce soit dans des conversations.

C'est pratiquement renverser le problème, puisque, après être entrés en décembre 1979 en Afghanistan, les Soviétiques demandent aujourd'hui des garanties de « *non-ingérence* » pour se retirer. Certes il semble difficile, dans le contexte géopolitique, qu'un petit pays comme l'Afghanistan, limitrophe de l'U.R.S.S., puisse s'offrir le luxe de se transformer en base antisoviétique. Le peu de soutien actif occidental au Pakistan et à la résistance révélerait d'ailleurs une certaine résignation à une forme de « mongolisation » de l'Afghanistan. Encore faudrait-il en convaincre une résistance, fatiguée certes, mais toujours aussi déterminée.

On peut se demander enfin pourquoi les Soviétiques abandonneraient, dans des négociations avec un pays asiatique, le Pakistan, la « carte » afghane qu'ils détiennent et qu'ils se réservent vraisemblablement de jouer dans la perspective de négociations globales avec les États-Unis.

PATRICE DE BEER.

LA RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASEAN

Aucune « indication encourageante » en provenance de Hanoï

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Faute de mieux, la seizième conférence des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1), qui s'est réunie les 24 et 25 juin, à Bangkok, a soigné la forme de son communiqué conjoint. Ainsi a-t-elle invité, en termes remarquablement mesurés, le Vietnam à « *prendre en considération les éléments contenus dans la déclaration de la conférence internationale sur le Cambodge* » de juillet 1981. Elle a « *pris note de la récente annonce par le Vietnam d'un retrait partiel de ses troupes du Cambodge* » et « *réaffirmé* (sa) *détermination de continuer à œuvrer de son mieux pour l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est (ZOPFAN)* », un concept auquel souscrit depuis peu Hanoï.

Sur le fond, toutefois, le communiqué ne traduit aucune ouverture. Les membres de l'ASEAN, comme l'a souligné M. Sitthi Savetsila, chef de la diplomatie thaïlandaise, restent « *fermes sur les principes* », à savoir le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge et le droit à l'autodétermination pour le peuple cambodgien. Vu de Bangkok, c'est à celui qui s'est mis dans son tort — le Vietnam — d'indiquer, par des « *signes positifs* », sa volonté de réparer les dommages.

Or rien n'indique un changement d'attitude de la partie adverse, à laquelle l'ASEAN reproche de se réfugier derrière des « *propos dilatoires* ». Comme le leur a rapporté, de retour de Hanoï, M. Rafeeuddin Ahmed, sous-secrétaire général des Nations unies, les dirigeants vietnamiens continuent de lier le retrait total de leur corps expéditionnaire à la disparition de la « *menace chinoise* ». Ceux-ci ont, en outre, rejeté la proposition que leur avait faite M. Sitthi de reculer unilatéralement de 30 kilomètres vers l'intérieur du Cambodge leurs troupes stationnées le long de la frontière thaïlandaise.

Se référant à des sources dignes de foi et concordantes, la conférence a exprimé sa « *sérieuse inquiétude au sujet de changements démographiques imposés par les forces d'occupation* [de Hanoï] » dans huit des dix-neuf provinces du Cambodge. M. Sitthi a précisé que plus de 400 000 colons vietnamiens, dont 150 000 en 1982, se seraient déjà établis dans le pays, la plupart comme pêcheurs, agriculteurs et commerçants, notamment autour du Tonlé Sap, le long du Mékong et dans la capitale (2) (*le Monde* du 6 mai).

Signe encourageant du côté de la résistance ? Le prince Sihanouk, président du Kampuchéa démocratique, a repris sa démission (*le Monde* du 17 juin), et la conférence s'est félicité que la France ait récemment reconnu l'ancien souverain comme « *le vrai représentant du Cambodge* ».

Si fragile soit-il, ce gouvernement de coalition que préside le prince, et qui vient de fêter son premier anniversaire, marquerait-il quelques points sur le terrain ? Des rapports dignes de foi donnent à penser, en tout cas, que la sécurité s'est détériorée ces derniers mis à l'intérieur du Cambodge. Les résistants tenteraient de rendre impraticables les grands axes de communication. La situation serait particulièrement préoccupante dans les provinces du nord — Battambang, Siem-Reap et Oddar-Meanchey, — où les troupes vietnamiennes auraient lancé des opérations de reprise en main de la population, soupçonnée de pactiser avec l'ennemi. Ce qui expliquerait le soudain afflux, depuis le début de juin, d'au moins 5 000 réfugiés à la frontière thaïlandaise.

La fidélité à la bonne cause de la toute jeune armée cambodgienne laisserait aussi à désirer : les désertions seraient nombreuses dans ses rangs. Il se confirme qu'un régiment entier — le 286e — basé à Chuk, dans la province d'Oddar-Meanchey, a dû être désarmé et arrêté pour collaboration avec l'adversaire.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

(2) Le Cambodge compte entre six et sept millions d'habitants.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les récents arrêts de la Cour suprême illustrent à la fois son pouvoir et son indépendance

De notre correspondant

Washington. — La Cour suprême a rendu en quelques jours trois arrêts importants qui soulignent, à la *fois, son pouvoir et son indépendance.*

Cette assemblée de neuf juges s'est d'abord penchée sur l'avortement (*le Monde* du 22 juin) pour confirmer solennellement la libéralisation décrétée en 1973. Les mesures restrictives prises dans certains Etats devront être supprimées. La décision suivante concerne le veto législatif (*le Monde* du 24 juin). Cette procédure, permettant au Congrès d'annuler des décisions administratives, a été jugée inconstitutionnelle.

Enfin, le 24 juin, la Cour a tranché le débat sur la sécurité dans les automobiles. Désavouant l'administration Reagan, elle a exigé que tous *les nouveaux véhicules soient* équipés de ceintures de sécurité ou de *coussins d'air se gonflant automatiquement.*

La Cour agit sans limites. Petites ou grandes, politiques ou non, toutes sortes de controverses lui sont soumises à longueur d'année. Libre à elle de trancher ou de classer. La semaine dernière, par exemple, les neuf juges ont déclaré inconstitutionnelle une loi fédérale interdisant la publicité postale pour les contraceptifs : contrairement au département de la justice, ils ne pensent pas que ces lettres constituent « *une corruption de la moralité publique* ».

Les juges sont nommés par le président des Etats-Unis pour une durée *illimitée. Seuls un décès ou* une démission libèrent l'un de ces *fauteuils prestigieux.* M. Reagan avait profité d'une démission, en *1981*, pour désigner une femme — la première — à la Cour suprême. Son prédécesseur, M. Carter, n'avait pas eu l'occasion de laisser sa marque sur cette institution, aucun poste ne s'étant libéré au cours de son mandat, alors que M. Nixon avait choisi trois juges.

Le prochain président des Etats-Unis pourrait jouer un rôle important dans ce processus, car cinq membres *sur neuf ont plus de* soixante-quatorze ans. En nommant *des candidats de sa tendance, et en* les choisissant jeunes, l'hôte de la Maison Blanche *influencerait* les décisions de la Cour jusqu'à la fin du siècle.

Actuellement, trois juges sont des conservateurs, deux autres passent pour libéraux, et les quatre derniers font figure de centristes. Il est très tentant pour un président de modifier l'équilibre dans un sens ou dans l'autre. Mais l'indépendance de la Cour étonne souvent et se manifeste par des arrêts inattendus. Dans les quatre cas cités plus haut, l'administration Reagan *a obtenu une grande* satisfaction (le veto législatif), mais elle s'est fait désavouer sur la sécurité automobile, l'avortement et la contraception. Ce dernier point a été tranché à l'unanimité, preuve que *les étiquettes ne sont pas toujours* déterminantes.

Le veto législatif consiste pour le Congrès à déléguer certaines décisions au pouvoir exécutif, quitte à les annuler si elles ne plaisent pas au Congrès. *Une double évolution a été* à l'origine de cette disposition. *D'une part, l'administration avait* besoin d'agir vite, et avec une relative liberté, dans de nombreux domaines. D'autre part, le Congrès cherchait à la contrôler davantage, à l'intérieur des États-Unis comme à l'extérieur, craignant les excès d'une « présidence impériale ». Le veto permet d'éviter le long processus d'élaboration d'une loi. Définissant des grandes lignes, le Congrès laisse l'administration les appliquer. Mais pour les annuler ensuite, il peut suffire de l'opposition d'un des deux chambres, à la majorité simple.

Les élus ont eu tendance à abuser de cette procédure en l'appliquant à toutes sortes de domaines. Le Congrès *pouvait* ainsi interdire la vente de terres publiques décidée par le pouvoir exécutif, *contraindre* celui-ci à dépenser de l'argent pour un projet désapprouvé par les experts gouvernementaux, l'empêcher d'exporter des produits technologiques ou des armes à un pays étranger...

L'arrêt de la Cour suprême ne va pas forcément affaiblir le Congrès. Ce dernier conservera, en tout cas, le pouvoir de surveiller l'application des lois et de demander des comptes à l'exécutif. Mais ces lois devront être beaucoup plus précises désormais. Il faudra inventer de nouveaux mécanismes de compromis avec la Maison Blanche. Une telle innovation ne se fera pas du jour au lendemain : on s'attend à de longs tâtonnements, échelonnés sur de *nombreuses années...*

ROBERT SOLÉ.

Canada

Premier ministre du Québec

M. LÉVESQUE A COMMENCÉ PAR LILLE SA VISITE EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Lille. — Fleurs de lys sur fond *bleu pour le Québec, fleurs de lys* sur fond rouge pour la ville de Lille : les deux drapeaux se mélangeaient, dimanche 26 juin, dans le ciel de la capitale des Flandres. M. Pierre Mauroy accueillait dans sa ville M. René Lévesque, premier ministre du Québec, qui commence ce lundi à Paris sa visite officielle. M. Mauroy, qui avait effectué en avril 1982 un voyage au Québec, avait apprécié « *l'accueil exceptionnel* » de ses hôtes. Il tenait à leur *rendre cette invitation.*

Pour marquer ces relations privilégiées, le maire de Lille avait associé la venue du premier ministre québécois à un autre événement : l'inauguration du Palais des congrès et de la musique, qui se faisait en présence de représentants des sept ville jumelées à la capitale des Flandres. Les deux premiers ministres y présidaient un concert donné devant une salle archicomble par l'Orchestre national de Lille, sous la direc*tion de Jean-Claude Casadessus.*

JEAN-RENÉ LORE.

∴

M. Lévesque devait prendre part, ce lundi, à Paris à un déjeuner avec M. Mauroy à la résidence du délégué général du Québec en France, M. Yves Michaud, suivi d'une entretien à Matignon et d'une séance de travail élargie. Le premier ministre du Québec devait dîner le soir à Matignon avec M. Mauroy.

M. Lévesque rencontrera, mardi, *M. Chirac à l'Hôtel de Ville et fera* une conférence devant le C.N.P.F. *Il sera reçu à déjeuner mercredi à* l'Elysée par M. Mitterrand, avec lequel il s'entretiendra en début d'après-midi.

Chili

Les camionneurs suspendent leur grève après des négociations avec le gouvernement

De notre envoyé spécial

Santiago. — La « drôle de grève » a pris fin le dimanche 26 juin. Le Syndicat des camionneurs, la Confé*dération des propriétaires de taxis et* le Commandement national des travailleurs ont en effet décidé de « suspendre » le mouvement déclenché jeudi.

Dans un communiqué diffusé en fin de soirée, les promoteurs de la grève soutiennent qu'ils ont voulu répondre à l'appel lancé par l'Eglise catholique en faveur du dialogue. Dans un document intitulé « *Au-delà des protestations et de la violence* », dont le ton modéré contraste avec les positions dures de l'Eglise chilienne du temps du cardinal Silva Henriquez, la conférence épiscopale a demandé au gouvernement et à l'opposition de ne pas se laisser entraîner dans la « spirale de la violence » « *on sait quand celle-ci commence, mais on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller* », affirment les évêques chiliens.

Bien que le président du Syndicat des camionneurs, M. Quinteros, ait nié toute relation entre la décision prise dimanche et les conversations engagées avec le gouvernement, des garanties ont sans doute été données aux transporteurs en échange de l'arrêt du mouvement. Mais, rien ne dit que les camionneurs aient obtenu, comme ils l'avaient demandé, la libération des dirigeants *syndicaux* détenus et la réintégration des travailleurs *licenciés. Les organisations* de transport se sont donné jusqu'au 23 juillet pour évaluer les résultats des négociations avec les autorités. « *Si ceux-ci n'étaient pas satisfaisants, nous pourrions nous mettre de nouveau en grève* », a déclaré M. Quinteros.

Les syndicats qui composent le *Commandement national* des travailleurs (C.N.T.) ne se sont associés qu'au dernier moment et du bout des lèvres à *la décision des camionneurs.* Si, en effet, tout le monde était d'accord pour mettre fin à la grève, de profondes divisions sont apparues entre le C.N.T. et les organisations de transporteurs quant aux conditions et à la finalité du « dialogue ». Les responsables du Commandement ont précisé que « *l'acceptation des conditions demandées par l'épiscopat pour que s'ouvre le dialogue ne signifie, en aucune manière, que les travailleurs et les étudiants aient renoncé à la solution de leurs problèmes* ».

En fait, l'unité acquise il y a une semaine se trouve aujourd'hui sérieusement ébranlée. Certaines organisations veulent constituer un mouvement corporatiste dirigé par les camionneurs. D'autres luttent pour le rétablissement immédiat de la démocratie. C'est le cas de la Confédération des travailleurs du cuivre et de la Coordination nationale. syndicale. Entre les deux se trouvent les dirigeants de l'Union démocratique des travailleurs, du Syndicat des employés de l'Etat et de la Confédération des employés privés, qui souhaitent un accord avec le pouvoir militaire mais se méfient des idées de M. Quinteros.

L'*opposition reconnaît* que la grève a été un échec. Elle estime, cependant, que le bilan de ces dernières journées n'est pas tout à fait négatif. « *On sait maintenant qui est qui* », affirme un dirigeant démocrate-chrétien.

JACQUES DESPRÉS.

Cuba

DES AVOCATS ET DES TRAVAILLEURS EMPRISONNÉS APRÈS UNE TENTATIVE DE SYNDICALISME INDÉPENDANT

(De notre correspondante.)

Genève. — La Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) proteste contre l'arrestation à Cuba d'un juge, M. Nicasio Hernandez de Armas, et de quatre avocats, MM. Francisco Moura, Aramias Taboada, Israël Tamayo et Ruben Quinteros, détenus sans procès pour avoir « *volontairement* » défendu des travailleurs condamnés à *mort en mars dernier en première* instance. Cette sanction fut commuée par la suite — provisoirement — en lourdes peines de prison. La C.I.S.L. a adressé sa protestation à M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.).

L'organisation signale également l'arrestation de deux travailleurs de la brasserie Pedro-Marrero, à La Havane, ainsi que d'une trentaine d'autres de la raffinerie de sucre Central Chaparra, dans la province de l'Oriente, tous accusés d'avoir été « *surpris dans l'intention d'organiser un syndicat indépendant* ». A Cuba, comme dans les pays de l'Est européen, les salariés sont tenus de s'affilier et de cotiser au syndicat officiel, qui est le seul reconnu. — I. V.

Honduras

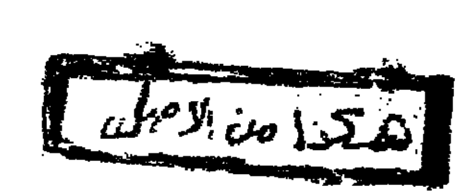
DES RÉFUGIÉS GUATÉMALTÈQUES SONT ENLEVÉS DANS UN CAMP

(De notre correspondante)

Genève. — Un incident qualifié de très grave par M. Léon Davico, porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), a eu lieu récemment à El Tesoro, dans un camp de réfugiés guatémaltèques, au Honduras. Une cinquantaine de militaires de la compagnie Paradisio, commandés par M. Alevalo, ont investi ce camp où sont abrités six cents hommes, *femmes et enfants. Ils ont enlevé* dix-huit réfugiés, dont le nom figu*rait sur une liste qu'ils avaient* en main. De plus, ils ont molesté Mme Solange Muller, vingt-huit ans, représentante du H.C.R. (et fille d'un sous-secrétaire général de l'O.N.U.). M. Peter Shiras, époux de Mme Muller et travailleur bénévole dans le camp, a été interpellé par des civils qui, après un certain temps, ont fini par le relâcher.

A la suite de nombreuses protestations auprès du gouvernement et de l'armée du Honduras, sept réfugiés enlevés ont été ramenés dans le camp. On ignore le sort des onze autres. On ignore également les motifs de cette opération militaire qui viole les conventions internationales de *protection des réfugiés*

Aucun acte subversif ne saurait être imputé aux réfugiés de ce camp, dont le régime est particulièrement sévère. Ils n'ont même pas la permission de se laver dans la rivière qui se trouve à 150 mètres. Le H.C.R. s'efforce en vain de déplacer vers l'intérieur les camps trop proches des frontières. — I.V.



Le Monde

politique

AU « GRAND JURY R.T.L.-LE MONDE »

LE FUNAMBULE

Décidément les discours des ministres de l'économie et des finances se suivent et se ressemblent. M. Barre allait répétant que sa politique était la seule possible. M. Delors n'a pas dit autre chose lorsqu'il a déclaré – ce qui n'est pas faux – qu'il n'avait jamais rencontré un projet cohérent qui puisse faire pièce à l'action qu'il mène.

L'analyse du ministre des finances a le mérite de la clarté et de la cohérence. Au-delà des souhaits et de la volonté, il existe des obstacles incontournables qui ont nom inflation et déficit du commerce extérieur. Si la France, attachée au char européen et exposée à une concurrence internationale de plus en plus rude, veut faire face, il lui faut prioritairement guérir ces deux maux.

Pour ce faire, M. Delors a pris des mesures dont le classicisme n'exclut pas une certaine brutalité. Les revenus et les prix ont été bloqués un temps, et ces derniers restent sous surveillance : voilà pour l'inflation. Ponction fiscale sur les revenus moyens et élevés afin de ralentir la consommation : voilà pour le commerce extérieur. De quoi effectivement rassurer nos partenaires, dont le jugement, à l'évidence, a plus de poids dans l'esprit du ministre que celui des Français qui supportent la purge.

Ces mesures s'avèreront-elles efficaces ? Il est trop tôt pour en juger, même si le ministre maintient les objectifs qu'il s'était fixés et croit percevoir un certain nombre de signes encourageants.

Reste que, dans l'immédiat, cette politique se traduira en 1983 par une croissance zéro avec tous les dangers que cela représente. Premières victimes de ce refroidissement : les entreprises, dont la situation financière est généralement très fortement dégradée. « Coincées » qu'elles sont entre la réglementation de leurs prix et l'atonie du marché intérieur, qui pour beaucoup d'entre elles reste le principal débouché.

M. Delors est conscient de ce danger. Aussi, faute de libérer rapidement les prix industriels, a-t-il donné des consignes aux banques afin qu'elles permettent aux firmes viables et fabriquant des produits d'avenir de passer ce cap difficile. Mieux même, les patrons qui se sentiraient injustement traités pourraient faire appel à la Banque de France. Du pain sur la planche pour les experts et de jolis débats en perspective...

Secondes victimes de cette politique : les demandeurs d'emploi. M. Delors a raison lorsqu'il affirme qu'en toute hypothèse le chômage eût augmenté. Reste que son plan n'est pas fait pour arranger les choses dans ce domaine. La politique active de l'emploi qu'il préconise permettra-t-elle de limiter les dégâts ? Les experts en doutent mais il leur arrive de se tromper...

Troisièmes victimes non nommément désignées : les cadres. La croissance zéro a – entre autres inconvénients – celui de réduire les recettes publiques. Même si des efforts vont être faits pour comprimer le train de vie de l'Etat, il faudra bien équilibrer le budget et, à défaut de « faire payer les riches », un slogan trop facile et trompeur aux yeux du ministre, il faudra bien faire payer les moins riches. En conséquence, les impôts exceptionnels levés en 1983 seront reconduits. Que vaut, en face de cette certitude, la promesse du ministre de tout mettre en œuvre pour que soient mieux connus les revenus des non-salariés et son discours sur la nécessité de ne pas décourager ceux dont la motivation au travail est de gagner de l'argent ?

En vérité, attaqué sur sa droite par une opposition politique et socio-professionnelle qui jugera toujours insuffisants les gages qu'il lui donne, et sur sa gauche par ceux qui au sein de la majorité trouvent qu'il fait décidément la part trop belle à la gestion de la crise ; partagé de surcroît entre le souci de la justice et celui de l'efficacité, M. Delors ressemble de plus en plus à un équilibriste marchant sur un fil.

Le ministre de l'économie et des finances a déploré son incapacité à mobiliser les Français. Les funambules intéressent souvent, séduisent parfois, peuvent-ils mobiliser ?

PHILIPPE LABARDE.

Certains impôts exceptionnels devraient être reconduits en 1984

déclare M. Delors

Invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 26 juin, M. Delors a laissé entendre que certains impôts exceptionnels seraient sans doute reconduits en 1984. « *Les prélèvements sur les banques et les assurances* » ainsi qu'un « *effort des contribuables les plus aisés* » seront peut-être maintenus a expliqué le ministre de l'économie et des finances pour faire face au manque à gagner budgétaire qu'entraînera la faible croissance économique, manque à gagner qu'il a estimé à 12 milliards de francs. « *Une contribution comme celle de l'an dernier peut encore être accepté durant la période de redressement* », mais il faudra « *la moduler au mieux pour ne pas décourager les généraux et les capitaines de notre appareil productif* », a ajouté le ministre, qui s'est déclaré « *pour l'équité mais pas pour l'égalitarisme* » et a affirmé qu' « *il n'existait plus de gisement de productivité dans la fiscalité française* », répondant ainsi au slogan « *faire payer les riches* ». Toujours en ce qui concerne la fiscalité, le ministre a insisté sur la nécessité de parvenir à une « *meilleure connaissance des revenus non salariaux et des tricheries dans les revenus salariaux* » et a indiqué qu'il « *regardait la question des droits de succession* » sans pour autant se prononcer sur une éventuelle réforme.

Évoquant auparavant le plan de rigueur et ses conséquences, le ministe a annoncé qu'il avait donné des instructions aux banques pour permettre aux entreprises viables de passer ce cap difficile. En ce qui concerne le chômage, le ministre a réfuté les argumentations de ceux qui voyaient un lien entre le plan de rigueur et l'accroissement des demandeurs d'emploi. « *On ne peut éviter un accroissement du chômage en France dès lors que la croissance économique n'est pas d'au moins 4 %* », a rappelé M. Delors, qui pense que, pour peu que l'on mène une politique active de l'emploi, le nombre des chômeurs pourrait ne pas dépasser 2,1 millions à la fin de 1984. Partisan d' « *une gestion plus souple du marché du travail* ». M. Delors a suggéré que les pouvoirs publics et les représentants des patrons « *se mettent autour de la table de négociations* » afin de ces derniers ne puissent plus dire « *je ne peux pas embaucher, car je ne pourrai pas licencier* ». « *Les trente-cinq heures au pas cadensé pas question* » a encore déclaré le ministre qui s'est prononcé dans ce domaine pour des expériences décentralisées.

En ce qui concerne le budget, « *qui n'est pas un budget de misère mais de courage* », M. Delors a affirmé : « *Il faut que l'État donne l'exemple et soit géré et rentable comme une entreprise, tout en tenant compte du service rendu.* »

Interrogé sur la possibilité de mettre en œuvre une autre politique, le ministre de l'économie a rétorqué qu'il entendait « *à droite et à gauche des critiques, des humeurs, des impatiences (...) J'entends également des déclarations volontaires, mais le volontarisme a ses limites lorsque les effets sont incontournables. Je n'ai jamais rencontré cette « autre politique » en tant qu'ensemble cohérent. Si tel n'avait pas été le cas, on aurait pu s'interroger. Par conséquent, ce sentiment de solitude dont on a parlé à mon égard, je ne l'ai jamais ressenti puisque le gouvernement a décidé qu'il n'avait pas le choix entre la politique qui est menée et une autre* », avant d'ajouter : « *En politique, dans les moments difficiles, c'est comme dans l'armée : la discipline fait la force elle conditionne la réussite. On ne peut être à la fois dedans et dehors.* »

Quant à la position du président de la République M. Delors a déclaré : « *J'ai rencontré de nombreuses fois le président de la République au mois de mars, après les élections allemandes et françaises et, quant à moi, je n'ai jamais eu ce sentiment [qu'il ait hésité]. Il y a à cela plusieurs raisons : tout d'abord, ainsi que je l'ai dit, il n'y a aucune autre politique cohérente qui est proposée. Ensuite, raison encore plus fondamentale, il existe cette fois-ci une cohérence complète entre la politique étrangère et les ambitions internationales de la France, d'un côté, et la politique économique que celle-ci se doit de mener, de l'autre.* »

En ce qui concerne la couverture sociale et son financement, le ministre s'est déclaré favorable « *à une cotisation exceptionnelle ni fiscale ni sociale assise sur tous les revenus, et qui soit la contribution de solidarité de l'ensemble des Français puisque ceux-ci on affirmé comme priorité politique le maintien de leur protection sociale* ».

M. Delors a conclu : « *Ce qui me navre, c'est que si j'arrive à faire comprendre la rigueur aux Français, j'aimerais aussi contribuer à leur mobilisation. J'aimerais mobiliser les Français autour des grandes réformes qui sont en cours : la décentralisation, et donc la diffusion des responsabilités, le nouveau dialogue social dans les entreprises avec les nouveaux droits des travailleurs, l'adaptation de notre appareil de production, la recherche de l'innovation, la bataille sur les terrains extérieurs. Quand je vois la vie politique parisienne, j'ai l'impression d'une vitrine brouillée. Franchement, dans ce domaine, je suis insuffisant.* »

Cinq élections cantonales partielles

L'opposition l'a emporté, au second tour, le 26 juin, dans trois des quatre cantons à pourvoir et se trouve bien placée, à l'issue du premier tour, pour conserver celui de Chaumont-en-Vexin (Oise).

L'U.D.F. garde son siège dans le Haut-Rhin et en prend un au P.C. dans le Gard. Le R.P.R. conserve celui qu'il détenait dans le Val-de-Marne. Le canton de Fontaine (Territoire de Belfort) reste au P.S. qui, le 19 juin, avait amélioré son score de 4,27 points par rapport au premier tour des élections cantonales de mars 1982. Le parti socialiste perd, en revanche, 7,22 points dans le Val-de-Marne et 5,59 points dans le canton de Chaumont-en-Vexin.

GARD : canton de Nîmes II (2e tour).

Inscr., 17 715 ; vot., 9 572 ; suffr. expr., 9 370. MM. Raynal, U.D.F., 4 841, *ÉLU ; Testanière, P.C., 4 529.*

[Cette élection faisait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 qui avait vu M. Testanière l'emporter au second tour, avec 5 270 voix, contre 5 145 à M. Raynal, pour 10 415 suffrages exprimés et 10 773 votants. Il y avait 17 675 électeurs inscrits.

Le P.C., qui avait, le 19 juin, amélioré son score par rapport au premier tour du scrutin de mars 1982, enregistre cette fois une baisse de 2,27 points et perd son siège au profit de l'U.D.F., dont le candidat gagne 2,25 points. Pour M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, cette « victoire très nette pour l'opposition » montre que « les électrices et les électeurs qui s'étaient laissés aller le 10 mai ou le 21 juin 1981 se ressaisissent ».]

***OISE : canton de Chaumont-en-Vexin* (1er tour)**

Inscr., 9 456 ; vot., 5 412 ; suffr. expr., 5 275. MM. Renaud, R.P.R., 2 279 ; Merieau, P.C., 1060 ; Costa, U.D.F, 891 ; Mme Van Melkebeke, P.S., 594 ; M. Hourdouillie, extr.-g., 315. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jacques Blondeau, R.P.R., décédé, qui avait été réélu au second tour du scrutin de mai 1979 avec 3 289 voix (54,5 % des suffrages exprimés) contre 2 748 à M. Merieau (45,5 %). Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscr., 8 516 ; vot., 6 218 ; suffr. expr., 6 046. MM. Blondeau, 2 486 ; Merieau, 1 320 ; Adam, P.S., 1 019 ; Sene Caille, div.-g., 855 ; Hourdouillie, 366.]

HAUT-RHIN : canton d'Ensisheim (2e tour).

Inscr., 13 496 ; vot., 6 186 ; suffr. expr., 5 660. MM. Egloff, sout. C.D.S., 3 561, *ÉLU* ; Seiler, R.P.R., 2 099.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Eugène Spiess, conseiller général C.D.S., décédé. Il avait été réélu dès le premier tour du scrutin de mars 1979, avec 5 998 voix contre 1 558 à M. Reveillé, P.S., et 1 038 à M. Bernauer, P.C., pour 8 594 suffrages, 9 031 votants et 12 481 électeurs inscrits

M. Egloff, qui succède à Eugène Spiess au conseil général, lui avait succédé il y a trois semaines à la tête de la municipalité d'Ensisheim. Le 19 juin, les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 496 ; vot., 6 736 ; suffr. expr., 6 479. MM. Egloff, 2 437 ; Seiler, 1 603 ; Rapp, div. d., 1 230 ; Birr, P.S., 958 ; Dornstetter, P.C., 251.]

TERRITOIRE DE BELFORT : canton de Fontaine (2e tour).

Insc., 4 721 ; vot., 3 830 ; suffr. expr., 3 747. MM. Damidaux, P.S., 1 877, *ÉLU* ; Nicaise, R.P.R., 1 870.

[Cette élection fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982, qui avait vu M. Damidaux l'emporter au second tour avec deux voix d'avance (1786) sur M. Nicaise (1784), pour 3 570 suffrages exprimés et 3 666 votants. Il y avait 4 469 électeurs inscrits.

M. Damidaux a bénéficié d'un bon report des voix communistes du premier tour. A Montreux-Château, principale commune du canton, conquise par l'opposition en mars dernier, il devance le candidat du R.P.R. de six voix. Le 19 juin, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 721 ; vot., 3 456 ; suffr. expr., 3 382. MM. Nicaise, 1 651 : Damidaux, 1 378 ; Drouet, P.C., 353.]

VAL-DE-MARNE : canton de Créteil-Nord (2e tour).

Inscr., 19 547 ; vot., 8 107 ; suffr. expr., 7 890. MM. Guillou, R.P.R., 4 698, *ÉLU* ; Lagauche, P.S., 3 192.

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982, qui avait vu M. Valade, R.P.R., l'emporter au second tour avec 6 210 voix contre 5 680 à M. Lagauche pour 11 890 suffrages exprimés, 12 244 votants et 18 986 électeurs inscrits.

Le 19 juin, les résultats avaient été les suivants : inscr., 19 547 ; vot., 7 200 ; suffr. expr., 7 071. MM. Guillou, 3 433 ; Lagauche, 1 772 ; Martin, P.C., 739 ; Valade, 446 ; Justaume, écol., 342 ; Visteau, div. d., 238 ; Charpentier, M.R.G., 101.]

Une élection municipale

LOT-ET-GARONNE : Villeneuve-sur-Lot (1er tour).

Inscr., 16663 ; vot., 10696 ; suffr. expr., 10153. Opp. (M. Lapeyronie, U.D.F.), 4231 ; un. g. (M. Descayrac, P.S.), 3 079 ; div. d. (M. Raphaël-Leygues, m.s.), 2843. *Il y a ballottage.*

[Cette élection municipale partielle faisait suite à la démission de vingt conseillers municipaux, qui contestaient l'élection du maire, M. Jacques Raphaël-Leygues, acquise, au lendemain du scrutin de mars dernier, avec les voix des cinq conseillers socialistes.

Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 16672 ; suffr. expr., 12386 ; un. opp. (M. Lapeyronie, U.D.F., m.s.), 3971 ; un. g. (M. Descayrac, P.S.), 3 351 ; div. d. (M. Raphaël-Leygues, R.P.R.), 3150 ; mod. (M. Pasquet), 1405 ; P.S.U. (M. Leriche), 509. Les deux listes d'opposition avaient fusionné pour le second tour, et l'accord conclu entre les deux têtes de liste prévoyait que M. Lapeyronie serait réélu maire et que M. Raphaël-Leygues serait premier adjoint. Le 13 mars, la liste d'opposition, conduite par M. Lapeyronie, recueillait 7462 voix et 28 sièges, et celle de la majorité, conduite par M. Descayrac, 5112 voix et 7 sièges, pour 12574 suffrages exprimés et 16672 électeurs inscrits.]

● *Les animateurs du mouvement Temps nouveaux*, notamment Mme Odette Thibault, MM. Théodore Monod, Jacques Fontanel et Roger Dachez, lancent un appel en direction des « déçus du socialisme », afin d'étudier, « *dans une perspective de progrès, de justice sociale et de défense des libertés, sans idées préconçues, à l'écart du dogmatisme et des idéologies finissantes, les vrais problèmes concernant les hommes et les femmes du vingtième et du vingt et unième siècle, et de contribuer à les résoudre tout en établissant entre les citoyens de nouveaux rapports, que les formations politiques traditionnelles ignorent, à base de confiance et d'amitié (...)* ».

(*) Temps nouveaux, 26, rue Dagorno, 75012 Paris.

ipesup sciences-po

1ère classe préparatoire aux concours HEC + ESSEC

Institut privé de Préparation aux Études Supérieures
16 rue du Cloître Notre Dame
75004 Paris - 325.63.30

entrée en A.P. et entrée directe en 2e année

Préparation en cours du soir à partir de février
Stage intensif d'été

HEC - ESSEC... SCIENCES-PO... MEDECINE... PHARMACIE...

L'alternance dévoyée ?

Quand M. Pierre Mauroy reviendra à la charge contre l'opposition, il pourra désormais se prévaloir, sur un point au moins, du soutien moral de M. Barre et de Mme Veil. Comme lui, son prédécesseur à l'hôtel Matignon et l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne estiment que le respect de la légalité républicaine commande de laisser la majorité élue en 1981 aller jusqu'au terme de son mandat.

Tous deux désapprouvent aussi, implicitement, les initiatives du R.P.R. tendant à transformer les élections européennes de 1984 en « référendum » sur la politique du gouvernement. Mme Veil ajoute même que l'exercice du pouvoir présente des vertus formatrices puisqu'il fait « *prendre conscience de certains problèmes* » aux socialistes.

Le premier ministre, qui a décidé de sortir de sa réserve, n'en sera que plus assuré dans sa contre-offensive. Il se trouve d'ailleurs, sur ce point, en position de force : 55 % des Français, selon la SOFRES, estiment que l'opposition doit « *attendre les échéances normales pour reconquérir le pouvoir* » (*le Monde* du 25 juin).

Il est peu probable, toutefois, que ces convergences ponctuelles détendent le débat politique. La bipolarisation qui caractérise le système institutionnel de la Ve République, en effet, pousse l'opposition à dramatiser les échéances électorales, en particulier celle des législatives, puisque tout renversement de majorité remet théoriquement en question la continuité de l'action du président de la République. La gauche ne se comportait pas autrement avant d'accéder au pouvoir. Les rôles sont aujourd'hui inversés.

Tant que, de part et d'autre, on admettra scrupuleusement la sanction du suffrage universel et le calendrier électoral, les règles démocratiques seront respectées. Jusqu'à présent cette borne institutionnelle n'a pas été franchie.

Or, selon le premier ministre, certains courants de l'opposition enclins à l'activisme cherchent actuellement à accréditer l'idée que cette borne a été dépassée par la gauche aux élections municipales. Cette accusation vise au premier chef les organisateurs de la campagne de l'opposition contre les irrégularités constatées dans la région parisienne par les tribunaux administratifs. A en croire ceux-là, parmi lesquels on retrouve les idéologues du R.P.R. et de l'U.D.F. associés au sein du Club de l'Horloge, le contentieux électoral démontre que la révolution socialo-communiste est en marche. « *Entre le socialisme de fraude et de corrosion des libertés qui caractérise la France aujourd'hui et le socialisme totalitaire des Soviétiques il y a autant de ressemblance qu'entre un jeune serpent et un serpent adulte* », peut-on notamment lire dans le « Dossier sur la fraude électorale » que publie le dernier numéro de la revue *Contrepoint* dirigée par M. Yvan Blot (R.P.R.), président du Club de l'Horloge. Il s'agit, au nom de la défense de la démocratie, de disqualifier la majorité élue en 1981 en soutenant que, puisque la gauche n'accepte pas l'alternance au niveau local, le risque existe qu'elle la refuse aussi au niveau national lors des législatives de 1986.

Pour l'hôtel Matignon ce raisonnement illustre à la perfection les « *pratiques pernicieuses* » de l'*opposition dénoncées par* M. Mauroy, la manœuvre consistant, en l'occurrence, à accuser la gauche de dévoyer dangereusement la pratique de l'alternance pour l'en exclure ultérieurement, à défaut d'avoir pu lui en dénier le droit auparavant.

Sur ce terrain, la réplique de la majorité sera facilitée aussi par les divisions de l'opposition sur l'attitude qu'il conviendrait d'observer à l'égard des socialistes et des communistes en cas de renversement de majorité. Aux assises bretonnes du R.P.R, dimanche, cette perspective a donné lieu à des couplets très revanchards alors que dans le Puy-de-Dôme M. Giscard d'Estaing parlait, au contraire, de « *générosité* ».

Ces dissonances ne peuvent assurément qu'accentuer l'effet mobilisateur recherché par M. Mauroy au bénéfice de la gauche. En rédigeant son article pour *le Monde*, le premier ministre n'en espérait sans doute pas tant.

ALAIN ROLLAT.

M. Mitterrand va tenter de reconquérir l'opinion

(Suite de la première page.)

mais M. Mitterrand est suffisamment engagé (depuis les élections municipales) pour que, si cette politique échoue, il en subisse le contrecoup. Il lui faut donc renverser les termes de l'équation à son avantage. Il est vrai que cette critique tombera s'il y a, au bout de la route, réussite.

Encore faut-il, au préalable, redresser une image qui s'est installée, selon laquelle la gauche, décidément, n'a pas l'art de gouverner. Lorsque M. Delors parle de la nécessaire « *lisibilité* » de la politique du gouvernement, il suggère qu'il faut mettre fin à un certain amateurisme. Cette critique paraît désormais excessive à l'égard d'un gouvernement qui fonctionne mieux que les deux précédents. Mais le pouvoir paie ses deux premières années de cafouillage. Et quand le gouvernement se porte mieux, ses partisans prennent le relais.

On touche là le troisième écueil : la désunion croissante de la majorité, dont témoignent les débats entre le CERES de M. Chevènement et M. Delors, par exemple ; ce dernier étant, si l'on comprend bien le CERES, l'homme de l'étranger.

Le gouvernement aurait moins de monde contre lui si la majorité consentait à privilégier, pour elle-même, cette discipline que M. Delors souhaite « *militaire* », plutôt que les droits de ses soldats.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Séjour en Suisse, n'en faites pas une question d'argent.

Vous voulez aller en Suisse ? Rien ne vous retient avec la formule "Suisse à la Carte".

Cela commence par le plaisir de voler sur Swissair jusqu'à Genève. Et vous le savez, en matière d'accueil et de service, la réputation de Swissair n'est plus à faire ; à l'arrivée vous disposez d'un choix de 3 voitures de location. Vous êtes libre d'aller en Suisse au gré de votre fantaisie. De lacs en lacs, de cols en vallées fleuries, respirez l'air pur et le calme.

Si vous préférez le train en 1re ou 2e classe, la formule "Suisse à la carte" vous permet des trajets illimités. Vous faites étape où vous voulez car vous disposez d'un forfait de 6 nuits d'hôtel avec un petit déjeuner parmi les établissements sélectionnés. Le retour est prévu sur Swissair.

Vous voulez vraiment que l'on parle argent ?

Eh bien cette semaine est envisageable à partir de 2.428 FF *dont 655 FF (par personne en chambre double) imputés sur le carnet de change.*

Vous voyez : pas de problèmes.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages.

Office National Suisse du Tourisme

swissair

POLITIQUE

M. Barre : ni cohabitation ni compromis

A Bourg-en-Bresse (Ain), M. Raymond Barre, qui participait dimanche 26 juin à une Fête des libertés, a parlé de *« l'après-législatives »* dans le cadre d'une victoire de l'opposition. Selon lui, *« si la cohabitation est acceptée, c'est, quels que soient les arguments invoqués, les prétextes utilisés, le retour aux jeux, aux délices et aux poisons de la IVe République, et la nouvelle majorité sera alors rapidement impuissante et rapidement discréditée (...). Si le compromis historique est accepté, c'est, quels que soient les intérêts exprimés, l'enlisement et le déclin de la France, car le pays ne pourra pas se débarrasser des freins qui ont été mis depuis deux ans et qui seront encore mis à son développement. »*

M. Giscard d'Estaing : concerné

M. Valéry Giscard d'Estaing, devant le congrès départemental du P.R. du Puy-de-Dôme, réuni à Saint-Rémy-sur-Durolle, samedi 25 juin, a affirmé : *« L'alternance sera la compétence mise au service de la générosité, ce ne sera pas la revanche de la compétence sur la générosité (...). Le redressement de la France s'appuiera sur deux grandes forces : l'une, encore intacte, qui est la capacité créatrice des Français, l'autre, aujourd'hui au chômage, qui est la confiance (...). Je suis un de ceux qui sont les plus concernés par ce qui peut arriver à la France. »*

Mme Veil : la plus grande unité possible

Invitée dimanche 26 juin du « Club de la presse » d'Europe 1, Mme Simone Veil a insisté sur la nécessité pour l'opposition de parvenir à *« la plus grande unité possible »* pour aborder les élections européennes de 1984 : *« Si les démarches de l'un ou l'autre donnaient à penser que l'opposition va de nouveau entrer dans des tiraillements, se livrer à une espèce de forcing pour compter les points (...), on ira à la catastrophe non seulement au niveau des élections européennes, mais qui se répercutera par la suite. »*

Interrogée sur l'article écrit par M. Pierre Mauroy et publié dans *le Monde* du 24 juin, l'ancien président de l'Assemblée des Communautés européennes a jugé qu'il est *« très triste qu'un premier ministre écrive un article de ce genre, car c'est faire preuve de beaucoup d'intolérance vis-à-vis de l'opposition qui dans ce pays ne fait que jouer son rôle »*.

Mme Veil a estimé, d'autre part, que *« nous ne sommes pas actuellement dans les conditions constitutionnelles pour un référendum.* [Elle] *imagine mal cette modification de la Constitution pour permettre un référendum sur un des deux seuls thèmes qui soient possibles »*. Elle ne *« croit pas »* à la dissolution de l'Assemblée nationale *« en l'état actuel des choses »* et ne *« pense même pas que cela soit souhaitable »*.

M. Monory (C.D.S.) : pessimiste

M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne, a déclaré samedi à Poitiers : *« Pour bien reprendre le pouvoir, on a besoin d'une opinion publique calme. Il ne faut pas toujours crier « aux loups », mais dénoncer des erreurs et ne pas donner à penser que l'on part dans la précipitation (...). Je suis pessimiste pour la France qui s'est mal positionnée. »*

M. Fourcade (U.D.F.) : l'éclatement

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (R.I.) des Hauts-de-Seine, dans une interview au *Journal du dimanche* (daté du 26 juin) a jugé qu'il *« est possible que la dissolution de l'Assemblée nationale s'impose au président de la République pour des raisons qui tiennent à l'éclatement de l'actuelle majorité gouvernementale »*.

M. Serge Dassault : arrêter

M. Serge Dassault, président du parti libéral a estimé, vendredi soir 24 juin, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), qu'il faut arrêter *« l'expérience désastreuse socialo-communiste, au plus vite, par des élections législatives »*. Il a souhaité que l'opposition soit *« plus constructive sur le plan des propositions »*.

M. Joxe : ni rebelles ni godillots

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 26 juin à Haguenau (Bas-Rhin) : *« Nous ne sommes ni rebelles ni godillots du pouvoir. » « Il y aura prochainement des débats. Beaucoup de débats autour de deux problèmes : le chômage et la réforme fiscale. Les débats pour une fiscalité plus démocratique sont fondamentaux »*.

Mme Lazard (P.C.F.) : de l'avant

Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du P.C.F., a dénoncé, dimanche 26 juin, à Marseille, au cours de la fête annuelle du quotidien *la Marseillaise*, le *« déchaînement »* et l' *« agressivité de la droite, qui fait feu de tout bois pour déstabiliser »*. Mme Lazard a appelé *« ceux qui veulent aller de l'avant »* à défendre *« les grands choix de 1981, au triomphe desquels s'emploient les communistes »*.

M. Labbé (R.P.R.) : inadmissible

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait dimanche à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire), a reproché à M. Mauroy de vouloir dicter à l'opposition ses devoirs et d'avoir ainsi franchi les limites du raisonnable en tenant *« des propos inadmissibles et dérisoires, alors que les sondages devraient lui faire obligation de se tenir sur la réserve »*. Il a précisé, d'autre part, qu'il n'existe pour le R.P.R. aucun compromis possible avec les socialistes, *« qu'ils soient ou non liés avec les communistes »*.

• *M. Alain Peyrefitte*, député R.P.R. de Seine-et-Marne, ancien ministre, estime, dans une interview publiée jeudi 23 juin par le *Méridional*, que *« toutes les conditions de la reconquête du pouvoir* [par l'opposition] *sont réunies. Il n'y manque que l'occasion*, dit-il. *Elle se présentera peut-être plus tôt qu'on ne pense. »*

• *M. Olivier Guichard*, député R.P.R. de Loire-Atlantique, ancien ministre, écrit, dans *le Figaro* du 24 juin : *« Quelle que soit la « sensibilité » des hommes de l'opposition, ils partagent la même idée de l'Europe. (...) La liste commune est nécessaire parce qu'elle nous distingue d'une « majorité » profondément divisée sur l'Europe, comme sur tout. »*

• *M. Albert Denvers*, P.S., maire de Gravelines et président du conseil général du Nord, a été réélu, vendredi 24 juin, président de la communauté urbaine de Dunkerque. Il a obtenu 47 voix contre 15 à M. Dewerdt, U.D.F., premier adjoint au maire de Dunkerque, et 18 à M. Dewees, R.P.R., adjoint au maire, sur 80 votants.

OLIVIER FRANC JAZZ QUINTET
5, rue Thiers, 92100 Boulogne-s/Seine
TÉLÉPHONE : 604-35-44

L'Assemblée nationale refuse les préalables mis par le Sénat aux transferts des compétences de l'État aux collectivités locales

L'Assemblée nationale, le samedi 25 juin a modifié la proposition de loi sénatoriale complétant la loi du 7 janvier 1983 *« relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État »*, que le Sénat avait adoptée le 6 mai dernier *(le Monde* des 6, 7, 8 et 9 mai et 26, 27 juin 1983), *notamment sur les* points suivants :

• *LES PRÉALABLES.* – Par 328 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.) les députés suppriment les préalables posés par les sénateurs à l'entrée en vigueur du texte en discussion : respect des conventions de mise à disposition du personnel ; participation effective de l'État à 65 % des dépenses de transports scolaires (dispositions prévues depuis 1969 mais jamais appliquées ; le gouvernement devrait préciser sa position dans les jours à venir, a annoncé *M. Gaston Defferre*, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation) ; logement des instituteurs assuré par l'État (depuis cette année, il en rembourse déjà le coût aux communes) ; modification des barèmes établis en 1955 par lesquels l'État rembourse aux départements une partie de leurs dépenses d'aide sociale en trois ans ; l'Assemblée décide par 329 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.) que cela se fera en partageant la dépense par moitié entre l'Etat et les départements privilégiés alors que le Sénat *souhaitait que l'Etat* assure seul toute la charge (de l'ordre de 750 millions de francs) ; remboursement de la dette contractée par l'Etat depuis de nombreuses années au titre de cette aide sociale (quelque 9 milliards de francs) ; il s'effectuera, décide l'Assemblée par 329 voix (P.S.,P.C.) contre 159 (R.P.R., U.D.F) en douze ans à compter du 1er janvier 1985, et non pas d'ici le 1er *janvier 1991 comme* le souhaitait le Sénat.

De même, les députés décident, par 330 voix (P.C., P.S.) contre 159 (R.P.R, U.D.F), de supprimer la disposition prévue par les sénateurs sur les conditions financières de ce transfert de compétences, qui ne faisait que reprendre des règles déjà édictées dans la première loi de janvier 83.

• *LES TRANSPORTS.* – Contrairement au Sénat, l'Assemblée décide que les aérodromes resteront de la seule compétence de l'Etat. De même, elle accepte que la région puisse demander à s'occuper de tous les canaux et pas simplement de ceux menant à des ports fluviaux.

• L'ENSEIGNEMENT. – L'Assemblée commence par refuser, une partie des députés socialistes mêlant leurs voix à celles de l'opposition, comme le souhaitait le gouvernement, un amendement de M. Louis Maisonnat (P.C., Isère) sur *« l'unité du service public d'éducation »*. Puis, répondant à des questions de M. Jacques Barrot (U.D.F., Haute-Loire), M. Defferre confirme que la loi de 1959, dite « loi Debré », sur l'aide de l'Etat à l'enseignement privé n'est pas modifiée par les textes sur la décentralisation.

Un conseil de l'éducation est créé dans chaque département et chaque région ; il comprend des représentants des collectivités territoriales, des personnels et des usagers. *Il* exercera notamment les attributions du conseil départemental de l'enseignement primaire et du conseil académique. Après une suspension de séance, le groupe socialiste accepte qu'il soit présidé par un élu ou par un représentant de l'Etat selon les dossiers qu'il aura à traiter et non pas systématiquement par un élu, comme il l'avait primitivement *prévu.*

• LA CARTE SCOLAIRE. – Un long débat s'engage sur la manière de combiner les responsabilités des collectivités territoriales en matière de construction scolaire et celles de l'Etat dans la nomination des enseignants. Il est finalement prévu : les conseils municipaux décideront de la création des écoles et des classes élémentaires *« après avis du représentant de l'Etat » ;* les conseils généraux établiront *« après avis des communes concernées et des autorités compétentes de l'Etat »*, la carte scolaire des collèges ; les conseils régionaux établiront et proposeront aux représentants de l'Etat le *« schéma prévisionnel »* des formations et le programme des investissements pour les lycées et les établissements d'éducation spécialisée ; de plus, le représentant de l'Etat dans la région *« arrête la liste annuelle des opérations de construction ou d'extension des établissements que l'Etat s'engage à pourvoir des postes qu'il juge indispensable »*.

Les régions, fait préciser M. Jean-Pierre Sueur (P.S., Loiret) pourront aussi définir des plans régionaux pour le développement de l'enseignement supérieur et elles seront consultées *« sur les aspects régionaux de la carte des formations supérieures et de la recherche »*.

Il est aussi décidé que, sauf dérogation, les communes auront la charge des écoles, le département celle des collèges, les régions celle des lycées. Ils assureront donc les dépenses de construction, d'équipement, d'entretien et de fonctionnement général de ces établissements, à l'exception des dépenses pédagogiques et de personnel, qui restent à la charge de l'Etat. Mais, par 328 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.) l'Assemblée *refuse que* l'État prenne à sa charge les quelque 500 millions de francs que les communes consacrent au fonctionnement des collèges.

Les maires pourront, après avis de l'autorité scolaire, modifier les heures d'entrée et de sortie des établissements d'enseignement. Les transports scolaires sont, eux, de la compétence des départements

• L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE. – Elle est de la compétence des départements qui pourront attribuer de nouvelles prestations en en assurant la charge. Mais l'Assemblée refuse la proposition du gouvernement de transférer à ceux-ci les centres d'aide par le travail pour les handicapés.

Le P.C., le P.S., l'U.D.F. et le R.P.R. sont unanimes pour demander que l'action sanitaire et sociale en milieu scolaire ne soit pas transférée aux départements, comme l'avait prévu le Sénat et la commission des lois de l'Assemblée. Malgré une suspension de séance, M. Defferre ne parvint pas à convaincre les socialistes du bien-fondé de ce transfert, refusé par la FEN, où est syndiqué le personnel concerné. En revanche, seront de la compétence des départements *« le dépistage précoce des affections cancéreuses et la surveillance après traitement des anciens malades »*, ainsi que *« les actions de lutte contre la lèpre »*. M. Jacques Blanc (U.D.F., Lozère) assure que les départements les plus pauvres n'auront pas les moyens de faire face à ces responsabilités et que le transfert de l'action sanitaire créera *« des inégalités »*.

• L'ENVIRONNEMENT. – L'Assemblée refuse une modification de la définition des plans d'occupation des sols votée par le Sénat, prévoyant que ceux-ci tiennent compte *« d'un plan de préservation et d'amélioration de l'environnement »*.

• L'ACTION CULTURELLE. – Après une suspension de séance, le groupe *socialiste* et le gouvernement se mettent d'accord sur les conditions de transfert aux départements des bibliothèques centrales de prêts, M. Defferre, annonçant que le gouvernement *« poursuivra ses efforts pendant les trois prochaines lois de finances »* pour la construction de celles-ci. De même, sont transférés aux collectivités locales *« sauf en ce qui concerne l'enseignement supérieur »*, les établissements publics d'enseignement de la danse, de la musique, de l'art dramatique et des arts plastiques.

• DISPOSITIONS FINANCIÈRES. – Par 328 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.), l'Assemblée supprime la possibilité, ouverte par le Sénat, pour les collectivités locales de placer une partie de leurs fonds libres en bons du Trésor rémunérés, ce qui aurait fait disparaître l'obligation qui leur est faite de les déposer sans rémunération auprès du Trésor. Mais les porte-parole de la majorité reconnaissent qu'il y a là un problème qu'il faudra un jour étudier.

Sont aussi adoptés des amendements modifiant, sur des points techniques, la loi sur le statut de Paris, Lyon et Marseille et certaines dispositions de code de l'urbanisme telles qu'elles avaient été rédigées par la première loi *« compétences »*. Sont, enfin, abrogés les articles de la loi du 16 juillet 1971 prévoyant la mise en place par l'administration de plans de regroupement de communes pouvant conduire à leur fusion.

Ainsi amendé, l'ensemble de la proposition *de loi est adopté* par 329 voix (P.S., P.C.) contre 159 (R.P.R., U.D.F.). M. Emmanuel Hamel (U.D.F., Rhône) expliquant que huit sur onze des *« garanties »* adoptées par le Sénat avaient été supprimées et M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) qu'il ne veut pas de *« révolution »*.

En dépit des revers électoraux...

Le ministre de la décentralisation a pratiquement achevé son œuvre législative. L'Assemblée nationale ayant adopté la deuxième loi sur le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales, il ne reste plus qu'à faire voter le statut de la fonction publique locale et à préparer celui des élus et la loi limitant le cumul des mandats. Il *faudra encore, il est vrai,* mettre au point une réforme des finances locales, dont chacun s'accorde à reconnaître l'impérieuse nécessité, mais aussi *la* complexité.

M. Gaston Defferre a donc tenu *ses engagements dans les* délais fixés. La décentralisation est en marche. Rien ne devrait plus l'arrêter. Les élus locaux sont dotés de pouvoirs – retirés au préfet, – de moyens – l'Etat leur transmet les crédits qu'il consacrait aux domaines dont il leur a confié la responsabilité. A eux de savoir, de vouloir les utiliser.

Les obstacles n'ont pourtant pas manqué sur la route de M. Defferre. Dans une brillante *intervention,* M. Jean-Pierre Worms (P.S., Saône-et-Loire) les a énumérés sans complaisance : en période de crise économique, chacun – et *particulièrement les* socialistes – a tendance à se retourner vers l'Etat pour demander plus de soutien, plus de protection ; au moment où l'opposition fait flèche de tout bois, est-il raisonnable de lui permettre de *se bâtir de véritables féodalités ?* Si sa réponse personnelle est nettement « oui », celle de la majorité du groupe socialiste est beaucoup *plus* hésitante.

D'autant que de nombreux députés P.S. ont quelque mal à admettre que tous les Français ne bénéficient pas des mêmes droits, quel que soit leur lieu de résidence, et qu'ils sont fort sensibles aux pressions de la FEN, qui défend avec vigueur la « bastille » centralisatrice de l'éducation nationale.

Car la politique décentralisatrice est à l'image de bien d'autres actions de la gauche au pouvoir : elle semble se faire au détriment de ses alliés naturels, *les fonctionnaires, et au profit de* ses adversaires politiques. Là aussi, elle n'a pas réussi à faire passer son *« message »* ; bien qu'*elle* continue *l'œuvre* entreprise malgré ses revers électoraux, elle se fait accuser de n'agir que pour ses propres intérêts, alors même que tous ses supporters *ne* comprennent pas que, dans la crise de confiance générale qui frappe tous les pays industrialisés, il peut être utile d'associer, localement, l'opposition aux pouvoirs ! Mettant en *place une réforme à long effet,* on lui reproche de n'agir que pour le court terme !

Dire que la décentralisation est « la grande affaire du septennat » n'est pas qu'un slogan. Quoi qu'il arrive, c'est la réforme qui a le plus de chance de durer. Il sera possible – même si ce ne sera pas simple – de revenir sur les nationalisations, mais qui se *permettra de retirer des pouvoirs* aux maires et aux présidents de conseils généraux ou régionaux pour les rendre à des fonctionnaires ? Ceux qui, au *R.P.R.,* l'envisagent oseront-ils en faire un cheval de bataille ?

THIERRY BRÉHIER.

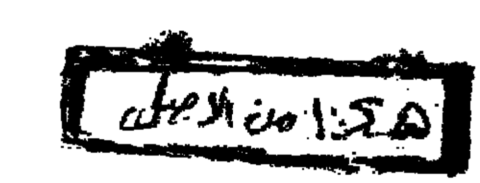
LE CERES : la politique de la France ne doit pas être dictée de l'étranger

Un collectif du CÉRES de M. Jean-Pierre Chevènement s'est réuni dimanche 26 juin, en présence de l'ancien ministre de la recherche et de l'industrie. Les participants ont adopté à l'unanimité le texte d'un appel à *« tous les militants socialistes, sans distinction de courant, pour que, face aux pressions d'une droite hégémonique, ils fassent entendre leurs voix et se préparent à peser, eux aussi, sur les orientations de la politique nationale. »*.

« La politique de la France ne doit pas être dictée de l'étranger », ajoute ce document selon lequel *« la gauche, si elle se résignait à la fatalité du chômage, ferait le lit de la droite. Si le congrès de Bourg-en-Bresse n'est pas le seul enjeu de la période, il est une occasion unique pour les militants du P.S. de s'exprimer et de peser sur les choix. Qu'ils n'abdiquent pas leurs responsabilités, qu'ils fassent leur devoir qui consiste à rester fidèles aux orientations du projet socialiste et à l'espérance populaire. »*.

M. Michel Charzat, député de Paris, membre du secrétariat national du P.S., a confirmé que, *« sauf fait nouveau »*, son courant présenterait une motion lors du congrès.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
SAN FRANCISCO
Master of Business Administration *
spécialisé en Management International
en 14 mois à compter du
6 septembre 1983
Clôture des inscriptions le 10 juillet 1983
American Management Studies
Finance, Marketing, Information Systems, Economics, International Business,
Visites d'entreprises et de sites culturels
Niveau requis : 2e cycle universitaire
programmes spécifiques de 8 semaines pour l'obtention du
Diploma of Graduate Studies in Management
Sessions 1983
du 6 septembre au 28 octobre ou du 31 octobre au 23 décembre
clôture des inscriptions au 31 juillet 1983 ou sans préavis en fonction des places disponibles
* *En cours d'homologation*
European University of America, 650 Pine St. San Francisco, CA. 94108 USA
Renseignements et Inscriptions : Centre d'Information Pour l'Europe
32 Galerie Montpensier, 75001 Paris, France. Tél. : (1) 296.30.69



POLITIQUE

LA JOURNÉE NATIONALE DU P.S. SUR L'EMPLOI

Quarante propositions pour lutter contre le chômage

M. Jacques Delors a participé, samedi 25 juin, à une partie des travaux de la Journée nationale sur l'emploi organisée à Clichy par le secteur « entreprises » du parti socialiste. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a affirmé qu'il est *« faux de penser »* que les mesures de rigueur mises en œuvre par le gouvernement sont la cause essentielle des difficultés que connaît la France en matière d'emploi.

M. Delors considère que le partage du travail n'est pas *« l'instrument principal »* de la lutte contre le chômage, mais un outil important. Le ministre de l'économie et des finances, qui n'était pas favorable à la cinquième semaine de congés payés, préfère une réduction de la durée journalière du travail, bien qu'il ne faille pas, à son avis, *« marcher au pas cadencé des trente-neuf heures, trente-huit heures, trente-sept heures »*. Il a insisté sur *« un de (ses) dadas qui n'intéresse personne »*, ce qu'il appele « le troisième secteur », c'est-à-dire la création de petites unités de travail de type autogestionnaire qui rassembleraient deux ou trois personnes.

A propos de la politique économique du gouvernement, M. Delors a déclaré : *« Pour la première fois, j'aperçois des éléments qui montrent que l'économie française est en train de se réveiller. »* Il a notamment évoqué la désinflation, la réduction du déficit du commerce extérieur, la reprise des investissements.

Sous la responsabilité de M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national du P.S., le secteur entreprises de ce parti a rédigé un texte – *Le deuxième souffle de l'emploi, quarante propositions pour lutter contre le chômage* – qui a servi de document préparatoire à une réunion organisée le 25 juin, à Clichy, en présence de M. Jacques Delors.

Selon ce document, *« les résultats de la politique de l'emploi mise en œuvre depuis deux ans ne doivent pas être surestimés. Ils sont fragiles et ne pourront avoir de caractère durable, voire être amplifiés dans un sens positif sans un nouvel effort »*.

Pour les militants socialistes, – la perspective d'une année 1983 s'achevant avec de cent mille à cent soixante-dix mille chômeurs de plus *« doit être évitée »*. Si les mesures du plan Delors sont jugées *« indispensables »*, le document n'adresse pas moins une mise en garde au gouvernement : *« On a sans doute fait trop et trop vite sur le terrain de la consommation fin 1981. Il en en résulté l'aggravation de certains déséquilibres (celui de la balance commerciale notamment). Il faut se garder de faire trop fort et trop longtemps dans l'autre sens. Car un chômage lourd, c'est aussi une cause de déficit et de déséquilibre (celui de l'Unedic et celui de la Sécurité sociale notamment). »* Dans cette perspective le document articule ses quarante propositions autour de plusieurs thèmes.

Un grand service public

Le secteur entreprises du P.S. reprend ainsi l'idée de constituer *« un grand service public de l'emploi »* en critiquant implicitement les *« velléités »*, insuffisantes, de MM. Auroux et Le Garrec vis-à-vis de ce projet. Il préconise par exemple la création de *« maisons de l'emploi »* avec *« guichet unique »* A.N.P.E., A.F.P.A., ASSEDIC. Tout en récusant le *« chantage »* du patronat sur l'alourdissement des charges des entreprises, le document affirme que le mode de financement de la Sécurité sociale *« est assimilable à un véritable impôt anti-emploi »*. *« Pour rétablir la vérité des coûts*, ajoute-t-il, *il conviendrait de répartir la charge plus équitablement entre les facteurs travail et capital, suivant une clé qui pourrait être la contribution de chacun d'eux à la formation de la valeur ajoutée de l'entreprise. »*

Les militants socialistes proposent aussi d'explorer prudemment la voie d'une *« fiscalisation partielle »* de certaines charges sociales mais suivant des modalités qui risquent de heurter de plein front le patronat : *« Une réduction des cotisations sociales à la charge des entreprises* devrait être *compensée par un accroissement de l'impôt sur la fortune et par un relèvement des taux d'imposition sur les plus hautes tranches d'impôt sur le revenu »*. Des *« expériences concrètes et localisées de modifications de calcul des charges »* seraient mises en œuvre dans certains secteurs, notamment ceux qui emploient une main-d'œuvre abondante. Un groupe de travail tripartite (syndicats, patronat, pouvoirs publics) préparerait un rapport technique sur ce sujet pour être discuté dans le cadre du débat budgétaire de 1984.

Partage des gains de productivité

Après avoir examiné les mutations technologiques – nécessaires mais qui doivent être *« planifiées, contrôlées par les travailleurs et les usagers »*, – le document entreprises en vient à l'objectif des trente-cinq heures en 1985 qui *« apparaît comme une priorité politique »*. Tout en ne jugeant *« pas opportun »* de s'orienter dans une réduction globale de la durée du travail par la voie législative, les militants socialistes, préconisant une démarche contractuelle avec mesures législatives d'accompagnement au printemps 1984, demandent *« une prise de position officielle du premier ministre »* réaffirmant l'objectif des trente-cinq heures en 1985.

Le document souligne que le problème de la compensation salariale doit *« être réglé directement »* par la négociation, mais semble assez réservé sur la formule partage du travail-partage des revenus : *« Diminuer le pouvoir d'achat des salariés n'est en effet pas la meilleure façon de relancer l'industrie et de créer des emplois (...). On ne peut créer de nouveaux emplois par l'austérité. »* Mais les socialistes, après avoir développé ce choix que ne désavouerait pas la C.G.T. Reprennent une idée qui avait déjà été avancée sur le terrain syndical par la C.F.T.C. et proposent un *« partage des gains de productivité »* qui peut servir *« à réduire le temps de travail ou se traduire par des améliorations de pouvoir d'achat »*. Ils avancent aussi une proposition sur laquelle réfléchit déjà M. Bérégovoy, consistant à modifier la réglementation du chômage partiel *« de telle sorte que la notion d'heures chômées ne soit prise en compte qu'en dessous du seuil de trent-cinq heures et non plus trente-neuf heures »*.

D'autres propositions vont au-delà des projets actuels du gouvernement comme le vote d'une loi interdisant les cumuls emploi-retraite au-dessus d'un plafond de ressources qui pourrait être de trois fois le SMIC ou la modification de la législation sur le licenciement (en *« inversant la charge de la preuve »*). Très circonspect face aux *« mirages »* du temps partiel, le secteur entreprises remet aussi en avant son projet d' *« insérer le travail temporaire dans le cadre du service public de l'emploi »*. Il suggère ainsi de *« créer dès maintenant avec le réseau privé d'intérim un système de conventionnement avec le service public de l'emploi »* aboutissant à ce qu'il y ait des *« agences agréées par l'A.N.P.E. »*. Sur l'immigration, il propose notamment la *« négociation avec les pays intéressés de clauses préférentielles d'exportation pour les entreprises françaises, réalisant un effort prioritaire de formation de la main-d'œuvre immigrée, quittant la France »*.

MICHEL NOBLECOURT.

DÉFENSE

Quand le général Delaunay s'en va-t-en campagne...

Deux entretiens dans la presse parisienne. Quatre exposés au cours de quatre colloques successifs, organisés par des associations ou des clubs de réflexion proches de l'opposition. Décidément, en une semaine, le général Jean Delaunay, qui fut, il y a quatre mois encore, chef d'état-major de l'armée de terre, met les bouchées doubles. Il appartient, désormais, à cette cohorte des officiers généraux qui, à peine versés dans la réserve, sont pris d'un prurit d'expression publique.

Allure martiale. Elocution théâtrale à la Alain Cuny. Le verbe est haut, scandé, presque martelé. De toute évidence, le général Delaunay, qui reste discret, devant ses auditoires, sur les raisons et les circonstances exactes de son récent départ de la hiérarchie militaire, cherche à convaincre, à faire passer son *« message »*, comme il dit, à lancer un appel au *« réarmement moral »* des Français.

« Soldat retraité » après quarante ans de service, mais *« plus libre de propos qu'il y a seulement quatre mois »*, le général Delaunay s'en va-t-en campagne avec ses certitudes. En substance, il explique que les *« forces marxistes-léninistes »* sont un *« épouvantail »*, à la manière de cette matraque que brandit un agresseur pour faire peur, *« pour nous pourrir de l'intérieur »* et *« nous polariser sur l'est »*, alors que la menace principale – conflits périphériques au Proche-Orient, en Afrique ou en Amérique latine ; déstabilisation psychologique des régimes politiques en place, terrorisme et actions indirectes de sabotage – contourne la dissuasion nucléaire par le sud.

Cet épouvantail, c'est – aussi curieux ou osé que puisse paraître le rapprochement de ces images – l'*« ours »* soviétique, l'*« impérialisme »* soviétique *« qui pousse ses pions »* pour une troisième guerre mondiale. Il y a du Marie-France Garaud dans cet homme, par leur dénonciation commune de la puissance militaire des pays de l'Est. Mais le général Delaunay se distingue de l'ancienne conseillère de Georges Pompidou par le fait qu'il attache moins d'importance qu'elle à la priorité de l'arme nucléaire. Pour lui, à tout prendre, *« des forces classiques sont plus indiquées qu'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins pour réagir, de façon plus souple, à une agression »*.

Tankiste de formation, mais, confie-t-il, un tankiste qui, s'il avait pu, aurait demandé à être ensuite versé dans les hélicoptères, Jean Delaunay donne l'impression de se rallier au camp de ces officiers généraux dont le ministre de la défense, M. Charles Hernu, dit : *« Ceux qui préfèrent une division blindée à un sous-marin nucléaire lance-missile de plus se trompent d'une guerre. »*

Le « Henri Krasucki » des armées

Le général Delaunay a beau répéter qu'il n'est pas un adversaire de l'arme nucléaire, force est bien d'observer qu'il est moins à l'aise lorsqu'il s'aventure à disserter de la dissuasion.

Son obsession à lui, ce serait plutôt le déclin des forces morales et psychologiques en Occident. Son combat, ce serait plutôt cette dénonciation des médias, *« qui ne doivent pas avoir une contre-politique de défense, surtout lorsqu'ils sont payés par les crédits de la République »*. Sa suggestion politique, ce serait plutôt que *« les petits écoliers français saluent, tous les matins, leur drapeau »*, comme aux Etats-Unis. Avec, toutefois, dans ce souci d'un certain *« encadrement psychologique de la population pour le temps de crise »*, l'aveu qu'il ne veut pas *« caporaliser ce pays »* pour *« le faire marcher au pas, comme en Union soviétique »*.

Bref, le « message » de l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, *« après quatre mois de silence, de méditation et de réflexion »*, est que l'essentiel des problèmes de défense sont des problèmes d'hommes, plus que des problèmes de budget ou de technique. *« Confier toute sa défense à des techniciens nucléaires en blouse blanche serait antidissuasif au possible »*, explique-t-il. *« A partir du moment où le gouvernement accepte de verser du sang, ce sang qui incarne la volonté de se défendre, l'adversaire doit savoir que ça devient sérieux. »*

Le général Delaunay se défend d'agir en homme politique ou en polémiste. Mais son intention avouée est, aujourd'hui, *« de consacrer une partie de »* son *« temps et de »* son *« activité à l'information de défense des Français »*, et il exhorte ses *« jeunes camarades de Saint-Cyr »* en ces termes : *« Vendez-vous, sachez vous vendre davantage dans la population. Les relations publiques sont une dimension essentielle du commandement. »*

Ce qui incite un parlementaire de l'opposition, M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris et lui-même ancien officier supérieur de l'armée de terre, à comparer Jean Delaunay à un « Henri Krasucki » des armées.

Au fil de ses interventions publiques, l'ancien chef d'état-major a, en réalité, le souffle de plus en plus court. Comme si déjà il tournait en rond dans cette campagne d'information qu'il a décidé d'entreprendre auprès de ses concitoyens. S'il n'est pas incité à hausser le ton pour se faire mieux entendre, il pourrait alors rejoindre l'armée de ces théoriciens de tribune qui parlent et ne savent pas ou plus, tandis que se taisent – par obligation de réserve – ceux qui savent encore.

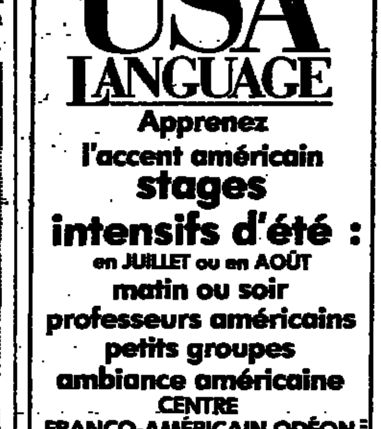
JACQUES ISNARD.





Institut privé de Préparation aux Etudes Supérieures
16 rue du Cloître Notre Dame
75004 Paris - 325.63.30
HEC - ESSEC... SCIENCES-PO...
médecine pharmacie
Stages de préparation en septembre
Encadrement annuel par matière
MÉDECINE... PHARMACIE...

MARDI 28 JUIN 7H30-8H30
FRANÇOIS MITTERRAND
SUR EUROPE 1
Interrogé en direct par
IVAN LEVAI
GERARD CARREYROU
PHILIPPE BAUCHARD
1ère émission d'une nouvelle série de rendez-vous exceptionnels.





Pour les vacances ou pour la vie... Mais vite !
Apprendre l'anglais très vite en partant à zéro ? Se remettre dans le bain avant les vacances à Londres ou la prochaine réunion du staff à New York ? C'est possible, c'est facile, c'est pratique avec FAST ENGLISH. FAST ENGLISH est la nouvelle méthode progressive d'Adrienne, le célèbre auteur des "Gimmick".
FAST ENGLISH by Adrienne 55 F.
J.C. LATTÈS

Un constructeur sort ses griffes

LA PREUVE

Un constructeur sort ses griffes : depuis 10 mois cette phrase-symbole est la devise d'Automobiles Peugeot.

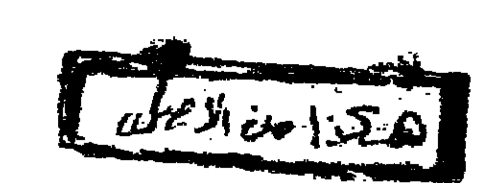
Une telle affirmation de dynamisme et de volontarisme dans un marché de plus en plus concurrentiel se devait d'être étayée par des faits. Pour preuve de cet engagement et dans la continuité des actions entreprises au cours du second semestre 1982, le début de 1983 a déjà été fertile en événements :

En janvier, lancement de la TALBOT SAMBA RALLYE, une voiture jeune, performante, amusante, à un prix abordable pour les jeunes fanatiques de rallyes.
En février, la PEUGEOT 305 GT ajoute sa vigueur et sa nouvelle motorisation à la gamme de la nouvelle génération de 305 lancée en 1982. Elle se voit attribuer, par un jury de journalistes spécialisés, le Prix de la Sécurité 1983.
Toujours en février, c'est l'Événement :
la PEUGEOT 205, un "sacré numéro", est accueillie avec enthousiasme aussi bien par les spécialistes de l'automobile que par le public : rares sont les nouveaux modèles ayant eu de telles louanges et un tel succès à leur naissance.
En avril : lancement commercial de la 505 TURBO INJECTION, présentée au Salon de l'Auto 1982 : par ce modèle tout en puissance et en confort, la France entre dans le club fermé des berlines de haut de gamme aux performances élevées et à la technologie de pointe.
Pendant les mois d'avril et de mai, des modèles spéciaux Talbot ont connu une réussite spectaculaire auprès d'une clientèle avide de nouveautés et d'équipements raffinés : la Talbot Horizon Ultra, la Talbot Solara Exécutive et la Talbot Samba Sympa.

Mais la volonté d'Automobiles Peugeot de satisfaire toutes les demandes des automobilistes ne s'arrête pas là : il veut également les aider et les assister grâce à son réseau unifié Peugeot-Talbot, riche de 6000 points de service.
Il a décidé d'ouvrir à ses clients des horizons nouveaux :
En janvier, lancement "d'Écoute 24", standard téléphonique (1) 281.91.91 qui vient en aide à tous les clients, 24 heures sur 24, même le week-end et les jours fériés, et informe le public sur tout ce qui concerne l'automobile et son usage.
En avril, c'est le "Service Immédiat" qui concrétise un désir de généraliser une aide déjà apportée par de nombreux Concessionnaires ou Agents : il permet, pour les opérations de moins d'une heure d'intervenir immédiatement et sans rendez-vous.
En mai, Automobiles Peugeot s'associe à de grandes stations radios commerciales pour veiller sur la route des automobilistes grâce aux précieux conseils du radio guidage.

Cette politique délibérée d'innovation permanente, c'est cela "sortir ses griffes".
Mais ce n'est pas fini. Les mois qui viennent vont apporter de nouvelles preuves de cette volonté de gagner, de cette volonté de se surpasser.
De nouveaux modèles vont enrichir le plus grand choix automobile français et les "coeurs de lion" continueront à assurer le "bon service proche de vous".





Le Monde

société

LA SITUATION EN CORSE

L'affaire Orsoni et de nouveaux attentats relancent la tension dans l'île

Bastia. – *« Les menaces de violence existent. Elles existaient avant ce voyage. Je ne me fais pas d'illusions, elles continueront d'exister au lendemain de ce voyage. »* La remarque de M. François Mitterrand, le 14 juin, à Calvi, était prémonitoire. Deux semaines après le séjour en Corse du chef de l'Etat, l'île est subitement replongée dans l'insécurité. Deux événements viennent, à quelques jours de distance, d'aggraver à nouveau le climat de tension.

Une disparition, d'abord, le 17 juin, celle de Guy Orsoni, un militant nationaliste, et l'arrestation de ses ravisseurs présumés, des truands corses. Une affaire très insulaire, avec ce que cela comporte de zones d'ombre, de ramifications profondes à travers villages et familles d'une même région et de vieilles vengeances où se mêlent des vendettas d'intérêts et des querelles politiques.

Puis, dans la nuit du 25 au 26 juin, le mitraillage de deux factionnaires de C.R.S. devant la caserne de Montesoro, près de Bastia (Haute-Corse). Le brigadier Gérard Baillocourt, âgé de trente-cinq ans, a été grièvement blessé, le sous-brigadier Falzinada, âgé de quarante-cinq ans, plus superficiellement. Douze impacts de calibre 9 mm ont été retrouvés. L'inconnu avait tiré avec une volonté manifeste de tuer. La même nuit, à Serra-di-Scopamene, près de Sartène (Corse-du-Sud), plusieurs coups de feu ont été tirés à la chevrotine contre la gendarmerie. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

Les Corses, ce lundi, sont persuadés que les attentats du week-end sont une riposte à l'enlèvement de Guy Orsoni. Le 20 juin, soit trois jours après la disparition de ce militant proche du F.L.N.C., son frère,

Correspondance

M. Alain Orsoni, vingt-neuf ans, qui a bénéficié comme Guy de l'amnistie visant les prisonniers politiques en décembre 1981, avait prévenu la police. Très vite l'enquête s'orientait vers les milieux du grand banditisme de l'extrême sud de l'île, et notamment de Propriano. La zone est appelée *« le triangle des Bermudes »*. Depuis 1976, une quinzaine de meurtres y ont été perpétrés sans être véritablement élucidés. Le 23 juin, une quinzaine de personnes étaient interpellées, et deux jours plus tard six personnes étaient inculpées. Il s'agit de MM. Jean Alfonsi, soixante-trois ans, commerçant, et de son fils Jean-Simon Alfonsi, trente-deux ans, de Paul Andreani, trente-sept ans, commerçant, de Salvator Contini, quarante ans, employé, de Pierre Buresi, quarante-deux ans, commerçant, et de Jean-Thomas Ollandini, trente-trois ans, commerçant lui aussi. Inculpés *« d'arrestation arbitraire, de séquestration de personne et d'association de malfaiteurs »*, les six hommes reconnaissent avoir organisé l'enlèvement de M. Orsoni. Deux autres individus sont en fuite. Parmi les six, l'un deux reconnait avoir exécuté le séquestré.

Assassinat ?

Mais l'arrestation rapide des présumés coupables n'a pas permis de déterminer les mobiles. Si meurtre il y a eu, qui l'a commandité et pourquoi ? Les commentaires du commissaire Robert Broussard, commissaire de la République, délégué pour la police, sont restés prudents : *« D'après la version présentée par les personnes mises en cause, la séquestration de Guy Orsini se serait terminée par un homicide, en riposte à une tentative de racket de droit commun à leur encontre. Cette explication est formellement rejetée par la famille de la victime. »* En effet, pour M. Alain Orsoni, comme pour la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), le doute n'est pas permis : la disparition de leur militant est politique. Depuis le 22 juin, le mouvement nationaliste tient un discours très dur à l'encontre du pouvoir. Samedi 25, devant un millier de personnes manifestant à Ajaccio, M. Léo Battesti, porte-parole de la C.C.N., a réaffirmé la thèse de son mouvement : *« Il n'y a qu'un seul coupable, un seul responsable, le colonialisme français et les hommes qui le servent. Cette élimination a été prévue de longue date et les plus hautes autorités françaises en Corse étaient au courant. Le feu vert a été donné après la visite de M. Mitterrand en Corse. »* Paradoxalement, le Front de libération nationale de la Corse, (F.L.N.C.) dissous le 5 janvier, ne paraît pas approuver cette thèse. Il a fait connaître, vendredi 24 juin, sa position sur la disparition du « militant » Orsoni. *« Ce qui arrive n'est pas dans la logique du voyage de Mitterrand »*, indique-t-il dans un communiqué, ajoutant : *« L'État doit assumer ce qu'il a refusé de détruire. »*

Cette dernière phrase vise-t-elle les organisations parallèles antinationalistes ? Sur les six personnes écrouées, trois en effet ne font pas mystère de leurs liens privilégiés avec le R.P.R. local. M. Broussard sait cela. Ce qui explique sa prudence mais aussi sa volonté d'élucider cette affaire en ouvrant d'autres dossiers, *« en Corse comme sur le continent »*.

DOMINIQUE ANTONI.

L'explosion du Sud

Les Corses, qui ont appris à interroger la violence, ne s'y trompent pas : *le mitraillage de deux C.R.S.* à Bastia, dans la nuit du 25 au 26 juin, comme la salve de chevrotines tirée contre la façade d'une gendarmerie près de Sartène (Corse-du-Sud), sont des réflexes de bête blessée, d'animal traqué par les chasseurs.

Des individus isolés, ou un groupe de nationalistes organisés, ont vraisemblablement tiré sur les premiers policiers venus, pour exprimer, par un acte exceptionnellement grave, leur profond désarroi. Ils ont montré *qu'ils ne supportaient plus* la pression des événements, cette cascade de bavures et de contretemps qui, depuis des mois, nuit à la cause séparatiste, ternissant sa réputation, introduisant dans la légende pure et dure du « patriote clandestin » les ingrédients douteux de la délinquance, des combines louches et de la fraternisation avec le milieu.

La plupart des arrestations récentes, depuis l'escalade du racket à l'automne dernier, avaient fortement « criminalisé » le Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) ; les inculpations des auteurs présumés de la dernière « nuit bleue » à Paris, en mai, avaient mis en lumière les étranges relations qui unissent militants et faux-monnayeurs. Bref, toutes les opérations à visée politique se terminaient en démonstrations gênantes. Enfin, la semaine dernière, les nationalistes apprenaient qu'un de leurs compagnons, Guy Orsoni, avait probablement été enlevé le 17 juin – et peut-être assassiné – par le plus classique des milieux du banditisme corse, celui du « triangle des Bermudes », au sud de l'île, celui des « parrains » de la tradition criminelle insulaire. Guy Orsoni, militant chevronné et respecté, que les organisations politiques indépendantistes prétendaient victime des *« polices parallèles françaises »* et que l'enquête en cours fait apparaître comme un racketteur possible, en relation, en tout cas, avec un monde trouble ! Le coup était trop rude. La désillusion trop forte.

Voilà ce qu'illustre ce mitraillage du week-end. Une forte dose de « déprime » devant le tourbillon, la subite mise hors règle de la violence en Corse. Comment les nationalistes fervents et intègres pourraient-ils s'y retrouver ? Depuis des mois, le F.L.N.C. ressemble de plus en plus, à voir les signes extérieurs de son activité, à un bateau ivre à bord duquel les ordres du capitaine seraient sans cesse contestés par des mutineries associant équipage et passagers clandestins. La direction politique de l'organisation tenterait toujours, malgré la rupture de la trêve durant l'été 1981 et sa méfiance à l'égard du gouvernement socialiste, de maintenir un cap de responsabilité et de pondération, allant même jusqu'à suspendre ses interventions durant le récent voyage du chef de l'Etat en Corse.

Mais sa base paraît, en revanche, de plus en plus encline à jouer un jeu parallèle et à mêler des non-militants à ses activités nocturnes. Curieusement, les bavures, ces opérations annexes qui se révèlent si douteuses, se produisent de plus en plus souvent au sud de l'île, entre Ajaccio et la pointe extrême de la Corse. Traditionnellement vouée aux partis de l'opposition, cette zone groupe aussi les nationalistes classés les plus à droite, ceux aussi – sont-ils les mêmes ? – que les policiers considèrent comme les plus dangereux : les membres des mystérieuses Brigades révolutionnaires corses (B.R.C.), cette aile récente du F.L.N.C. qui semble en dissidence.

Déstabilisation

C'est dans cette zone aussi que l'on compte le plus grand nombre de truands, les « caïds » discrets des affaires immobilières et du racket à qui la rumeur reproche aussi une dizaine de meurtres et de règlements de comptes inexpliqués. Ces grands délinquants étaient, eux, résolument rangés parmi les anti-séparatistes farouches, et la crainte de l'indépendance les poussait plus volontiers du côté du SAC que du F.L.N.C.

Ces catégories sont-elles désormais à ranger au compte des souvenirs corses ? Depuis plusieurs mois et jusqu'à l'affaire Orsoni, les policiers découvrent de bien curieux points de rencontre entre truands et militants indépendantistes dans cette partie de l'île. Les enquêtes font apparaître des alliances ou des querelles, en tout cas une évolution, encore très confuse, mais dont le premier signe est un regain de violence, très particulier, à la fois politique et criminel, inhabituel dans les annales récentes de l'île.

Certains nationalistes, classés, eux plutôt à gauche, veulent voir à cette *furia* apparemment incontrôlée un double effet : l'effondrement de la réputation du F.L.N.C. sans cesse débordé, poussé au jusqu'au-boutisme par une base extrémiste, et une tentative de déstabilisation de la Corse par le choc des bombes et du racket pour affaiblir le gouvernement de gauche.

Les enjeux secrets de cette violence survoltée du Sud doivent de toute évidence être importants car c'est la première fois depuis longtemps que le milieu corse se trouve aussi aisément impliqué dans les affaires du séparatisme. Lui habituellement si prudent, cantonné dans une observation goguenarde des tentatives indépendantistes, il se retrouve aujourd'hui au cœur d'une mêlée dont la Corse ne maîtrise pas encore les causes profondes.

PHILIPPE BOGGIO.

Violences dans le XXe arrondissement de Paris

Après le meurtre, le 24 juin après-midi, de Michel Moisa, un jeune Guadeloupéen de vingt ans, tué d'un coup de fusil de chasse à la cité des Fougères dans le 20e arrondissement de Paris (*le Monde* daté 26-27 juin), huit jeunes gens ont été présentés au parquet, pour port d'armes. Lundi 27 juin, les policiers de la quatrième brigade territoriale recherchaient toujours l'auteur présumé du meurtre, un gitan âgé de vingt-cinq ans, connu dans le quartier sous le surnom de « Jimmy ». C'est à partir de photographies prises lors de la fusillade par un photographe indépendant et publiées par *France-Soir* dans ses éditions du 25 juin, que les policiers ont pu, très rapidement, identifier avec précision les protagonistes et, notamment, le tireur présumé du coup mortel qu'on voit en train d'épauler.

Les « mariolles » de la cité des Fougères

Le décor, pour une fois, ne ressemble en rien à ce qu'on aurait pu imaginer. Pas de rues étroites ni d'impasses, pas de maisons lépreuses ni de bistrots douteux, pas de ces « *garnis* » avec du linge qui sèche aux fenêtres. Au contraire, la rue Le Vau et la rue des Fougères qui lui fait suite, face à Bagnolet et parallèlement au boulevard périphérique, sont larges, nettes et sans l'ombre d'un commerce. D'un côté, un collège qui n'a pas plus de dix ans, un vaste terrain de sport, de l'autre des immeubles bâtis dans les années 30, comme on en peut voir tout autour de la capitale, à chacune de ses portes.

Même si chacun s'accorde à reconnaître qu'il y a eu, ces dernières années, *« des chapardages, des voitures visitées pendant la nuit »* et même *« des cambriolages d'appartements »*, les riverains, dans l'ensemble, disent avoir été *« sidérés »* par ce qui s'est passé vendredi, en plein jour. Certains voudraient voir dans le collège la source de tous les maux : *Tout a changé quand on l'a construit... Forcément, tous ces jeunes livrés à eux-mêmes, et à qui on n'enseigne plus, comme autrefois, le bien et le mal : les leçons de morale, ça avait son utilité, croyez-moi... »* Mais pour d'autres, *« tous les collèges sont les mêmes, avec des jeunes plus ou moins turbulents, voilà tout. Et puis, ce serait faux de dire que les enseignants n'exercent aucune surveillance au dehors »*.

Le 24 juin, pourtant, on avait trouvé suspecte l'agitation qui a commencé à se manifester plus d'une heure avant le drame. *« D'abord, il y a eu un petit groupe de Noirs qui allaient et venaient et on voyait bien qu'ils surveillaient la rue... D'habitude, les jeunes se baladent à trois ou quatre, ils viennent draguer les filles à la sortie des cours, ou bien ils font les andouilles sur des cyclomoteurs. Mais quand on les a vus, une bonne quinzaine, rester groupés on s'est demandé ce qu'il se passait »*. Après, l'autre bande est arrivée. *« Quand j'ai vu les barres de fer, les matraques, les couteaux sortir des poches, j'ai pris peur et je sais qu'une voisine a prévenu la police, mais ils ne sont pas venus tout de suite. Quand ils sont arrivés, c'était trop tard... D'ailleurs, les pompiers étaient là avant eux... »*

Quand les coups de feu ont claqué, bien des gens ont cru *« qu'ils avaient tiré en l'air, pour faire les mariolles »*. Après, ils n'en croyaient pas leurs yeux, devant ce corps étalé au beau milieu de la rue Le Vau, mort. Les mobiles de la fusillade n'ont pas encore été établis de façon formelle. De source policère, on indique que les témoins ont fait état, les uns d'un vol d'autoradio commis au préjudice des jeunes de la bande des « Blancs », les autres d'une vengeance de ces derniers dont de jeunes frères et sœurs fréquentant le collège auraient été l'objet de racket de la part des « Noirs » aux abords de l'établissement. L'hypothèse d'une bataille rangée survenant après de multiples provocations de part et d'autre est également retenue.

« Ça devait arriver », disent aujourd'hui les uns. *« Rien ne pouvait laisser prévoir cela »*, rétorquent les autres. Il est vrai que les gens du quartier avouent dans leur grande majorité *« ne s'être jamais sentis en danger »*, n'avoir pas *« la sensation de vivre dans un climat d'insécurité »*

A vingt pas de l'entrée du collège, une barre de fer est restée dans le caniveau, non loin de l'endroit où le sang du jeune Guadeloupéen a teinté la chaussée d'une large marque brune. *« La prévention, ça commence par des képis dans les rues*, dit cet ancien inspecteur de police occupé à toiletter son automobile. *Ceux qui critiquent aujourd'hui le gouvernement et la police ont-ils recruté des policiers quand ils étaient au pouvoir ? »*.

Dans les rares magasins de la cité des Fougères, des ménagères font leurs emplettes, comme un jour ordinaire. Les gosses guettent le va-et-vient des journalistes, se bousculent devant une caméra : *« A quelle heure il faut regarder la télé, m'sieur ? »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES RÉACTIONS POLITIQUES

La fusillade de la rue Le Vau a suscité des réactions dans les milieux politiques. Pour M. Paul Violet, maire adjoint (R.P.R.) du vingtième arrondissement, *« cette lamentable affaire* [met] *en lumière les risques considérables que font encourir à la population la carence des pouvoirs publics et le laxisme judiciaire »*. A l'inverse, M. Michel Charzat, député (P.S.) du vingtième, estime que *« la mairie de Paris porte une responsabilité directe dans le développement des zones d'insécurité à Paris »*.

Pour sa part, M. Henri Malberg, secrétaire de la Fédération parisienne du P.C., *« met en garde la population parisienne contre l'exploitation politique de l'émotion suscitée par ce drame »* et déclare que c'est *« dans la politique urbaine de l'ancienne majorité et de la municipalité dirigée par M. Chirac »* qu'il faut chercher l'origine de telles affaires.

Enfin, M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement et président du parti radical, devait réunir lundi une conférence de presse sur le thème de l'insécurité.

Les « Minguettes » : le gouvernement nomme une mission

Le gouvernement a décidé de nommer, vendredi 24 juin, pour une durée d'un mois, une mission à la suite des récents incidents du quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône) au cours desquels M. Toumi Djaidja, vingt-deux ans, président de l'association S.O.S.-Avenir-Minguettes a été grièvement blessé par balle par un gardien de la paix, qui a lui-même été blessé (*le Monde* du 22 juin).

La mission, qui s'installera sur place et travaillera en liaison avec le commissaire de la République et la commission communale de prévention présidée par M. Marcel Houël (P.C.), maire de Vénissieux, aura pour rôle de recueillir des informations sur la nature des difficultés concernant le maintien de l'ordre et l'application de la loi. Elle devra également proposer des actions immédiates et à moyen terme pour tenter de les résoudre. Elle établira enfin *« toutes les liaisons utiles pour que la population des Minguettes soit clairement et complètement associée aux orientations du gouvernement »*.

La mission sera composée de MM. Claude Hanoteau, magistrat à Paris, Marc Peterschmitt, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de Haute-Savoie., et Jean Porte, commissaire principal de police à Paris.

WEEK-END MEURTRIER SUR LES ROUTES

Un autocar se renverse sur l'autoroute du sud : cinq morts, trente et un blessés

Cinq personnes ont trouvé la mort et trente et une ont été blessées, dont trois grièvement, dans un accident d'autocar survenu, dimanche 26 juin, peu avant cinq heures, sur l'autoroute A 6, à la hauteur de Joux-la-Ville (Yonne). Un autocar en provenance d'Espagne, qui transportait quarante-trois passagers britanniques vers l'aéroport de Beauvais (Oise) a heurté la glissière centrale de sécurité et s'est couché en travers de la chaussée.

Peu après, une Golf GTI, un véhicule volé, conduite par un Yougoslave a heurté l'autocar avant de percuter contre un second autocar. Le conducteur du second autocar, M. Goupil, a heureusement pu garder le contrôle de son véhicule et s'arrêter sans qu'aucun de ses passagers (des adolescents) soit blessé.

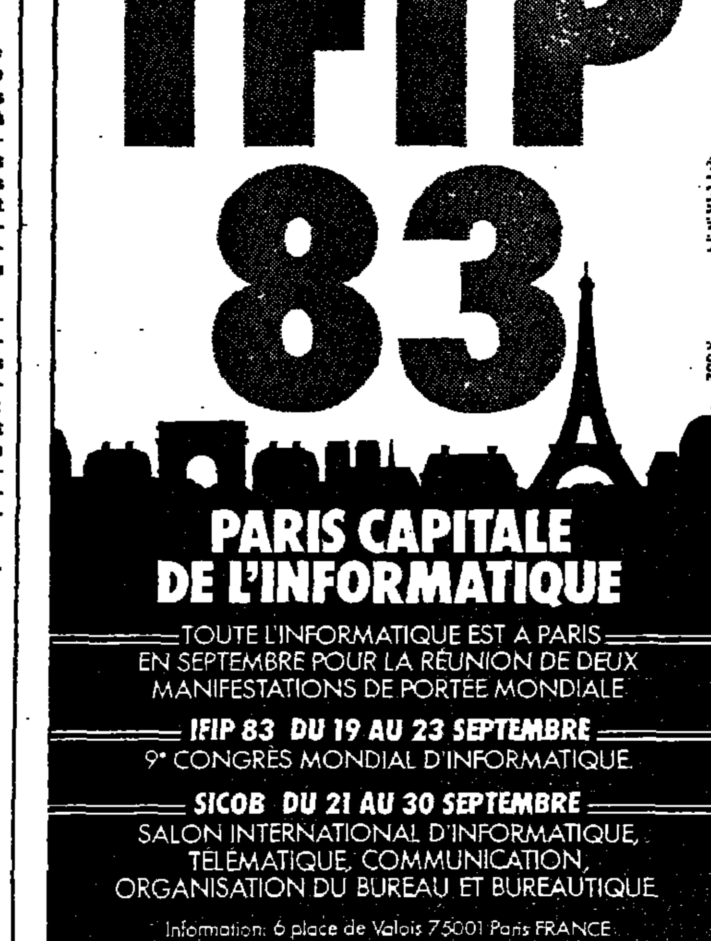
L'accident semble dû à une défaillance humaine associée à de mauvaises conditions météorologiques. Le chauffeur du premier autocar, M. Brizard, vingt et un ans, a, en effet, reconnu s'être endormi au volant. *« Mes roues de droite ont mordu sur l'herbe. J'au voulu me redresser en contre-braquant, mais les roues enduites de boue n'avaient plus d'adhérence sur la chaussée mouillée. L'autocar est parti à gauche et a heurté la glissière »*, a-t-il expliqué.

La défaillance de M. Brizard est difficile à expliquer, car celui-ci avait pris le volant deux heures seulement avant l'accident, après s'être reposé plusieurs heures. La réglementation sur les temps de conduite, renforcée après la catastrophe de Beaune en juillet 1982, semble donc *avoir été respectée*, et l'on est conduit à se demander quelles mesures nouvelles et efficaces peuvent être prises pour éviter ce genre d'accident. Même si l'on mettait en place une réglementation draconienne à propos de la circulation des autocars, elle ne pourrait sans doute rien contre les défaillances humaines toujours possibles ou les concours de circonstances qui sont parfois à l'origine de dramatiques accidents (1).

(1) Le 20 juin, un autre accident d'autocar, sur l'autoroute de Nord, faisait cinq morts et quarante-neuf blessés.

∴

Plusieurs autres accidents graves ont eu lieu pendant le week-end. Ainsi, à Coulon, dans les Deux-Sèvres, quatre enfants sont morts noyés dans un véhicule qui a plongé dans la Sèvre après que la conductrice eut perdu le contrôle de son véhicule. Dans la Manche, à Tollevast, une automobile a heurté un mur dans un virage et quatre personnes ont été tuées. Enfin, à Saone, dans le Doubs, trois passagers d'une voiture ont été tués après que le chauffeur, qui s'était endormi au volant, eut percuté contre un arbre.







ÉDUCATION

Quinze mille enseignants de l'école privée rassemblés à Paris

En ces derniers jours avant les grandes vacances, à la veille du congrès du syndicat des instituteurs et professeurs de collège qui s'ouvre lundi 27 juin à Bordeaux et où le thème de la laïcité animera débats et polémiques, les tenants de l'école privée ont rassemblé plus de quinze mille enseignants dimanche 26 juin sur la pelouse de Reuilly à Paris. Cette manifestation nationale était organisée par quatre Syndicats de directeurs (le Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre, le Syndicat national des directeurs de collèges privés, l'Union nationale de l'enseignement technique privé, l'Union nationale des directeurs d'écoles catholiques), trois syndicats de personnels (le SNEC-CFTC, le SPELC autonome, le syndicat C.G.C.) et le Centre national de l'enseignement agricole privé. Il y fut question de « la mort lente des dix mille établissements scolaires privés ».

« Contre la mort à petit feu »

« La liberté scolaire sera victorieuse. » « Nous n'allons pas devenir la première nation de l'Europe occidentale, de l'Europe libre, à ne pas avoir cette liberté fondamentale ! » « Tous ensemble, nous gagnerons. » L'année scolaire des défenseurs de l'enseignement privé s'est terminée comme elle avait commencé. Par la mobilisation.

Du rassemblement de Merville neuf mois plus tôt, avec ses vingt mille participants de la région du Nord, aux quinze mille enseignants et directeurs réunis ce dimanche, sur la pelouse de Reuilly à Paris, la chaîne continue. Le déluge tombé a parfait la ressemblance (*le Monde* du 28 septembre 1982). Même inquiétude, même hostilité résolue aux projets du gouvernement de mettre en place un « *grand service public, unifié et laïc d'éducation* ». Mêmes huées à chaque citation du nom d'un membre du gouvernement, M. Savary recueillant vraiment la palme au hit-parade des « grands satans » établi par ces contempteurs avoués de la laïcité militante.

Même inquiétude ? Pas tout à fait cependant. D'autres nuances d'ailleurs s'imposent. Dimanche, aucune personnalité politique. Les élus sympathisants qui s'étaient annoncés avaient été priés de visiter d'autres électeurs. Aucun évêque non plus et presque pas de parents. Les organisateurs avaient voulu rassembler les personnels, les personnels seulement : instituteurs, directeurs d'école, professeurs, chefs d'établissement, syndiqués ou non, délégués par leurs collègues.

Certes, les quatorze membres de la commission permanente de l'enseignement catholique étaient présents. Mais les membres du secrétariat général de l'enseignement catholique, chanoine Guiberteau en tête, et M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, écoutaient hors de la tribune et muets.

Muets, mais non réticents. Le chanoine Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, déclarait, plus tard, à *R.T.L.* : « *Je reprends tout à fait à mon compte la somme imposante de problèmes qui ont été posés et le diagnostic de mort qui menace certains de nos établissements.* » Simplement, tout se passe comme si le secrétaire général de l'enseignement catholique, le président de l'UNAPEL et d'autres s'attachaient à ne pas compromettre les chances de dialogue avec le gouvernement et renonçaient pour l'heure à promouvoir eux-mêmes des démonstrations trop voyantes.

Le propos du supérieur d'un collège catholique du Nord résume assez bien ce qu'ils ressentent tous : « *Il y a des contacts avec le ministre de l'éducation nationale. C'est bien si on ne se fait pas gruger. On ne veut aujourd'hui ni souffler sur les braises ni se laisser avoir. Si la modération actuelle ne paie pas, il faudra bien faire quelque chose.* »

« Intégration rampante »

C'est là que s'explique le changement de nature dans l'inquiétude. Les mots-clés qui n'ont cessé de résonner sous le chapiteau de Reuilly étaient : « *Grignotage, usure, étouffement, mort lente, intégration rampante.* » Responsables syndicaux, militants, la plupart se déclarent prêts à admettre aujourd'hui que le gouvernement a renoncé à un affrontement brutal. Mais, selon M. Claude Tardy, président du SNEC-C.F.T.C. : « *Sur le terrain, ça avance, et M. Savary gagne.* » Entendez : « *Il nous étouffe.* » D'où le thème du rassemblement : « *Non à la mort lente de nos dix mille établissements scolaires.* »

Parmi les preuves qu'ils apportent : le relèvement du forfait d'externat. Il s'agit des crédits versés par l'État aux établissements secondaires sous contrat d'association pour assurer leur fonctionnement. Ces subventions doivent couvrir les salaires des personnels non enseignants ainsi que les dépenses de chauffage, éclairage, etc. Elles sont calculées à partir du coût moyen d'un élève dans les établissements publics correspondants. Or, ce forfait a été relevé pour l'année en cours de 6,1 %, plus 15 millions de francs ajoutés la semaine dernière, soit 6,8 %. Les responsables de l'enseignement catholique font valoir qu'une augmentation de 10,8 % avait été prévue initialement au budget, et que le relèvement décidé ne permettra pas à des salaires déjà inférieurs à ceux du secteur public de suivre l'évolution du coût de la vie et qu'il menace, à terme, « *plusieurs centaines d'emplois* ».

Autre accusation : l'« *interprétation restrictive* » de la circulaire sur l'attribution de contrats à de nouvelles classes ou sections. Le directeur d'un lycée d'enseignement professionnel de Haute-Savoie raconte qu'il s'est vu refuser pour la rentrée prochaine l'ouverture d'une section de brevet d'études professionnelles de banque pour laquelle il avait inscrit les dix élèves requis. « *Résultat : ces jeunes devront aller à Annecy, à 40 kilomètres.* » Ce qui fait s'exclamer M. Tardy : « *N'ayant pas les moyens, une nouvelle fois, de réussir sa rentrée dans l'enseignement public, pourquoi le ministre se croit-il obligé de faire échouer celle du privé ?* »

La liste, à leurs yeux, des « *points chauds* » n'a donc « *fait que s'allonger* » depuis un an. Et c'est pour montrer, a déclaré M. Jean-Pierre Gardy, président du syndicat des chefs d'établissement, qu' « *il ne faut pas, d'un côté, vouloir nous amener à négocier et, de l'autre, nous faire mourir à petit feu* », qu'ils se sont rassemblés. En se quittant sur la promesse de se rassembler encore...

Aux cris de : « *Dans la rue, dans la rue* », les organisateurs ont fait la sourde oreille, et au slogan : « *Aujourd'hui à Reuilly, demain à la Concorde* », lancé par le responsable du syndicat C.G.C., le président de séance a ajouté... « *s'il le faut* ». Mais c'était dit.

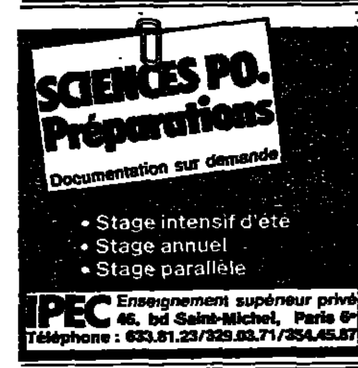
CHARLES VIAL.

ATELIER ALBERS
7/9, rue des Petites-Écuries
75010 PARIS Tél. : 523-45-05

SECTION PRÉPARATOIRE
aux Concours des Ecoles Nationales d'Arts Plastiques.
Admission sur Entretien.

SECTION ARTS GRAPHIQUES
Formation aux professions du Graphisme.
Admission sur Dossier.

Avantages sociaux Etudiants



Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
ÉDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

Augmentation prochaine des droits d'inscription dans les universités

Les droits d'inscription universitaires et la cotisation au régime de sécurité sociale étudiant doivent augmenter prochainement. Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a examiné le 6 juin un projet prévoyant l'augmentation de 50 F des droits d'inscription, qui passeraient à 200 F. Au ministère, on reconnaît que « *l'arrêté est en cours de signature* », mais l'on rappelle que ces droits n'avaient pas été revalorisés entre 1969 et 1982.

La seconde hausse programmée viserait à augmenter la cotisation au régime étudiant de sécurité sociale, qui atteindrait 290 F au lieu de 168 F actuellement.

L'UNEF-Solidarité étudiante (animée par des communistes) proteste contre ces hausses « *inacceptables* » dans un mémorandum adressé aux ministères de l'éducation nationale et de la solidarité nationale. De telles décisions sont, pour ce syndicat, « *en contradiction totale avec la volonté affirmée dans la loi de l'enseignement supérieur d'accroître le nombre d'étudiants et de combattre les inégalités sociales* ».

D'autre part, le conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) doit se prononcer le 30 juin sur une hausse du tarif du ticket de restaurant universitaire, qui de 6,15 F pourrait passe à 10 F dès le 1er août. L'UNEF-Solidarité étudiante, qui dénonce les « *conséquences très graves* » qu'aurait cette décision, demande une réforme des œuvres universitaires, dont l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotkistes et des socialistes) revendique la « *lance* » et *la « démocratisation »*.

[La commission Fréville avait proposé, dans un rapport à M. Raymond Barre, alors premier ministre, une élévation des droits de 250 F par an (*le Monde* du 28 mars 1981). M. Laurent Schwartz, dans sa contribution à la commission dite du « bilan » suggérait d'atteindre *« 1 000 F ou 2 000 F en un temps raisonnable »*. M. Savary semble *« aller moins vite »* que ces universitaires ne le souhaitaient. Par petites touches, 60 F l'an dernier, 50 F cette année, il tente de rattraper les retards accumulés par ces prestations depuis 1969, compte tenu de l'inflation.

***Cette mesure,* qui n'est pas encore officielle, va procurer un « ballon d'oxygène » au budget des universités actuellement soumis à rude épreuve. *Mais,* en même temps, cette augmentation risque d'être annoncée bien tard, alors que les inscriptions commencent prochainement. Les étudiants, de leur côté, comprendront mal cette hausse, au seuil de l'été, alors qu'aucune explication n'a été fournie par le ministère.]**

ET ZIIP BERLITZ.

ET ZIIP. L'été commence bien chez BERLITZ. Pour apprendre l'Anglais, l'Espagnol ou l'Allemand, des cours semi-particuliers de 2 à 4 semaines au rythme de 3 heures par jour.

Des cours dont les prix vous font aimer les langues étrangères.

*3 et 4 élèves 1489 F TTC**
*5 et 6 élèves 1276 F TTC**

Alors, n'attendez pas pour faire ZIIP, dans une de nos écoles.

BOULOGNE: 609.15.10. CHAMPS-ÉLYSÉES: 720.41.60. LA DÉFENSE: 773.68.16. NATION: 371.11.34. OPÉRA: 742.13.39. PANTHÉON: 633.98.77. SAINT-LAZARE: 522.22.33. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE: 973.75.00. VERSAILLES: 950.08.70. TOULOUSE: (61) 62.32.97.

** Par élève et par semaine. (Matériel en supplément).*

POLICE

UN ENTRETIEN AVEC M. ETIENNE CECCALDI

Le nouveau préfet de police de Nice veut allier la « répression » et la « tolérance »

Nice. — Nommé le 18 mai préfet de police à Nice, M. Etienne Ceccaldi, ancien magistrat, quarante-cinq ans, sera officiellement installé dans ses fonctions le 1er juillet. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il se dit partisan d'une collaboration avec les élus locaux, dont il souligne *« l'approche concrète des problèmes de la délinquance »*, et d'un dialogue avec la population, à laquelle *« il n'a rien à cacher »* ; il donne aussi des gages aux syndicats de policiers en affirmant qu'il ne sera pas un *« technocrate de la police »*.

Tout en jugeant *« préoccupante »* la montée de la petite et moyenne délinquance dans certaines villes des Alpes-Maritimes, M. Ceccaldi estime que Nice n'est pas *« l'antichambre de Palerme »*. Son objectif : obtenir des résultats sur le terrain dans *« une perspective de paix publique et de tolérance »*.

Avant d'être nommé, le 18 mai, commissaire de la République délégué pour la police des Alpes-Maritimes, M. Ceccaldi avait été directeur de cabinet de M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés dans le second gouvernement Mauroy. Avant mai 1981, en tant que substitut du procureur de la République à Marseille, il avait notamment été chargé du dossier sur les ententes pétrolières. Délégué régional du Syndicat de la magistrature. Ce dossier explosif et ses responsabilités syndicales lui valurent, en 1976, une promotion-sanction comme procureur de la République à Hazebrouck (Nord). M. Ceccaldi refusa de rejoindre son poste, avec le soutien de M. Gaston Defferre, dont il est, depuis lors, un proche.

« Votre nomination a suscité des réactions contradictoires. Dans quelles dispositions d'esprit abordez-vous vos nouvelles fonctions ?

— Je ne vois pas de continuité entre mes responsabilités antérieures et celles que je vais exercer désormais, sinon dans le service de l'Etat. J'ai une image de marque qui est ce qu'elle est. Elle peut inciter certains à me considérer comme un Don Quichotte qui se bat contre les moulins à vent ou comme le chevau-léger de je ne sais qui. En fait, je le dis sans honte, je suis un technicien de la répression, et mon souci est d'arriver à des résultats sur le terrain, mais dans une perspective de paix publique, de tolérance.

— Que pensez-vous des déclarations du maire de Nice, M. Jacques Médecin, qui voit en vous un « pion politique » *placé dans sa ville par le gouvernement ?*

— Les déclarations des hommes politiques s'inscrivent dans le cadre normal de la vie politique. Je n'ai pas à les commenter. Il se trouve que je suis connu et que ma nomination a plus particulièrement attiré l'attention. Mais il est vain de lui donner plus qu'aux autres un caractère politique, d'autant que l'institution des préfets de police remonte à plus de dix ans, et que son extension récente à trois nouvelles villes s'est faite logiquement, selon un ordre d'importance démographique. Il n'y a pas au demeurant deux catégories de préfets, mais une seule. Ils sont des représentants de l'Etat dans les départements et exécutent les directives du gouvernement en place. Ils sont tous astreints aux mêmes devoirs, ce qui ne signifie pas qu'ils ne peuvent avoir d'indépendance d'esprit pour remplir leurs fonctions.

— Les syndicats de policiers du département se réjouissent au contraire que vous n'apparteniez pas à la hiérarchie policière. Votre expérience de magistrat est-elle un atout particulier ?

— Je le crois. La police et la justice sont deux institutions qui concourent dans le domaine de la répression à un même but, c'est-à-dire à la sécurité publique. Il est vrai qu'elles s'ignorent souvent, voire se soupçonnent mutuellement. J'ai toujours pour ma part, en tant que magistrat, travaillé en étroite collaboration avec les policiers sur le terrain.

Un renfort pour le département

— On vous prête l'intention de constituer un cabinet « de combat ». Quelles seront vos méthodes de travail ?

— La nomination d'un préfet de police ne signifie en aucun cas un désaveu des hiérarchies en place. Il n'est donc pas question de les court-circuiter en créant une administration pléthorique. J'ai constitué une équipe relativement réduite de cinq fonctionnaires que j'ai eu l'occasion de connaître précédemment. Je les ai choisis en fonction de leurs compétences, de leur dévouement, et de la confiance que j'ai en eux, sans préoccupation d'ordre politique (1). J'ajoute, pour répondre à une critique, qu'il n'existe pas de poste budgétaire spécifique pour les préfets de police. Je remplace personnellement le secrétaire général adjoint de la préfecture, dont le poste a été supprimé, et les membres de mon cabinet, eux, sont des fonctionnaires détachés qui continueront à être payés par leur administration d'origine. Il s'agit donc d'un renfort pour le département qui ne lui coûte rien.

— Comment jugez-vous la situation des Alpes-Maritimes dans le domaine de la sécurité ?

— Je n'en ai pour le moment qu'une connaissance superficielle. J'ai constaté statistiquement une augmentation considérable en 1982 de la petite et moyenne délinquance dans deux ou trois zones particulières du département, à Nice, à Antibes et à Grasse. Elle est de près de 47 % à Nice, c'est-à-dire plus de trois fois supérieure à la moyenne nationale. Il faut examiner ces chiffres de près pour vérifier qu'ils correspondent bien à la réalité et déterminer les raisons de cette poussée subite, qui est, en tout état de cause préoccupante.

— Quelles seront vos priorités ?

— D'abord, établir un constat aussi précis que possible, en concertation avec les élus locaux. J'ai participé aux travaux de la commission des maires sur la sécurité, dite commission Bonnemaison, et j'ai pu apprécier la contribution des élus, même si, à l'origine, leur position était très radicale. Pour les vivre quotidiennement, ils ont une approche très concrète des problèmes de la délinquance, et les solutions qu'ils préconisent ne manquent pas d'imagination. J'ai pu noter d'ailleurs en la matière que les clivages politiques s'estompaient. Certains maires sont plus attachés à la sauvegarde des libertés, et d'autres plus sensibles à des principes d'ordre, mais leurs attitudes, en définitive, sont convergentes. Leur apport me sera très précieux. Une fois cette analyse faite, j'aurai à définir les objectifs à atteindre.

— Comment interprétez-vous le malaise actuel au sein de la police ?

— Ce malaise est ancien. Il est plus aigu actuellement pour des raisons conjoncturelles. Le fond du problème est que les policiers se considèrent comme des mal-aimés. On les appelle quand sa maison brûle, mais on est prêt aussi à leur faire des crocs-en-jambe quand ils poursuivent le voleur dans la rue. Pour ma part, je m'efforcerai de faire en sorte qu'ils soient écoutés de leur hiérarchie et qu'ils soient associés à la définition de leurs missions. Je ne serai pas un technocrate de la police.

— La plupart des villes du département se sont dotées de corps de police municipale, en particulier Nice, qui dispose de cent quatre-vingt agents bien équipés. Des problèmes de cohabitation ont surgi avec la police nationale. Quelle est votre position à ce sujet ?

— Les maires, en tant qu'officiers de police judiciaire, ont certaines possibilités d'action et ils peuvent en effet recruter des auxiliaires dans des conditions bien précises. Il y a un héritage à assumer dans ce département. Mais si l'on veut éviter les frictions et les heurts, il suffit de se référer à la loi qui définit les pouvoirs respectifs des uns et des autres. Comme on peut aisément le concevoir, je ne renoncerai à aucune des prérogatives qui sont celles de la police d'État, sans *a priori* systématique à l'égard de ceux qui peuvent concourir au maintien de la sécurité publique.

— Quelle importance donnerez-vous à votre action de prévention et comment comptez-vous y associer la population ?

— La mise sur le terrain de plus d'effectifs de police, c'est déjà de la prévention. L'un des principaux problèmes qui se posent sur la Côte d'Azur, c'est le déferlement, en période estivale, de jeunes désœuvrés et désargentés qui se trouvent amenés à commettre des larcins ou des délits. Cette année, je ne pourrai agir qu'au coup par coup. Mais j'ai bon espoir que, dès 1984, en concertation avec les ministères intéressés, nous puissions trouver des solutions originales.

» L'une des idées auxquelles je souscris est de déplacer des équipes d'éducateurs sur les lieux de vacances, de manière à permettre aux futurs délinquants de se récupérer, voire à les rapatrier chez eux quand ils sont en difficulté et avant qu'ils ne passent à l'acte. Je crois beaucoup, d'autre part, au dialogue avec la population. L'un des reproches que l'on peut faire à l'administration est de ne pas expliquer ce qu'elle fait. Personnellement, je n'aurai rien à cacher... »

Propos recueillis par
GUY PORTE.

(1) N.D.L.R. — Le cabinet de M. Ceccaldi sera dirigé par M. Paul-André Risticoni, actuellement directeur adjoint de la sécurité civile à Bastia. Il comprendra aussi : un inspecteur principal de la D.S.T., M. Alain Delbont, ancien chef de cabinet de M. François Autain au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés ; un inspecteur central des impôts à la Brigade nationale d'enquêtes détaché au S.R.P.J. de Marseille, M. Guy Champet ; un inspecteur divisionnaire, M. Jean Grenouilleau ; et un inspecteur de police, M. Serge Brunel, du S.R.P.J. de Marseille. Un officier de paix principal des C.R.S. et un représentant des polices urbaines seront recrutés sur place.

ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DU RHIN

La Haye estime que le gouvernement français ne tient pas ses promesses

De notre correspondant

Amsterdam. — Contrairement à ses promesses, la France ne soumettra pas le traité contre la pollution du Rhin — signé en 1976 — à l'Assemblée nationale au cours de la présente session. Selon le ministère néerlandais des affaires étrangères, le gouvernement français a invoqué l'ordre du jour chargé de l'Assemblée pour justifier un ajournement à la session d'automne. La Haye a fait part au gouvernement français de sa « déception » de voir la France ne *pas respecter son engagement*, pris par le premier ministre français devant son homologue néerlandais, M. Ruud Lubbers, lorsque celui-ci se trouvait en visite officielle à Paris, en décembre dernier.

La déception du gouvernement *néerlandais est d'autant plus* vive qu'au début de ce mois un communiqué du conseil des ministres, à Paris, affirmait encore une fois que la présentation du traité du Rhin devant l'Assemblée serait chose faite avant la fin du mois. Une lourde hypothèque sur les relations franco-néerlandaises paraissait sur le point d'être levée.

En 1976, la France s'était engagée, devant les autres pays riverains du Rhin, à réduire graduellement les 27 millions de tonnes de sel que les Mines de potasse d'Alsace déchargent annuellement dans le fleuve, au grand dam des sociétés d'eau potable et des industries maraîchères le long du Rhin, notamment à son embouchure, qui se trouve aux Pays-Bas. *Cependant, les gouvernements* français précédents avaient toujours refusé de soumettre le traité au Parlement, arguant qu'une majorité de députés partageaient les objections alsaciennes contre l'injection souterraine de la saumure prévue par le traité.

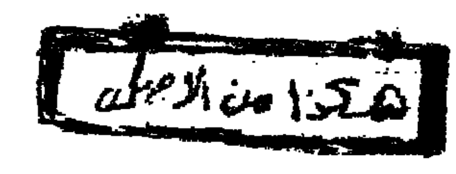
Fin 1979, lorsque Paris eut réitéré son refus, La Haye rappela, pour une brève période, son ambassadeur en France en signe de protestation, geste très *inhabituel* envers un autre membre de la Communauté européenne.

L'avènement d'un gouvernement de gauche en France, disposant, qui est plus, d'une majorité parlementaire confortable, était perçue à La Haye comme propice à une solution à l'affaire du Rhin. La nouvelle d'un autre ajournement semble donner raison aux sceptiques, notamment dans les milieux écologistes, qui affirment que le réservoir des prétextes français en la matière est inépuisable. Si le traité avait été ratifié pendant la session actuelle, il aurait fallu attendre encore dix-huit mois avant que la France puisse procéder à l'exécution de ses dispositions. Après le dernier ajournement, même cet objectif à long terme ne sera pas atteint.

RENÉ TER STEEGE.

[L'ambassade de France à La Haye précise que, conformément à ce que le gouvernement français avait annoncé le 1er juin aux Pays-Bas, *« le projet de loi sur la convention a été déposé, pour ratification, le 7 juin sur le bureau de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire avant les vacances parlementaires »*. Toujours selon l'ambassade, *« la commission des affaires étrangères s'est saisie du projet »* et *« les auditions ont déjà commencé »*.

Au terme d'une visite privée aux Pays-Bas, les 24 et 25 juin, Mme Edith Cresson, ministre français du commerce extérieur et du tourisme, a, d'autre part, pris *« personnellement »* l'engagement de *« faire le maximum pour que le projet aboutisse le plus rapidement »*. — (A.F.P.)]



JUSTICE

APRÈS L'ARRESTATION DE M. ANDRÉ COSTABEL

Nombreux soutiens au directeur du Crédit agricole du Gard

De notre correspondant

Nîmes. – Depuis le 24 juin au soir, le directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole du Gard, M. André Costabel, cinquante-neuf ans, est incarcéré à la maison d'arrêt de Montpellier, inculpé par le juge d'instruction, M. Christian Baujault, de complicité de banqueroute frauduleuse (*le Monde* daté 26-27 juin). Un comité de soutien vient d'être créé.

Cette arrestation, véritable coup de tonnerre dans les milieux agricoles gardois, est liée à l'instruction menée actuellement pour débrouiller l'écheveau de l'énorme krach financier (120 millions de francs) de l'empire agricole cet agro-alimentaire de M. Bernard Serre, un manager de trente-huit ans, en prison depuis le 11 février.

Huitième personne inculpée dans cette affaire, M. Costabel est de loin la plus connue. Il semble que la justice lui reproche son rôle dans certaines opérations concernant la société d'intérêt collectif agricole (SICA) Basse-Plaine à Lunel (Hérault), l'une des pièces de l'« empire Serre ». On a parlé entre autres de « traites de cavalerie » et accusé le directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole du Gard d'en avoir escompté un grand nombre, ce que démentait d'ailleurs formellement, samedi après-midi à Montpellier, M. Jacques Delassus, président de ce même organisme bancaire, avant d'être reçu par le procureur de la République de Montpellier, M. Lucien Ramplon.

L'affaire va au-delà du fait divers en raison de la personnalité de M. Costabel. Ingénieur agricole, ancien secrétaire général des caves coopératives du département, il passe pour un fonceur et un innovateur. Depuis vingt-trois ans directeur du crédit agricole régional, il a insufflé un dynamisme incontestable à cette caisse. Tant à la chambre d'agriculture que dans le monde syndical, cela ne fait pas de doute : c'est en grande partie à M. Costabel qu'on doit la réussite de la diversification de l'économie rurale gardoise.

Ce dernier a exercé d'autres responsabilités puisqu'il fut secrétaire général de la Fédération nationale du crédit agricole de 1968 à avril 1982. Il est membre du Conseil économique et social depuis 1969.

La réaction du monde agricole gardois a été à la fois prompte et extrêmement vive. Les soutiens à M. Costabel affluent de toutes parts, et la Caisse nationale de crédit agricole a fait paraître dans les éditions du lundi des quotidiens régionaux *Midi libre* et *la Marseillaise* une pleine page de mise au point tendant à blanchir et à appuyer fermement l'action de l'inculpé dans l'affaire de la SICA Basse Plaine.

Le conseil d'administration solidaire

M. Jacques Delassus déclarait notamment samedi 25 juin : « *M. Bernard Serre escomptait ses différentes traites de cavalerie auprès de banques nationalisées, et nous n'en avions alors aucune connaissance. Nous étions, notre directeur et nous-même, dans l'ignorance de ce procédé.* »

Quant au conseil d'administration de la caisse régionale, qui s'est réuni dès samedi matin, il affirmait : « *Nous avons été régulièrement tenu, informés de l'évolution du dossier de la SICA Basse Plaine. Tout ce qui a été fait l'a été en plein accord avec le bureau. Ce qui nous conduit à dire que si emprisonnement il doit y avoir, l'ensemble des administrateurs doivent rejoindre M. Costabel.* »

Un comité de défense s'est constitué, regoupant administrateurs et personnel du Crédit agricole, organisations professionnelles et syndicales, coopération viticole et fruitière. Objectif : la libération immédiate de M. Costabel, traité « *comme un gangster* » selon M. Charles Daussant, vice-président de l'organisme bancaire régional installé à la tête du comité.

Dès ce lundi à 18 heures, un rassemblement est prévu à Nîmes. Pour beaucoup, il en va du renom du Crédit agricole, et tout simplement de l'avenir de l'agriculture gardoise.

OLIVIER CLERC.

● *Les syndicats de l'administration pénitentiaire chez le garde des sceaux.* – Conformément aux engagements pris par le chef de l'État, M. Badinter a reçu, le 24 juin, les syndicats de l'administration pénitentiaire. Cette entrevue faisait suite à la « *grève des écrous* » observée du 16 au 18 juin par les surveillants de prison. Le garde des sceaux n'a précisé aucune mesure concrète à ses interlocuteurs dont la principale revendication porte sur l'augmentation des effectifs, mais il a insisté sur le fait que, en cette période d'arbitrage budgétaire, les demandes du ministère de la justice étaient prises, au plus haut niveau, « *en considération* ».

● *Le conseil supérieur de la magistrature*, réuni le 23 juin à l'Élysée, a décidé les nominations suivantes : M. Maurice Cadiou, président du tribunal de grande instance de Nantes, est nommé premier président de la cour d'appel de Rouen. M. Pierre Deroure, premier président de la cour d'appel de Nouméa, est nommé premier président de la cour d'appel de Dijon.

M. Raymond Viricelle, président de chambre à Nouméa, est nommé premier président de la cour d'appel de Nouméa.

● *M. Jean-Pierre Delarue, ancien notaire à Pantin* (Seine-Saint-Denis), qui avait été destitué et condamné à des peines de prison pour émission de chèques sans provision en 1973, a été découvert mort dans une chambre d'hôtel à Paris. Une information pour recherche des causes de cette mort a été ordonnée par le parquet de Paris.

● *M. Gaëtan Zampa débouté.* – La première chambre civile du tribunal de Paris a débouté, mercredi 22 juin, pour une nullité de procédure, M. Gaëtan Zampa, qui estimait avoir été diffamé dans le livre de M. Alain Laville, chef des informations à *Télé 7 jours*, intitulé *le Juge Michel* (*le Monde* du 27 mai). M. Zampa s'était fait assister de deux avocats « postulants », alors que, d'après le code de procédure civile, il ne pouvait être représenté en justice que par un seul.

Lisez
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'officiel de la philatélie

SCIENCES

Les pommes de terre le brouillard le ministre et l'hôpital

Il n'est pas facile à un ministre de visiter des centres de recherche bretons en période de mévente des pommes de terre. M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, qui se rendait vendredi 24 juin au Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) à Brest et au Centre national d'étude des télécommunications (CNET) à Lannion, en fit l'expérience.

Quelques barrages étaient semble-t-il en place sur son trajet, avec des manifestants bien décidés à faire goûter au ministre les pommes de terre bretonnes, sans doute pour qu'il puisse témoigner ensuite de leur qualité. Mais la technologie, qui est toujours dans les attributions du ministère même si elle ne figure plus dans son titre, proposait une esquive : le transfert en hélicoptère entre la base aérienne de Landivisiau et les centres brestois et lannionais.

Malgré un plafond très bas, il n'y eut aucun problème le matin pour se rendre à Brest. M. Fabius visita l'établissement, se fit expliquer le projet d'une centrale utilisant l'énergie thermique des mers à Tahiti, s'informa des études sur l'exploitation des grands fonds, visita les élevages de soles et de turbos. Après une entrevue avec les syndicats, il prit un repas qui faisait d'ailleurs largement appel aux ressources de la mer – mais aussi à celles de l'agriculture bretonne.

Mais, pour rejoindre Lannion, les choses se compliquèrent. Le CNET était... dans le brouillard. Après quelques évolutions sans aucune visibilité, les hélicoptères trouvèrent une éclaircie qui leur permit d'atteindre... l'aire balisée du service d'urgence de l'hôpital de Lannion.

Le maire de cette ville, M. Yves Nédellec, participait à une réunion du conseil d'administration de l'hôpital. Handicapé moteur, il vint dans son fauteuil roulant accueillir le ministre inopinément tombé du ciel. Derrière les vitres, tout le personnel observait cette rencontre inattendue qui fut l'occasion d'informer les journalistes présents de certaines pratiques des mandataires, transporteurs et grossistes qui paraissent de nature à justifier la colère paysanne.

Le brouillard s'étant levé, le ministre put rejoindre le CNET, se faire expliquer les recherches sur le téléphone de l'an 2000, recevoir des représentants syndicaux de l'établissement et d'une usine voisine, puis revenir normalement à Paris. Plusieurs de ses accompagnateurs rapportaient des sortes de grosses billes irrégulières. Ce n'étaient pas des pommes de terre, mais de ces nodules polymétalliques qu'on ramasse sur le fond des océans et dont le CNEXO étudie l'éventuelle utilisation industrielle.

MAURICE ARVONNY.

● *La navette spatiale américaine Challenger* a, en dépit du succès de son dernier vol, connu quelques difficultées à l'atterrissage : l'un des quatre systèmes de freinage – *prévus pour résister à cinq atterrissages* – a éclaté en morceaux. D'autre part, les techniciens ont remarqué qu'environ vingt-cinq tuiles du bouclier thermique de protection avaient été gravement endommagées et que le système automatique d'atterrissage tout temps de la navette n'était pas tout à fait au point. *Lors de chaque vol, en effet*, les pilotes de la navette ont dû prendre les opérations en main et poser l'engin à vue.

RELIGION

LE CARDINAL JAMES KNOX EST MORT

Le cardinal James Knox, ancien préfet de la Congrégation romaine des sacrements et du culte divin, est mort à Rome le 26 juin à soixante-neuf ans. Victime d'une crise cardiaque au début du mois de mai, il était dans le coma depuis lors. Sa mort ramène à cent trente-quatre le nombre des membres du Sacré-Collège, dont cent douze voteraient en cas de conclave.

[Né en 1914 à Bayswater (Australie), James Knox a été ordonné prêtre en 1941 et évêque en 1953. Il fut nommé archevêque de Melbourne en 1967, poste qu'il occupa jusqu'en 1973. A cette date, il fut créé cardinal par Paul VI et nommé à la tête de la congrégation des sacrements et du culte divin. Président du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux, *le cardinal Knox avait été nommé par* Jean-Paul II en 1981 président du nouveau conseil de la famille. Il avait alors quitté la direction de la Congrégation des sacrements.]

en raison du succès
prolongation
jusqu'au 27 juillet
LA COMEDIE-FRANÇAISE
joue PEGUY
Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc
AUX THERMES DE CLUNY
COMÉDIE FRANÇAISE 1680

Décentralisez.
Nixdorf vous soutient.

Aux nombreux défis actuels, les grandes entreprises tentent de répondre en épousant davantage les réalités : dans les usines où l'on peut améliorer la productivité, dans les unités commerciales où l'on trouve les voies de la compétitivité.
Cette souplesse est notre règle.
Nous pouvons aller très loin dans l'adaptation de nos produits, matériels et logiciels. Aux besoins particuliers, nous pouvons répondre à plusieurs options. Nous pouvons suivre avec vous différentes orientations : applications, télécommunications, décentralisation. Nous avons toujours cru à la décentralisation.

Nixdorf Computer S.A. 7-13, boulevard de Courbevoie, 92200 Neuilly-s/Seine. Tél. : 747.12.70.
Nixdorf Computer Lyon S.A. 83-85, av. Félix-Faure, 69003 Lyon. Tél. : (7) 860.00.91.

NIXDORF COMPUTER

CARNET

Naissances

– **Bruno MERCIER,**
Florence SLOVE-MERCIER
et Isaure
ont la joie d'annoncer la naissance de
Gauthier,
le 13 mai 1983.
1, rue Pergolèse, 75116 Paris.

Décès

– M. et Mme Jean Choukroun
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Elghouzzi
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Elghouzzi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Levy
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Confino
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme *veuve* Lucien ELGHOUZZI,
née Marcelle Confino,

leur mère, grand-mère, sœur et parente, survenu le 24 juin 1983, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 juin 1983.

Réunion, à 14 h 30, à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

6, square Emmanuel-Chabrier,
75017 Paris.

– L'Association des amis du sculpteur Hélène Guastalla et de son œuvre, et tous ses proches
ont la tristesse de faire part du décès de
Hélène GUASTALLA,
le 24 juin 1983, à Nice.

Ils invitent tous ses amis à se joindre à l'association pour assurer la sauvegarde de son œuvre : 19, rue des Cordelières, 75013 Paris.

– Le docteur Bernard Lacoste, son mari,
Marie-Caroline
et Alexandre Vilgrain,
Anne-Françoise Lacoste,
Antoine Lacoste, ses enfants,
Lorraine Vilgrain, sa petite-fille,
Le docteur et Mme Pierre Malgras
ses parents,
Le colonel et Mme Pierre Lacoste
ses beaux-parents,
M. et Mme Albert Merle
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Tiret
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Malgras
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Larrat
et leurs enfants,
M. et Mme Olaf Malgras
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Lacoste
et leurs enfants,
M. et Mme André Lacoste
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lacoste
et leurs enfants,
Le capitaine de corvette et Mme Jean-François Lacoste et leurs enfants,
Ses oncles et tantes, cousins et cousines,
Mlle Simonne Lelièpvre,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Paule LACOSTE,
née Malgras

survenu à Paris le 25 juin 1983, à l'âge de quarante-huit ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 28 juin 1983, à 16 heures, en la cathédrale Saint-Etienne de Bourges.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

7, rue Daru,
75008 Paris.
11, rue Hôtel-Lallemant,
18000 Bourges.
147, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– La famille et les amis de

Paulette MARIZIER

nous prient d'annoncer son décès, survenu à Paris le 20 juin 1983.

L'incinération aura lieu le mercredi 29 juin 1983, à 10 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, entrée métro Gambetta.

« La chanson que jamais je ne dirai s'est endormie sur mes lèvres.

– David Ollier,
Mme Jacqueline Ollier,
Mme Fernand Ollier,
Isabelle et Harold Kaplan,
Mariette et Philippe Ozouf,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Pierre-Dominique OLLIER,
professeur à l'université de Paris-I,

rappelé à Dieu le 24 juin 1983.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 29, à 8 h 30, à l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, et l'inhumation le même jour, à Clermont-Ferrand.

358, avenue Sabron-Supérieur,
Nice.
144, avenue de la République,
Clermont-Ferrand.

– M. et Mme Philippe Revol
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Revol
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme veuve Régis REVOL,
née Denise Bergerat,

survenu le 24 juin 1983 en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 juin 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Janine Seemuller
son épouse,
Christine, William et Pierre
ses enfants,
les familles Angevin, Sacré et Jouno,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques-William SEEMULLER,
survenu le 25 juin, à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise, aura lieu le mercredi 29 juin 1983, à 9 h 30.

22, rue de Rochechouart,
75009 Paris.

– Mme Robert Vogt
son épouse,
M. et Mme Daniel Ménard,
M. et Mme Jean-Louis Vogt,
Mme Françoise Vogt,
ses enfants,
ses petits-enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Robert VOGT,
conseiller principal
d'education honoraire
du lycée Saint-Louis,
officier de l'ordre du Mérite social,
officier de l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 29 juin, à 14 h 15, en l'église Saint-Jacques de Reims.

14, Place Myron-Herrick,
51000 Reims.
36, avenue de la Résistance,
93100 Montreuil-sous-Bois.

Anniversaires

– En ce quatrième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de leur fils et neveu chéri

Thierry CHICHE,

ravi brutalement à l'amour des siens à l'âge de vingt et un ans, que ce 28 juin, *tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.*
Mme Cohen-Selmoun.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de
Pierre BALMAIN,
une messe sera célébrée à son intention en l'église de Saint-Pierre-de-Chaillot, avenue Marceau, Paris-16e, le mercredi 29 juin, à 12 h 25.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Clermont-Ferrand, mardi 28 juin, à 15 heures, salle des Actes, M. Magdy Lel Nahry : « Contribution à l'étude de la théorie de nécessité en droit constitutionnel ».

– Université de Paris-X (Nanterre), mardi 28 juin, à 15 heures, salle C 26, Mme Laure Hesbois : « Jeux de langage ».

– Université de Paris-II, mardi 28 juin, à 14 heures, salle 4, M. Sylvain Pagliano : « Une pensée politique de la Révolution à la Restauration : le comte Ferrand ».

– Université de Paris-X (Nanterre), mardi 28 juin, à 9 h 30, salle 614 (bat. G), Mme Françoise Bourgeois et Mme André Kartchevsky-Bulport : « Famille, objet mécanique, sujet social ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 28 juin, à 17 heures, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Kossivi Ayassou : « Méthodes d'étude d'une population à statistiques incomplètes : application à l'analyse des recensements et enquêtes du Togo ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 28 juin, à 18 heures, salle des Commissions au centre Panthéon, M. Robert Korb : « La comptabilité publique et l'informatique ».

– Université de Paris-IV, vendredi 1er juillet, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean Crocis : « Ammien Marcellin, témoin latin de l'hellénisme ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 JUIN

« Carmel de Saint-Denis », 15 h, métro Saint-Denis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Grévin présenté aux enfants », 14 h 30, 10, boulevard Montmartre (ARS).

« Moulins du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Atelier d'un bronzier », 15 h, 30, rue Deparcieux (La France et son passé).

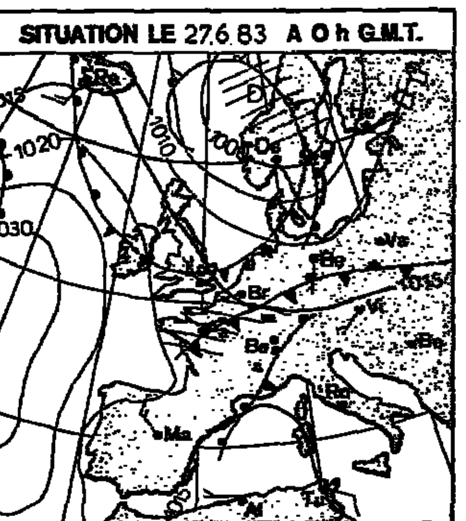
« L'UNESCO et film sur Haïti », 14 h 45, place Fontenoy (Tourisme culturel).

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél: 329.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.6.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.6.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 27 juin à 0 heure et le mardi 28 juin à minuit.

Établissement d'un flux de nord-ouest sur la France poussant sur le pays de l'air plus frais, moins instable et moins humide. Les orages du sud-est s'élimineront vers le nord de l'Italie.

Mardi, encore des bancs de brume au lever du jour sur la plus grande partie du pays, mais la dissipation sera assez rapide. Sur les Alpes du sud, la Provence et la Corse des orages éclateront par place ; ils pourront être assez violents. Partout la température sera comprise entre 10 et 13 degrés en début de matinée

Au cours de la journée, temps bien ensoleillé sur la majeur partie de la France simplement des nuagés passagers un peu plus abondants du sud de l'Alsace à la Franche-Comté, au nord du Massif Central, au Jura et au nord des Alpes. En soirée, évolution orageuse très probable sur les versants des massifs exposés au nord dans le Massif Central et le Jura.

Au meilleur moment de l'après-midi il fera 18 à 20 degrés sur la moitié nord, 22 à 24 degrés sur le Centre et le Sud-Ouest et 24 à 26 degrés en bordure de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 juin à 8 heures, de 1 015 millibars, soit *761,3 millimètres de mercure.*

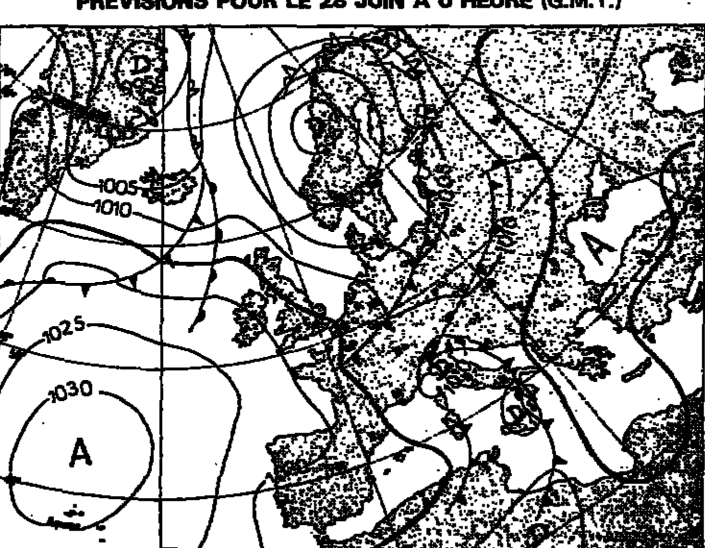
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin ; le second le minimum dans la nuit du 26 au 27 juin) :

Ajaccio, 27 et 20 degrés ; Biarritz, 20 et 16 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Bourges, 24 et 14 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 14 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille-Marignane, 27 et 18 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 16 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 22 et 18 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 27 et 17 ; Tours, 23 et 16 ; Toulouse, 19 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 22 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 28 et 16 ; Berlin, 25 et 18 ; Bonn, 24 et 17 ; Bruxelles, 23 et 14 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 21 et 13 ; Dakar, 29 et 26 ; Djerba, 27 et 23 ; Genève, 26 et 15 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 25 et 13 ; Luxembourg, 22 et 16 ; Madrid, 29 et 15 ; Moscou, 15 et 7 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 27 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 20 et 13 ; Tozeur, 38 et 21 ; Tunis, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 juin :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 11 août 1971 modifié portant création et organisation d'un comité interministériel de l'équitation, d'un Conseil supérieur de l'équitation et de conseils hippiques régionaux ;

● Modifiant le décret du 22 avril 1949 modifié relatif au régime d'assurance-vieillesse complémentaire des notaires.

STAGES

LA PRATIQUE SYMPHONIQUE. – La Philharmonie des jeunes de la région Ile-de-France organise à Paris, du 3 au 18 juillet, un atelier de formation à la pratique symphonique, s'adressant aux jeunes musiciens des conservatoires et qui se destinent professionnellement à l'orchestre.

★ *M. Jacques Pays, 2, rue de Suez, 75018 Paris, tél. : 257-94-38.*

APPRENDRE L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS. – Le Centre d'études franco-américain, fondé dans le Colorado il y a dix ans, *propose un stage intensif du 4 au 29 juillet.* Au programme : six heures de cours par jour. L'étudiant est hébergé dans une famille américaine. Le coût de ce stage est de 7 500 francs (cours et pension).

★ **Centre d'études franco-américain, B.P. 176, 14104 Lisieux-Cedex.**

FRED
JOAILLIER
Participe aux soldes de la galerie du Claridge,
74, Champs-Elysées, du 20 au 30 Juin
20 à 30%
D'ESCOMPTE
sur une sélection de modèles de grandes marques d'horlogerie
PIAGET
Cartier
CORUM
Audemars Piguet
ROLEX
CONCORD
SEIKO
BAUME & MERCIER
FRED

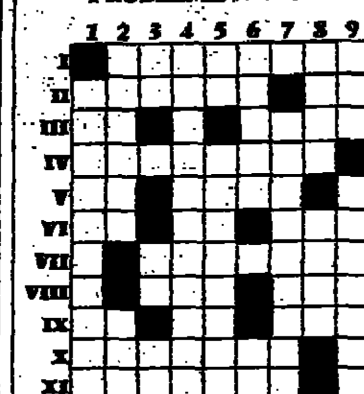
SOLDES MAROQUINERIE
DU 20 AU 30 JUIN



6, rue Royale, Paris 8e. Tél. 260.30.65

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3480



HORIZONTALEMENT

I. Se mettre à mordre. – II. Un reptile dont certains peuvent faire tout un plat. Souci quotidien pour le guide. – III. Mot d'enfant. Pour les hommes qui ne portent pas la culotte. – IV. Utile quand on ne veut pas sonner les cloches. – V. Dimension. Prouve qu'on a été touché. – VI. Préposition. Saint. Pour faire l'ouverture. – VII. Evitait adroitement. – VIII. Entre en tournant (inversé). Démonstratif. – IX. Avant J.-C. Abréviation pour un grand. Une grosse tranche. – X. Un grave défaut. – XI. Pas pris.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à la grande rigueur. – 2. Hors du droit chemin. Vidé quand on se met à table. – 3. Actionné. Préposition. Brillait de mille feux. – 4. Mettre en morceaux. – 5. Préfixe. Susceptible de retourner. – 6. Ville de Belgique. Démonstratif. – 7. Sont un peu dures de la feuille. – 8. L'homme d'un passage. Faire œuvre attachante. – 9. Est noir quand il vient des champs. Une grande clarté.

Solution du problème n° 3479

Horizontalement

I. Houspilleuses. – II. Nichée. En. Ratel. – III. Es. Lentement. Ni. – IV. Ut. Eu. Ereinté. – V. Round. Acné. Air. – VI. Art. Mot. – VII. Sir. Odoriférant. – VIII. Teille. Avis. Té. – IX. Hécatombe. Unité. – X. Esus. Noé. Brio. – XI. Aïe. Nom. – XII. Inénarrables. Ti. – XIII. Un. El. Omit. – XIV. Uni. Dénote. Te. – XV. Eolie. Triturées.

Verticalement

1. Neurasthénique. – 2. Historiées. Nô. – 3. Oc. Utricule. Il. – 4. Uhlan. Las. Nu. – 5. See. Olt. Bande. – 6. Pêne. Odéon. – 7. Tua. Mourant. – 8. Lee. Carabe. Or. – 9. Lumen. Ive. Abêti. – 10. Ere. Fi. Billet. – 11. Urne. Mesurée. – 12. Sati. Or. Ni. Soir. – 13. Et. Natation. – 14. Senti. Net. Otite. – 15. Lier. Ermites.

GUY BROUTY.

SÉCURITÉ SOCIALE :
Les retraités aux urnes

Pour la première fois depuis que la Sécurité sociale existe les retraités vont participer à l'élection de leurs représentants aux conseils d'administration des caisses. D'habitude, ce rôle reste dévolu aux seuls actifs, qui eux-mêmes ne sont pas revenus aux urnes depuis 1962. Les retraités, sans condition de nationalité, assimilés aux salariés, participeront donc au scrutin le 19 octobre prochain pour désigner – à travers les listes des candidats proposés par les organisations syndicales – quinze des vingt-cinq membres du conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance-maladie. Ces caisses sont surtout connues des assurés parce qu'elles administrent les centres qui traitent leur dossier maladie, qu'elles organisent le contrôle médical, qu'elles peuvent attribuer des aides financières en cas de nécessité.

Dans les autres caisses – caisses régionales d'assurance-maladie et caisse nationale d'assurance-vieillesse, – les sièges des administrateurs représentant les salariés, donc les retraités, seront répartis en fonction du score national obtenu précédemment aux élections des caisses primaires par les organisations syndicales. Là, il n'y a pas de vote direct : le premier servira d'étalon pour déterminer cette répartition. Rappelons que les caisses régionales d'assurance-maladie gèrent, entre autres, l'assurance-vieillesse en province et que ce rôle est tenu par la caisse nationale pour la région parisienne, qui détermine également les grandes orientations de l'action sanitaire et sociale, collective ou individuelle, comme, par exemple, l'aide ménagère ou les subventions accordées pour l'amélioration de l'habitat. De plus, un représentant des retraités par caisse régionale et deux pour la Caisse nationale seront ensuite désignés par les administrateurs déjà nommés sur propositions des associations de retraités : celles qui auront leur siège dans la circonscription de la caisse régionale ou les associations et fédérations d'obédience nationale pour la seconde. Un décret doit intervenir prochainement pour apporter des précisions sur ces derniers points.

Pour participer à ce scrutin, qui se déroulera dans les mairies du lieu de domicile, il faut être considéré comme « assuré social » à la date du 31 mars 1983. La preuve peut être faite en produisant un titre de pension ou un récent décompte de remboursement de frais médicaux ou pharmaceutiques. Tous les pensionnés sont conviés à cette élection : ceux du régime général comme les fonctionnaires, les agents des collectivités locales, etc. Les titulaires des pensions de reversion – il s'agit de veuves le plus souvent – participent également au scrutin. Les listes électorales sont disponibles dans les mairies jusqu'au 8 juillet pour permettre aux électeurs de vérifier leur inscription. Des erreurs ou des omissions peuvent avoir été commises, surtout en l'absence de correspondance récente avec la Sécurité sociale ou en cas de déménagement.

Toute une procédure a été scrupuleusement mise au point en fonction de la date des élections pour le dépôt éventuel de réclamation. Il ne faut donc pas manquer les échéances pour les formuler, le cas échéant. Pour tous renseignements complémentaires, une permanence téléphonique répondra à l'ensemble des électeurs jusqu'au 8 juillet, tous les jours même le dimanche, de 8 à 20 heures : 249-70-70.

CHRISTIANE GROLIER.

Le Monde

régions

Ile-de-France

Géothermie : les promesses des profondeurs

Vorace en énergie puisqu'elle consomme chaque année l'équivalent de 26 millions de tonnes de pétrole, l'Ile-de-France est aussi l'une des plus pauvres de ce point de vue. En mettant bout à bout la production de ses modestes champs de pétrole, ce qu'elle récupère en brûlant ses ordures ménagères, le bois de ses futaies et la paille de ses champs, les calories qu'elle tire de ses eaux souterraines, elle couvre à peine 1,5 % de ses besoins. Pourtant, cette situation de dépendance quasi totale ne l'incite pas à se décourager. Elle veut tirer le maximum de ses possibilités.

Celles-ci ne sont pas négligeables. Si on ne peut plus espérer grand-chose des champs pétrolifères de Seine-et-Marne (80 000 tonnes par an), l'énergie solaire potentielle est encore à peine utilisée. En multipliant les photopiles, les capteurs à eau (comme le montre l'expérience que nous relatons ci-dessous) et en construisant des pavillons bioclimatiques, la région espère réduire, dans les années à venir, de 100 000 tonnes sa facture pétrolière. Elle pourrait gagner encore 70 000 tonnes en brûlant davantage de déchets. Le bois, comme combustible d'appoint, et la paille, tranformable en gaz méthane, sont utilisables dans les zones rurales, où ils devraient fournir l'équivalent de 70 000 tonnes supplémentaires de pétrole.

Mais l'essentiel des ressources gît sous les pieds des habitants de la région. Les couches géologiques du Bassin parisien recèlent d'énormes réserves d'eau. En vertu d'une loi qui veut que la température monte de 1 degré chaque fois qu'on s'enfonce de 30 mètres, ces eaux atteignent 27 degrés à 700 mètres, dans l'Albien, et de 60 degrés à 80 degrés à 1 800 mètres, dans le Dogger.

C'est ce gisement - une couche de roche calcaire gorgée d'eau salée - qui est le plus prometteur. Il s'étend sur 15 000 kilomètres carrés, mais, comme l'eau chaude n'est guère transportable, il ne peut être utilisé que dans des agglomérations denses, dont les immeubles sont dotés de chauffage central. Une contrainte qui limite les sites exploitables à 220, dont la moitié seraient rentables. Une vingtaine sont déjà exploités et fournissent des calories à 50 000 logements, ce qui représente 50 000 tonnes d'équivalent-pétrole. L'objectif que s'est assigné le conseil régional, c'est d'approvisionner 180 000 logements supplémentaires dans cinq ans. Objectif ambitieux car il faudra faire 70 forages et installer des dizaines de kilomètres de canalisations.

En outre, la décision de recourir à la géothermie n'appartient qu'aux communes. Pour les y inciter, la région leur concède des avances remboursables qui sont transformées en subvention si l'expérience échoue. Les projets ne manquent pas, y compris à Paris même, où la première réalisation fonctionnera à la fin de cette année à la porte de Saint-Cloud.

Dans le contrat d'équipement qu'il propose à l'État pour le IX[e] Plan (1983-1988), le conseil régional prévoit de consacrer à ces actions 165 millions de francs. A charge pour l'administration elle-même d'y participer de son côté pour près de 600 millions. Cela fait beaucoup de conditions. Mais les encouragements ne manquent pas, comme celui venu de la Banque européenne d'investissements, qui a prêté 27 millions de francs à un projet qui doit assurer le chauffage de 7 000 logements à Meaux, en Seine-et-Marne.

Avec un peu d'argent et beaucoup de persévérance, en 1990 l'Ile-de-France pourrait avoir triplé ses ressources énergétiques : l'équivalent de 1 million de tonnes de pétrole. Cela ne représentera encore que 4 % de ses besoins. Mais au moins une volonté régionale s'affirme et un mouvement est lancé.

M. A.-R.

PORTE DE SAINT-CLOUD

Quatre mille Parisiens au banc d'essai

Même si tous les combustibles venaient à manquer, quatre mille Parisiens sont assurés de passer au chaud les fêtes de fin d'année. Ce sont les habitants des grands ensembles de la porte de Saint-Cloud, dans le 16[e] arrondissement. A cette époque, leurs radiateurs seront branchés sur un calorifère qui n'a jamais eu de panne. Et pour cause. Situé à 1 600 mètres de profondeur sous la capitale, c'est une couche de roches calcaires imbibée d'eau tiède que les géologues ont baptisée Dogger. Le liquide qu'elle retient comme une éponge est porté à 60 degrés par la chaleur qui monte du centre de la Terre.

Cette source inépuisable de calories naturelles a été utilisée voici vingt ans déjà dans l'immeuble-camembert de la Maison de la radio. En 1963, on avait eu l'idée de pomper l'eau tiède d'une couche plus rapprochée, l'Albien, située à 700 mètres. L'eau qu'on en fait remonter suffit à assurer le chauffage des studios et des bureaux. Mais cette curiosité, qui fonctionne, dit-on, à la satisfaction générale, n'eut pas de lendemain. La crise de l'énergie fait qu'on rouvre le dossier.

Cette fois, c'est de la Ville de Paris qu'est venue l'inspiration, soufflée il est vrai par un bureau d'études privé. Naturellement, les services municipaux se sont tournés vers la société avec laquelle ils travaillent depuis un demi-siècle, la Compagnie parisienne de chauffage urbain (C.P.C.U.).

Celle-ci tout absorbée par l'expansion très rapide de ses affaires, n'y avait pas songé. Les ingénieurs ont de ces distractions ! La C.P.C.U. qui, depuis 1927, a reçu de la municipalité la concession – mais non l'exclusivité – de la production et de la distribution de chaleur dans Paris intra-muros, est en plein boom.

Après un démarrage lent et difficile, elle est aujourd'hui à la tête de huit chaufferies à charbon et à fuel et de trois usines brûlant des ordures ménagères. De là partent 300 kilomètres de tuyaux souterrains qui distribuent de la vapeur à 4 000 immeubles : logements, bureaux, hôpitaux, écoles, industries, piscines, cinéma, etc. La C.P.C.U. assure déjà 20 % du chauffage de Paris. Son chiffre d'affaires pour 1982 se montait à 871 millions de francs, et il avait progressé de 17 % sur l'année précédente.

Pourtant, cette société de droit privé, fort bien cotée en Bourse et dont les gros actionnaires sont la Ville (40 % des parts), E.D.F. (23 %) et la Lyonnaise des eaux (10 %), ne paraissait pas se soucier du formidable gisement calorique se trouvant sous ses pieds.

Il est vrai que l'exploitation du Dogger n'est pas un jeu d'enfant. Première difficulté : pour lui prendre son eau chaude puis la réinjecter, il faut deux puits. Or chaque forage nécessite une plate-forme de plusieurs milliers de mètres carrés. Où dénicher cela dans Paris ? On a trouvé la solution en installant le derrick sur les quais de la Seine et en forant les deux trous côte à côte. Au départ, les trépans s'enfoncent verticalement, puis ils obliquent. Ils se trouvent à un kilomètre de distance lorsqu'ils mordent l'éponge calcaire du Dogger.

Le sel de la terre

Les travaux, menés nuit et jour, ont duré plusieurs mois. Ils ont été entourés d'un grand luxe de précautions. Murs anti-bruits, machines muselées par des silencieux, évacuation des déchets par barges spéciales : il s'agissait de ne gêner ni les Parisiens ni la Seine.

Second problème : l'eau qui remonte est plus salée que celle de la mer, et donc corrosive. Impossible de l'expédier telle quelle dans des canalisations. On lui fait rendre ses calories dans des échangeurs blindés au titane et on la réexpédie vers les tréfonds. Les géologues assurent que malgré cela le Dogger ne se refroidira que d'un degré en trente ans.

Mais que faire d'un liquide qui ne fait grimper le thermomètre qu'à 60 degrés alors qu'il en faut près de 100 pour alimenter convenablement des radiateurs ? Avant de l'expédier vers ses clients, la C.P.C.U. le réchauffe donc grâce à la vapeur à 230 degrés dont elle dispose par ailleurs en abondance.

Voilà donc l'eau portée à bonne température. Il faut alors la vendre. Seuls les grands immeubles et les établissements publics dotés de chauffage central sont en état de l'utiliser. Dans le secteur de la porte de Saint-Cloud, on trouve précisément plusieurs ensembles de H.L.M., bon nombre de grands immeubles style Haussmann, deux lycées, un hospice de vieillards, un dispensaire de la Croix-Rouge, un dépôt d'autobus, une église, tous gros consommateurs. Avec un peu plus de trois kilomètres de tuyauteries, on peut desservir sans pertes excessives l'équivalent de sept mille cinq cents logements. Par ces canalisations, l'eau refroidie revient à son point de départ, où une pompe à chaleur lui retire encore ses dernières calories. La boucle est bouclée.

Mais ces multiples échangeurs et ces pompes doivent se loger dans une véritable petite usine. On l'a enfouie sous un terrain de sport contigu au Fronton de Paris. Ainsi, l'ensemble du réseau restera de la plus grande discrétion.

Subsistait une ultime difficulté. Comment convaincre les clients potentiels d'arrêter leurs chaudières pour adopter la géothermie ? La C.P.C.U. offre d'abord des tarifs dont elle assure qu'ils sont 15 % moins chers que ceux du fuel. Et comme il faut installer dans chaque immeuble un petit échangeur de chaleur, elle en assure le financement, quitte à se rembourser en six ans sur les factures.

Un immense gisement

Tout n'est pas joué dans cette expérience. La C.P.C.U. est déjà assurée d'avoir parmi ses premiers clients mille cinq cents logements gérés par divers organismes de la Ville de Paris. Ils seront servis pour les fêtes de fin d'année. Ultérieurement, le réseau progressera le long du boulevard Murat à la recherche de nouveaux utilisateurs. On pense que dans deux ans église, lycées, hôpitaux et autres immeubles du quartier se joindront au contingent initial. L'investissement total sera de 130 millions de francs.

Après quelques années de fonctionnement, on dressera le bilan. Si le système est à la fois efficace et rentable, alors, et alors seulement, on songera à l'étendre à de nouveaux quartiers de la capitale. L'opération suivante pourrait avoir lieu dans le douzième arrondissement. Le secteur n'est pas desservi par le chauffage urbain, il compte beaucoup de grands immeubles et le bois de Vincennes est tout proche où l'on peut installer pendant quelques mois les derricks de forage : trois conditions indispensables. Paris a sous les pieds un immense gisement de chaleur, mais il n'est décidément ni gratuit ni facile d'en tirer parti.

MARC AMBROISE-RENDU.

COQUETTERIE OU ÉCONOMIE ?

Pompes à chaleur et capteurs solaires dans les H.L.M. d'Aulnay-sous-Bois

A première vue, rien ne distingue cet ensemble d'immeubles de ses voisins. Il faut lever les yeux pour apercevoir sur les toits-terrasses des cubes noirs aux allures de fruitiers, dont les étagères sont en réalité des capteurs solaires, faits d'une trame serrée de fils et de tubes de cuivre. Des immeubles chauffés à l'énergie solaire ? Pas exactement. Les deux cent vingt-quatre logements H.L.M. de la ZAC du Gros-Saule à Aulnay-*sous-Bois (Seine-Saint-Denis)* – dont une cinquantaine seulement sont déjà occupés – reçoivent leur chauffage... d'une nappe d'eau à 13 °C, puisée à quelque 80 mètres de profondeur.

Il ne s'agit donc pas de chauffage solaire ni de chauffage à l'eau chaude souterraine, mais d'un système mixte qui repose essentiellement sur le principe de la pompe à chaleur. C'est un ingénieur de recherche à l'École des mines, M. Pascal Iris, qui est à l'origine de l'opération. L'idée, au départ, était simple : pour bien fonctionner, une pompe à chaleur doit *disposer d'une source froide et* d'une source chaude à températures constantes. Or la température de l'air est soumise à des variations qui rendent difficile son utilisation à grande échelle. Pourquoi donc ne pas utiliser l'eau souterraine, qui, lorsqu'elle repose à plus de 20 mètres sous la sur*face, reste à une température prati*quement constante ? Pour en avoir le cœur net, le Centre d'informatique géologique de l'École des mines de Paris, baptisé Armines, a procédé à de nombreuses simulations mathématiques, et même à une expérience sur le terrain, près de Nîmes, en 1977 : on a *injecté* 20 000 *m3* d'eau à 35 °C dans une nappe à 15 °C, située à faible profondeur, et on l'a récupérée l'hiver suivant, en constatant que les pertes de chaleur étaient très faibles.

Restait à retenir un terrain pour mettre en action cette ressource, en *vraie grandeur. Il se trouve que tout* le nord du Bassin parisien dispose d'une nappe d'eau peu profonde, l'yprésien, où l'on peut puiser à volonté. Une société de H.L.M., le Foyer du fonctionnaire et de la famille (F.F.F.), a accepté de se prêter à l'opération dans son ensemble du Gros-Saule, *livré au printemps* de cette année. Grâce à un financement conjoint du Plan construction, du COMES (aujourd'hui A.F.M.E., Agence française pour la maîtrise de l'énergie) et de la Communauté européenne, le groupe Armines a pu forer les deux puits nécessaires, installer quinze capteurs solaires et monter une chaufferie avec trois pompes à chaleur (électriques), plus un branchement de secours sur le chauffage urbain exigé par le F.F.F.

Depuis un mois et demi, le système fonctionne de la manière suivante : l'eau de la nappe à 13 °C est tirée au premier puits ; on en extrait les calories à l'aide des pompes à chaleur pour obtenir une eau entre 50 et 55 °C ; on réinjecte dans la nappe – mais plus loin, grâce au deuxième puits – l'eau refroidie à 3 °C ou 4 °C. Cet été, on repompera l'eau *du second forage pour* la remettre à température (13 °C), afin de ne pas altérer la calorimétrie générale de la nappe. Et c'est là qu'interviennent les capteurs solaires, qui, grâce aux rayons du soleil mais aussi à l'air ambiant, réchauffent l'eau qui servira de source chaude pour les mois d'hiver (1).

Surveillance par ordinateur

L'intérêt du dispositif ? Faire des économies d'électricité, bien sûr. On estime que pour 1 kilowatt utilisé *(dans les pompes à chaleur) est resti*tué l'équivalent en chauffage ou en eau chaude de 3 ou 4 kilowatts. Cela représente une économie de 1,4 tonne de fuel ou de 0,8 tep (tonne équivalent-pétrole) par an et par logement. Les promoteurs de l'opération évaluent le surcoût de *l'installation à 16 000 F par loge*ment (prix 1981), ce qui, compte tenu de l'économie annuelle de carburant, laisse prévoir l'annulation du surcoût en moins de dix ans.

« Le grand avantage du dispositif d'héliogéothermie, explique M. Pascal Iris, *c'est son adaptation aux besoins. La géothermie en eau profonde n'est rentable qu'avec des unités de deux ou trois mille logements. Pour des unités de deux ou trois cents logements, comme on les fait aujourd'hui, notre procédé est plus adapté. Surtout pour cette région d'Ile-de-France qui dispose à la fois de la densité humaine et du potentiel en eau peu profonde.* »

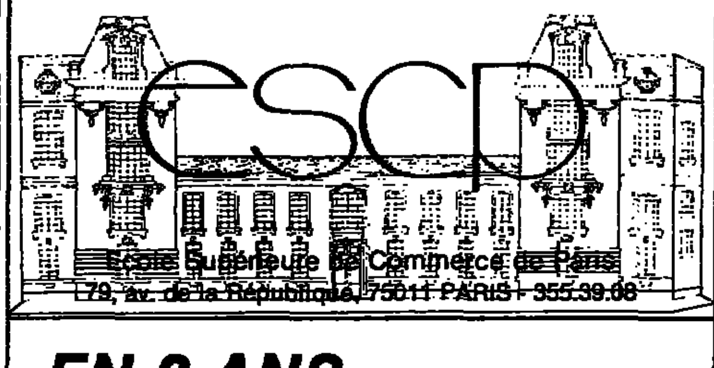
Reste maintenant à suivre de très près l'opération, pour s'assurer que le dispositif répond à l'attente. Forages, capteurs et pompes à chaleur sont reliés à un ordinateur qui enregistre les moindres variations de débit ou de température. *On vérifie et* on revérifie régulièrement les appareils. Tout marche bien pour l'instant, et les habitants du Gros-Saule n'ont pas eu à se plaindre du chauffage – si l'on excepte des baisses de température en fin de semaine qui n'étaient pas dues à une défaillance du système – et qui sont maintenant réglées. Même la concierge est satisfaite. Elle regrette seulement qu'on n'ait pas mis le chauffage en route plus tôt, avant l'arrivée des premiers résidents, car *« les appartements sont encore très humides »*. Rien à voir avec les chaudières, auxquelles on ne peut reprocher pour l'instant qu'un niveau de bruit trop élevé, car l'isolation phonique des pompes à chaleur reste à faire.

ROGER CANS.

(1) On trouvera des détails sur cette installation et bien d'autres en France dans le *Guide 1983 de la France solaire*, un numéro hors série édité par le Comité d'action solaire (juin 1983, 45 F, en vente dans les kiosques).

CHAQUE SEMAINE
FAITES VALIDER VOS BULLETINS CHEZ TOUS LES DEPOSITAIRES PORTANT L'ENSEIGNE LOTO
LOTO
c'est facile, c'est pas cher, ça peut rapporter gros.
3.83.LO

COPIE AGRANDIE
COPIE CONFORME
COPIE REDUITE
COPIE REDUITE
COPIE REDUITE
Le système de réduction et d'agrandissement Toshiba est un des plus complets et des plus performants au monde. Des doubles formats à la carte de visite, vous pouvez obtenir 3 taux de réduction, une reproduction conforme et un taux d'agrandissement.
Un copieur qui ne se contente pas de copier, c'est original.
TOSHIBA
DES COPIEURS ORIGINAUX
IMPORTATEUR REGMA SYSTEMES 12 BIS RUE CHRISTOPHE-COLOMB 75008 PARIS
TEL. 723.97.03 / 723.30.11



EN 2 ANS
LE DIPLOME ESCP
Admission spéciale réservée aux ingénieurs, diplômés IEP, licenciés, maîtrises et autres diplômés du 2[e] cycle
épreuves à option selon la formation d'origine et entretien individuel
Ecrit : 5 et 6 septembre 1983
Oraux : 16 - 26 septembre 1983
Date limite d'inscription : 9 juillet 1983
Renseignements : Service des Admissions ESCP 355.39.08 (poste 1328)
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Nom :
Prénom :
Adresse :
Souhaite une documentation sur l'admission en 2[e] année

Le Monde

sports

CYCLISME

Marc Gomez champion de France

Le championnat de France, organisé en une seule épreuve, consacre rarement le meilleur coureur de la saison, mais il désigne toujours un routier de qualité. On a pu le constater une fois encore, dimanche 26 juin à Carcassonne, en assistant à la victoire du revenant Marc Gomez. Un Gomez habile, efficace et inspiré comme il peut l'être dans ses jours fastes.

De notre envoyé spécial

Carcassonne. — Ce Breton d'origine espagnole, qui portait naguère la barbe et qu'on reconnaît à ses lunettes, n'avait pas fait beaucoup parler de lui depuis son succès inattendu l'an dernier dans Milan-San Remo. On le savait pourtant en bonne condition, prêt à tenter sa chance et décidé à faire oublier ses contre-performances des mois écoulés. Opération réussie. Il est sorti vainqueur d'une course mouvante dont il a déjoué les pièges et surmonté les problèmes, qui n'étaient sans doute pas simples. Il a su s'économiser sans jouer pour autant les attentistes, bref, il a manœuvré adroitement avant de battre en force et en finesse Jacques Michaud, avec lequel il s'était échappé durant les derniers tours.

Disputé sur un circuit de 12 kilomètres qu'il fallait boucler vingt et une fois, le championnat de France se situait dans le prolongement du Grand Prix du *Midi libre* et du Tour de l'Aude. Il mettait ainsi un terme à deux semaines de cyclisme au cœur du Languedoc, et son résultat donne à cette concentration une certaine unité. Gomez avait en effet gagné une étape du Tour de l'Aude, à Carcassonne précisément, et c'était là l'indication d'un retour en forme opportun. Bernaudeau, vainqueur du *Midi libre* et troisième du championnat, a probablement laissé passer quant à lui une occasion exceptionnelle de conquérir le maillot tricolore. Mais il a assuré la protection de son équipier Marc Gomez et il a confirmé une condition physique prometteuse à quelques jours du Tour de France.

Avec ses routes sinueuses, le parcours se prêtait à l'offensive. Avec ses longues portions de faux-plats qui cassent les jambes, il devait provoquer au fil des heures une sélection irréversible, d'autant que les pluies d'orage ajoutaient aux difficultés du terrain. De nombreux coureurs, parmi lesquels Pascal Jules, Vallet, Chappuis, Graignic et Poissonnier, prirent le risque de se détacher loin du but dans l'espoir de creuser un écart décisif. Ils échouèrent. Tout au long de cette course de mouvement, il importait de se montrer patient et circonspect. Il fallait anticiper, prévoir, mesurer ses efforts, frapper à coup sûr. Michaud d'abord, Gomez ensuite ont appliqué à leur manière la règle préconisée autrefois par Henri Pélissier : attaquer le plus tard possible, mais avant les autres.

L'équipe Peugeot, qui paraissait la plus puissante, a subi contre toute attente une lourde défaite collective. Or son meilleur représentant ne fut autre que Pascal Simon, récemment pénalisé pooour dopage à la suite de sa victoire dans le Critérium du *Dauphiné libéré*. Cette sanction ayant été désapprouvée par l'ensemble des coureurs professionnels, l'affaire a suscité des remous dans le monde du cyclisme à la veille du Tour de France, et elle laisse une impression de malaise. On estime généralement que Pascal Simon, coupable d'avoir absorbé un médicament délivré sans ordonnance, a été fustigé pour l'exemple alors que de toute évidence les contrôles, dans leur forme actuelle, sont impuissants à déceler certains produits d'une haute toxicité. La lutte anti dopage est indispensable, mais sa réglementation réclame décidément une profonde réforme.

JACQUES AUGENDRE.

MOTOCYCLISME

L'ACCIDENT DE L'ITALIEN UNCINI

Après l'accident dont il a été victime, samedi 25 juin, à Assen au cours de l'épreuve des 500 centimètres cubes du Grand Prix des Pays-Bas, le pilote italien Franco Uncini a commencé à reprendre connaissance à l'hôpital universitaire de Groningue où il a été admis. Agé de vingt-huit ans, Franco Uncini souffre d'une grave commotion cérébrale et de blessures au visage.

Le pilote italien, champion du monde en titre, avait chuté avec sa Suzuki à la sortie d'une courbe. Deux concurrents réussirent à l'éviter, mais un troisième, l'Australien Wayne Gardner frappa de plein fouet, à près de 200 kilomètres/heure, la tête casquée d'Uncini au moment où ce dernier se relevait pour quitter la piste.

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

L'affrontement de deux générations

La première semaine des Internationaux de Grande-Bretagne s'est terminée avec son lot de surprises, habituel au demeurant sur une surface comme l'herbe, où chaque match est une partie de poker.

Chez les dames, quatre têtes de série n'ont pas franchi les trois premiers tours, la Hongroise Temesvari, l'Allemande de l'Ouest Hanika et les Américaines Schriver et Evert-Lloyd, qui venait de gagner à Roland-Garros. La révélation du tournoi où la Néo-Américaine Navratilova, tenante du titre, fait désormais figure de favorite, a été la Canadienne Bassett, âgée de quinze ans, qui avait gagné le dernier « Orange Bowl », tandis que la Britannique Wade, âgée de trente-sept ans, et l'Américaine King, âgée de quarante ans, sont toujours en lice.

Chez les hommes, sept têtes de série sont tombées : le Suédois Wilander, les Argentins Clerc et Vilas, les Américains Denton, Pfister, Gerulaitis, Kriek. Des joueurs de moindre réputation, les *under dogs*, ont réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale : le Néo-Zélandais Lewis, le Nigérian Odizor, les Australiens McCurdy et Cash, les Américains Van'T Hof et Leach. Connors, le tenant du titre, et McEnroe, le champion 1981, sont les favoris. L'Américain Tanner, finaliste en 1979, a confirmé, pour sa part, un net regain de forme.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le sport ne fournit pas de moments plus intenses que la confrontation de deux générations. La garde montante contre la garde descendante. Le court numéro un a été l'occasion d'un de ces instants privilégiés, samedi 25 juin, pour un match du troisième tour qui mettait aux prises le Suédois Wilander, âgé de dix-huit ans, et l'Américain Tanner, âgé de trente et un ans. Le virtuel champion du monde junior contre l'homme au service le plus rapide du monde. Avec en prime de lourdes connotations, de terribles réminiscences.

Qu'il le veuille ou non, Wilander passe pour l'héritier direct de Bjorn Borg. Les analogies entre les jeux des deux Suédois sont très fortes : revers à deux mains, lift, impassibilité. En gagnant à dix-sept ans les Internationaux de Roland-Garros 1982, Wilander montait sur le trône laissé vacant par son illustre aîné, qui s'était imposé, lui, sous les marronniers d'Auteuil à dix-huit ans. Il avait ensuite fallu deux années à Borg pour adapter son jeu à l'herbe avant de gagner cinq Wimbledon d'affilée. Wilander pourrait-il faire mieux ? L'an dernier, il avait été éliminé au troisième tour par l'Américain Teacher. Cette année, il se retrouvait au même stade de la compétition après avoir passé deux spécialistes des surfaces rapides, l'Australien Fitzgerald et le Sud-Africain Viljoen.

Examen

Apparemment banal, l'événement a pris une dimension particulière en raison de la personnalité de son adversaire. Tanner est un joueur sur le déclin, qui est tombé à la cent quarantième place du classement mondial après avoir été dans les quinze meilleurs de 1974 à 1981. Mais Tanner est aussi le joueur au service foudroyant qui disputa à Wimbledon deux demi-finales en 1975 et 1978 et une finale contre Borg en 1979. Il avait alors été à deux doigts de la victoire : à 4-3 dans la cinquième manche, il avait mené 15-40 sur le service du Suédois, qui avait réussi à cette occasion un des plus sensationnels rétablissements de sa carrière. Quelques semaines plus tard, Tanner avait d'ailleurs pris sa revanche en éliminant Borg en quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis.

Rencontrer Tanner constituait donc pour Wilander un double examen : il avait à faire la preuve qu'il progresse sur herbe et qu'il peut soutenir la comparaison avec Borg face à cet adversaire. La bataille fut superbe, sans doute le plus beau match de cette première semaine. La confrontation des styles était fascinante. D'un côté, le tout ou rien de Tanner en service-volée. De l'autre, la défense opérationnelle de Wilander en *passing-shoot* et retour de service. Le Suédois gagna la première manche au *tie-break* (8-6) après avoir mené 5-2. Dans le deuxième set, les deux joueurs commencèrent par perdre tour à tour leur service, puis Wilander eut deux balles de 5-4 sur l'engagement de Tanner, qui rétablit la situation avec deux *aces* et bénéficia des fautes au filet du Suédois pour l'emporter 7-5. L'Américain eut le gain des deux manches suivantes en concédant deux *breaks* chaque fois, mais en en provoquant trois. Après deux heures et dix huit minutes de jeu extrêmement serré, Tanner s'imposa donc en quatre sets (6-7, 7-5, 6-3, 6-4).

Rétrospectivement, on comprenait mieux l'effort surhumain qu'avait dû produire Borg pour revenir dans la finale de 1979. L'Américain était alors à l'apogée de sa forme. Mais, pour juger Tanner aujourd'hui, il ne faut pas se fier seulement au classement de l'ordinateur. Le joueur du Tennessee, qui a longtemps souffert d'une blessure au bras contractée au tournoi de Richmond, s'est entraîné tout spécialement pour Wimbledon, l'herbe étant sa surface favorite (il a gagné les Internationaux d'Australie en 1977). Il a en particulier suivi les conseils d'un entraîneur de Santa-Barbara, Jerry Hatchett, qui lui a fait travailler sa volée en s'inspirant de celle de McEnroe.

Cet entraîneur lui a également fait adopter une attitude psychologique plus sereine à l'égard de la compétition, en lui conseillant de ne pas se préoccuper de préserver son palmarès, mais d'aborder chaque match avec agressivité. Autrement dit, comme une voiture qui a beaucoup roulé, Tanner avait besoin d'une bonne révision, moteur et direction, avant d'aborder de nouveau un grand tournoi. Cela a été très bien fait ; toutefois le kilométrage reste inscrit au compteur.

L'Américain délivre toujours des premières balles de service avec un *timing* parfait, donnant l'impression qu'il ne produit pas d'effort : il réussit ainsi plus de six aces et autant de services gagnants en moyenne par manche contre Wilander. En revanche, sa deuxième balle est un engagement très moyen : les retours de Wilander auraient pu lui faire prendre l'avantage à la marque pendant la deuxième et la quatrième manche. Comme les demi-volées de Tanner finissaient aussi assez souvent dans le filet, qu'a-t-il manqué au Suédois pour passer le cap de la première semaine ? Peut-être l'originalité : « *J'ai regardé l'enregistrement de la finale de Roland-Garros entre Yannick Noah et Wilander parce que j'ai eu le pressentiment que j'allais rencontrer le Suédois ici pour la première fois* », a déclaré Tanner. « *Je savais que je pourrais anticiper ses coups parce qu'il joue comme Borg, particulièrement ses* passings *de revers. Or j'ai une grande expérience du jeu de Borg, car nous avons fait ensemble beaucoup d'exhibitions.* »

Wilander a aussi montré sur ce match qu'il savait désormais monter au filet, mais qu'il ne savait toujours pas y faire immédiatement le point gagnant : sa volée, qui n'est pas un coup naturel pour ce renvoyeur, était une remise dans le court qui appelait facilement le *lob* ou le *passing*. Sans avoir été un volleyeur de génie, Borg, une fois au filet, coupait au maximum les balles pour rendre les retours improbables. Il avait aussi une tenacité que, finalement, Wilander ne possède pas. Au neuvième jeu du quatrième set, on l'a vu marquer des signes de découragement, après avoir concédé l'ultime *break* sur une balle litigieuse.

Enfin, Wilander n'a pas encore le service qui lui permettrait de se sortir des mauvaises passes. Il sert correctement, mais sur herbe ce n'est pas suffisant. Quelques retours de Tanner dans des angles impossibles ont dû lui faire amèrement regretter de ne pas disposer d'une telle arme. Sur la gazon, elle est déterminante. Le Nigérian Odizor, le Néo-Zélandais Lewis, les Américains Van'T Hof et Leach, les Australiens Cash et McCurdy, tous ces joueurs, qui sont les révélations de la première semaine, n'auraient pas pu se qualifier pour les huitièmes de finale sans ce pétard magique.

ALAIN GIRAUDO.

NOAH QUITTE L'A.T.P.

Estimant que l'Association des joueurs professionnels (A.T.P.) ne l'avait pas suffisamment défendu dans le conflit qui l'avait opposé au Conseil professionnel, lequel l'a condamné à être suspendu, Yannick Noah a décidé de quitter ses rangs. Cette démission ne l'empêche nullement d'être classé par l'A.T.P., qui a toujours fait figurer Connors, Lendl, Vilas, Clerc, Gerulaitis et Fibak, lesquels ne font pas partie du groupement.

AÉROSTATION

Des ballons sur Paris

On a craint le pire. Et pourtant, malgré le ciel bas et le violent orage qui a éclaté, dimanche 26 juin en fin d'après-midi sur Paris, le départ de la Coupe Gordon-Bennett a bien été donné de la place de la Concorde, à onze ballons à gaz en présence de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

Organisée dans le cadre du bi-centenaire du premier vol humain, la Coupe Gordon-Bennett réunit des concurrents de neuf pays qui doivent franchir sans se poser la plus grande distance possible à bord de leur ballon dont la capacité a été limitée à 1200 mètres cubes. Créée en 1906 par M. James Gordon Bennett fondateur du Herold Tribune, *cette compétition a été disputée pour la dernière fois en 1938 et gagnée par la Pologne.*

Deux heures seulement après l'envol du dernier aérostat, une dizaine de ballons se trouvaient au-dessus de Coulommiers. (Seine-et-Marne) distant d'une soixantaine de kilomètres de la place de la Concorde.

L'absence de vent a considérablement retardé l'avance des ballons qui ont pris peu à peu la direction du Sud-Est, de la Suisse ou de l'Italie.

ATHLÉTISME

Courte défaite des Etats-Unis... à Los Angeles

La nouvelle piste du Coliseum de Los Angeles — le stade olympique où se dérouleront les Jeux de 1984 — n'a pas porté chance aux athlètes américains qui rencontraient, les 25 et 26 juin, les Allemands de l'Est. C'est finalement par 197 points à 181 que les Allemands se sont imposés : une courte victoire en comparaison de leur triomphe de l'an dernier à Karl-Marx-Stadt. Dix-sept mille spectateurs — une misère ! — garnissaient les tribunes pour voir s'affronter les deux premières nations du monde de l'athlétisme.

Parmi les performances du premier rang, il faut relever le nouveau record du monde au poids de l'Allemand Udo Beyer (22,22 mètres) et le prodigieux parcours de Carl Lewis dans le relais 4 × 100 mètres, où le lévrier noir a descendu le chrono aux alentours de 9 secondes, départ lancé, le quatuor américain (avec King, McNeill et Ganet) réalisant en 38 sec. 71 son meilleur relais de l'année. Résultat identique des relayeuses américaines dans la même discipline 4 × 100 mètres, qui totalisèrent 41 sec. 63, malgré les sprinteuses allemandes Marita Koch et Marlies Goehr), invaincues depuis les Jeux de Munich.

Ce sont, en fin de compte, les épreuves féminines qui ont permis à l'Allemagne de l'Est de l'emporter par 100 points à 56.

Rappelons qu'en 1982 les Allemands avaient totalisé 207 points contre 172 aux Américains.

SPORTS ÉQUESTRES

Succès suisse et danois à Aix-la-Chapelle

Après avoir gagné, vendredi 24 juin, la Coupe des Nations du C.S.I.O. d'Aix-la-Chapelle après un barrage avec les Britanniques et les Allemands, les cavaliers suisses ont gagné, dimanche 26 juin, le Grand Prix d'Aix-la-Chapelle. Willi Melliger, sur Van Gogh, *a, en effet, réussi un sans-faute en 37 sec. 31 dans le parcours de barrage pour lequel cinq cavaliers s'étaient qualifiés.*

Les cavaliers allemands avaient eu, la veille, plus de réussite en gagnant, pour la dixième fois consécutive, le Championnat d'Europe de dressage par équipes. La France a terminé à la huitième place.

De son côté, la Danoise Anne-Grethe Jensen sur Wallach Marzog *a remporté le titre individuel en battant de 133 points le champion du monde ouest-allemand Rainer Klimke sur Ahlerich.*

JEUX SCOLAIRES

L'éclosion des DOM-TOM

Après le report des Jeux de l'avenir pour des raisons financières, Fontainebleau a organisé les quatrièmes Jeux de l'U.N.S.S. (Union nationale du sport scolaire). Les 24, 25 et 26 juin, plus de trois mille six cents jeunes des catégories benjamins et minimes ont participé à ces championnats de France scolaires qui réunissaient l'ensemble des académies.

Alliance du sport de masse et d'élite, les Jeux de l'U.N.S.S. 1983 ont été marqués par plusieurs records. Ils ont aussi confirmé la très forte poussée des jeunes sportifs des DOM-TOM.

De notre correspondant

Fontainebleau. — Pendant les trois premières années de leur existence, les Jeux de l'U.N.S.S. se sont déroulés à Saint-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux. En choisissant Fontainebleau, les organisateurs ont sans doute voulu mettre du baume au cœur des élus locaux, déçus par l'annulation des Jeux de l'avenir. Ils ont réussi. Et, malgré une préparation hâtive, la présence de cinq mille personnes, concurrents et accompagnateurs, n'a pas posé de réels problèmes dans la cité impériale, où la saison touristique a pourtant déjà commencé.

Au cours de ces trois journées de compétition, les jeunes scolaires ont participé à des épreuves de gymnastique, d'athlétisme et de natation individuelles et par équipes. Selon le nouveau directeur de l'U.N.S.S., M. Philippe Graillot, il s'agit de créer une large base de sportifs dans laquelle se dégagera une élite. « *En incitant de très nombreux enfants à participer, nous souhaitons voir tomber des records, mais nous espérons aussi donner à ceux qui ne sont pas de grands champions l'envie de poursuivre la pratique du sport,* explique-t-il. *Si 90 % des jeunes continuaient le sport après l'école, je crois que ma mission serait remplie.* »

Les écoliers des départements et territoires d'outre-mer, qui participaient pour la première fois à ces jeux, ont réussi leur entrée. En athlétisme notamment : première place aux épreuves multiples par équipes pour les benjamins du collège La Foa de Nouvelle-Calédonie ; deuxième place pour les minimes du collège les Abymes en Guadeloupe ; des classements plus qu'honorables pour les formations martiniquaises également, et surtout quelques belles victoires individuelles. Amédée Paisley, de la section sport-études du collège de Bouillante en Guadeloupe, a amélioré son propre record aux 500 mètres plat minime (1 min. 7 sec. 34 contre 1 min. 7 sec. 96). Son copain Jean-Luc Seligni a pris la deuxième place aux 150 mètres. Quant à la petite Néo-Calédonienne Teanyouen, elle a battu le record de France du lancer de javelot minime avec un jet de 40,82 mètres.

Ces résultats s'expliquent en partie par le développement du sport scolaire hors de la métropole. A la Réunion, les effectifs de l'U.N.S.S. ont plus que doublé en trois ans. « *Grâce à la création de soixante-treize postes d'enseignants à la rentrée 1982-1983, une vraie politique de relance du sport à l'école a pu être mise en place,* déclare M. Charles-André Hoarau, directeur régional de l'U.N.S.S. à la Réunion. *Cette année, nous avons été débordés par l'afflux de jeunes et nous avons constaté que nous disposions d'un potentiel très important surtout en athlétisme. L'intérêt de ces jeux est de permettre à nos sportifs de se situer face aux jeunes de métropole. Cependant, nous avons dû limiter le nombre des sélectionnés en raison du prix élevé du voyage.* »

Il reste que d'énormes différences de poids et de taille chez les enfants en pleine croissance modifient les résultats des épreuves. A côté d'un colosse comme Patrice Boukobza (Guadeloupe), champion de France du 80 mètres plat (1,87 mètre et 85 kilos), les minimes font souvent figure de gringalets. La plupart des entraîneurs s'accordent pourtant à reconnaître la valeur de ces compétitions. M. Alain de Chavigny, responsable des sports scolaires en Martinique, remarque : « *On va voir désormais des Antillais obtenir des résultats sur les haies et dans les concours (javelot et disque). Nos jeunes ont crevé leur plafond et une dizaine de records de Martinique sont tombés à Fontainebleau.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

(Publicité)

Voyager à l'étranger pour quelques francs ?

Venez avec nous en Hollande, en Italie, en Hongrie, en Irlande ou aux Etats-Unis, sans pour autant délaisser la France, la Belgique et la Suisse.

Comment ? En lisant **SPIRIDON**, seule revue internationale de course à pied. En superbes couleurs, le no 68, de juin-juillet, vous emmène en ces divers pays. Avec au bout de votre lecture un concours (qui prend fin le 10 juillet) doté de deux grands prix-voyages : **à Dublin** et **à New York !**

Ce numéro de 104 pages : 23 F, port compris (26 F pour l'étranger). Prix de l'abonnement (environ 600 pages) : 120 F.

Chèques à l'ordre de

O. Roïg, L'Escalade A3
74160 St-Julien-en-Genevois
C.C.P. 3083.71 J LYON

Les résultats

Automobilisme

RALLYE DE NOUVELLE-ZÉLANDE

La Française Michelle Mouton (Audi-Quattro) a porté à près de cinq minutes son avance sur l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Lancia) dans le rallye de Nouvel-Zélande au terme de la deuxième étape qui a pris fin ce lundi matin 27 juin.

Motocyclisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS

L'Américain Kenny Roberts (Yamaha) a gagné, samedi 25 juin à Assen, le Grand Prix des Pays-Bas (catégorie des 500 cm3) devant le Japonais Takazumi Katayama (Honda) et l'Américain Freddie Spencer (Honda). Avec 85 points, il compte encore huit points de retard sur son compatriote Spencer (93 points), premier du classement provisoire du championnat du monde.

En 250 cm3, le Vénézuélien Carlos Lavado (Yamaha) a gagné l'épreuve devant son compatriote Ivan Palazzese (Yamaha) et le Français Hervé Guilleux (Kawasaki) et demeure en tête au classement du championnat du monde avec un total de 72 points.

Natation

RECORD D'EUROPE

L'Allemand de l'Ouest Michael Gross, qui avait établi le record d'Europe du 200 mètres papillon en 1 min. 58 sec. 37, vendredi 24 juin, à Hanovre, a amélioré cette performance samedi 25 juin en nageant la distance en 1 min. 58 sec. 22.

Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON

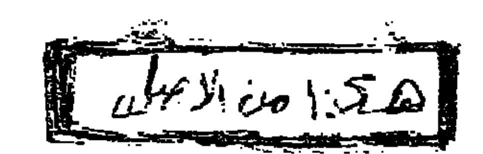
Journée du 25 juin

SIMPLE MESSIEURS

Seizièmes de finale : Tanner (E.-U., 125) b. Wilander (Suède, 7), 6-7, 7-5, 6-3, 6-4. Van't Hof (E.-U., 32) b. Kriek (E.-U., 14), 6-3, 7-6, 6-1. Cash (Austr., 49) b. Acuna (Chili, 146), 6-3, 6-4, 6-4. Lendl (Tch., 3) b. Hlassek (Suisse, 247), 6-1, 6-2, 6-7, 6-4. Leach (E.-U., 154) b. Edmondson (Austr., 25), 6-3, 3-6, 6-4, 4-6, 6-4. S. Mayer (E.-U., 27) b. Depalmer (E.-U., 46), 7-6, 6-2, 6-1. Scanlon (E.-U., 18) b. Tim Gullikson (E.-U., 148), 6-4, 6-4, 6-3. McEnroe (E.-U., 2) b. Gilbert (E.-U., 75), 6-2, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES

Seizièmes de finale : M. Navratilova (E.-U., 1) b. M. Jausovec (Youg., 31), 6-2, 6-1. C. Kodhe (R.F.A., 16) b. B. Jordan (E.-U., 119), 6-2, 6-3. J. Mundel (Af. S., 76) b. S. Hanika (R.F.A., 8), 2-6, 6-4, 6-3. H. Mandlikova (Tch., 9) b. L. Allen (E.-U., 78), 6-1, 6-3. W. Wade (E.-U., 63) b. A. Leand (E.-U., 36), 3-6, 7-6, 6-2. E. Pfaff (R.F.A., 28) b. J. Durie (G.-B., 17), 7-6, 7-5. V. Ruzici (Roum., 12) b. S. Simmonds (It., 61), 6-1, 3-6, 6-2. Y. Vermaak (Af. S., 32) b. I. Budarova (Tch., 29), 5-7, 6-4, 6-2.



Le Monde

culture

MUSIQUE

PERCUSSIONS A CHAILLOT

Des bruits apprivoisés

Pour l'avant-dernier de la série de dix concerts qu'il donne cette saison au Théâtre de Chaillot, l'ensemble Musique vivante a su réaliser un heureux équilibre entre le connu et la découverte. Pas de créations mais, sous le titre « Non-stop percussions », de grandes reprises qui, pour une bonne partie de l'auditoire, étaient des premières auditions.

Entrecoupé d'improvisations de Djamchid Chemirani sur le zarb (1) dont il joue en virtuose inspiré (car dans la musique non écrite la virtuosité est fonction de l'inspiration), le programme allait de la percussion classique, presque historique, dont Third Construction in metal *de John Cage (interprété par le groupe Touchers) fut, en 1941, l'une des premières étapes, jusqu'au* Velléitaire *d'Aperghis, fruit d'une collaboration étroite avec Robert Hébrard, constructeur d'un splendide instrument à percussion tout en bois qui, par la disposition des divers jeux de lames, forme déjà un décor de théâtre.*

Joignant le geste à la parole, jouant à plaisir du procédé de la répétition-variation, cette parabole musicale sur le thème du désir de voler apparaissait presque comme un manifeste écologique après la technologie avouée de Drum control, *du compositeur suisse Thomas Kessler, utilisant certaines ressources du* Fairligth-music computer *pour répondre au souhait du dédicataire, Jean-Claude Drouet, d'unir les instruments de percussion traditionnels aux moyens électroniques les plus perfectionnés. Ce vœu a été généreusement comblé car cette œuvre assez développée, dans laquelle on voit à plusieurs reprises l'interprète composer son programme, exige autant de virtuosité instrumentale que de dextérité pour « jouer » de l'ordinateur.*

Cela ne va pas sans certaines longueurs, dans la mesure où le traitement des sons que les haut-parleurs renvoient ultérieurement, après transformation, n'offrant pas autant de variété entre eux que ceux des percussions qui les alimentent.

Themen II, *pour percussions et cordes de Carlos-Roque Alsina est une œuvre déjà ancienne puisqu'elle date de 1974. Elle a gardé intact ce pouvoir de séduction immédiate qui constitue la force, mais parfois aussi les limites, de ce compositeur.*

Ecrites à l'intention de Pierre Boulez qui en dirigea la première audition à Darmstadt en 1963, les Equivalences *pour dix-huit instruments, de Jean-Claude Eloy appartiennent presque à l'histoire. C'est un monument qu'on salue d'autant plus volontiers qu'on n'en croise pas tous les jours d'aussi remarquables et qu'il s'agit d'une de ces œuvres de jeunesse marquées du sceau de la maturité. Depuis vingt ans on a pu entendre beaucoup de pages pour la même formation, mais celle-ci paraît à la fois plus neuve et plus aboutie. En outre, l'exécution sous la direction de Diégo Masson, était particulièrement soignée.*

Le concert s'achevait (un peu après minuit !) avec Tribadabum extensif sur un rythme fantôme *de Vinko Globokar pour — traduction du titre — trois percussionnistes, ou davantage, guidés par un rythme immuable mais inaudible du public. Si la similitude des interprètes, les membres du trio Le Cercle, et une certaine théâtralité semblent justifier un rapprochement avec* Dressur, *de Kagel, il apparaît vite que ce dernier se soucie d'abord d'organiser clairement son œuvre tandis que Globokar ne renonce à rien de ce qui peut faire éclater la forme ; perturber la moindre velléité d'ordre : cymbales jetées à terre, papier déchiré, coups de révolver, feu de Bengale... Devant cette avalanche de coups de théâtre qui ne sont pas nécessairement des gags, on se sent un peu désorienté. C'est sans doute ce que cherche le compositeur qui se méfie, à juste titre, des classifications hâtives et des « récupérations esthétiques » qui rendent inopérant tout geste artistique, aussi véhément soit-il.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Le dernier concert de l'ensemble Musique vivante, pour cette saison, au Théâtre national de Chaillot, a lieu ce lundi 27 juin. Au programme : Varèse, Alsina, Estrada et trois œuvres de Xenakis.

(1) Petit tambour indien.

CINÉMA

Le temps des reprises

(Suite de la première page)

On admire toujours les images (avec les scènes d'intérieur éclairées aux bougies, sans projecteurs), les tableaux de mœurs, les portraits de personnages (dont Ryan O'Neal, qui *n'a jamais été meilleur qu'ici) et le* style d'un cinéaste qui a poussé la perfection esthétique à un degré rarement atteint, pour exprimer à la fois le réalisme historique et sa vision pessimiste de la nature humaine.

Autre retour : *Annie Hall,* de et avec Woody Allen. Humour juif et intellectualisme new-yorkais passés au crible de la dérision. Dans les difficultés du couple Alvy Singer (lui-même) — Annie Hall (Diane Keaton), Woody Allen pastichait Ingmar Bergman. Voilà bien un film à revoir, à la lumière de l'évolution de son auteur.

Woody Allen, grand comique tourmenté, qui met plus ou moins en scène sa propre vie, se psychanalyse en nous faisant rire, invente des gags explosant en bulles de mélancolie, d'émotion, et de gravité. Sa loufoquerie pessimiste est un des visages de l'Amérique... qui le juge, maintenant, trop « européen » !

Une remontée dans le temps nous amène à *l'Extravaguant Mr. Ruggles* de Leo McCarey, dont la dernière reprise date de 1968. Tourné en 1934, un an après *la Soupe au canard* (avec les Marx Brothers), ce film confronte un parfait maître d'hôtel, de grande tradition britannique et victorienne (l'action est située en 1908), et une *bourgeoisie américaine encore mal* dégrossie. L'aristocratique maître anglais de Ruggles l'ayant « perdu » au poker, à Paris, le *butler* stylé se retrouve dans une bourgade du Texas, au service de riches parvenus, mêlés à des descendants de pionniers qui ont gardé des manières frustes. Il va pourtant, là, découvrir la vraie démocratie.

Leo McCarey sacrifie, dans cette comédie bouffonne à l'esprit rooseveltien, cet idéalisme prôné à la même époque par Frank Capra. Idéalisme culminant dans la scène où Ruggles récite aux clients médusés d'un saloon le manifeste de Lincoln à Gettysburg, que ces paysans américains ignoraient totalement. On est fasciné par l'interprétation de l'acteur anglais Charles Laughton dont le visage lunaire, les yeux à l'éclat ambigu, le corps grassouillet, apportent, dans une parfaite adéquation au personnage de Ruggles, une ironie troublante.

Autre reprise d'importance — sinon, à nos yeux, la plus importante, — *Riz amer* de Giuseppe De Santis. Réalisé en 1948, ce film lança Silvana Mangano comme une « bombe sexuelle », une Rita Hayworth italienne *non sophistiquée mais ondulant* lascivement sur un air de danse joué au phonographe, se promenant dans les rizières de la plaine du Pô en short, en pull-over collant et ses bas noirs déchirés roulés au-dessus des genoux.

Or l'actrice américaine Doris Dowling (grande et séduisante comédienne), Vittorio Gassman en jeune crapule et Raf Vallone, qui débutait comme acteur, sont des personnages aussi forts que la Mangano dans cette chronique de la vie des *mondines* (ouvrières saisonnières du repiquage du riz) à laquelle est mêlée, intégrée, une intrigue policière renforçant le propos social, contrairement à ce qu'on a dit autrefois.

Cinéaste marxiste, comme Carlo Lizzani (qui participera au scénario), De Santis a filmé, dans les décors naturels de l'Italie du Nord, des scènes dramatiques et lyriques rappelant davantage le grand cinéma soviétique de Dovjenko et Donskoï que le « néo-réalisme » façon Rossellini ou De Sica. Il a, aux moments cruciaux du film, utilisé le montage parallèle de façon épique. Et l'érotisme de Silvana Mangano sert à caractériser une fille du peuple à laquelle les romans-photos ont tourné la tête et qui, pour sortir de la misère, subit l'influence néfaste du voyou qu'elle croyait avoir appâté.

Il la traite en objet sexuel avec un certain sadisme ; elle trahit pour lui la collectivité, puis se rachète par sa mort volontaire (la fin est sublime), tandis que Doris Dowling, la femme de chambre complice de Gassman, se transforme au contact des *mondines* parmi lesquelles elle s'est glissée clandestinement, et de Raf Vallone, le soldat démobilisé après dix ans de service.

Dès son premier film, *Chasse tragique* (précédant *Riz amer*), Giuseppe De Santis traitait d'une manière originale les problèmes sociaux et les luttes de classes. Il a été, en définitive, mal compris et singulièrement mésestimé. Une rétrospective complète s'impose aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

• *Voir les programmes*

APRÈS LE GRAND PRIX REINE-ELISABETH DE BELGIQUE

Le mystère Volondat

Le 28 mai dernier, un jeune Français de vingt ans, Pierre-Alain Volondat, remportait à Bruxelles le concours de piano Reine-Elisabeth de Belgique (1), un des trois ou quatre plus importants à travers le monde. Il déclenchait un formidable enthousiasme à travers le pays, chauffé à blanc par la diffusion des épreuves en direct à la radio et à la télévision, commentées au fur et à mesure par des musicologues-reporters comme les matches de la Coupe du monde de football.

Le service de presse n'ayant pas daigné informer les journaux français, fût-ce simplement des dates des épreuves, aucun critique parisien n'assistait aux finales, ce qui déchaînait la colère de l'opinion belge assaillant nos rédactions de lettres indignées. Une tribune libre d'un lecteur, publiée le 10 juin en première page du *Soir*, le plus grand journal bruxellois francophone, attisait encore les passions : comparant la couverture journalistique du triomphe de Noah et le silence sur Volondat, l'auteur y voyait l'indice d'« *un mépris pour les Belges* » et, au-delà, la volonté de cacher l'événement, la presse française étant aux ordres du « *lobby le plus puissant de France, celui des professeurs de piano au conservatoire de Paris* » qui aurait interdit au jeune homme de se présenter.

Bravant l'oukase de ce lobby imaginaire, les principaux critiques français, furieux de n'avoir pu assister à « l'événement » dont personne n'avait eu l'idée de les avertir (2), se précipitaient au premier récital du lauréat dans son pays, dimanche, au château de Groussay, près de Montfort-l'Amaury, qui recèle un ravissant petit théâtre à l'italienne : on se croirait presque au Cuvilliés de Munich...

Au risque d'encourir de nouvelles foudres de nos voisins, je dois avouer ma déception. Non que ce garçon très étrange, au regard d'outre-tombe, ne soit un pianiste doué : les *Etudes* op. 10 de Scriabine révélaient une technique harmonieuse, sans déchaînements spectaculaires, une diction claire, une sonorité sans la moindre dureté, un toucher parlant par-delà la note, un peu à la manière de Cortot, et l'on se prenait à rêver.

Mais la *Sonate* op. 101 de Beethoven se déroulait ensuite trop sagement, assez scolaire et ennuyeuse, sans passion ni enchantement, avec une fugue très en mesure et ordinaire. Même les *Ballades* op. 10 de Brahms gardaient un caractère raide, avec un énoncé très « vertical », dépourvu de cette tension en devenir qui fait les beaux élans et les phrasés inspirés. Dans la partie médiane de la dernière seulement, avec ces enchaînements d'arpèges qui creusent d'étonnants mondes intérieurs, comme un écho de ténèbres schumaniennes peut-être, des visions semblaient luire au fond de ces sonorités, qui témoignaient d'un don remarquable pour l'exploration des profondeurs.

Mettons notre déception sur le compte de la fatigue du pianiste, d'un cadre et d'un auditoire peut-être réfrigérants, loin des salles belges surexcitées et des épreuves de haute technicité qui décuplent les capacités nerveuses et l'intuition. Disons simplement que les délires bruxellois nous ont paru dimanche bien mystérieux. Pierre-Alain Volondat ne nous a pas semblé un pianiste hors série, comme un Kocsis, un Pogorelich ou un Dalberto dans des registres différents. Mais il a l'avenir devant lui pour s'accomplir à partir du fameux tremplin qu'est le concours Reine-Elisabeth.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Né le 28 juillet 1962 à Vierzon, élève du conservatoire d'Orléans, puis du conservatoire supérieur de Paris, où il a obtenu les premiers prix de piano (classe de Gabriel Tacchino), d'harmonie, de musique de chambre et d'analyse. Premier Français à triompher au concours Reine-Elisabeth, il y a reçu également le Prix des auditeurs et celui de l'interprétation de l'œuvre contemporaine imposée.

(2) J'étais personnellement à Bruxelles le 29 mai, en toute innocence, pour rendre compte de *Katia Kabanova* à la Monnaie (*le Monde* du 31 mai)...

ROCK

SUPERTRAMP A SCEAUX

La machine à tubes

Le rock n'a pas cessé d'appartenir au show business avec ses studios, ses radios et a toujours fait une énorme consommation de groupes. Quelques-uns de ceux-ci, faiseurs de tubes spécialement méritants, ont inondé le marché, récoltant plusieurs pelletées de disques d'or. Parmi eux *les Moody Blues, Procol Harum,* Grand Funk Railroad. C'est arrivé plus récemment à Supertramp.

Ces super-groupes n'abritent pas d'individualité en leur sein. Ils forment un tout, c'est ce qui fait leur force, mais aussi ce qui les condamne à un renouvellement perpétuel et donc un jour à la mort. Le son qu'ils ont à offrir est primitivement tissé, enregistré dans un studio considéré lui-même comme un véritable instrument. Les éléments de la réussite éventuelle sont mis au point une fois pour toutes : sous des dehors progressifs abordables pour le plus grand nombre, leur musique met en avant le joliesse de la mélodie, joue sur les harmonies vocales, sur une certaine pompe dans les arrangements, sur l'omniprésence d'un instrument (le mélotron chez les Moody Blues, le saxophone chez Supertramp), sur un travail minutieux plaqué sur un nombre restreint d'idées.

Composé d'un Américain (le batteur Bob Siebenberg) et de quatre Anglais vivant en Californie (Rick Davies et Roger Hodgson aux claviers, John A. Helliwell au saxophone et aux synthétiseurs, Dougie Thomson à la basse), Supertramp est le super-groupe commercial de la fin des années 70. Un album techniquement propre, produit en 1979 *(Breakfast in America)* et vendu à près d'un million d'exemplaires rien que dans l'Hexagone, a appporté aux cinq musiciens une renommée dont, à l'évidence, ils ne se sont pas encore tout à fait remis.

Dans le magnifique cadre du parc du château de Sceaux, Supertramp n'a d'ailleurs pas démérité. Sa musique est assez élaborée et n'est pas dépourvue d'un certain humour. C'est agréable à écouter mais ça ne bouleverse pas. Il manque le charme, l'alchimie d'une œuvre.

CLAUDE FLÉOUTER.

NOTES

LES CIRQUES PINDER ET JEAN RICHARD MIS EN LOCATION-GÉRANCE

Les cirques Jean Richard et Pinder viennent d'être confiés en location-gérance à la société Promogil, à la suite du règlement judiciaire de la société Chapiteaux et Spectacles S.A. prononcé le vendredi 24 juin par le tribunal de commerce de Senlis. Ils continuent à tourner normalement l'un dans le Nord-Pas-de-Calais, l'autre dans la région Midi-Pyrénées. Jusque-là chargée de la publicité des deux cirques, qui appartenaient à la famille Richard, la société Promogil a fait savoir, dans un communiqué publié le samedi 25 juin, qu'une restructuration de l'équipe administrative était prévue et qu'une trentaine d'artistes ne seraient pas réembauchés parmi lesquels les musiciens. D'autre part, l'exploitation du zoo et du parc d'attraction de la mer de sable à Ermenonville (Oise), qui appartiennent également à la famille Richard, sera poursuivie indépendamment.

L'équipe du cirque Jean Richard, et notamment les fondateurs de la société coopérative ouvrière de production (SCOP) créée à l'annonce du dépôt de bilan par plus de la moitié du personnel, et qui a été dissoute immédiatement, s'inquiète de la disparition de l'orchestre. « *Nos musiques spécifiques font partie des grandes traditions du métier* », ont-ils affirmé, ajoutant que les difficultés actuelles étaient dues à l'insuffisance de la promotion des activités du cirque et au ralentissement de ses investissements.

De son côté, le cirque du clown Achille Zavatta, créé en 1978 et qui emploie cent vingt personnes, nous écrit en revanche que tout va très bien pour lui, avec un taux de fréquentation de 60 %. Il précise qu'il se produira très prochainement sur la côte méditerranéenne et en août sur la côte atlantique.

■ **La XXIVᵉ Rencontre internationale du cinéma de Prades aura lieu du 16 au 24 juillet. Outre une rétrospective consacrée à Andrzej Wajda, on pourra voir un choix de films récents de onze pays, notamment *Faux-fuyants*, d'Alain Bergala, *le Sud*, de Victor Erice, *les Démons dans le jardin*, de Manuel Guttierez, *Erendira*, de Ruy Guerra et, en première mondiale, *le Grain de sable*, de Pomme Meffre, production du Centre méditerranéen de création cinématographique.**

■ **M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a annoncé la publication par son parti, en 1984, d'« *un document de réflexion et de propositions pour le cinéma français* ». Un premier groupe de travail, dirigé par M. Jean Max, responsable des émissions télévisées du parti, va s'occuper des auteurs et réalisateurs.**

Mort du compositeur Alberto Ginastera

Le compositeur argentin Alberto Ginastera est mort le 25 juin à Genève. Il était âgé de soixante-sept ans.

Alberto Ginastera était l'un des compositeurs les plus importants d'Amérique latine. Né le 11 avril 1916 à Buenos-Aires, où il fit ses études musicales, il fut rapidement connu grâce à Panambi, *une suite d'orchestre créée au Théâtre Colon en 1937, et obtint une bourse de la Fondation Guggenheim aux Etats-Unis. Il reçut alors de très nombreuses commandes, et sa réputation s'étendit sur les deux rives de l'Atlantique. Il dirigea le conservatoire de La Plata de 1948 à 1952, fut nommé en 1953 professeur de composition au conservatoire de Buenos-Aires et fonda, en 1962, un institut pour les jeunes compositeurs sud-américains. En 1970, il s'installait à Genève.*

S'appuyant d'abord sur le folklore argentin à l'état plus ou moins brut (Panambi, Estancia), *à partir de 1950, tout en s'inspirant encore de sujets nationaux, son écriture devint plus abstraite pour aboutir, vers 1958, à l'utilisation d'un langage sériel presque total allié à un lyrisme très expressionniste. Outre de nombreuses œuvres instrumentales (dont trois quatuors à cordes et des concertos pour piano, violon, violoncelle et hautbois), il laisse de grandes partitions vocales, une* Cantate pour l'Amérique magique *(1961),* Milena *(1973), et des opéras,* Bomarzo *(1967),* Beatrix Cenci *(1971),* Baraba *(1977). Le plus célèbre de ses opéras,* Don Rodrigo, *fort bien accueilli lors de sa création à New-York en 1966, n'obtint qu'un maigre succès à Strasbourg en 1976. Mais son œuvre, qui révèle un tempérament puissant, reste presque tout entière à découvrir en France. — J.L.*

■ **Nous apprenons, la mort survenue à La Chaux-de-Fonds (en Suisse), dimanche 26 juin, du peintre Sigismond Kolos-Vary. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.**

[Né en 1899 en Hongrie, Kolos-Vary était venu à Paris après avoir fait des études à l'Ecole des beaux-arts de Budapest. Il a évolué vers l'abstraction et fait de la lumière le vrai sujet de sa peinture. Kolos-Vary séjournait fréquemment en Suisse.]

■ **M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a annoncé que « *la constitution de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (I.F.C.I.C.) est devenue effective le 22 juin 1983* ». Le conseil d'administration, où sont représentés l'État, le Crédit national, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises ainsi que huit banques, a élu à la présidence de l'I.F.C.I.C. M. Jean Saint-Geours, président du Crédit national. L'Institut, selon le ministère de la culture, « *aidera au financement des films français et des industries du cinéma ; il veillera à susciter et à organiser la concurrence entre les organismes prêteurs* ».**



FETES DE NUIT EN L'HOTEL DE SULLY

LE TAILLEUR DE LA PLACE ROYALE

Un mélodrame de cape et d'épée
mis en scène par
ALAIN PRALON
Sociétaire de la Comédie Française

Du 28 JUIN au 12 JUILLET (sauf dimanche, jeudi 30 juin et vendredi 8 juillet)

LOUEZ VOS PLACES
PAR TELEPHONE
48h avant chaque spectacle : 274.06.10 (tous les jours de 10h à 18h sauf dimanche)
AUX BUREAUX DE LOCATION
Centre d'Information du Festival du Marais, 68 rue François-Miron, Paris 4e
(tous les jours de 11h à 20h - dimanche de 14h à 18h)
3 FNAC
PAR CORRESPONDANCE
RENSEIGNEMENTS ET ENVOI GRATUIT DU DEPLIANT-PROGRAMME
CENTRE D'INFORMATION DU FESTIVAL DU MARAIS
68, rue François-Miron - 75004 PARIS - TEL : 887.74.31 - 278.81.95 - COLLECTIVITES : 278.81.85

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CHANT DU CHARDON - Villejuif, salle Gérard-Philipe (686-08-05), 21 h.
JACQUES TIANO - Dix-Heures (606-07-48).

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11). 19 h 30 : Ariane à Naxos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : Intermezzo.
ODÉON (325-70-32), relâche.
TEP (797-96-06), clôture annuelle.
PETIT TEP, clôture annuelle.
BEAUBOURG (277-12-33). – Débats/Rencontres musée : 12 h à 18 h 15 : La revue de l'image nº 24 ; 16 h : La mythification de la réalité ; 18 h 30 : Les absences polonaises ; 21 h : Rencontre avec Jean Lelièvre. – Cinéma-vidéo : nouveaux films Bpi, 13 h : Pickle family circus ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 3 « Répétition et différence » ; 15 h et 18 h : Présences polonaises. Les classiques de l'avant-garde. – Danse : 18 h 30 : « Marie Chien Noir » (Marie Chouinard).

Les autres salles

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h : The comedy of errors.
LIERRE-TH. (586-55-83), 20 h 30 : la Fugue ; l'École des bouffons.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Gobble up stories ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Zanzare-Moustiques.
OLYMPIA (742-25-49) 20 h : E. Grant.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 27 juin

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : l'Os de cœur.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Ballet Russillo.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique traditionnelle de l'Inde du Nord.
THERMES DE CLUNY, 18 h 30 : Trio baroque R. Parrot (Bach, Haendel, Telemann).
SALLE A. MARCHAL, 20 h 30 : J. Bourgès-Maunoury (Bach, Beethoven, Schumann...).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : P. Hantai (Bach).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE, 21 h : X. Cauhepe (Coroso, Adriaenson, Le Roy).
ÉGLISE SAINT-DENYS AU MARAIS, 20 h 30 : Ensemble Pepys Music (Monteverdi, Purcell, Bach...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
FORUM (297-53-39), 21 h : Wild Child-Agence Tass.
MEMPHIS MELODY (329-60-73) : à partir de 20 h C. Anconina, A. Sanders.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Champion Jack Dupree
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 19 h 45 : M. Jonasz, V. Sanson, E. Mitchell.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : VSOP Ragtime.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Sardaby.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II 19 h 30 : le Calcul.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : Scottish Baroque Ensemble (Boccherini, Dvorak, Purcell...).
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Hélène ; 22 h : Ayawaska.

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des Halles)
(547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Épicerie, à 20 h 30 : Cie J.-M. Boyer.
Espace de l'Horloge, 20 h 30 : M. Reverdy.
Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn Concept.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Le fantôme qui ne revient pas, de A. Room ; 17 h, Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 19 h, Cinéma indien : le Maître, la Maîtresse et l'Esclave, de A. Alvi.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LE BATARD (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (542-67-42).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90).



oui

AUX RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SAINT-ÉTIENNE

Cinq ans de rencontres cinématographiques internationales de Saint-Etienne : 1979, 25 000 entrées ; 1980, 45 000 entrées ; 1981, 50 000 entrées ; 1982, 70 000 entrées ; 1983, 80 000 entrées. 2 000 films ; 400 professionnels du cinéma ; 30 pays représentés. Ainsi les rencontres internationales de Saint-Etienne se sont imposées comme une des toutes premières manifestations françaises et internationales

avec leur public, avec leur équipe d'organisation,
NOUS EXIGEONS QU'ELLES CONTINUENT.

APPEL

Rejoignez-nous !

NOM : ....
Prénom : ....
Adresse : ....

Soutien financier à adresser à :
RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SAINT-ÉTIENNE
MAISON DE LA CULTURE
42030 SAINT-ÉTIENNE Cedex

RASSEMBLEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL :
SAINT-ÉTIENNE – Mardi 28 juin 1983 à 18 heures - MAISON DE LA CULTURE

(Publicité)

ATTEINTES AUX LIBERTÉS
à la Maison de la culture de Saint-Étienne
et dans tout le secteur artistique.

- Le Directeur de la Maison de la culture est licencié.
- La structure associative de la Maison de la culture est demantelée.
- Le secteur de la création artistique est menacé.

Nous soutenons le rassemblement du Mardi 28 juin, à 18 heures devant la maison de la culture de Saint-Étienne à l'initiative du Conseil culturel de la Maison de la culture, des Rencontres cinématographiques, et des associations culturelles et artistiques locales.

Pour la liberté d'opinion, de création et d'expression.

Jean-Marie LHOTE, *M. C. Amiens* ; Henri MASSADEAU, *M. C. BOURGES* ; M. LELIEVRE, *M. C. Chalon-sur-Saône* ; Claude-Olivier STERN, *M. C. Saint-Denis* ; Alain BAUGUIL, *M. C. Firminy/CREFAC* ; Georges LAVAUDANT, *M. C. Grenoble* ; Jacques BLANC, *M. C. Grenoble* ; Bernard MOUNIER, *M. C. La Rochelle* ; Georges ROSEVEGUE, *M. C. Le Havre* ; Serge FONT-SOLE, *M. C. Nevers* ; Pierre-Jean VALENTIN ; *M. C. Rennes* ; Jean-Luc LARGUIER, *M. C. Grenoble* ; André CANAS, *Délégué général U.M.C.* ; M. LHERMIER, *Président U.M.C.* ; Claude FRIOUX, *Président université Paris-VIII* ; Jean DASTE, Jacques WEBER, *Téâtre du (8e)* ; Guy DAHRDIVILLIERS, *Théâtre des Jeunes Années (CDN)* ; M. DIEUAIDE, *Théâtre des Jeunes Années (CDN)* ; Maurice YENT, *Théâtre des Jeunes Années (CDN)* ; Michel LE GOUILL, *Théâtre 71 Malakoff* ; Alain Mergnat, *Nouveau Théâtre de Bourgognre* ; Alain Rais ; *Spectacle de la Vallée du Rhone* ; Antoine Vitez, *Théâtre National de Chaillot* ; Michel Dubois, *Comédie de Caen* ; Michel Duflot, *C.D.N. de Normandie* ; Guy Rétoré, *Théâtre de l'Est Parisien* ; Georges Buisson, *Théâtre de l'Est Parisien* ; Alain Grasset, *Théâtre de l'Est parisien* ; Hélène Perillat, *Théâtre de l'Échelle* ; Jean-Pierre Duret, *Théâtre de l'Échelle* ; Marcel Maréchal, *Nouveau Théâtre National* ; François Collet, *Nouveau Théâtre National* ; Catherine Tasca, *Théâtre des Amandiers, M.C. Nanterre* ; René-philippe Gonzales, *Théâtre Gérard-Philippe* ; Théâtre National Populaire de Villeurbanne, Personnel Syndiqué C.G.T. de la Comédie de Saint-Etienne ; Viviane Théophilidès, *Compagnie des femmes* ; Micheline Uzan, *Compagnie des femmes* ; Bruno Boeglin, *Nouveau Théâtre El Dorado* ; Henri Westphal, *Nouveau Théâtre El Dorado* ; François Bourgeat, *Théâtre de l'Est lyonnais* ; Bruno Carlucci, *Théâtre de la satire* ; Jean-Paul Farre ; Jacques Garnier, *Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris* ; Guy Darmet, *Maison de la danse (Lyon)* ; Georges Hirch ; Dominique Bagouet ; Michel Hallet-Eghayam, *Compagnie de Danse (Lyon)* ; Compagnie Quentin-Rouillier (Caen) ; Alain Meilland, *Centre de la chanson de Bourges* ; M. Pollein, *Printemps de Bourges* ; Bernard Lavillier ; Bernard Lubat ; Antoine Duhamel ; Miguel-Angel Estrella ; Claire Gibault, *Orchestre de Chambéry et de Savoie* ; Jean-Pierre Le Pavec, *Festival de Saint-Denis* ; Paul Mefano, *compositeur* ; Patrice Mestral, *compositeur* ; Irène Joachim, *cantatrice* ; Daniel Moreau ; Henri Dutilleux ; Jacques Le Trocquer ; Pienne Jansen, *compositeur* ; Georges Aperghis ; Bernard Faure, *compositeur* ; Jean-Louis Martinoty ; U.M.C. (Union des maisons de la culture) ; SYNAPAC (Syndicat national des professionnels artistiques et culturels, C.F.D.T.) ; SYDAS (Syndicat des artistes du spectacle, C.F.D.T.) ; FTIAAC (Fédération des travailleurs de l'information de l'audio-visuel et de l'action culturelle, C.F.D.T.) ; Bureau national du SYNPTAC, C.G.T.

SPECTACLES

LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UNE JEUNESSE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A., film américain de Jim *Mc Bride*, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (**), film italien de Antony Tass et Vincent Dawn, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 8e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CREEPSHOW (*), film américain de George Romero, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-65) ; Fauvette, (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

FEMMES (**), film franco-espagnol de Tana Kaleya, Forum, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), St-Charles- Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT, *film australien de George* Miller, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-23) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE, film britannique de Terry Jones, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Mariveaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BALLADE DE BRUNO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BABY DOLL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE CHINOIS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.), (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES DIABLES (A., v.o.), (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES 12 SALOPARDS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DRIVER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.). (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FÉLINE (A., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Rialto, 18e (607-87-61).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE POLICEMAN (A.), (**) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; *v.f. : Grand Rex*, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES QUATRE DE L'AVE MARIA (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE RÈGNE DE NAPLES (A., v.o.) : Su*dio Bertrand*, 7e (783-64-66).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Petite salle, 14e (542-67-42).

SEX SHOP (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 8e (522-47-94).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS EN SCÈNE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LES VALSEUSES (Fr.), (**) : George-V, 5e (562-41-46) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 35.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 5.

BLUE COLLAR (A., *v.o.*) : *Olympic* Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

CASANOVA UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (271-52-36), 20 h 20.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 20 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 15.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h 10.

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82), 17 h 10.

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 30.

LA NUIT DE VARENNES (It., *v.o.*) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.

POSSESSION (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

REVE DE SINGE, (*It., v.o.*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

Les festivals

FESTIVAL DES FILMS MUSICAUX (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Rust Never Sleeps.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : le Grand Sommeil.

CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Cosmos, 5e (544-28-80), 16 h : Stalker.

MARILYN MONROE (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : 16 h 15, 20 h 05 : Sept Ans de réflexion ; 18 h 20, 22 h 05 : la Rivière sans retour.

ANDRÉ BAZIN, LE CINÉMA FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION A LA NOUVELLE VAGUE : Studio 43, 9e (770-63-40), 20 h : Falbala ; 18 h : l'Amour d'une femme ; 22 h : les Dernières Vacances.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) 13 h 50 : la Grande Illusion ; 15 h 50 : Jour de colère ; 17 h 30 : Zorba le Grec ; 20 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 30 : les Misfits.

CLINT EASTWOOD (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 15 h, 18 h, 20 h, 22 h : Breezy.

FESTIVAL WESTERN (*v.f.*) : *Grand Pavois*, 15e (554-46-85), 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h : le Bon, la Brute et le Truand.

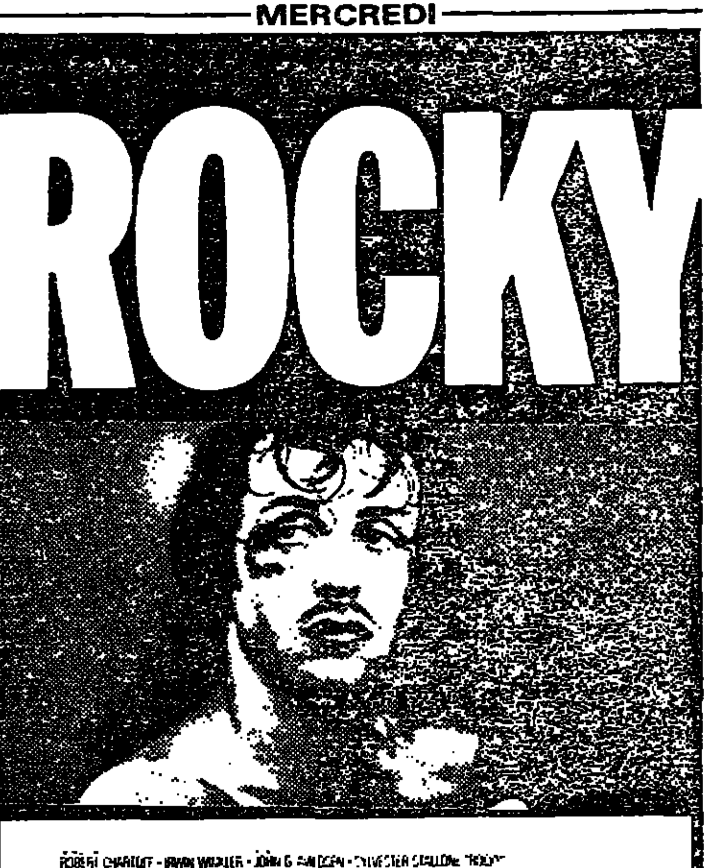
MERCREDI

DUSTIN HOFFMAN

LES CHIENS DE PAILLE

UN FILM DE SAM PECKINPAH

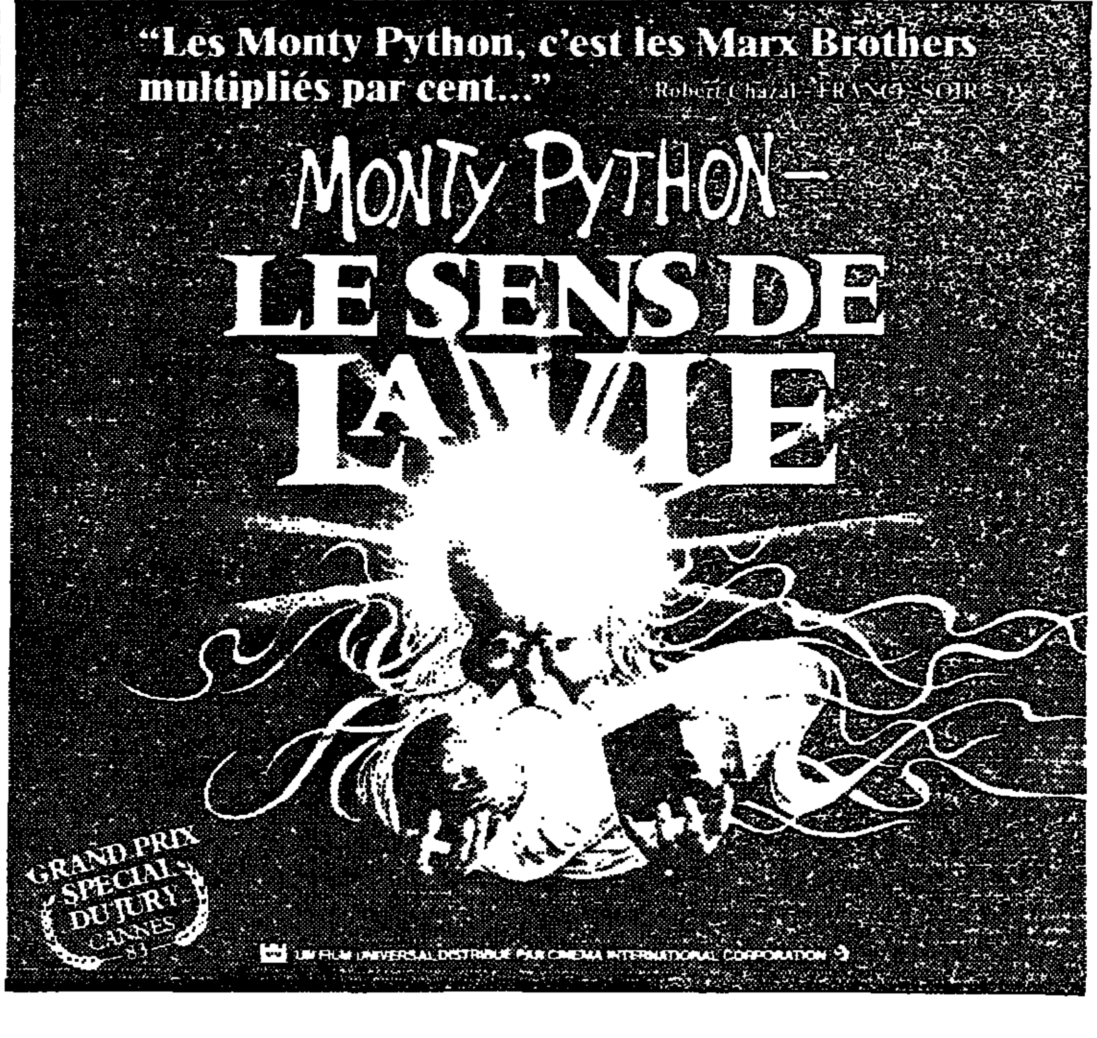
MERCREDI



MERCREDI



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



MERCREDI



UN FILM MGM DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

COMMUNICATION

Quatrième chaîne: encore beaucoup d'imprécisions

Les deux tiers des téléspectateurs français devraient être en mesure de recevoir les émissions de la future quatrième chaîne à péage vers le mois de mai 1984, date de lancement prévue (1). C'est ce qu'a indiqué, jeudi 23 juin, M. François Schoëller, président de Télédiffusion de France (T.D.F.). A la fin de l'année cette proportion serait de 92 %. Le coût de reconversion des installations de l'ancienne première chaîne noir et blanc aura alors totalisé quelque deux cent vingt millions de francs.

L'élaboration du cahier des charges de la future société de droit privé qui bénéficiera de la concession de service public nécessaire pour émettre serait d'autre part, selon le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, en voie d'achèvement. Sa mise au point définitive est attendue pour la mi-juillet. Les responsables du groupe Havas – chargés du projet de quatrième chaîne – pourront dès lors accélérer la constitution de la société, certains, pressentis pour en devenir actionnaires, préférant, en effet, attendre de connaître les règles du jeu avant de s'engager.

Reste la question des décodeurs, les appareils qui permettent de recevoir les émissions, une première tranche de cinq cent mille devrait être commandée pour 1984. M. Schoëller a indiqué que différents modèles – que fourniraient plusieurs industriels, de préférence français – pourraient être finalement retenus. Le procédé de décodage adopté ne ferait pas appel à des licences industrielles étrangères. Le procédé de paiement ferait encore, lui, l'objet de discussion entre les pouvoirs publics et les fabricants, la « carte à mémoire » de conception française n'étant pas le seul possible.

En tout état de cause, le prix de vente au public de l'appareil, selon le président de T.D.F., devrait osciller autour de 800 F.

Dans un communiqué publié le 24 juin, l'agence Havas a tenu à prendre ses distances par rapport aux déclarations de M. Schoëller, sans toutefois nommer ce dernier : *« Pour que les choses soient bien claires et ne pas compromettre les discussions en cours, l'agence Havas ne s'estime liée par aucune déclaration d'où qu'elle vienne. »*

(1) En l'état actuel du projet, il est prévu que la quatrième chaîne diffuse six heures par jour dans la soirée, dont trois quarts d'heure non codés.

LES AFFAIRES HERSANT

La C.F.D.T. demande au gouvernement de « faire respecter la loi »

Après l'arrivée de M. Robert Hersant au *Dauphiné libéré* (*le Monde* du 2 juin), la Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.) *« interpelle le gouvernement sur sa volonté réelle de faire respecter la loi »*. Son secrétaire général, M. Michel Rey, s'est étonné, lors d'une conférence de presse réunie mardi 21 juin, que les pouvoirs publics ne prennent eux-mêmes l'initiative de poursuivre devant les tribunaux tous ceux qui enfreignent manifestement, aux yeux de la C.F.D.T., les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944, interdisant notamment à une même personne de contrôler plusieurs quotidiens.

La C.F.D.T. a donc décidé de se porter partie civile devant le tribunal de Paris déjà désigné compétent lors d'un recours déposé par l'ancien actionnaire principal du *Dauphiné libéré*, M. Louis Richerot, en décembre 1982. Ce syndicat a également engagé une requête contre l'arrêt de la cour d'appel de Grenoble du 31 mai dernier, autre procédure au terme de laquelle M. Robert Hersant a pu prendre le contrôle du quotidien grenoblois.

M. Michel Rey, qui juge *« scandaleuse »* l'attitude du gouvernement, s'est en outre publiquement interrogé sur l'origine des fonds qui permettent au magnat de la presse française d'étendre régulièrement son empire en dépit de difficultés financières connues : *« L'autonomie des banques nationalisées va-t-elle jusqu'au point où on leur permettrait de financer des opérations contraires à la loi ? »*

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a donné, mercredi 22 juin, un point de vue gouvernemental, en répondant à l'Assemblée nationale à une question orale de M. Jean Gate, député socialiste du Vaucluse. S'exprimant avec véhémence, le secrétaire d'État a qualifié d'*« insupportable »* la situation créée par les initiatives de M. Hersant, qui continue de s'approprier des journaux tout en étant inculpé d'infraction à la législation sur la presse pour ce motif. *« Il serait convenable que les lois de la République s'appliquent aussi au citoyen Hersant !*, a ajouté M. Fillioud. *Si l'application qu'en font les tribunaux ne permet pas d'assurer le respect des grands principes, alors ce sont les lois qu'il faudra changer ! »*

A Grenoble, M. Robert Hersant a signé avec l'ensemble des syndicats du *Dauphiné libéré* un procès-verbal donnant un certain nombre d'assurances concernant l'emploi, le maintien de la zone de diffusion (pas d'accord avec *le Progrès*) et la création d'un « comité de groupe » (pour l'application des lois Auroux).

— *LU* —

« DESTINEE CITY », DE JEAN FOUGÈRE

Une fresque pointilliste

Jean Fougère est de ces écrivains discrets qui n'accablent pas les critiques par leur roman semestriel ou annuel. Mais c'est un écrivain qui compte, avec trois recueils de nouvelles, quatre essais, deux satires : *les Bovidés* et *les Nouveaux Bovidés*, délectables, et neuf romans. Intimistes dans *Flo*, *Nos tantes d'Avallon* ou *les Petits Messieurs*, il s'est lancé dans la fresque avec *les Passagers* (1975), et il récidive aujourd'hui.

Des fresques à sa manière. Une multitude de personnages y grouillent, mais non pas regardés à la façon du romancier, c'est-à-dire globalement, inscrits dans une destinée déterminée, entièrement créés tels qu'en eux-mêmes. Non. Nouvelliste dans l'âme, Fougère happe les gens dans les instants précis où ils se révèlent, *« en situation »*, et on dirait qu'à force de les photographier ainsi, dans telle ou telle pose, il leur dérobe, à leur insu, *leur identité. Du pointillisme.* Comme chez Seurat, de près, on ne voit que le détail. De loin, les êtres prennent corps et entrent en nous avec une insistance étrange. Rien du procédé, pourtant, dans une technique si au point qu'elle n'apparaît qu'à la réflexion, quand on se demande : *« Mais comment diable est-ce fait ? »*

Destinee-City est une petite ville américaine bien tranquille, et bien ordinaire, au bord de la mer, peuplée de gens ordinaires, avec des préoccupations ordinaires et un pourcentage acceptable de doux cinglés, plus un malfaiteur en manque de coups à faire, un multimillionnaire à la conscience chargée (mais cela ne lui pèse guère) et une révérende, superbement bâtie, qui reçoit chaque jour des déclarations téléphoniques anonymes et lubriques. Chacun y mène sa petite vie jusqu'au jour où, Dale, un typhon suivi d'un ras de marée, chamboule l'édifice et dévoile à chacun le fond de sa nature.

La menace de l'ouragan, son déchaînement fou, l'apaisement fallacieux auquel succède, quand tous se croyaient tirés d'affaire, une énorme vague ravageuse, on les ressent, on les voit, comme si on y était, et l'on vit vraiment l'angoisse des mères séparées de leurs enfants, du couple perché sur un toit, de la directrice du musée qui met en vitesse ses collections à l'abri.

Ne pas croire, pour autant, qu'il s'agit d'une œuvre dramatique. La verve comique de Fougère est l'élément dominant de sa nature. Au beau milieu des flots en furie et des drames, il vous lance un trait qui fait pouffer de rire. Par personne interposée, bien sûr. Lui, l'auteur, se cache. Il observe de tous ses yeux, attentif au moindre mot ou geste qui vont lui apprendre – et à nous par la même occasion – quelque chose d'imprévu.

C'est un lissier. La tapisserie animée qui naît sous les doigts, il donne l'illusion qu'il ne sait pas à quoi elle ressemblera, une fois achevée. En réalité, son dessin et ses desseins sont extrêmement élaborés. Tout est dans cet art de gommer l'effort et l'effet.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *Destinee City*, de Jean Fougère, la Table ronde, 285 pages, 79 F.

DANS LES RADIOS LOCALES

(De nos correspondants)

● **A LYON**, un colloque a réuni les 24 et 25 juin de nombreux animateurs de radios locales privées de la région Rhône-Alpes (qui en compte cent cinquante). Organisé par les clubs de la presse de la région, il a été l'occasion de confronter des expériences locales. M. Jean-Michel Galabert, président de la commission consultative des radios locales privées, et M. Didier Béraud, nouveau responsable de la décentralisation à Radio-France, étaient présents. Le Club de la presse de Lyon (tour du Crédit lyonnais, rue Servient, 69003 Lyon, tél. : (7) 863-70-70) a réalisé une cassette reprenant les principales interventions.

● **A BREST**, des militants du parti indépendantiste socialiste autogestionnaire ENGANN ont occupé, samedi 25 juin, la station décentralisée de Radio-France, Radio-Bretagne Ouest. Les journalistes présents ont interrompu les informations de la mi-journée, mais ils ont accepté de donner un temps de parole de quelques minutes en français et en breton aux militants d'ENGANN. Ceux-ci se sont affirmés solidaires des journalistes de Radio-Bretagne Ouest, qui ont déposé un préavis de grève pour les jours à venir afin d'obtenir des crédits supplémentaires.

● **A MARSEILLE**, onze journalistes, animateurs et techniciens de Forum 92 (radio du mouvement mutualiste) ont assigné en justice leur président, M. Jacques Graffard, pour « délit d'entrave au droit syndical ». Le personnel vient de mettre fin à une grève de quinze jours pour refuser des mutations dans des organismes mutualistes. Forum 92 fonctionne désormais grâce aux quatre journalistes non grévistes et à des bénévoles.

VENTES

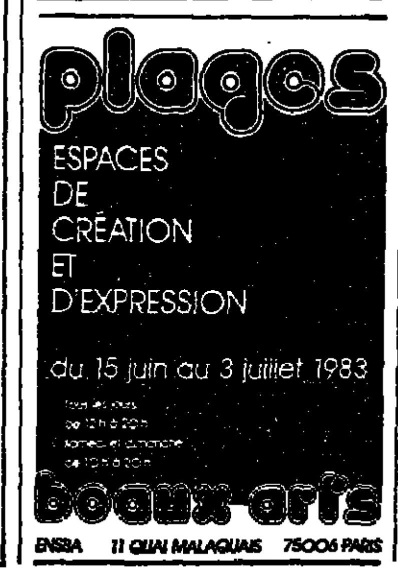
LES CARNETS DE DELACROIX PRÉEMPTÉS PAR LE LOUVRE

Les carnets de croquis de Delacroix, qui relatent son voyage au Maroc en 1832, mis aux enchères dimanche 26 juin par Sotheby à Monaco, ont été préemptés par les musées nationaux pour le cabinet des dessins du Louvre.

Exécutés à l'aquarelle, à la plume et à la mine de plomb, ces croquis avaient été estimés entre 240 000 et 280 000 F. Ils ont atteint 666 000 F. D'une manière générale, les prix de la vente ont, avec un total de 10,75 millions de francs, dépassé les estimations initiales. Une grande esquisse de Tiepolo pour un plafond du palais Pisani-Moretta à Venise a atteint 1 776 000 de francs ; deux portraits de Largillière, 821 000 F ; un portrait de Gainsborough, 510 000 F ; une peinture attribuée à Giambattista Cimaroli, *Course de taureaux*, 349 650 F ; une scène paysanne, de François Boucher, 399 600 F, et un panneau de Lancret, *la Danse*, 333 000 F.

Une vente de mobilier, le samedi 25 juin, a également réalisé des enchères élevées. Un bureau plat en marquetterie d'époque Louis XV avec ornementation de bronze a atteint 377 000 F, et un second, estampillé par Migeon, 344 000 F. Une commode d'époque Louis XIV, en marquetterie de Boulle, a été attribuée pour 643 000 F et une rare table à écrire en placage de corne incruté de cuivre, de la même époque, a été vendue 510 000 F.

■ Les œuvres d'art qui décoraient le paquebot *France* seront mises en vente à Drouot, le dimanche 10 juillet, sous le marteau de Me Guy Loudmer. Parmi celles-ci des tapisseries signées notamment Gromaire, Hilaire, Lurçat, Picart Ledoux, des tableaux de Braque, Carzou, Chapelain-Midy, Dufy, Dunoyer de Segonzac, etc., de nombreux panneaux de laques, des mosaïques et céramiques de Bazaine, Picasso, etc. Le catalogue rappelant cette triomphante époque de 1962 où le bateau de prestige fut lancé au nom d'une certaine idée de la France comporte plus de deux cents numéros. Les œuvres seront exposées avant dispersion dans seize salles de l'hôtel des ventes, les 8 et 9 juillet.



Lundi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : la Cage
Film français de P. Granier-Deferre (1975), avec L. Ventura et I. Thulin (rediffusion).
Une femme séparée de son mari attire celui-ci dans une villa de banlieue et, par esprit de vengeance, l'enferme dans la buanderie transformée en cage. Affrontement psychologique à huis clos, d'après une pièce de théâtre. Cela vaut essentiellement par les numéros d'acteurs, Lino Ventura en ours piégé, Ingrid Thulin en amoureuse névrosée.

22 h 15 Portrait : Lino Ventura.
Emission de D. Varenne.
Un acteur au physique de catcheur, mythe de la virilité sereine, par Michel Audiard, Claude Sautet et Pierre Granier-Deferre.

23 h 15 Journal.

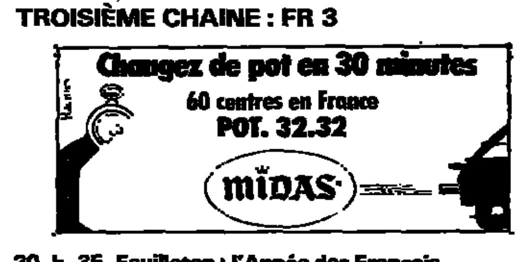
DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Baye.
De Philippe Adrien, réal. G. Seligmann. Avec A. Feydeau, C. Fersen...
Préparatif d'un dîner de bord de mer : une soupe infecte, une poule imangeable et des engueulades familiales... le menu habituel de ce genre de manifestation.

21 h 55 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville.
Avec Danièle Delorme.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.
D'après T. Flanagan, adapt. E. Mc Cabe, P. et M. Lary.
C'est la défaite, la débandade. Pour les Français, il ne reste plus qu'à rentrer en France, mais pour les Irlandais patriotes, la seule perspective, c'est la corde. Sixième épisode d'un moment ignoré de notre histoire. L'armée française au secours des Irlandais en 1798.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Magazine : Thalassa.

22 h 35 Film : la Part du feu.
Film français d'E. Périer (1977), avec M. Piccoli, C. Cardinale, J. Perrin, Rufus, R. Bertin, G. Gattand.
Un promoteur immobilier découvre que sa femme le trompe avec son adjoint. Mais il a besoin du jeune loup pour ses affaires louches et c'est à lui que celui-ci est le plus attaché. Milieu des tractations financières et des compromissions politiques comme toile de fond à une relation psychologique très ambiguë entre deux hommes. Narration classique.

0 h 12 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par Charles Roux.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Sonate pour piano et violon le Printemps », de Beethoven, par J.-P. Wallez (violon) et A. Ciccolini (piano).

FRANCE-CULTURE

20 h, Prodiges d'une mi-été, d'E. Vezzi, réal. C. Roland-Manuel : avec J. Duby, R. Favey, C. Piéplu...

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Réflexions sur la crise de la culture contemporaine.

22 h 30, Nuits magnétiques : Langues de vipère et autres serpents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 16 décembre 1982 à l'Auditorium 106) : œuvres d'Arensky, Milhaud, Koechlin, Tisné, Carles, sol. Y. Henri, piano, A. Moglia, violon, F. Deslogères.

22 h 28, Fréquence de nuit : Nuits noires – les dames de la nuit ; œuvres de Tom Waits, Berg, Weill, Steiner...

Mardi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent.
14 h 10 Feuilleton : La chute des aigles ; 15 h Dossier : Le nez : *son historique, sa place, sa fonction, sa symbolique pour voir plus loin que le bout de son nez.*
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Soirée femmes : Mais qu'est-ce qu'elles disent ?
Emission de M.-L. Derrien.
Des reportages sur la condition des femmes dans les usines, en Amérique latine ou à la campagne, entrecoupés de variétés (Sapho, Talila...) et d'extraits de pièces de théâtre : un patchwork désordonné, invertébré.
22 h 15 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Extraits de la série anglaise, le Prisonnier : mythe et violence.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Enfants volés.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.
Film français de Jean Yanne (1972), avec Jean Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno, D. Prevost.
Première réalisation de Jean Yanne : une satire de la radio publicitaire avec humour sarcastique, gags bêtes et méchants. A voir ou à revoir par curiosité et pour les acteurs. Le sujet est passé de mode.
22 h 30 Mardi cinéma
Avec Françoise Fabian et Nicole Garcia.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'alphabétisation et la formation.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
L'assurance-vie.
20 h 35 Film : Un meurtre est un meurtre.
Film français d'E. Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault, O. Hussenot (rediffusion).
Un mari adultère se retrouve veuf, à la suite d'un accident dont a été victime sa femme infirme. Mais la sœur de la morte, qui lui ressemble de façon frappante, s'installe chez lui, et un maître chanteur vient lui réclamer le prix du meurtre de l'épouse. Intrigue criminelle aux rebondissements calculés. Le spectateur a constamment envie de jouer au détective. Bon film policier bien joué, bien interprété.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Espace francophone : Le grand défi.
Emission présentée de Bruxelles, consacrée à la communication dans les pays francophones : télématique, informatique, presse et reportage à Montréal, Dakar et Paris.
23 h 23 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire par André François, peintre-illustrateur.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Fête-Dieu à Séville », d'Albeniz, par T. Llacuna.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Archives lyriques : Lydia Lipkovska, soprano russe.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de Berlioz, Mahler, Chostakovitch, Liszt.
17 h 5, Les intégrales : œuvres de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Peck, Rzemski, Miki, Berio et Wheatley par le nouveau groupe de percussions d'Amsterdam.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné à Hambourg le 5 décembre 1982) : « Symphonie inachevée » de Schubert et « Symphonie nº 9 » de Bruckner par l'Orchestre symphonique de la N.D.R., dir. G. Wand.
22 h 30, Fréquence de nuit : « nuits noires » ; à 22 h 30, les taches de sang *résistent* à l'eau ; à 23 h 35, Jazz-club.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, La matinée des autres : guerre et esclavage en Amazonie ; Panopolis ou les derniers païens.
10 h 45, Etranger, mon ami : Mario Vargas Llosa.
11 h 2, Opération décentralisée : festival de La Rochelle (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Œuvres », de René Char.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires ; à 15 h 20, Magazine international ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre, avec J.-P. Dupuy, économiste.
20 h, Dialogues franco-portugais : Esthétique et politique, avec B. Almeida Faria et M. Dufrenne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Langues de vipère et autres serpents.

ABONNEMENTS VACANCES

France

15 jours	79 F
1 mois 1/2	188 F
3 semaines	99 F
2 mois	241 F
1 mois	136 F
3 mois	341 F

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger, veuillez nous consulter.)

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

Service des Abonnements
5, rue des Italiens – 75427 PARIS CEDEX 09

Nom .... Prénom ....
Nº .. Rue ....
Code postal ... Ville ....
Je m'abonne au *Monde* pendant les vacances pour ...
du .... au .... Versement joint ....

TRIBUNES ET DÉBATS

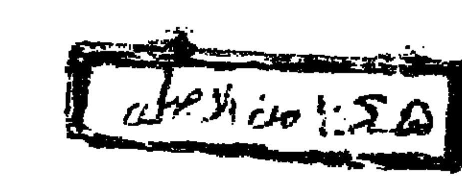
LUNDI 27 JUIN

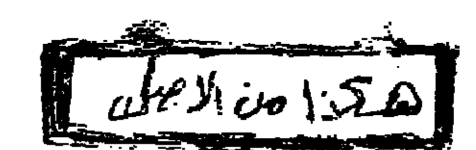
– *M. Charles Pasqua*, président du groupe R.P.R. du Sénat, est reçu à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, répond aux questions des auditeurs sur T.S.F., 93 MHz (Seine-Saint-Denis), à 19 h 15.

MARDI 28 JUIN

– *M. François Mitterrand*, président de la République, inaugure la nouvelle émission « Les petits déjeuners » sur Europe 1, à 7 heures. Il est interrogé, en direct de l'Élysée, par Ivan Levaï, Gérard Carreyrou et Philippe Bauchard.





Le Monde

ECONOMIE

UN AN APRÈS LES NATIONALISATIONS

Des cadres désenchantés

Un an après la nouvelle vague de nationalisations, les cadres, dans leur grande majorité, avouent leur désenchantement. Certes, ils ont conscience que douze mois, c'est encore bien court pour juger des résultats. Cependant, les décisions qui commencent à être prises, et, plus encore, celles qui ne sont pas encore prises, alimentent leur inquiétude de se voir réduits à l'état de simples exécutants. Certains disent de fonctionnaires.

Il existe peut-être des cadres heureux, mais nous ne les avons pas rencontrés. Des cadres vraiment malheureux non plus. C'est de désenchantement qu'il faut parler. Plus amer que déçu, le personnel d'encadrement se demande ce qu'il a bien pu gagner au change et s'il gagnera seulement quelque chose. En revenant sur nos pas, en reprenant l'enquête que nous avions menée il y a deux ans exactement (*le Monde* daté du 22 et des 23 et 24 août 1981), nous avons pu mesurer l'ampleur de cette amertume auprès d'hommes et de femmes qui, pour certains, voulaient y croire et qui, à certains égards, sont prêts à y croire encore. A condition que soient tenues les promesses du changement.

Thème du lamento : « *On ne sait plus qui dirige nos entreprises ni où se prennent les décisions. Cette situation d'incertitude prolongée est extrêmement démobilisante. Les cadres, par vocation, agissent sur une structure, une clientèle, une direction technique. L'absence de stratégie, le flottement dans l'ensemble de l'organisation, leur est tout à fait préjudiciable. Nous nous demandons qui va prendre en main notre avenir, quand vous pensez qu'en deux ans nous en sommes au cinquième conseiller technique au ministère de l'industrie.* » Et au quatrième ministre, eût pu ajouter notre interlocuteur.

Voilà donc le décor planté. Les récriminations, on peut le constater, ne portent pas sur le pouvoir d'achat. De cela, nous n'entendrons pratiquement pas parler. La crainte évoquée est celle d'une modification du train de vie. Ne plus pouvoir soutenir la comparaison avec le notable du coin chatouille l'amour-propre. Mais ce n'est pas pour autant que les cadres refusent les efforts qui leur sont demandés. Non sans surprise, nous avons entendu une majorité d'entre eux, dont les opinions politiques avouées ne se situaient pas à gauche, se déclarer prêts à consentir de nouveaux sacrifices pécuniaires. Mais seulement s'ils étaient sûrs que cela ne se perdrait pas dans les déficits sans fin des budgets sociaux.

Liquidons enfin un autre contentieux, celui des cadres dont le mécontentement n'a pas grand-chose à voir avec le changement de régime, et qui se serait manifesté de toute manière, dès lors que les groupes, nationalisés ou pas, ne pouvaient plus maintenir des sièges sociaux pléthoriques, reliquat de fusions mal digérées. Du côté de Thomson, comme du côté de Pechiney et de quelques autres, il va bien falloir se résoudre à changer quelque chose dans cette fameuse technostructure farouchement dénoncée il y a deux ans, et qui n'a pratiquement pas bougé depuis.

Le discours que nous avons retenu est celui d'une France provinciale et laborieuse qui est en train de perdre le sens de l'enthousiasme. Jacques, que nous avions rencontré il y a deux ans, a pris du grade. Hier ingénieur en chef, il fait fonction aujourd'hui de chef d'établissement. En mai 1981, il avait voté moins pour Mitterrand que contre Giscard. Des socialistes, il attendait des résultats concrets sur le terrain. Sur son terrain. Le fait qu'il travaille dans la chimie montre toute l'ampleur du défi ! Alors, maintenant ? Eh bien, et ce n'est évidemment pas rien à ses yeux, il considère que les nationalisations ont certainement préservé son usine du dépôt de bilan. Il se *félicite d'avoir pour président*-directeur général un industriel, que beaucoup de cadres semblent apprécier, plutôt qu'un « politique ». Cela ne lui fait rien de passer sous la coupe d'une compagnie pétrolière.

« Ça fait un an que nous sommes orphelins ! »

Seulement voilà, il reste dans l'attente des restructurations. Cette mise en place brouillonne et lente le désespère. « *Cela fait un an,* dit-il, *que nous sommes orphelins. On n'a plus de correspondant au siège. Dès lors, on ne peut plus décider de rien.* » Or il se sentirait plutôt des ailes, prêt à redémarrer, et vite. D'autant – on verra que ce n'est pas la généralité – qu'il peut profiter de la paix sociale que lui laissent les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. de l'entreprise. Des syndicats qu'il qualifie de « *plus responsables* » et avec lesquels il a été possible de réaliser, pour la première fois, des modulations d'horaire, avec des pointes les mois où l'énergie peut être obtenue à meilleur prix. L'usine a mis au point un procédé de fabrication unique au monde. Qu'attend-on pour soutenir cet effort ? se demande-t-il.

Le royaume perdu

Autour de lui, les gens veulent savoir ce qui les attend. Dans le passé, n'avait-on pas évoqué l'idée de fermer l'usine ? Ce serait tuer la région, estime Jacques, car les ouvriers, ici, sont allergiques à la seule idée d'aller travailler ailleurs. Et puis, affirme-t-il, les nationalisations doivent bien servir à prendre en compte des problèmes d'ordre national dont se serait justement moquée l'industrie privée. L'espoir toujours. Mais, de Paris, est-on en mesure de comprendre que cent cinquante emplois de perdus ici, c'est une partie de la vallée qui se meurt !

« *La caste des seigneurs demeure, mais elle a perdu son royaume* », nous dit un cadre de Pechiney, faisant allusion à notre précédente enquête (*le Monde* du 22 août 1981). A Saint-Jean-de-Maurienne, haut lieu savoyard de la production d'aluminium, nous touchons du doigt ce que peuvent être les problèmes des cadres. Comme il y a deux ans, une dizaine d'entre eux se réuniront autour de nous, et nous en verrons d'autres individuellement. On les sent tous aux prises avec une évidente perte de pouvoir.

L'information passe mal ou pas du tout. Dans une tout autre région, un chef d'établissement nous avait affirmé avoir appris ce qu'il allait advenir de son usine en lisant *le Monde*. A Saint-Jean-de-Maurienne, on ne paraît pas mieux loti. La conversion d'une partie de l'usine a été connue trop tardivement pour que le chef d'établissement puisse préparer convenablement cette mutation. Le même chef d'établissement *ignorait officiellement ce que* serait le plan d'entreprise qui vient tout juste d'être annoncé. Mais il en connaissait les grandes lignes par le canal des syndicats, dont les représentants siègent au conseil d'administration du groupe ! Une voix fuse : « *Autrefois, les syndicats étaient les derniers prévenus. Maintenant, ce sont les avant-derniers : nous sommes passés derrière.* »

L'actionnaire en question

Exagéré ou pas, le nouveau pouvoir syndical est bien ressenti comme une menace. On croit les délégués mieux écoutés et, parfois, de connivence avec une autre force tout aussi menaçante, celle des élus locaux. Ceux de la région de Saint-Jean ont fait connaître leur mécontentement de n'avoir pas été avertis de la venue sur le site du président de Pechiney ! L'Association des maires de Maurienne, dans ses réunions, fait une large place aux dossiers industriels. Préoccupation essentielle pour des élus locaux, disent les intéressés. Ceux-ci veulent être tenus au courant de ce qui se passe chez eux pour intervenir au besoin. Ingérence difficilement supportable, rétorquent les cadres qui étendent leur propos : « *On ne peut pas faire une politique industrielle en faisant plus de politique que d'industrie.* »

Difficile de croire à un discours préparé d'avance. En interrogeant à Paris et en province quatre très hauts cadres de deux groupes différents, on obtient des réponses suffisamment convergentes pour les considérer comme représentatives d'une majorité du personnel d'encadrement. Ces dirigeants n'entendent pas accuser pour accuser. A preuve, la condamnation qu'ils font de la politique menée avant mai *1981*. Si les socialistes n'avaient à ce point galvaudé le thème de l'héritage, ils pourraient en user aujourd'hui à meilleur escient. « *On paie les atermoiements du passé* », dira un de nos interlocuteurs. « *Aujourd'hui, on serait en faillite si l'actionnaire n'intervenait pas* », reconnaît un autre. Ces cadres savent trop bien que la détérioration du tissu industriel ne s'est pas faite en deux ans. Mais ils doutent des méthodes qui sont proposées aujourd'hui.

« *Autrefois,* fait remarquer un chef d'établissement, *le P.-D.G. prenait ses décisions et mettait les actionnaires devant le fait accompli. Maintenant, il est bien clair que rien ne peut être fait sans l'aval de l'actionnaire, c'est-à-dire de l'État. Or, jusqu'à ces derniers temps, coincés entre le ministère des finances et le ministère de l'industrie – le second ne pouvant agir sans les moyens que lui accorde le premier, – nos dirigeants ont donné l'impression de ne pas savoir où ils allaient. On avait promis de faire vite et tout traîne en longueur. De toute évidence, il y avait beaucoup d'impréparation.* »

Chacun plaide en faveur d'une très forte autonomie des groupes sans parvenir à y croire vraiment. L'État actionnaire acceptera-t-il de déconcentrer ses crédits ? Jugera-t-il nécessaire d'améliorer la productivité, donc de laisser réduire les effectifs ? Pour l'heure, tout porte à croire le contraire. Au moins, disent nos interlocuteurs, que l'État définisse des politiques d'ensemble, réalise une gestion globale dans laquelle seraient pris en compte les intérêts nationaux – emploi, prix et revenus – et fasse respecter les règles du jeu.

FRANÇOIS SIMON.

Changer les mentalités

Faire participer les cadres aux décisions n'est pas une idée nouvelle. Ici et là, dans des secteurs nationalisés ou privés, comme chez PUK, à Sacilor ou chez Peugeot, on s'ingénie à multiplier les stages de formation, les séminaires de sensibilisation, les cercles de qualité à l'intention du personnel d'encadrement.

Tous ces efforts se heurtent le *plus souvent à une double pré*vention. Celle des cadres d'abord qui, paradoxalement, déplorent de n'être pas consultés mais rechignent à participer aux décisions. Forgés de tous temps à traduire efficacement les directives patronales, les cadres imaginent mal qu'ils puissent disposer du pouvoir de les contester, voire de les infléchir. C'est un « risque » auquel ils ne sont pas encore habitués.

La seconde prévention vient des directions qui n'ont jamais *imaginé qu'un ordre puisse être* discuté, ni qu'une décision se prenne en commun. La mystique du chef joue à plein de ce côté-ci de la hiérarchie. Elle s'étend du P.-D. G. aux chefs d'établissement ; ces derniers, assez souvent, revendiquant pour eux ce qu'ils refusent à leurs subordonnés !

On comprend les difficultés de faire passer des lois nouvelles, dès lors que chacun se sent menacé dans ses habitudes. Obtenir un changement des mentalités paraît beaucoup plus difficiles que d'édicter des règlements. Aujourd'hui encore, un président comme M. Georges Besse, de PUK, préfère attendre des jours meilleurs pour recevoir un journaliste et débattre avec lui de ces problèmes. Un refus commun à certains cadres qui en sont encore à redouter les foudres patronales. A défaut des lois Auroux, la loi du silence !

F. S.

M. MARCHELLI : *Le personnel d'encadrement est en train de se démobiliser*

Nous avons demandé à M. Paul Marchelli, délégué général de la confédération française de l'encadrement C.G.C. quel était, selon lui, l'état d'esprit des cadres. Voici quel a été sa déclaration :

« *Le personnel d'encadrement français est en train de se démobiliser. C'est un fait. L'absence de projet économique à moyen terme ainsi que celle d'une stratégie cohérente donnent l'impression à ces hommes et à ces femmes qui assurent des responsabilités toujours importantes dans les entreprises que notre pays ne sait pas tellement où il va.*

» *Dans le même temps, chacun peut constater que l'entreprise dans laquelle il travaille a de plus en plus de difficultés à écouler sa production, aussi bien sur notre marché intérieur que sur les marchés d'exportation.*

» *La baisse du rapport qualité-prix de la production française est, hélas ! devenue une triste réalité. Dans le même temps, les lois Auroux et celles qui se préparent sur la démocratisation des entreprises nationalisées créent une certaine perturbation chez les salariés et contribuent peut-être à une prise de distance par rapport au travail.*

» *Pour l'encadrement, l'objectif à court terme devient : tenir à tout prix et éviter la faillite qui se profile.*

» *La multiplication des disparitions d'entreprises ne contribue malheureusement pas à relever le moral de ceux qui s'efforcent de résister à la vague de pessimisme qui submerge peu à peu le pays. Il faut ajouter à ce climat détestable l'impression que le personnel d'encadrement est, une fois de plus, la vache à lait de la nation. Le plan Delors, en effet, pèse lourdement sur ses épaules, alors que, dans le même temps, l'écrasement hiérarchique des salaires s'accentue dans la plupart des entreprises sous prétexte de solidarité à l'égard des plus mal lotis.*

» *L'encadrement de France n'en est pas encore au point connu à certaines époques par celui de Suède ou de Grande-Bretagne, mais hélas ! il s'en rapproche. C'est à ce moment-là que la France sera réellement en état de faillite.* »

LE RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LES FRUITS ET LÉGUMES

Une révision qui s'impose avant l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Lundi 20 juin, un groupe d'agriculteurs des Pyrénées-Orientales a intercepté quatre camions en provenance d'Espagne et répandu leur chargement sur la chaussée, soit environ 5 tonnes de melons, pastèques, poivrons et prunes. La semaine précédente, les douanes françaises saisissaient dans le port de Dieppe une cargaison de 1 100 tonnes de pommes de terre d'origine grecque, parce que le prix de vente au kilo était inférieur de moitié au prix français. Voilà qui illustre la nécessité de conjuguer élargissement de la Communauté avec règlements de marché. La Grèce est dans la C.E.E. mais le règlement communautaire sur les fruits et les légumes ne concerne pas la pomme de terre. A l'inverse, l'Espagne et le Portugal sont des producteurs de fruits et de légumes et ils demandent à entrer dans la Communauté.

Ce dossier fait partie du réexamen de la politique agricole commune dont les Dix ont retenu le principe au conseil de Stuttgart, car il touche à la fois à la PAC existante, au dégagement de ressources nouvelles *et à l'élargissement de la Communauté. La* révision du règlement des marchés de fruits et légumes, qui date de 1972, est un préalable à l'acceptation par la France et aussi par l'Italie de la relance des négociations d'adhésion bloquées depuis un an entre Bruxelles, d'une part, Madrid et Lisbonne, de l'autre.

Les producteurs français de fruits (cent vingt deux mille exploitations) et ceux de légumes (environ cent mille producteurs de plein champ et trente-six mille maraîchers), l'ensemble des organisations paysannes, sont aujourd'hui farouchement hostiles à un nouvel élargissement. Comme le gouvernement, ils font de la révision du règlement des fruits et des légumes et d'une meilleure protection pour l'ensemble des productions méditerranéennes, un préalable.

Le gouvernement est, lui, favorable à l'élargissement pour des raisons politiques. Mais dans le débat entre les pays du nord et du sud de l'Europe, les productions méditerranéennes sont devenues un enjeu à double sens. Pour M. Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, l'élargissement permettra de rééquilibrer l'Europe en faveur, précisément, de ces productions méditerranéennes qui ont été négligées depuis 1960. Pour les pays du Nord, ce peut être l'occasion de réviser la politique agricole commune, devenue trop coûteuse. La Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, qui tiennent ce discours, sont importateurs de fruits et de légumes. Ils ne vont donc pas défendre un règlement qui alourdirait les charges de la Communauté et qui, par les garanties qu'il devra accorder – tant sur les prix internes à la C.E.E. que sur les protections aux frontières des Dix , – renchérira le coût de leurs approvisionnements.

La France, elle, est dans une situation paradoxale. Second producteur de légumes de la Communauté derrière l'Italie, troisième producteur de fruits derrière l'Italie et l'Allemagne, elle voit sa balance commerciale se dégrader. Le déficit en légumes est passé de 480 millions de francs en 1970 à 918 millions de francs en 1982. En fruits, il a augmenté, pendant la même période, de 916 millions de francs à 4,7 milliards. Dans ce dernier chiffre, la part des agrumes et des fruits tropicaux compte beaucoup puisque, en tonnage, elle représente 1,6 million de tonnes sur des importations totales de 2,2 millions de tonnes. Pour développer ses exportations, contenir les importations et assurer un revenu le plus stable possible, objectif difficile pour des denrées périssables très sensibles aux effets climatiques et aux à-coups du marché, la France a besoin d'un règlement communautaire révisé, cette, révision dût-elle ne pas suffire pour faire accepter l'élargissement par des agriculteurs français qui doutent au vu de ce qui s'est passé lors de *l'adhésion de la Grèce et de la* Grande-Bretagne de la validité des textes et plus encore de leur respect.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 24.)

Asymétrie

APRÈS la banque des règlements internationaux qui en avait déjà fait état dans son *dernier rapport*, le Fonds monétaire international s'est senti obligé, dans le document qu'il vient de consacrer à l'analyse de la situation économique mondiale (*le Monde* du 23 juin), de signaler une « asymétrie » qu'il estime anormale et dont il préfère attribuer l'origine aux imperfections de la statistique plutôt qu'à une erreur de raisonnement qu'il aurait pu commettre. Les experts du F.M.I. continuent à soutenir que « théoriquement » les excédents et les déficits de balance des paiements de tous les pays qui participent aux échanges internationaux se compensent si bien que, pour l'ensemble du monde, la somme algébrique de tous les soldes enregistrés devrait être égale à zéro.

L'ennui est que les chiffres ne confirment pas cette hypothèse. Le phénomène a été passé sous silence aussi longtemps que l'écart constaté est resté circonscrit. Mais il s'est considérablement élargi précisément au moment où les économistes du F.M.I., de la B.R.I. et de l'O.C.D.E attendaient qu'il se réduise à un montant négligeable, facilement imputable à des « erreurs et omissions » qu'on ne peut jamais complètement éliminer. L'année 1982 aura été marquée par la disparition du surplus de l'OPEP. Il « aurait dû » en résulter, une suppression du déficit pour le reste du monde. Or il n'en a rien été.

Pendant la deuxième partie de la décennie précédente, la somme des soldes positifs et négatifs des balances de paiements laissait apparaître bon an mal an (y compris l'année 1980, qui suivit le second choc pétrolier et pendant laquelle le surplus de l'OPEP atteignit quelque 120 milliards de dollars), un déficit global oscillant entre 4 et 16 milliards de dollars. En 1981, ce déficit passe brusquement à plus de 40 milliards ; en 1982 ; nouveau doublement et davantage : 89 milliards de dollars. Des pays industrialisés ont bien *globalement* (avec des exceptions notables comme la France) retrouvé l'équilibre, mais pas les pays du tiers-monde.

Il est bien clair qu'une importation de biens ou services par un pays A correspond à une exportation pour le pays B fournisseur et que, en conséquence, le total des importations recensées devrait être rigoureusement égal au total des exportations puisqu'en réalité il s'agit de la même chose. D'où logiquement la conclusion que la somme des balances de paiements courants (lesquelles enregistrent les mouvements de marchandises et les transactions dites « invisibles » portant sur les services) est nulle. Mais l'évolution des balances de paiements courants ne peut être isolée des phénomènes de crédit. Ce n'est pas à proprement dit la hausse du prix du pétrole qui expliquait le surplus de l'OPEP, mais le fait que les banques octroyaient aux pays importateurs des facilités de paiements, faute desquelles les pays en question auraient dû diminuer leur consommation, sauf à acheter moins d'autres biens et services pour continuer à importer autant d'or noir.

Ce n'est pas tout à fait innocemment que le F.M.I. insistait tant dans le passé sur la « *nécessaire symétrie* » *des balances* de paiements. Cela lui permettait discrètement de « condamner » les pays qui, tels la R.F.A. ou le Japon, étaient en excédents car ils étaient considérés comme responsables des déséquilibres à résorber par les autres. Un pays en déficit était au contraire jugé comme vertueux (sauf quand il était très pauvre) parce qu'il *acceptait de prendre en charge une* partie du « fardeau » commun. Il aurait été plus utile que le F.M.I., au lieu de chanter les louanges du « recyclage » des capitaux, attiré l'attention, quand il en était encore temps, sur *le* fait que l'expansion anarchique des crédits bancaires était la véritable cause des déséquilibres et retardaient les indispensables ajustements.

PAUL FABRA.

REPUBLIQUE GABONAISE
Institut de l'Economie et des Finances à Libreville.
BP 3913 Libreville (Gabon).
- Accès en deux années au Corps des Administrateurs Economiques et Financiers, destinés à des fonctions importantes dans l'Administration et le Secteur Para-Public.
CONCOURS D'ENTREE (25 places)
- Les 18 et 19 Octobre à Libreville et à Paris.
- Clôture des inscriptions 20 juillet 1983.
- Informations : LIBREVILLE, IEF, BP 3913, PARIS Ambassade du Gabon, 29, avenue Raphael, 75016 Paris, Tél. 224.79.60.

CONDITIONS POUR CONCOURIR
- Nationalité gabonaise,
- Age 30 ans maximum,
- Maitrise ou Grande Ecole, ou pour les fonctionnaires (pas de limite d'âge) cat. A + 4 ans d'expérience.

CONSTITUTION DU DOSSIER
- Fiche d'état civil ou copie conforme de la carte d'identité,
- Copie certifiée conforme des diplômes,
- Extrait d'acte de naissance (peut être fourni ultérieurement,
- Extrait de casier judiciaire (peut être fourni ultérieurement.

Dossier à adresser à l'Institut avant le 20 juillet 1983.

À LA LUMIÈRE DE L'EXPÉRIENCE

Le travail à temps partiel n'apparaît pas comme un facteur de création d'emplois

Faut-il développer le travail à temps partiel ? Alors que les partis de la majorité avaient jusqu'à présent répondu par la négative, le gouvernement est aujourd'hui tenté par une réponse positive. Dans ce débat, les conséquences des deux *textes* qui ont ces dernières années réglementé le temps partiel (la loi de décembre 1980 et les ordonnances de mars 1982) constituent une des pièces du dossier.

La loi votée en décembre 1980, à *la fin* du septennat de M. Giscard d'Estaing, visait à favoriser l'insertion du travail à temps partiel (T.T.P.) dans la politique de gestion de la main-d'œuvre — la « flexibilité » — adoptée par le patronat à partir de 1975 : son action portait sur l'offre de T.T.P. par les entreprises et renforçait les avantages que le patronat trouvait à *y recourir*. Les ordonnances de 1982 visent au contraire à agir sur la *demande* et à améliorer les garanties dont disposent les salariés.

Les deux démarches semblent avoir eu le même résultat quant à l'évolution du pourcentage de salariés à T.T.P. : selon les enquêtes ACEMO (voir encadré), celui-ci est passé, dans la période qui a suivi la « loi Giscard », de 4,4 % à 4,7 %, et dans la période qui a suivi les ordonnances « Mauroy », de 4,7 % à 5,1 %.

Faut-il croire, en tout cas, qu'à un mécanisme de relance par l'offre patronale a succédé une relance par la demande des salariés ? Rien ne permet de l'affirmer si l'on se reporte aux statistiques de l'A.N.P.E : l'augmentation des demandes à temps partiel a été au contraire plus faible de 1981 à 1982 (6 %) que de 1980 à 1981 (10,7 %). Le premier trimestre 1983 ne *dément pas cette évolution.*

Il semble donc que, contrairement à l'objectif explicite des ordonnances de mars 1982, ce soit par l'augmentation de l'offre patronale qu'est passé le développement du T.T.P., cette offre attirant alors des demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas d'emploi à temps plein. Cette augmentation ne transparaît cependant que faiblement dans les offres de l'A.N.P.E. : 6,8 % seulement de 1980 à 1981, et encore faut-il inclure dans ces chiffres les offres de T.T.P. issues des contrats de solidarité. *C'est qu'il n'y a pas équivalence* entre « offre patronale » et « création d'emplois ». Si le développement du T.T.P. n'est souvent pas passé par la création d'emplois nouveaux, la raison en est que les grandes entreprises transforment les emplois à temps plein en emplois à temps partiel. Cette nouvelle politique explique, en grande partie, la part plus importante que prend le T.T.P. dans les entreprises de taille moyenne et de grande dimension. Le temps partiel, ce n'est plus seulement la pratique de « bouche-trou » des petites entreprises.

Par ailleurs, si le T.T.P. augmente toujours dans la fonction publique, il semble désormais y augmenter moins vite que dans le secteur privé. Cette tendance est perceptible dès mars 1981 : les enquêtes emplois de l'INSEE signalent une augmentation du T.T.P. chez les salariés des administrations de 7,5 % pendant la période allant de mars 1979 à mars 1980 ; de 4,8 % de mars 1980 à mars *1981*, de *12 %* de mars 1981 à mars 1982, alors que l'augmentation chez les salariés des entreprises privées est, pour les mêmes périodes, de 1 %, 4,1 % et 22,7 %. La forte augmentation que traduit dans le secteur privé l'enquête ACEMO semble confirmer que cette tendance ne s'est pas démentie depuis mars 1982. Or, si le *développement du T.T.P. dans la* fonction publique peut être, d'une certaine manière, créateur d'emplois (la transformation des postes à temps complet en postes à temps partiel y est théoriquement compensée par des embauches) (1), il n'en va pas de même *dans* le secteur privé.

Une enquête menée en Lorraine en juin 1982 auprès de neuf cents entreprises de plus de dix salariés, du secteur privé (2), donne des *résultats très clairs. Non seulement* dans les trois cinquièmes des entreprises qui ont recours au T.T.P., celui-ci ne résulte jamais d'une embauche, mais, de plus, le passage d'un poste à temps plein à un poste à temps partiel n'a jamais donné lieu à un recrutement compensateur dans 93,5 % des cas. Dans l'industrie plus *particulièrement, c'est un cas sur* dix mille qui a donné lieu à un recrutement compensateur...

Féminisation et déqualification

Parmi les salariés, c'est à une nouvelle progression de la féminisation du T.T.P. que l'on assiste depuis les ordonnances de mars 1982 : le taux de progression de la part des femmes dans le T.T.P., qui était de 1,3 % de mars à décembre 1981, a doublé (2,6 %) de mars à décembre 1982, augmentation due en partie au développement récent du T.T.P. parmi les ouvrières.

Par ailleurs, si les statistiques de l'A.N.P.E. laissaient supposer, de 1977 à 1980, un léger phénomène de diffusion du T.T.P., qui, chez les employées, n'épargnait désormais plus les employées qualifiées, rien ne permet de dire aujourd'hui que ce mouvement s'est prolongé. En prenant pour base le deuxième trimestre de chaque année, 40 % des offres étaient « qualifiées » en 1977, *48,3 % en 1980 et 47,7 % en* 1983 (3).

Par contre, ce qui se développe, ce sont les offres de T.T.P. concernant les catégories ouvrières et venant des grandes entreprises, offres qui comportent un nombre croissant d'emplois non qualifiés. Si cette tendance se prolonge, il est alors peu probable qu'augmentent les *emplois qualifiés dans le cadre* du T.T.P. Et ce d'autant plus que la progression du T.T.P. reste particulièrement forte dans les branches où le travail féminin est traditionnellement déqualifié : femmes de ménage, employées de commerce, etc.

Temps partiel et demande sociale

Le rapport de mission, préparatoire au IX[e] Plan, propose l'orientation vers le « temps choisi », qu'il tient à distinguer du temps partiel, non seulement parce qu'il inclut toutes les variétés de temps réduit, mais parce qu'il part de la demande du salarié. La formule est séduisante. Pourquoi, en effet, ne pas laisser à chaque salarié la liberté de choisir entre un temps de travail diminué (et un salaire plus faible) ou une *rémunération maintenue* et un travail à temps complet. La liberté dont il s'agit ici apparaît cependant peu concrète : non seulement parce que tous les salariés n'ont pas la liberté de « choisir » la diminution de leur salaire, mais *parce que, pour que cette liberté* puisse s'exercer, c'est une tout autre répartition du pouvoir dans l'entreprise qu'elle nécessiterait.

En fait, il est bien difficile de voir « la révolution du temps choisi » (4) *autrement que comme une forme* d'aménagement du temps partiel. Il est également difficile de ne pas voir dans le développement du temps partiel une stratégie alternative à la diminution du temps de travail pour tous. L'intergroupe emploi de la Commission nationale de planification constate d'ailleurs très clairement qu'a été relancé *« le débat entre les partisans d'une réduction générale du temps de travail et les partisans du temps choisi comme modalité principale de partage du travail »* (5).

Sans doute est-ce bien là l'alternative, et elle renvoie à l'analyse de la demande sociale. Que l'aspiration à travailler moins soit dans de nombreux cas plus forte que l'aspiration à gagner plus, c'est ce qui semble apparaître à travers diverses *enquêtes. Mais il est clair que* beaucoup refusent de voir leur rémunération abaissée « en échange » d'une réduction du temps de travail.

Que « des » femmes traduisent cette aspiration en demandant un *travail à temps partiel est on ne peut* plus compréhensible au regard des contraintes que font peser sur elles le non-partage des tâches ménagères, le manque d'équipements collectifs, la faible qualification professionnelle. Mais, de la constatation que « des » femmes fassent cette demande, on passe trop vite au fait que « les » femmes *demandent le* travail à temps partiel, en invoquant cette fois-ci une « nature » féminine, qui renvoie en dernière instance à la fonction maternelle.

Une telle approche n'est pas confirmée par les faits. Si l'on regarde, par exemple, la courbe par tranches d'âge du temps partiel dans la fonction publique — le seul secteur où l'on peut considérer que la demande des salariées prime l'offre patronale - on constate que les femmes ne semblent pas rechercher particulièrement le T.T.P. entre l'âge de 25 à 40 ans - période au cours de laquelle on élève les enfants. Quant aux amateurs de sondages, ils devraient, s'ils les prennent au sérieux, méditer sur la *réponse à la question de l'enquête* COFREMCA de décembre 1982, demandant aux interviewés ce qu'ils souhaiteraient faire s'ils disposaient de temps libre supplémentaire. Il y a eu en effet 27,7 % des hommes à cocher la case « être davantage avec *ma famille » et... 26,9 %* des femmes.

Le gouvernement est donc face à un choix.

Une première politique possible passe par une bataille contre toutes les discriminations, par un effort en faveur des équipements collectifs, par la remise à l'ordre du jour de la réduction du temps de travail pour tous. Il faut alors s'attendre à de fortes réserves du côté du monde patronal.

Une autre politique est également possible : accepter, à travers le *développement du T.T.P., la marginalisation* des femmes par rapport au droit à l'emploi, accorder une plus grande importance à la fonction maternelle, c'est-à-dire à la présence au foyer, stratégie qui nécessite alors la mise en place d'une réelle politique nataliste. Cette politique s'accorderait sans doute avec la demande patronale d'une plus grande flexibilité dans l'emploi de la main-d'œuvre. Elle risque par contre d'entrer en contradiction avec l'aspiration des femmes au droit à l'emploi — que l'on s'accorde pourtant à considérer comme une tendance « lourde » et difficilement réversible au niveau du marché du travail, - voire l'évolution générale de la société, telle que la traduisent aussi l'évolution de la fécondité, la progression des divorces, *de la cohabitation hors* mariage et des familles monoparentales.

JACQUES KERGOAT.

(1) Cela ne serait évidemment plus vrai *si l'annonce, faite par les services de* M. Jacques Delors, que le budget 1984 interdirait toute création d'emplois dans la fonction publique était appliquée. (Note de la direction du budget du *4 janvier 1983*).

(2) F. Cluzel et S. Barrat, « L'économie lorraine », n° 12, avril 1983.

(3) La prédominance de l'offre patronale contribue d'ailleurs à maintenir un fort pourcentage d'emplois peu qualifiés. En ce qui concerne les employés, l'enquête réalisée sur la Lorraine montre ainsi que parmi le T.T.P. qui correspond à une demande du salarié, *il y a 51 % d'emplois qualifiés.* Ceux-ci ne sont plus que 26 % quand le T.T.P. correspond à une offre patronale.

(4) La paternité de l'expression, désormais reprise dans tous les textes *officiels, appartient au club « Echanges* et Projets », qu'animait M. Jacques Delors.

(5) Document n° 14 : note de problématique pour la séance sur la réduction du *temps de travail* dans la stratégie emploi.

PROPORTION DE SALARIÉS A TEMPS PARTIEL SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS

	De 10 à 49 salariés	De 50 à 199 salariés	De 200 à 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
31 décembre 1979	6,6	3,1	4,0	2,5	4,2
31 décembre 1980	6,8	4,2	4,0	2,6	4,4
31 décembre 1981	7,0	4,5	4,5	2,9	4,7
31 décembre 1982	7,2	5,0	5,0	3,3	5,1

FEMMES ACTIVES A TEMPS PARTIEL DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(Enquête emploi INSEE, avril 1982)

15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	Ensemble
14,9 %	14,4 %	13,7 %	15,1 %	23,0 %	14,7 %

LES PRINCIPALES SOURCES STATISTIQUES

Les principales sources de statistiques sur le T.T.P. sont :

1) Les enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE, enquêtes par sondage auprès des ménages, qui couvrent la totalité des actifs ;

2) Les enquêtes trimestrielles sur l'« activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre » (ACEMO) du ministère du travail, enquêtes auprès des établissements de plus de dix salariés, à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des administrations publiques ;

3) Les données statistiques de l'A.N.P.E. concernant les offres et les demandes d'emploi de catégorie 2 (emploi durable à temps partiel). *La proportion de salariés recrutés par l'intermédiaire de l'A.N.P.E. était de 16 %* en 1980.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Société du métro-léger de Tunis

AVIS DE PRÉSÉLECTION

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

I. Indications générales

La société du métro-léger de Tunis envisage de lancer un appel d'offres-concours international pour la construction d'un tunnel (génie-civil et équipements fixes) pour le métro-léger de Tunis en cours de réalisation.

Ce tunnel de 600 mètres environ sera réalisé dans l'hypercentre de Tunis sous *des emprises routières existantes et à proximité immédiate des bâtiments.* D'autre part, les travaux seront réalisés dans la nappe phréatique et dans un sous-sol vaseux.

La technique à adopter pour réaliser ce tunnel doit tenir compte de la nécessité d'assurer pendant les travaux la sécurité des riverains, ainsi que l'accessibilité aux bâtiments avoisinants et leur stabilité.

II. Qualifications

Les entreprises désirant participer à l'appel d'offres-concours devront faire acte de candidature avant le 15-7-1983, auprès de M. le Président-Directeur général de *la société du métro-léger de Tunis, 78, avenue Mohamed V, Tunis, Tunisie.*

Elles devront envoyer un dossier de présélection rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :

1) Déclaration d'intention de soumissionner.
2) Renseignements sur les statuts de la société et sur son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années.
3) Des références en matière de travaux analogues à celles demandées.
4) La liste du matériel.
5) La liste du personnel technique, en indiquant leurs diplômes, le nombre d'années d'expérience ainsi que celles passées dans la société.

III. Organisation de la présélection

La société du métro-léger de Tunis avisera les entreprises agréées de leur présélection et leur précisera les conditions dans lesquelles se déroulera l'appel d'offres-concours.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la société du *métro-léger de Tunis, 78, avenue Mohamed V, Tunis, Tunisie.*

Publication Judiciaire

Cabinet de Maître Denise Dufour, avocat, 99, rue de Courcelles, Paris 17[e].

D'un jugement rendu par la 2[e] Chambre du T.G.I. de Nanterre en date du 15 décembre 1981, entre la Sté Anonyme Francetel, société française de financement et de télécommunications dont le siège social est à Paris 15[e], 12, cité Falguière, demanderesse, et la S.A.R.L. Francetel, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine (92) ; 177, *av. Charles-de-Gaulle, défenderesse:*

Il appert que la Sté défenderesse en utilisant le vocable « Francetel », tant comme raison sociale que comme nom commercial et marque, a porté atteinte à la dénomination sociale et au nom commercial de la S.A. Francetel.

La S.A.R.L. Francetel devra cesser l'utilisation sous quelque forme que ce soit du terme « Francetel ».

Le présent jugement autorise la S.A. Francetel à la publication dans *le Monde, le Figaro, les Echos et le Nouveau Journal.*

Pour extrait, signé : Denise Dufour, avocat.

Lisez Le Monde des PHILATÉLISTES

(Publicité)

Nous cherchons des collections de timbres de poste : Europe, colonies Anglaises et du monde entier, etc.

Aussi des archives avec timbres de poste.

Offertes : de 100 000 FF jusqu'à 5 000 000 FF.

Discrétion assurée. Inspection et paiement sur place. Sans obligation.

Adressez vos offres à :

INTRADA BV, Arubalaan 12, Hilversum, Pays-Bas

Tél. : 19-31-35-850952

POINT DE VUE

Les entreprises « de taille humaine » veulent faire passer la participation des salariés dans les faits

par ROBERT LAGANE (*)

Dans l'esprit de ses promoteurs, la participation des salariés répond à plusieurs impératifs, les uns de nature économique, les autres de source morale.

Sur le plan économique, la rémunération, *fût-elle partielle*, des acteurs de l'entreprise en fonction des résultats a pour effet d'augmenter la part des charges variables dans la valeur ajoutée et de diminuer la vulnérabilité de la firme aux aléas extérieurs.

Sur le plan moral, l'intérêt de la participation réside dans la volonté de réaliser le consensus dans l'entreprise en impliquant l'ensemble de ses parties prenantes à son idée d'œuvre.

Au-delà des intentions politiques affichées de part et d'autre, force est *de constater que* les résultats obtenus depuis vingt-cinq ans ont été en deçà des attentes aussi bien sur le plan économique que sur le plan moral. Dans la majorité des entreprises concernées par l'ordonnance de 1967 et la loi de 1973, les sommes mises en jeu au titre de la participation aux fruits de l'expan*sion ne représentent qu'une fraction* symbolique de la masse salariale.

Une fraction symbolique

Ainsi, la participation est à la fois crainte comme une perte de pouvoir par certains chefs d'entreprise, et comme une récupération par les syndicats tandis que nombre de responsables politiques n'en voient que l'impact électoral. *Par ailleurs*, la détérioration implacable des conditions d'exploitation des entreprises, depuis quelques années, réduit à peu de chose les « fruits » de l'expansion et diminue encore le caractère incitatif de la participation des salariés.

Face à ce constat, les chefs d'entreprise « de taille humaine » se sentent particulièrement concernés par la mise en œuvre en 1983 des idées de participation. Dans la charte de déontologie du Mouvement ETHIC figurent clairement la recherche de l'harmonie *sociale et la prise de responsabilité* à tous les niveaux de la hiérarchie. La mise en œuvre des méthodes de gestion participative répond bien à une nécessité sur le terrain des entreprises, c'est celle de l'adhésion motivée de tous les salariés aux objectifs de pérennité et de rentabilité.

Chez nombre d'adhérents ETHIC, la notion de participation aux résultats financiers a été dépassée : le blocage pendant cinq années de montants, somme toute modestes, *était vécu comme un cadre trop* restrictif. Ainsi, ces entreprises ont-elles procédé à la dévolution d'une part significative du capital à leurs cadres et agents de maîtrise, lesquels acquièrent un droit de regard sur les investissements. La mise en œuvre échelonnée de ces transferts peut ainsi ne requérir aucun apport financier de la part du personnel. Au-delà de cette opération, se pose le problème du vecteur de l'expression des nouveaux actionnaires sala*riés. De nouvelles formes juridiques* sont à imaginer pour remplir ce rôle : sociétés de personnel qui participeraient à l'administration et à la stratégie de l'entreprise.

Ces mécanismes participatifs mis en œuvre dans des sociétés comme ESSILOR sont *incomparablement* plus riches d'application que le *cadre contraignant des lois Auroux*, et on peut envisager que la décentralisation et la désétatisation des sociétés nationalisées en 1982 revêtent un jour des formes de cette nature.

Mais la participation des salariés ne s'exerce pas uniquement dans le cadre de l'actionnariat et de l'inté*ressement aux résultats* d'un exercice écoulé. La motivation la plus puissante est bien celle qui repose sur l'intéressement aux résultats de l'exercice en cours, et ce suivant le mécanisme clair d'une corrélation entre l'action du salarié et son effet financier.

Ainsi l'entreprise Albert en Ven*dée a-t-elle conçu un contrat anti*-inflation entre la société et ses salariés par lequel ceux-ci peuvent miser une partie de leurs augmentations nominales de salaire et en obtenir un rendement bien supérieur si certains ratios, dépendant de leur action propre, sont atteints. *Bien loin de* recréer le vieux système des primes liées aux cadences, ces *méthodes* de gestion participative consistent, par la mise en place de mini-tableaux de bord, à diffuser l'esprit de contôle de gestion à tous les échelons de l'entreprise. Les primes de productivité créaient une obligation de résultats immédiats et contraignants, *la* gestion participative des entreprises de taille humaine fait appel, elle, à l'intelligence et, la créativité des salariés invités à s'associer au choix des moyens dans le but d'obtenir le meilleur résultat pour l'entreprise et pour eux-mêmes.

Là se situe la clé de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises françaises. Les grands groupes nationalisés et centralisés ne sont plus le fer de lance de l'économie. *Ce rôle est maintenant* dévolu aux moyennes entreprises, qui savent allier rentabilité du compte d'exploitation et intérêt de leur personnel. Pour cela, il faut que l'innovation participative provienne de l'entreprise et qu'elle fasse l'objet d'un consensus entre le direction et son personnel au lieu de se voir enfermer *dans un cadre réglementaire contraignant.*

Les relations *entre les partenaires* sociaux ont trop souvent été considérées comme un jeu à somme nulle où ce qui est acquis pour les uns est prélevé sur les autres. Des dispositions insuffisamment pensées, comme les lois Auroux — dont les objectifs sont intéressants mais les modalités d'application rigides et *maladroites*, — *peuvent même faire* penser à un jeu à somme négative où les deux acteurs sont en fin de compte perdants. La gestion participative que de nombreuses entreprises de taille humaine mettent en œuvre, partout en France, est au contraire porteuse de l'espoir d'un jeu à somme positive dont les fruits *s'appellent compétitivité de l'entre*prise et épanouissement de son personnel.

(*) Président du mouvement des moyennes entreprises ETHIC.



PERSPECTIVES EUROPEENNES

J. Van Ypersele
J.C. Koeune

Le système monétaire européen

UN DES ASPECTS ESSENTIELS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

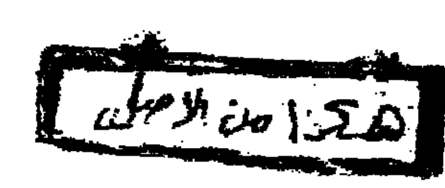
Voici un livre particulièrement important, qui restitue les motivations de l'effort européen en vue de créer une zone de stabilité monétaire.

Quels sont les objectifs, le contenu, les mécanismes et la réalité du fonctionnement du système monétaire européen ?

A ces questions que vous vous posez, J. van Ypersele en collaboration avec J.C. Koeune répond, dans un style clair et précis.

UN EXCELLENT OUVRAGE REMARQUABLEMENT DOCUMENTE

Disponible auprès de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg au prix de BFR 200,- FF 28,- (TVA exclue).



A Singapour, Thomson-Brandt fabrique des composants pour le marché local

C'est en 1975 que Thomson-Brandt a installé à Singapour une filiale à 100 % destinée d'abord à assembler puis à manufacturer du matériel électronique « grand public » du bas de gamme (thermostats, radios portatives, téléviseurs, etc.). Le pari semblait très risqué. Il a été gagné. Aujourd'hui, l'usine de l'E.S.E. (European Standard Electronics) fabrique des produits vendus sous diverses marques françaises, allemandes, etc., et fait 30 % de son chiffre d'affaires sur le marché local (la proportion devrait bientôt passer à 60 %). Bien que, à l'échelle internationale, il s'agisse d'une entreprise de taille assez modeste, l'E.S.E. constitue pourtant le plus gros investissement français à Singapour.

Sur la route qui mène au nouvel aéroport de Changi, dans un quartier industriel, se dresse un immeuble de six étages entouré d'un mur. Il ressemblerait à une H.L.M. bon marché si ce n'était les conteneurs et les caisses qui encombrent la cour, où stationnent des camions. Il s'agit de l'usine d'électronique de l'E.S.E. (European Standard Electronics). Sous ce nom se dissimule une filiale à 100 % du groupe Thomson-Brandt, installée depuis 1975 à Singapour, *« la première grande expérience internationale du groupe »*, nous dit M. Thierry d'Argoeuves, *material and product manager* » d'une entreprise où la langue de travail est l'anglais. En effet, dix-huit expatriés, Français, Allemands, Japonais, Irlandais, assistés de Singapouriens d'origine chinoise, supervisent une main-d'œuvre composée essentiellement de jeunes ouvrières malaises venues de l'autre côté de la Causeway – la chaussée qui relie la Malaisie à Singapour – en bus chaque jour.

L'idée de s'installer à Singapour, en plein cœur de ces nouveaux pays industrialisés d'Asie, chasse gardée des Japonais, paraissait à première vue singulière. C'était d'abord le premier – et encore le seul – gros investissement français dans l'île-État. Ensuite, la pensée d'aller concurrencer les Japonais sur leur propre terrain semblait irréaliste. Enfin, n'allait-on pas, de la sorte, supprimer des emplois en France ? La décision, paraît-il, ne fut pas facile à prendre.

Et pourtant, après plusieurs années, les résultats apparaissent probants. Il s'agissait, au début, d'assembler des thermostats qui étaient réexpédiés en Europe. Ensuite, Thomson-Brandt commença de manufacturer à Singapour des produits « audio » de bas de gamme, petits postes de radio de poche *(pockets)*, puis des radio-réveils, des radios portatives et enfin des téléviseurs, noir et blanc et couleur. A la fin des années 70, la production européenne de radios et de téléviseurs à bon marché était en pleine débandade. *« Il valait mieux les fabriquer nous-mêmes, à Singapour, plutôt que de les importer du Japon, et entreprendre ainsi la reconquête du marché*, ajoute M. d'Argoeuves. *La protection de ce secteur nous a permis de défendre tout ce qui était au-dessus, et qui est produit en Europe. En fait, un emploi créé ici, c'est peut-être un emploi maintenu en France, car les bénéfices que nous réalisons avec E.S.E. font vivre nos structures en France. »*

En France, mais aussi dans plusieurs autres pays européens. Car on peut voir sortir des chaînes de production, qui se superposent d'étage en étage, les mêmes produits qui, à la fin de la chaîne, sont mis dans un boîtier Thomson-Brandt, Saba, Nordmende, Continental-Edison, des marques de coopératives, de grands magasins, etc. Voire des emballages spécialement conditionnés pour des pays de la région. En effet, E.S.E. fait désormais 30 % de son chiffre d'affaires de 650 millions de francs dans la région et espère, d'ici deux ans, atteindre 60 %. Ce groupe sous contrôle français concurrence donc les Japonais chez eux, sur le plan du prix comme sur celui de la qualité, même si sa taille est bien petite face aux géants nippons ou à Philips.

E.S.E. produit actuellement 130 000 postes de télévision couleur, 100 000 en noir et blanc, 850 000 radios et 1,5 million de tuners pour téléviseurs (le groupe produit au total 2,8 millions de téléviseurs), du bas au haut de gamme. En fait, ces produits ressemblent fort, par leur conception, à leurs homologues japonais présentés sur les mêmes étalages dans les boutiques françaises. De quoi confondre celui qui, attiré par la « qualité » japonaise, préférerait un transistor de marque nippone, peut-être produit dans une usine voisine de E.S.E., voire celui qui, séduit par la « robustesse » allemande, choisirait un Saba ou un Nordmende !

C'est aussi une des raisons de l'installation de Thomson-Brandt à Singapour : un laboratoire de recherche et de développement de soixante-dix personnes, autonome, y travaille dans la même ambiance de concurrence, baignant dans les mêmes conditions économiques et d'information. Ce qui a permis à Thomson, encore récemment totalement inconnu dans la région, de se tailler une petite part du marché, et une réputation. Ce que résume l'un de nos interlocuteurs : *« La région a un grand potentiel, il faut y être ! »*

Le tableau ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas la question de la main-d'œuvre, qui fut sans doute, à l'origine, une des premières raisons, sinon la principale, de l'installation de cette usine. En dépit d'importantes augmentations de salaire ces dernières années, une ouvrière revient, toutes charges comprises, cinq fois moins cher à Singapour qu'en France, 3 dollars de Singapour (environ 11 francs) de l'heure. Elle est, bien entendu, plus docile – ce sont des jeunes étrangères qui travaillent quelques années avant de se marier, – bien contrôlée par les autorités ou les syndicats officiels. Mais aussi la main-d'œuvre passe pour d'excellente qualité. Quant aux techniciens ou aux ingénieurs, leur niveau est compétitif.

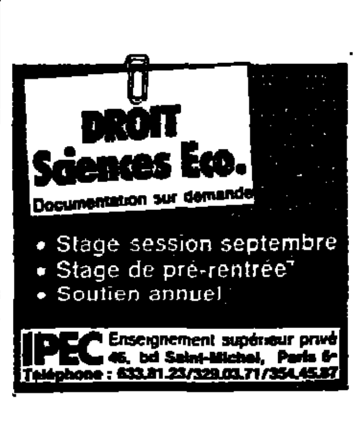
Aujourd'hui, toutefois, en raison des hauts salaires et de la politique de Singapour, qui veut décourager graduellement les industries de main-d'œuvre au profit d'industries de plus haute valeur ajoutée ou de haute technologie, mais aussi à cause de la forte valeur du dollar de Singapour (1), E.S.E. se prépare à ouvrir une usine en Malaisie. A Kota-Tinggi, dans l'État de Johore, des ouvrières assembleront des postes de radio à bon marché. Ce qui permettra de pallier en partie le handicap causé par la flambée du dollar de Singapour, qui rend les produits de moins en moins compétitifs dans une économie mondiale en crise, face aux fabricants de Taïwan, de Hongkong ou de Corée du Sud. En même temps, E.S.E. s'apprête à produire des moniteurs couleur pour les micro-ordinateurs de Thomson, profitant sans doute des progrès extrêmement rapides de l'industrie de l'informatique à Singapour.

PATRICE DE BEER.

(1) En quatre ans, le franc français est passé de 0,70 dollar de Singapour à 0,27, et le mark de 1,20 à 0,84 dollar singapourien.

Diesel moins cher !
Une offre exceptionnelle !
• 3 HORIZON EX diesel
• 2 604 turbo diesel
• 1 TAGORA turbo diesel
Véhicules d'exposition 1983, 0 km
PRIX SPÉCIAL
Le meilleur prix – le meilleur service
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21





INSTITUT UNIVERSITAIRE SPÉCIALISATION EN THERMIQUE INDUSTRIELLE (I.U.S.T.I.)

de l'Université de Provence, délivre un enseignement destiné aux titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un titre d'Ingénieur ou à certains cadres désirant se spécialiser dans les techniques nouvelles en ce domaine.

Durée des cours : 4 mois + stage

Rens. et ins. Université de Provence – Secr. Echanges Thermiques 13397 MARSEILLE CEDEX 13 – Tél. (91) 98-90-10 (Poste 323).





VICTOR, ou comment se faire un prénom dans le monde des affaires.

La recette du succès. Que faut-il de nos jours pour connaître la réussite ?

Tout d'abord, savoir parler plusieurs langues, posséder une mémoire infaillible, gigantesque, être capable de s'adapter à la vitesse de l'éclair, être et rester accessible 24 heures sur 24, avoir l'esprit pratique et le garder et, par-dessus tout, rester simple, ne pas être trop cher.

C'est certainement pour cela que Victor est le micro-ordinateur 16 bits numéro un en Europe.

De tous les micro-ordinateurs 16 bits, Victor est le plus accessible, il peut même vous parler si vous le désirez. Pourtant, Victor est une bête de travail, il sait faire la synthèse des besoins d'une entreprise.

Il s'intègre avec facilité à tout environnement. Où qu'il soit, Victor est partout chez lui.

Premier d'une génération d'ordinateurs très évolués, pouvant prendre en charge les tâches réservées jusqu'à présent aux ordinateurs de plus grosses dimensions, Victor démontre que la voie du succès est aussi celle de la simplicité.

Si vous souhaitez mieux connaître les voies de la réussite en micro-informatique, écrivez à Victor en renvoyant le bon à l'adresse ci-dessous.

VICTOR L'ordinateur que l'on appelle par son prénom.
VICTOR TECHNOLOGIES, 28, RUE JEAN-JAURÈS, 92800 PUTEAUX. (1) 776.44.60.

LM.
NOM ____ SOCIÉTÉ ____ FONCTION ____
ADRESSE ____ TÉL. ____ APPLICATION ____

Le règlement communautaire sur les fruits et légumes

(Suite de la page 21.)

En quoi consiste cette révision, sur laquelle, bon gré mal gré, les Dix *sont aujourd'hui contraints de trouver* un compromis ? Le règlement de 1972 prévoit une protection aux frontières : chaque jour, des cotations sont relevées sur les marchés de gros et de production et sont transmises à Bruxelles, qui compare ces prix avec un prix de référence fixé *pour une liste de produits* limitée (sept fruits et quatre légumes). S'il y a une différence trop importante, la commission peut fixer une taxe compensatrice sur le produit importé, taxe variable selon les cotations des pays.

En second lieu, le règlement de 1972 prévoit des calendriers d'importation pour sept produits sensibles (1), et les Etats membres sont autorisés à fermer leurs frontières aux importations des pays tiers pendant leur propre période de production. Mais le règlement prévoit aussi que les Etats membres *doivent maintenir* aux pays tiers les avantages antérieurs au 1er janvier 1970. D'où un chevauchement, source de biens des conflits.

Ainsi les tomates espagnoles peuvent ne pas entrer dans la C.E.E., suivant le calendrier communautaire, entre le 15 mai et le 31 décembre. Or, avec la France, un accord de 1963 stipule que nos frontières ne peuvent être fermées aux tomates espagnoles qu'entre le 20 mai et le 1er novembre. De plus, en France, la période de production s'est allongée : elle est devenue plus « *précoce* » et plus « *tardive* », d'où des problèmes de chevauchement encore au sein d'un calendrier lui-même inadapté. Enfin, pour les pays du Maghreb, la C.E.E. n'a pas prévu de calendrier, mais ceux-ci doivent respecter un prix *minimum*. *La frontière* avec ces pays peut être fermée si, pendant trois jours consécutifs, les cotations dans la Communauté sont inférieures au prix minimum.

Le même dispositif est applicable aux pays tiers pour lesquels il existe un calendrier d'importations, mais seulement pendant la période autorisée de fermeture des frontières. Ce *mécanisme ne permet pas toutefois* d'éviter les crises : il suffit que l'on soit près du prix minimum à l'importation un vendredi soir ; la frontière n'est pas fermée ; les camions espagnols affluent le dimanche soir ; le lundi et le mardi, le marché est en crise.

Pour gérer les marchés, la Commission européenne dispose enfin du régime des interventions. *Lorsque* les cours sont trop bas, le plus souvent du fait d'une surproduction, le comité de gestion spécialisé qui se réunit chaque semaine fixe les quan*tités et les prix de retrait des pro*duits, qui seront soit détruits, soit distribués gratuitement.

Les deux volets de la réforme

Le projet de *révision* du règlement de 1972 comprend deux volets. L'un, interne à la C.E.E., l'autre externe. Concernant la protection aux frontières, les Dix devraient s'accorder sur la nécessité d'encourager l'organisation des producteurs, solution dans laquelle la France voit *le meilleur moyen de rendre plus* rationnelle la gestion des marchés. Si ces groupements réunissent suffisamment d'adhérents ou un volume important de productions, les règles qu'ils se sont fixées peuvent alors être rendues obligatoires à l'ensemble des producteurs.

Mais les États du Nord souhaitent mettre des barres plus hautes que la France pour que soit rendue applicable l'extension des règles de production. En outre, avec la commission, ils tiennent à ce que la liste de ces règles soit limitée, afin que les disciplines ne deviennent pas, *d'un pays à l'autre, des mesures de* protection déguisées. Ce pourrait être le cas, par exemple, pour le calibre des fruits ou de certains légumes. Mais la fixation de cette norme restera, dit-on, du ressort de la Commission européenne.

L'autre grande réforme du volet interne – baptisée « *constatation de la crise grave* » – cherche à éviter qu'un pays, qui enregistre une chute de prix avec une forte production, n'exporte sa crise sur un pays partenaire. *Le* dispositif existe depuis 1972, mais n'a jamais pu être appliqué. Pourtant les professionnels y tiennent beaucoup. Dans ce règlement, c'est le pays qui est en crise qui doit faire l'effort de résorber ses excédents en procédant à des achats publics. Dans le projet en négocia*tion, s'il y a crise grave dans un État*, c'est l'ensemble des pays de la Communauté qui devraient offrir aux producteurs la possibilité d'achats publics. Des exceptions sont prévues pour les pays dont les deux tiers de la production sont contrôlés par des groupements de producteurs, ce qui exclut les Pays-Bas et le Danemark, ou pour les pays qui produisent moins de 8 % *de la marchandise* concernée, ce qui exclut la Grande-Bretagne et, dans une large mesure, la R.F.A. Ce dispositif à la carte ne concernerait en fait que l'Italie, la Grèce et la France aujourd'hui, demain l'Espagne peut-être.

Ce dispositif ne pourra éviter l'exportation de la crise d'un pays à l'autre que si le prix de retrait est *suffisamment attirant par rapport* à un prix de vente, même de braderie, sur le marché voisin. Car la crise grave constatée ne fera qu'autoriser les États membres à procéder à des achats, elle ne contraindra pas les producteurs à apporter la marchandise au retrait. Mais si ce prix est trop attrayant, d'une part il coûtera cher au budget de la C.E.E., ce dont les pays du Nord ne veulent pas, *d'autre part, il peut inciter les* exploitants à produire sans se soucier des débouchés...

Le volet externe prévoit une augmentation des prix de référence, *l'extension du nombre de produits* relevant de cette procédure et une révision du mode de calcul de l'augmentation de ces prix de référence afin de rendre inutile un nouveau rattrapage dans les années à venir. Ces demandes des pays du Sud sont peu appréciées de ceux du Nord. *Enfin, si le prix de référence peut* donner lieu à l'application d'une taxe compensatrice à l'importation, d'une part cette taxe n'est pas déclenchée obligatoirement ; d'autre part, le respect du prix de référence n'est pas obligatoire non plus au passage de la frontière.

D'où l'idée de constater les prix réels des marchandises sur les marchés d'importation (prix d'entrées), et de les comparer avec les prix qui résulteraient au plan national de coûts de *production comparables*. De cette comparaison, il résulterait alors une taxe compensatoire moins aléatoire que celle qui est prévue entre le prix de référence et le prix de marché des produits nationaux. Il s'agit en fait par ce mécanisme de corriger les avantages de l'Espagne, *dont les coûts de production* (charges de main-d'œuvre surtout) sont moins élevés que dans la Communauté.

JACQUES GRALL.

(1) Artichauts, tomates, haricots verts, salades (laitues et scaroles), melons, abricots et raisin de table.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Office des ports nationaux tunisiens

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL pour les travaux de réaménagement du quai céréalier au port de Bizerte

AVIS DE PRÉSÉLECTION

L'Office des ports nationaux tunisiens envisage de lancer les travaux de réaménagement et de construction du quai céréalier au port de Bizerte, afin de permettre la réception de céréales par des bateaux de 50 000 DWT.

Ces travaux, financés dans le cadre d'un prêt de la Banque mondiale et d'un coût de 1 million de dinars tunisiens environ, feront l'objet d'un appel à la concurrence internationale sous la forme d'un appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour lequel il est procédé à une présélection des sociétés ou entreprises.

Les travaux comprennent essentiellement :
- les dragages de 430 000 m³ de sable ;
- la construction de 3 ducs-d'Albe de 12 m de diamètre.

A cette fin, les sociétés ou entreprises désirant faire acte de candidature, devront adresser sous pli recommandé, avant le 26 juillet 1983 à 12 heures, leur demande de participation à M. le président-directeur général de l'Office des ports nationaux tunisiens, bâtiment administratif, port de la Goulette, Tunisie.

Pour être recevables, les demandes précitées devront être rédigées conformément au dossier de présélection réglementaire qui peut-être retiré à la direction technique de l'Office des ports nationaux tunisiens.

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La chute des services

Le déficit de la balance des paiements courants a pratiquement doublé d'un trimestre à l'autre, passant de 14,9 milliards en octobre-décembre 1982 à 29,1 milliards de francs pour janvier-mars 1983. Par rapport au premier trimestre 1982, ce déficit s'est accru de 80 %, ayant représenté 16,1 milliards pour les trois premiers mois de l'an dernier.

Outre l'aggravation du déséquilibre de la balance commerciale, les résultats ont été marqués par une forte dégradation des échanges « invisibles », *dont le solde, de positif (5,4 milliards), est devenu négatif (– 4,8 milliards). A l'intérieur de ces échanges, le solde positif des services a diminué de près de sept fois par rapport aux trois derniers mois de 1982, revenant de 10,8 milliardsde francs à 1,7 milliard de francs.*

Selon le ministère de l'économie et des finances, « l'attente d'un réajustement des parités au sein du S.M.E. a fortement influencé les résultats : les phénomènes de « termaillage » (accélération des dépenses, report des recettes) sont sensibles sur la plupart des postes de transactions courantes ». *Dans l'attente d'une dévaluation du franc, de nombreux opérateurs en France ou à l'étranger ont ainsi soit avancé, soit retardé le paiement de leurs achats et de leurs ventes.*

Ce phénomène a joué, mais n'explique qu'en partie la détérioration de la balance courante. Ainsi l'excédent des échanges de technologie (coopération technique, grands travaux, services de gestion, travail à façon, brevets et redevances) a régressé de 9,8 milliards durant le quatrième trimestre de 1982 à 5,4 milliards de francs pour le premier trimestre de 1983. Ce recul n'est pas seulement conjoncturel ; il est lié au ralentissement des opérations dans les pays en développement.

Le déficit courant a doublé entre le 4e trimestre 1982 et le 1er trimestre 1983

	1er trimestre 1983	4e trimestre 1982	1er trimestre 1982
COMMERCE EXTÉRIEUR	– 29 542	– 25 367	– 21 826
INVISIBLES	– 4 808	5 387	742
dont :			
Négoce international	97	833	– 274
Services	1 665	10 831	8 108
Transferts unilatéraux	– 6 570	– 6 277	– 7 092
AUTRES BIENS ET SERVICES	5 213	5 102	5 002
TRANSACTIONS COURANTES	– 29 137	– 14 878	– 16 082

(Données brutes en millions de francs).

Forte dégradation du poste « revenus du capital »

	1er trim. 83	4e trim. 82	1er trim. 82
– Coopération technique (ingénierie)	2 440	3 905	3 237
– Grands travaux	2 385	3 461	2 977
– Voyages (tourisme)	2 100	2 631	1 557
– Transports	1 060	903	714
– Services de gestion	950	1 309	989
– Travail à façon	380	1 928	407
– Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	90	132	93
– Services divers	50	– 495	63
– Salaires et autres revenus du travail	– 270	– 717	– 171
– Assurances	– 400	– 340	– 222
– Transports maritimes	– 640	– 408	– 555
– Brevets et redevances	– 740	– 777	– 974
– Recettes et dépenses du gouvernement français	– 965	+ 557	+ 1 312
– Frais accessoires sur marchandises	– 1 845	– 1 918	– 1 898
– Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	– 2 930	+ 660	+ 579
Total des services	1 665	10 831	8 108

(en millions de francs)

Le poids de la dette

En outre, la balance des services est marquée par l'alourdissement du service de la dette : de positif (+ 0,7 milliard), le solde des intérêts du capital est devenu nettement déficitaire (– 2,9 milliards). De même le coût des interventions sur les marchés des changes a entraîné un changement de signe du poste « recettes et dépenses du gouvernement français ».

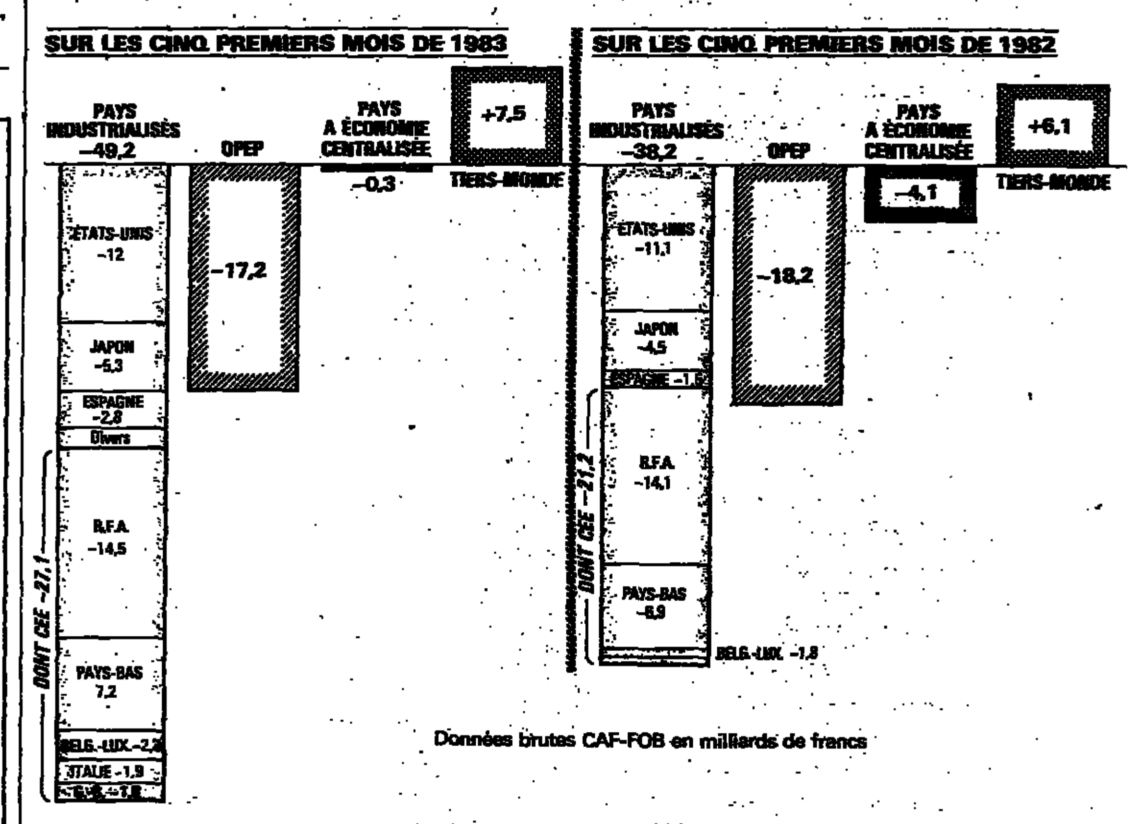
Compte tenu des « autres biens et services », *qui correspondent à des opérations non identifiables, la balance des transactions courantes fait partie de la balance des paiements, qui englobe les mouvements de capitaux. Les mouvements à long terme ont continué de dégager un solde excédentaire élevé (19,1 milliards de janvier à mars 1983 contre 19,9 milliards d'octobre à décembre), du fait des tirages nets sur emprunts extérieurs toujours importants (30,2 milliards contre 33 milliards).*

Ces entrées de capitaux pèsent sur l'avenir du fait de la charge des intérêts et du remboursement. Quant aux mouvements de capitaux à court terme (crédits commerciaux, avoirs et avances de l'étranger), ils se sont soldés par un passif de 7,5 milliards, le triple de celui du trimestre précédent.

Au total les mouvements de capitaux ont dégagé un excédent de 11,6 milliards de francs contre 17,3 milliards au quatrième trimestre et 8,5 milliards au premier trimestre de 1982. Compte tenu du poste d'ajustement « erreurs et omissions », *négatif de 3,2 milliards, la position monétaire extérieure de la France s'est détériorée de 20,7 milliards au cours du premier trimestre de 1983, après une amélioration de 1,6 milliard enregistrée au trimestre précédent. L'endettement du secteur bancaire a augmenté de 14,2 milliards, alors que la position du secteur public s'est dégradée de 6,5 milliards de francs.*

M. B.

Nette aggravation du déficit à l'égard des pays industrialisés

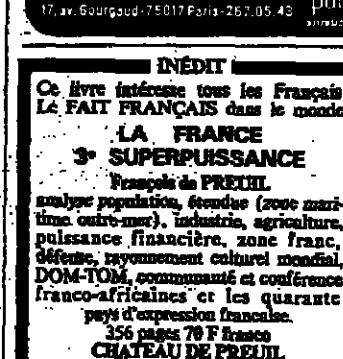


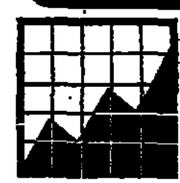
Le déficit de la balance commerciale française a augmenté de 8,8 % d'une année à l'autre, ayant atteint 59,2 milliards de francs (les importations intégrant coût, assurance et fret) (1) de janvier à mai 1983, contre 54,4 milliards durant la même période de 1982. Les résultats se sont notamment sensiblement détériorés à l'égard de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, le déficit enregistré vis-à-vis de ces trois pays ayant presque sextuplé (5,7 milliards contre 1 milliard de francs).

(1) Le déficit FAB-FAB (franco à bord), tel qu'il est publié chaque mois, a, pour les cinq premiers mois de 1983, représenté 34,4 milliards de francs (en chiffres bruts).

SOLDES INCROYABLES
MOINS 30, 40, 50 %
Fauteuils, chaises dactylo.
Bureaux, bibliothèques.
Armoires métalliques et bois.
FIN DE SÉRIES (Stock limité).
ROGER H. FRANCE
SPÉCIALISTE DU MOBILIER
BUREAU DIRECTION
59-61, rue La Fayette, 75009 Paris.
Tél. : 285-42-41. Métro Cadet.
Parking gratuit de 9 h à 18 h 30
du lundi au samedi sans interruption.
Expédition dans toute la France.

9e mille
MÉCANIQUE DES MONNAIES
Jacques RIBOUD préface H. GUITTON
2e édition, complétée avec le MONETARISME = 504 pages
Éditions de la R.P.P.
17, av. Gourgaud - 75017 Paris - 267.05.43





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Général à Profil Commercial

Automatismes Industriels

300/350.000 F an + voiture

Groupe multinational, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans notre domaine (notre CA approche les 800 millions US $). Nos activités européennes se développent fortement sur des marchés en croissance d'environ 50% par an. Nous recherchons pour notre filiale française (aujourd'hui 12 personnes), un patron qui soit avant tout un battant, un homme de terrain et un animateur commercial.

De formation Ingénieur, de préférence électronicien, âgé d'environ 38 ans (± 5 ans), il parle couramment l'anglais et a fait ses preuves comme Responsable de grandes affaires ou, mieux encore, comme Directeur des Ventes ou de Division. Il a déjà traité, avec des interlocuteurs de niveau élevé, des marchés portant sur des automatismes industriels de haute technologie.

En plus de la France, nous lui confierons le développement des marchés d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire Francophone.

De belles perspectives d'évolution existent dans notre groupe.

Le siège du poste à pourvoir est situé à Paris.

Envoyer votre CV en précisant la référence 2M 1051 et vos dates de vacances à GFC
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.
Discrétion absolue et réponse assurée.

LEVI TOURNAY

350, rue de Vaugirard 75015 Paris — GFC

Cadre de Direction Générale

Ressources Humaines - Informatique - Contrôle de Gestion

300/350.000 F an

Nous faisons partie d'un grand groupe industriel du secteur privé. Notre entreprise, avec ses nombreuses filiales, dépasse 2.500 personnes.

Pour renforcer notre équipe de direction, nous recherchons un diplômé grande école (type ECP, ESE, A.M ou HEC, ESSEC) d'environ 35 ans.

Nous lui confierons essentiellement la responsabilité de nos Ressources Humaines et la supervision de l'Informatique et du Contrôle de Gestion, ainsi que des fonctions de Secrétariat Général.

Participant aux prises de décisions importantes, c'est une personnalité à la fois dynamique, imaginative, diplomate et rigoureuse dont l'expérience professionnelle aura été à ce jour une réussite dans des fonctions opérationnelles.

Notre groupe, assez diversifié et fortement décentralisé, offre à ses meilleurs éléments, de réelles possibilités d'évolution.

Le poste est à pourvoir en Région Parisienne Ouest.

Envoyer votre CV en précisant la réf M 1056 et vos dates de vacances à GFC
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.
Discrétion absolue et réponse assurée.

LEVI TOURNAY

350, rue de Vaugirard 75015 Paris — GFC

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RADIODIFFUSION

SOFIRAD

Société financière détenant d'importantes participations dans les stations radiophoniques périphériques (EUROPE 1, RMC, SUD-RADIO), et à l'étranger (USA, MAROC, LIBAN, BRÉSIL, CARAIBES...), recherche

pour une de ses filiales, un

DIRECTEUR COMPTABLE

Le candidat retenu sera de formation supérieure (HEC, SUP de Co.).

Rattaché au Directeur Général, il organise et contrôle le fonctionnement comptable et financier de la Société.

Il assume par ailleurs la gestion du service facturation et comptabilité clients.

Il élabore les budgets et exploite les résultats dans un esprit de contrôle de gestion.

Il participe personnellement à l'implantation d'un nouveau système informatique.

Le poste est basé à Neuilly-sur-Seine.

pour sa Direction Financière, un

COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Ce poste sera confié à un diplômé d'une école de commerce avec quelques années d'expérience.

Une bonne connaissance des règles fiscales est exigée.

Le candidat devra être familiarisé avec l'outil informatique.

La rémunération sera liée à l'expérience du candidat retenu.

Le poste est basé à Paris (16e).

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et photo à Antoine KUIPERS
SOFIRAD - 78, Avenue Raymond-Poincaré - 75116 PARIS

bleu

Directeur dans la distribution de boissons en Alsace

Vous dirigez actuellement un entrepôt distribuant des boissons et souhaitez conduire une expérience nouvelle.

Nous vous proposons de devenir le directeur d'une unité présente sur tous les segments du marché des boissons : alimentaire, CHR, collectivités... Avec une gamme de produits étendue : bières, vins, eaux, softs, jus de fruits...

En animant une équipe de 40 personnes, vous réaliserez un chiffre d'affaires de plus de 45 millions de francs et serez responsable de votre résultat. Au sein de cette équipe, vous animerez la politique commerciale que vous aurez contribué à mettre en place.

Vos qualités d'organisateur vous aideront dans la recherche et la mise en oeuvre d'actions d'amélioration de la productivité et ce surtout dans l'exploitation.

Les qualités humaines que vous possédez et votre sens du commandement seront autant d'atouts dans un métier qui vous le savez est difficile. La rémunération offerte sera fonction de votre expérience professionnelle antérieure.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 1520M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

SOCIÉTÉ DE VENTES D'INSTRUMENTATION ET D'APPAREILLAGE D'ANALYSE DE LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE LA MÉDECINE ET L'INDUSTRIE

recherche

DIRECTEUR EXPORT

SERA CHARGÉ :

- Mettre en place des structures d'organisation et de gestion.
- Développer le chiffre d'affaires.
- Diriger et animer une dizaine de personnes.

PROFIL SOUHAITÉ :

- Diplôme Grande École (Ingénieur ou Commercial).
- Minimum 30 ans.
- Expérience réussie (minimum 3 ans) dans la vente de l'instrumentation et appareillages scientifiques de laboratoire.
- Négociation Internationale.
- Dynamique, meneur d'hommes.

Salaire selon expérience.
Discrétion assurée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº T 041.216 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC — Centre de Paris

recherche

- pour l'aménagement, l'entretien, l'expansion de ses bâtiments et la gestion des budgets qui s'y rapportent ;
- pour la sécurité de ses 1.200 agents, de ses 25.000 visiteurs quotidiens, de ses locaux et de son patrimoine (un des tout premiers du monde) un

directeur technique

BATIMENT ET SECURITE

Cet ingénieur, d'un haut niveau technique, ayant une autorité réelle, une expérience confirmée et des références justifiables d'aménagement urbain, de maintenance immobilière sophistiquée, ainsi que de gestion d'importants budgets, trouvera dans l'établissement une carrière dynamique, implicante et novatrice. Une expérience dans des établissements ou services publics serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 6829 à ORGANISATION ET PUBICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Jeune Directeur d'Usine

GROUPE sicli — Leader Europeen dans le domaine de la securité SICLI (CA : 580 MF; effectif 2000 personnes) produit et commercialise des installations électroniques sophistiquées en matière de détection vol et incendie.

Dans le cadre de son développement, cette Société recherche un Directeur pour son usine d'électronique (65 personnes) située à ACQUIGNY (EURE).

Celui-ci devra assurer la réorganisation de cette unité ainsi que la mise en place d'une gestion de production informatisée. Agé d'une trentaine d'années, l'homme recherché a une formation ingénieur et a acquis une solide expérience au niveau méthodes. Doté de réelles qualités d'organisateur et de gestionnaire, il aura des bases suffisantes en électronique pour assurer avec succès le développement de nouveaux produits.

Les candidatures seront traitees en juillet et en août par Yves KERNEVEZ sous ref. **M 673.**



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

LEVI TOURNAY

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

LA VILLE DE COLOMBES (92)

recherche

1 DIRECTRICE DE CRÈCHE

Pour un remplacement du 29 août au 30 décembre 1983 inclus.

Les candidates devront avoir plus de 25 ans et être titulaires du diplôme d'Etat de puéricultrice ou du doctorat en médecine et justifier si possible de 5 ans d'exercice de la profession.

Adresser candidature et C.V. détaillé à : M. LE MAIRE DE COLOMBES

Important hebdomadaire économique et professionnel recherche son

DIRECTEUR DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Il devra définir les objectifs et la politique rédactionnelle du journal et animer une équipe de journalistes.

La rémunération est en rapport avec la mission confiée.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous la réf. 1.584, à PROWAY, 27, rue de Mangnan, 75008 PARIS. Tél. : 359-64-14.

Importante société Ivoirienne d'Electrification

ABIDJAN

300.000 FF

et nombreux avantages liés à l'expatriation.

Directeur de travaux

Dépendant du Directeur Général pour

Assurer la responsabilité d'une équipe d'Ingénieurs d'Affaires et de Conducteurs de Travaux chargés de la réalisation du réseau de transport électrique.

Assurer auprès de la clientèle les activités commerciales.

Superviser l'administratif et la gestion de ses chantiers.

Expérience similaire de 5 ans minimum à justifier dans un secteur approchant.

Bonnes connaissances de la conduite et de la gestion de chantiers à l'étranger.

Formation technique supérieure - Grande disponibilité. Travailleur et meneur d'hommes.

Ecrire avec C.V. *détaillé, photo, prétentions et téléphone privé* sous référence 23011 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly

(Les interviews auront lieu suivant convenance des candidats en Juillet ou en Août.)

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN

FILIALE EUROPÉENNE D'UN IMPORTANT *GROUPE AMÉRICAIN* (MÉDICAL)

recrute :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Financier de première force, expérimenté en gestion internationale, pratiquant couramment l'anglais.
- Aura une autonomie complète dans le cadre de sa fonction.
- Lui incombent toutes les responsabilités d'un financier de haut niveau.
- Lieux de travail PARIS et FRANCE SUD.
- Les candidats seront reçus le 15 juillet 1983.

Adr. c.v. + lettre manuscrite à :
FRED KIFFEL CONSULTANT
B.P. 1, 67270 SCHWINDRATZHIEM.

URGENT

Société mécanique, filiale d'un important groupe national fabriquant et distribuant des biens d'équipement pour l'industrie alimentaire

PARIS

280.000 F +

Chef des achats

Le candidat devra assurer tous les achats matières au niveau *des fournisseurs et compagnies affiliées.*

Superviser la planification et le suivi des approvisionnements.

Animer et gérer un service de 7 personnes.

Expérience similaire réussie de 5 ans minimum dans un *poste* à responsabilités.

Bonne connaissance des Achats au niveau international, si possible dans le secteur électromécanique.

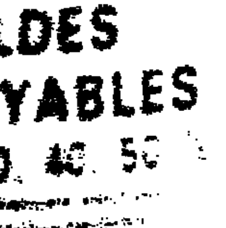
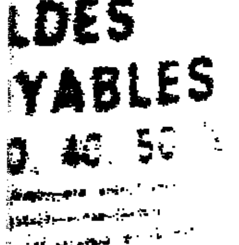
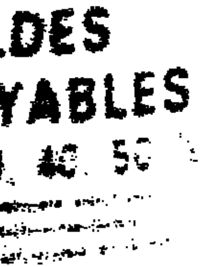
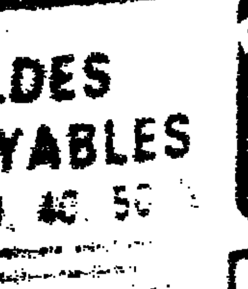
Ingénieur formation électromécanique et bonne maîtrise de l'anglais *exigée* - italien ou *espagnol* souhaité -.

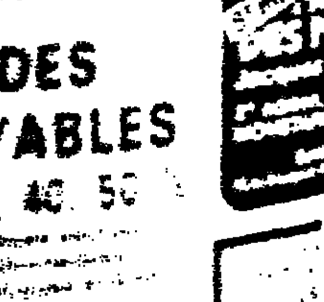
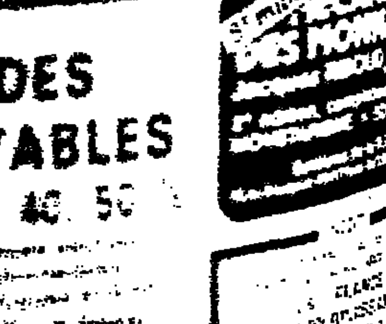
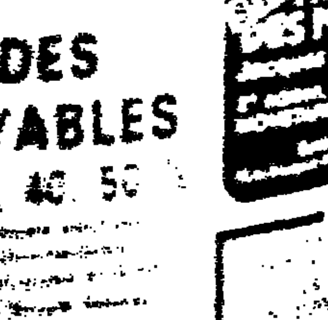
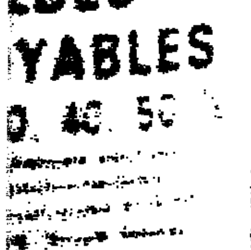
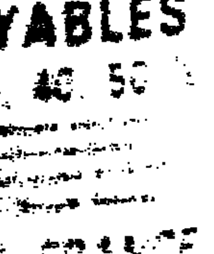
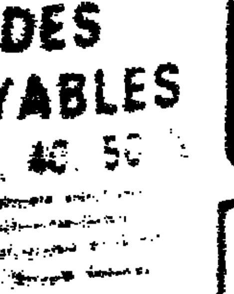
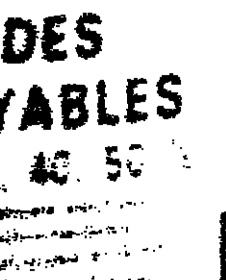
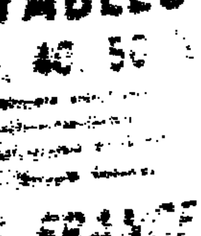
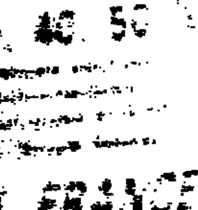
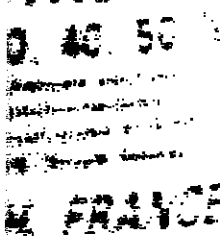
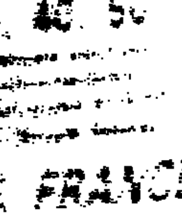
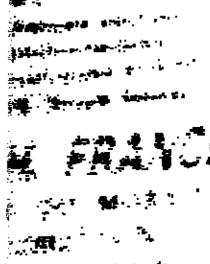
30 ans minimum. Disponible pour voyager, le candidat devra faire preuve d'un grand esprit de négociation et d'organisation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23010 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly

(Les interviews auront lieu suivant convenance des candidats en Juillet ou en Août.)

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer)

Compagnie pétrolière dans le Golfe

Un challenge pour des ingénieurs grande école de culture arabe...

Notre politique d'arabisation nous conduit à rechercher des ingénieurs à potentiel élevé, des futurs managers. Vous aurez des responsabilités variées et polyvalentes, tantôt d'étude, tantôt de terrain, sur le chantier avec une forte dimension d'animation et de formation des hommes.

Bien entendu, issu d'une grande école (Centrale, Mines, IFP...), vous avez déjà une première expérience et vous parlez couramment l'anglais mais aussi l'arabe, votre langue maternelle, comme le français pour travailler dans un contexte international où des milieux culturels différents se côtoient.

Tout en assurant notre croissance, nous avons su rester à taille humaine et la souplesse de notre structure comme l'ambition de notre politique implique une grande adaptabilité et de solides qualités personnelles.

Si vous vous sentez de taille à satisfaire ces exigences et si vous êtes prêts à vous installer dans le Golfe en famille, nous vous proposons une carrière dynamique ainsi qu'une rémunération attractive ($ 45 à 50 000 /an) sans compter *les avantages liés à l'expatriation.*

Adressez rapidement votre candidature au Département conseil en recrutement de SIASS sous référence 2. 18. M.

SIASS
28, rue Bayard - 75008 PARIS.

SOCIETE FRANCAISE
l'un des leaders mondiaux dans son domaine
(biens d'équipement - matériels de transports)
recherche pour son équipe en place à
NEW YORK
chargée de la conduite d'un important contrat

JEUNE INGENIEUR diplomé grandes écoles

justifiant de quelques années d'expérience dans des fonctions techniques et de gestion de contrat.

Il sera l'adjoint de l'Administrateur du contrat, interlocuteur du client et des industriels impliqués en France et aux U.S.A.

Il assurera ensuite, dès la livraison des premiers équipements, la direction de la mission de service après-vente.

— *Anglais courant indispensable.*
— Goût de l'expatriation et disponibilité nécessaires.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 74125à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Ingenieure/Uebersetzer Muttersprache Französisch

Wir suchen fuer Stuttgart technische Uebersetzer mit Erfahrung oder Ingenieure Fachrichtung E-Technik/Elektronik, Masch.-Bau mit guten Deutschkenntnissen zum Uebersetzen technischer Texte in *die franzoesische Sprache.*

Angebote erbitten wir an:
Ingenieurbuero fuer technische und naturwissenschaftliche Uebersetzungen, Dr. W.-D. Haehl GmbH, Birkenwaldstr., 118, 7000 Stuttgart 1, R.F.A.

Etablissement public recherche en vue expatriation

UN AGENT ADMINISTRATIF-RÉGISSEUR

titulaire DUT, DEUG ou équivalent. Expérience Afrique souhaitée pour première affectation en Côte-d'Ivoire.
Ecrire ORSTOM,
24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Maintenance in Saudia

Des réalisations prestigieuses - complexes hospitaliers et hôteliers, ensembles résidentiels - disposant d'équipements sophistiqués et très élaborés techniquement, avec le contrôle de fonctionnement informatisé. Et désormais une maintenance solide à mettre sur pied et à animer. Donc des responsabilités à exercer, à deux niveaux (zone, unité), dans différents sites du pays. Et des hommes de toutes spécialités (climatisation, traitement des eaux, électricité, électronique, etc...) à diriger.

*Vous êtes ingénieur, directeur d'usine, responsable d'entretien, spécia*liste de la maintenance. Vous savez mener les hommes, définir les procédures, gérer des matériels et des pièces. Vous savez anticiper les problèmes techniques et prendre les dispositions en conséquence. Homme de direction et d'organisation, vous êtes surtout un opérationnel. *Et vous parlez parfaitement anglais.*

Nous sommes un groupe important avec une ingénierie parisienne développée et une forte implantation en Arabie Saoudite. Nous vous proposons ces postes de responsabilité, avec tous les avantages de l'expatriation pour un contrat à durée déterminée. Nos conseils SIRCA qui nous aident dans cette recherche vous préciseront, en vous recevant, nos besoins. Envoyez-leur, votre lettre de candidature, sous référence 332 945M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Géophysicien de haut niveau

SCHLUMBERGER AFRIQUE, dans le but de développer son département de Géophysique, principalement la partie «Profil Sismique Vertical», recherche un Géophysicien d'expérience confirmée.

Ses principales responsabilités porteront sur l'interprétation des données en provenance du terrain, leur présentation aux différents utilisateurs, et la formation continue des ingénieurs de la Société.

Outre un diplôme de niveau supérieur, le candidat doit se prévaloir d'une expérience longue d'au moins 5 ans.

Une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Bien que basé à Paris, il devra se déplacer fréquemment, surtout en Afrique du Nord.

Envoyez votre demande, accompagnée d'un CV, sous la référence S 309, à ID Manager, Schlumberger, 50 rue de Monceau 75008 Paris.

Schlumberger

---

deputy project manager

ARABIE SAOUDITE

Nous sommes une Société d'Ingénierie Française, filiale d'un Grand Groupe National. Nous recherchons un cadre, de formation Ingénieur Génie Civil diplômé ou Architecte, pour assurer la surveillance des travaux de la construction de 2600 villas à *LA MECQUE - (Durée prévue : 32 à 34 mois).*

Le poste est en rattachement de l'ingénieur en Chef. Il est impératif :
— d'avoir une expérience de plus de 12 années dans des activités similaires,
— d'être de religion *musulmane,*
— de parler anglais couramment.

Nombreux avantages liés au statut d'expatrié.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire *actuel sous réf. 66.54/ST/545 à* ADEQUATION, 62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur des systèmes d'informations, dans l'Ouest — 300 000 F + /an

L'UNION LAITIÈRE NORMANDE, premier groupe laitier européen, vous propose d'assurer la direction de son informatique.

Homme d'un plan informatique, vous managez une grande équipe d'informaticiens ; vous libérez les utilisateurs en leur distribuant puissance et moyens et n'oubliez pas de mettre la technique au pas de l'organisation.

Ingénieur Grande École, vous avez acquis le gros de votre expérience dans l'industrie, possédez une solide culture informatique intégrant les nouveaux concepts et raisonnez systèmes d'informations.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4363 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Mud-Loggers

THE ANALYSTS SCHLUMBERGER require

MUD-LOGGERS WITH PREVIOUS EXPERIENCE

Fluent in french or italian or spanish and a good knowledge of the english language.

Send c.v. to:
S.T. THE ANALYSTS-SILIC 217
94518 RUNGIS CEDEX-FRANCE

THE ANALYSTS
Schlumberger

The analysts Schlumberger recherche géologues de sondes expérimentés parlant couramment français ou italien ou espagnol et bonne connaissance de la langue anglaise.

IMPORTANTE SALLE DE VENTES AUX ENCHÈRES
Allemande cherche
COMMISSAIRE-PRISEUR PARLANT ALLEMAND
pour collaboration en France. Offres sous S483 A Runte KG, Blumenstr. 7. D-6000. FRANKFURT/MAIN 1.

ASSOCIATION AIDE AU DÉVELOPPEMENT RECHERCHE

UN RESPONSABLE POLYVALENT

— Pour programme de développement en zone périurbaine (amélioration habitat, soutien agriculture, pêche, artisanat) en HAITI.
— En raison caractère Association, *rémunération* modeste mais travail motivant.
— Envoyer lettre manuscrite, CV + photo :
s/nº 8471 LE MONDE Pub. services annonces classées 5, r. des Italiens. 75009 Paris.

ASSOCIATION AIDE AU DÉVELOPPEMENT RECHERCHE

UN(E) RESPONSABLE INFIRMIER (E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

— *Pour programme sanitaire* et social en milieu périurbain (supervision travail éducation sanitaire et nutrionnelle d'un petit dispensaire, et activités artisanales) en HAITI.
— En raison caractère Association, rémunération modeste, mais travail motivant.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo.

S/nº 8470 LE MONDE PUB. services annonces classées. 5, r. des Italiens. 75009 Paris.

ASSOCIATION AIDE AU DÉVELOPPEMENT RECHERCHE

UN AGRONOME OU TECHNICIEN AGRICOLE

— Pour programme agriculture (HAITI).
— Expérience animation et *connaissance agriculture tro*picale souhaitées.
— En raison caractère Association, rémunération modeste mais travail motivant.
— Envoyer lettre manuscrite, CV + photo.

s/nº 8469 LE MONDE Pub services annonces classées. 5, r. des Italiens. 75009 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL — OUEST

200—220.000 F. — **Transformation Matières Plastiques**

Une société française (70 personnes - CA 22 millions de francs), filiale d'un groupe international et spécialisée dans la transformation des matières plastiques, recherche UN DIRECTEUR COMMERCIAL. Dans le cadre des objectifs du groupe et en liaison avec le Directeur Général, il définira la politique commerciale de la société. Il négociera les contrats commerciaux avec une clientèle composée principalement de constructeurs automobiles français et étrangers. Il sera également responsable du choix et de la prospection de nouveaux marchés (électronique, électricité, téléphone,...) dans le cadre de la diversification des créneaux de production et des lignes produits de la société. Il définira les budgets promotionnels et de publicité et il suivra l'évolution des prix de revient. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation Ingénieur et parfaitement bilingue français-anglais (allemand souhaité) possédera plusieurs années d'une expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable. La connaissance de la transformation des matières plastiques et du secteur automobile est souhaitée. L'évolution prévisible du poste implique de solides qualités de gestionnaire. A la rémunération mentionnée pourra s'ajouter un intéressement. Ecrire sous réf.604/M à:

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

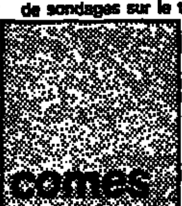
IMPORTANT INSTITUT DE SONDAGES
recherche

DIRECTEUR

RÉSEAU D'ENQUÊTEURS

Avec une équipe de 6 cadres chevronnés, il devra prendre en main l'ensemble du réseau national d'enquêteurs : encadrement, animation, gestion administrative, formation *technique, contrôle qualité à tous les niveaux de la structure.*

Pour être candidat, il faut avoir :
— Une bonne formation générale de base de type bac + quelques années d'études en économie ou psychologie ;
— Une solide expérience réussie de la conduite d'équipes de collaborateurs, si possible dans le même domaine ;
— Un sens aigu de l'organisation et de la rigueur avec fermeté et souplesse ;
— *Il est souhaité une certaine connaissance des techniques de sondages sur le terrain ou au niveau chargé d'études.*



Envoyer c.v. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS.
(sous référence 2507)
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

GROUPE FRANCAIS DES INDUSTRIES MECANIQUES
leader *sur son marché*
RECHERCHE POUR
LA REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

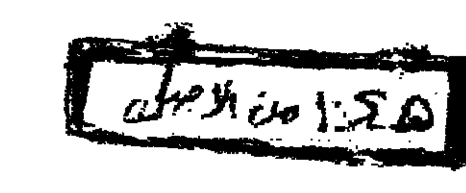
son délégué de la direction industrielle groupe

Le candidat,
SERA CHARGE:
* de conduire dans l'unité de production allemande *des actions de réorganisation* technique et de gestion
* de coordonner les interventions des différents services du groupe.

DEVRA:
* être INGENIEUR MECANICIEN
* avoir plusieurs *années d'expérience*
* parler allemand
* résider dans une grande ville du nord de l'Allemagne.

Possibilités de développement ultérieur à l'intérieur du groupe français.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à
PROJETS PUBLICITE
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre, s/réf 44559





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HELIOS

un des premiers Cabinets français d'Audit et de Conseil, membre d'Arthur Young International
recherche pour
Lyon

Auditeurs seniors

- **Nous leur proposons :**
- le cadre de travail d'un cabinet international d'audit et de conseil,
- des missions variées en France et à l'étranger auprès d'entreprises privées et publiques,
- une carrière évolutive et des prises de *responsabilité dans nos bureaux* français et étrangers, pouvant conduire à l'association,
- une formation Audit de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

- **Nous leur demandons :**
- le diplôme d'une grande Ecole (HEC, ESSEC, IEP, ESC...),
- une expérience Audit de 3 à 5 ans.

Nous sommes à votre disposition pour un entretien sur votre plan de carrière.

Adressez C.V., photo et lettre sous la référence LM/06 à



Monsieur DESGROLARD
HELIOS
B.P. 08
69811 TASSIN CEDEX

MEDIA BA

Pays de Loire
Société fabrication électromécanique (1600 pers.) crée poste

CHEF DE PRODUIT *HF*

- *E.S.C. ou équivalent (débutant ou 1ère expérience).*
- *Homme de dialogue et de conviction.*
- *Alliant volonté d'entreprendre et capacité d'animer des programmes d'action.*

Dépendant du Directeur Commercial, vous vivrez et évoluerez au même rythme qu'un nouveau produit dont vous assurerez le management complet (marketing, promotion, commercialisation, recherche et développement).

Vous bénéficierez de notre structure et de notre expérience électromécanique.

Envoyer C.V. et prétentions à notre conseil E.ROUAUD

ainf ressources humaines
57, rue Charles Monselet
44000 NANTES
(discrétion assurée).

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE
recrute

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS ET FINALISTES

Fonctions proposées :
- Directeurs régionaux.
- Chefs de bureaux.
- Chefs de groupes.

Postes à pourvoir :

PARIS - LYON - ROANNE
GRENOBLE - AIX - MARSEILLE
TOULOUSE - PÉRIGUEUX

Adresser C.V., photo, prétentions et délais de disponibilité sous référence T 041.251 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TUYAUTERIE INDUSTRIELLE *RHONE-ALPES*
Nous sommes une entreprise d'importance nationale (8000 personnes, C.A. : 2,5 Milliards de F) à vocation pluridisciplinaire. Dans le cadre de notre politique de diversification, nous avons la volonté de développer rapidement notre activité TUYAUTERIE INDUSTRIELLE récemment créée. Cette décision nous conduit à rechercher un :

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

Nous souhaitons rencontrer un candidat Ingénieur de formation supérieure (A et M par exemple), ayant une expérience de 5 à 10 ans et possédant un potentiel personnel élevé qui lui permettra d'évoluer avec le développement de cette activité. Il aura à prendre en charge l'ensemble des problèmes (techniques, administratifs, humains, commerciaux et de gestion) liés à la conduite des affaires dont il aura l'entière responsabilité.
Les qualités de gestionnaire et d'animateur seront déterminantes dans le choix de ce nouveau collaborateur.
La pratique de l'anglais sera appréciée.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) s/réf. 152 à :

A2M
Conseil en Recrutement et en Gestion du Personnel
45, cours Aristide Briand
69300 CALUIRE - Tél. : (7) 808.99.90

PA

Jeune responsable méthodes et industrialisation — Rhône-alpes

Usinage automatisé - Cette filiale d'un important groupe international est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipements légers, en France (où elle occupe la place de leader) et à l'exportation. Elle recherche un chef de service méthodes et industrialisation. Dépendant du directeur industriel, il aura la responsabilité complète de la fonction : étude de la faisabilité industrielle des nouveaux produits et des investissements, définition et gestion des gammes et des montages d'outillage, amélioration des productions existantes (temps, gammes, flux matières). Il animera une équipe de 6 personnes. Cette opportunité s'adresse à un jeune ingénieur, mécanicien, possédant au moins 3 à 4 ans d'expérience des méthodes dans une industrie mécanique. Il aura acquis une bonne pratique de l'usinage en général, notamment par les procédés modernes de fabrication (commande numérique, centre d'usinage automatisé). Des connaissances en traitements thermiques seraient un atout supplémentaire. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Elle pourra atteindre 180/200.000 francs. Ecrire à M. LE GOUEFF. Réf. A/3748M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CIT Alcatel recherche pour son usine de CIRCUITS IMPRIMES de COUTANCES (Manche)

UN INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

A et M ou équivalent, expérimenté.

Dans le cadre d'un transfert de compétences, il sera chargé dans un premier temps de la constitution du dossier bâtiments, équipements, documentation et formation. Dans une seconde étape, le titulaire sera responsable de l'assistance technique, l'installation des équipements et la mise en route de la fabrication sur le site (à l'étranger). *Une expérience de transfert de technologie, des compétences techniques* ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont requises.
réf. AS/RA

UN INGENIEUR RESPONSABLE TECHNIQUE

expérimenté en fabrication de circuits imprimés.

Il sera chargé de l'analyse du procédé, de la définition des objectifs d'amélioration, de la mise en oeuvre des actions pertinantes et du suivi des résultats. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
réf. AS/RT

Adresser votre CV, photo et prétentions,
en rappelant la référence du poste choisi, à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Ingénieur en organisation

PROVENCE

Grande Banque décentralisée (1.200 personnes), nous recherchons un ORGANISATEUR (H ou F) chargé des études destinées à la mise en place des systemes, structures et procédures visant à satisfaire notre politique de productivité et de rentabilité, en relation avec notre Responsable de l'Organisation.
En liaison avec les utilisateurs concernés, vous assurerez la conduite des projets *directement liés au système d'information de l'entreprise (bilans d'opportunités,* gestion des données, définition des circuits, formation des utilisateurs, ...) et veillerez à leur cohérence.
Ce poste très spécifique nécessite une expérience de 3 ans minimum dans une Banque et/ou un service organisation, et une bonne connaissance des circuits bancaires, ainsi que de sérieuses qualités d'analyse et de synthèse, alliées au sens des contacts et de la rigueur.
Nous offrons les avantages sociaux liés à la fonction bancaire, dans un environnement de qualité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6807 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Canon groupe bureau

Recherche pour ses Unités Opérationnelles de STRASBOURG et DIJON

Chefs de l'administration

Responsables des actions de gestion budgétaire, de contrôle, de facturation, de recouvrement, de contrôle des stocks et de contrôle du parc. Une expérience de la fonction et de l'encadrement est souhaitée.
Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre manuscrite + photo) à Bernard BROCHU, CANON FRANCE, 4 boulevard de Metz 67000 STRASBOURG.

média-system

PA

Designer industriel — Région orléanaise

LITA (280 personnes, 170 millions de chiffre d'affaires dont 30% à l'export), fait partie d'un puissant groupe industriel. Leader de l'éclairage architectural haut de gamme, elle recherche un designer industriel. Intégré dans la cellule recherche et développement, en liaison étroite avec le service marketing, il aura pour mission de proposer de nouveaux produits ou de nouveaux concepts. Il participera également à la définition des cahiers des charges et suivra l'industrialisation des produits retenus. Il interviendra aussi au niveau de l'image de la société, à travers la conception de stands d'exposition et l'élaboration des catalogues. Ce poste basé au sud d'Orléans, conviendrait bien à un designer diplômé ayant acquis dans l'idéal successivement une expérience en cabinet et en industrie. Créatif, il devra aussi être sensibilisé aux problèmes de faisabilité dans les domaines techniques. La rémunération annuelle proposée sera motivante. Ecrire à J. SCARINOFF. Réf. A/2414M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



WISK machine, OMO, CIF, PERSIL, CAJOLINE...

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS GENERALISTE

Notre usine de détergents emploie 1.200 salariés. Nous proposons à un jeune ingénieur d'intégrer nos équipes de travaux neufs pour y développer et mettre en œuvre de nouveaux systèmes de production appliqués à nos activités de génie chimique, conditionnement et logistique.

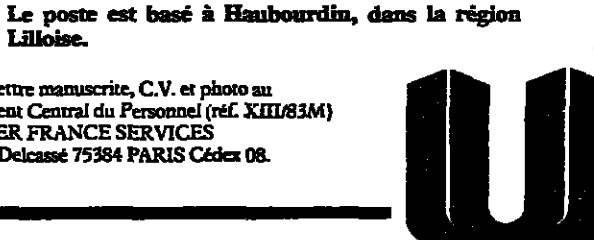
Le caractère très concurrentiel du marché des produits détergents exige de notre outil de production des performances de premier plan ; elles sont soutenues par des volumes d'investissements importants, des technologies avancées dans les domaines de l'automatisme, de la régulation et de l'électrotechnique. Elles requièrent également de très bonnes qualités de relation entre les Travaux Neufs, la Maintenance et les Services de Production.

Aussi, recherchons-nous un jeune ingénieur généraliste de très bon niveau, vivement intéressé par des technologies avancées et capable de s'intégrer à des équipes qui travaillent en liaison directe avec les services de production.

Cette opportunité est conçue comme une première étape dans un développement de carrière ouvert aux dimensions du Groupe Unilever sur le plan national et international.

Anglais nécessaire.

Le poste est basé à Haubourdin, dans la région Lilloise.





Leader mondial pour la vente de circuits et de composants pour l'électronique automobile, MOTOROLA investit aujourd'hui en France dans une nouvelle usine de production située à ANGERS, destinée à la fabrication pour le marché européen de circuits hybrides pour l'automobile.

En France MOTOROLA renforce son implantation en recherchant son

RESPONSABLE DES VENTES AUX CONSTRUCTEURS

Diplômé Grande Ecole, vous travaillez chez un fournisseur de l'automobile et vous connaissez la vente aux constructeurs en première monte. *Vous avez une bonne connaissance* de l'électronique automobile, vous parlez l'anglais, nous apprécierons une bonne connaissance de l'allemand,

Vous aimez prendre des responsabilités, notre organisation vous le permettra, mais nous vous demanderons de comprendre notre besoin d'informer largement pour agir plus vite.

Nous vous offrirons rapidement une progression de votre carrière et éventuellement une évolution au niveau européen.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à : Christian LEROLLE, *6, rue François Cevert* 49000 ANGERS.



Le Centre National pour l'Exploitation des Océans

recherche pour son centre de **BREST**

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE HYDRO-DYNAMICIEN

Il sera chargé dans le cadre d'un service de développement d'équipements, des études hydrodynamiques appliquées à l'ingénierie en milieu marin.

Adresser C.V. + prétentions au Service du Personnel
CNEXO - 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



1er Centre Européen de Génie Logiciel

Le CERICS, créé à Sophia Antipolis par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, le Groupe BULL, et l'INRIA, avec le soutien de l'Agence de l'Informatique, procède dans le cadre de son développement aux recrutements suivants :

CONCEPTEUR LOGICIEL CONFIRME — *REF. A*

Ingénieur Grande Ecole (X, Supelec, Télécom ...) et/ou Doctorat, vous avez acquis comme concepteur ou chercheur une expérience de la pratique de la conduite de grands projets logiciel et de la mise en oeuvre d'outils méthodologiques permettant de maîtriser la complexité inhérente à de tels projets. Vous avez par ailleurs une expérience et le goût de l'enseignement. Le CERICS vous offre *l'opportunité de développer au plus haut* niveau votre expertise au sein d'une équipe renommée et de prendre en charge une *part de l'enseignement du M.S. de génie* logiciel du CERICS.

INGENIEURS LOGICIEL — *REF. B*

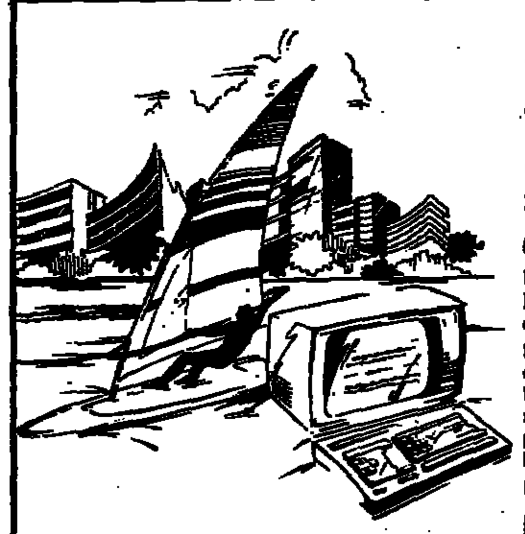
Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire, vous avez une première expérience de deux ans environ d'un grand système informatique. Le CERICS vous offre l'opportunité de développer votre expertise professionnelle dans l'environnement d'un centre de recherche (INRIA) au sein d'une équipe renommée.

INGENIEURS GRANDE ECOLE ET UNIVERSITAIRES

DEBUTANT, TOUTE OPTION — REF. C

Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire *(Maîtrise, DESS, DEA)* vous souhaitez devenir Ingénieur logiciel. De grandes entreprises de l'industrie du logiciel ont confié au CERICS le recrutement, et la formation de certains de leurs futurs ingénieurs logiciel Groupe BULL, SESA, TELESYSTEMES, OMNIUM Informatique. Elles vous proposent de prendre en charge les frais de neuf mois de scolarité du M.S de génie logiciel du CERICS, (soit une bourse de 50.000 F) de vous payer 4.000 F par mois durant cette formation de niveau international dans le cadre d'un engagement de deux ans.

Envoyer CV au CERICS
Sophia Antipolis BP 20 06560 Valbonne en rappelant la référence du poste.



Jeune titulaire d'un diplôme scientifique

acquérez de solides compétences techniques en informatique dans un environnement agréable

Nous vous offrons cette possibilité au sein de notre Groupe de Distribution, **UNIDIS MAJOR à Bourges** : 1 800 personnes, 53 supermarchés, un C.A. de 1,7 milliard de F en 1982, un taux d'expansion de 35 % par an en moyenne depuis 12 ans.

Nous procédons à des développements informatiques importants en utilisant les outils IBM les plus récents : deux 4331-2 sous DOS/VM dans un environnement DB/DC. Nous travaillons également avec le concept d'infocentre. Vous rejoignez notre équipe système et, après une période de formation, vous assurez la mise au point technique des nouvelles applications de pointe de la Société, en particulier celles concernant l'emploi, dans les magasins, de caisses enregistreuses à scanner.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M560, à Nicole DOGNIN qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GROUPE LA RUCHE MÉRIDIONALE

Leader de la distribution dans le grand SUD-OUEST

Nous connaissons depuis 5 ans une croissance exceptionnelle - C.A. 82 : 2 300 000 KF - 3000 pers.

JEUNES DIPLÔMÉS

ATTIRÉS PAR LA GRANDE DISTRIBUTION

Vous souhaitez obtenir des responsabilités dans notre groupe !

Notre réseau de magasins leaders s'offre à vous et la formation que nous assurons sera votre meilleure carte pour gravir rapidement les échelons.

Sachez que nous sommes exigeants et que nous demandons :

- enthousiasme et combativité,
- sens commercial aiguisé,
- goût des responsabilités,
- aptitudes à former, gérer et animer les autres,
- esprit gestionnaire et méthodique.

Pour un premier entretien, adressez C.V., photo et prét. à M. Michel BONEYDS LA RUCHE MÉRIDIONALE - 2, rue J.-B.-Pérès 47000 AGEN.

la ruche méridionale — LA RUCHE — SUDECO — Suma

LA RUCHE MÉRIDIONALE : SAVOIR VIVRE ET TRAVAILLER DANS LE SUD-OUEST.

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES "USINE"

SUD-EST

Une société française (effectif : plusieurs milliers de personnes), filiale d'un groupe industriel international aux activités très diversifiées, recherche UN RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES pour l'une de ses usines employant plusieurs centaines de personnes, située en région Rhône-Alpes. Dépendant hiérarchiquement du Directeur de l'Usine et fonctionnellement du Directeur des Affaires Sociales de la société, il participera à la définition de la politique sociale et il veillera à son application au niveau de son établissement. Il conseillera le Directeur *d'Etablissement en matière sociale et il assurera personnellement et avec* la plus grande attention, les relations avec les représentants du personnel (Comité d'Etablissement, syndicats, délégués du personnel,...). Il participera à la formation de l'encadrement qui devra lui-même sensibiliser la maîtrise à la mise en place de l'expression des salariés et à l'animation de groupes de qualité. Il coordonnera, animera et contrôlera les activités du bureau, du personnel chargé de la gestion (paie, suivi des dossiers du personnel,...) et des responsables de la formation, de la sécurité et des *services généraux. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de* formation supérieure, type E.S.C., E.S.S.E.C., Sciences Po, Sciences Humaines,... possédera impérativement plusieurs années d'une expérience *professionnelle analogue acquise en milieu industriel et mettant en* oeuvre des techniques informatiques. Il aura prouvé de solides qualités de négociateur. Ecrire sous référence 546/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Responsable du personnel et toulousain...

...dans une société française de dimension humaine (400 personnes), en bonne santé, bien implantée dans la région Midi-Pyrénées.

Directement rattaché au Directeur Général, vous entretenez par votre action un bon climat relationnel au sein de l'entreprise.

Pour cela, vous conseillez l'équipe de direction et les opérationnels ; vous animez et participez aux réunions avec les syndicats et le Comité d'Entreprise. La gestion administrative, le recrutement et la formation sont bien sûr aussi de votre compétence.

Si vous souhaitez un poste complet, stimulant et évolutif, dans votre région et si vous avez au moins 5 ans d'expérience, en milieu industriel de préférence, écrivez-nous pour un premier contact, sous référence 6811 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

L'activité de notre société (eff. 800 - 500 MF - 20 implantations en province) filiale du groupe **ELF AQUITAINE** est axée sur la

GESTION de l'ENERGIE

Pour assurer notre développement, nous nous diversifions dans tous les domaines concernant les économies d'énergie, les énergies nouvelles et de substitution.
Nous recherchons pour notre Direction Régionale de **Tours** un

INGENIEUR COMMERCIAL

Ce poste d'adjoint au Directeur Régional s'adresse à un diplômé d'études supérieures (grande école de commerce ou d'ingénieurs) - âgé de 30-35 ans environ - ayant acquis une réelle expérience de la négociation à un haut niveau et de la promotion de projets importants dans l'industrie, les équipements collectifs, ou l'immobilier.

Après une brève période d'initiation à nos techniques, il sera chargé de promouvoir et de négocier sur l'OUEST et le SUD-OUEST, l'implantation d'installations importantes destinées aux collectivités locales et aux industriels : traitements de déchets, récupération ou production de chaleur, géothermie.

siteco

Envoyer CV, photo et prétentions à SITECO - 7, rue du Cirque 75008 PARIS. 225 70 50.



Du tonus dans les relations humaines

Chez DOW, le dynamisme n'est pas l'apanage des commerciaux, pas plus que la rigueur n'est celui des comptables. Qui est vendeur aujourd'hui sera demain responsable de formation et l'homme de marketing peut devenir un remarquable contrôleur de gestion. Mobilité, souplesse, goût de la performance, sont les conditions de la réussite dans cette compagnie à forte personnalité.

En matière de relations humaines, la politique est à l'image des hommes qui la définissent et l'animent, avancée et évolutive. Fondée sur les valeurs de délégation, autonomie, efficacité, convivialité, elle entretient un climat sain et stimulant et occupe une place de choix dans la stratégie globale de l'entreprise.

Voulez-vous y participer ? Les consultants du cabinet SIRCA sont chargés de rechercher de jeunes professionnels qui vont s'intégrer à l'équipe en prenant des responsabilités variées. Par exemple pour commencer, responsable des relations humaines d'un site ou training manager. *Vous les intéressez si vous êtes diplômé(e)* d'une grande école de gestion ou d'ingénieur et que vous pouvez témoigner d'une première expérience réussie dans la gestion des RH ou dans la direction d'équipes opérationnelles. Par la suite, la qualité de vos résultats vous fera évoluer vers d'autres fonctions en France ou à l'étranger. A propos, si vous n'êtes pas fluent in english, il est grand temps de vous y mettre.

Last but not least, quelques chiffres situant DOW CHEMICAL, le numéro six de la chimie mondiale : 56 000 personnes dans le monde, *12 000* en Europe, *1300* en France réparties en dix établissements. *Le siège de la filiale française est à Valbonne près de Nice - votre premier point de chute -* Alors vite, une lettre convaincante sous référence 515 944M, un CV, une photo et la mention de votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

RECHERCHE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE FORMATION DES DOCUMENTALISTES D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Haut niveau de qualification en technique documentaire
- Habitude de formation des adultes
- Connaissances du milieu scolaire
- Travail d'équipe
- Lieu de travail : *ANGERS — Maine et Loire*

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
I.S.P.E.C. — 17, rue Merlet de la Boulaye
B.P. 808 49005 ANGERS Cedex

AGENCE DE PUBLICITÉ
Spécialisée dans la communication agricole et agro-alimentaire,
recherche pour
TOULOUSE
UN CHEF DE PUBLICITÉ
(2 ans min. d'expérience *agence ou annonceur*).
Ecr. avec C.V. et photo à :
AGRI-COMMUNICATION
3, Paul-Lambert
31100 TOULOUSE.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES recrute pour son centre implanté à NANTES

1 INFORMATICIEN

(Maîtrise d'informatique ou Ecole d'ingénieurs expérience informatique souhaitée).

Ecrire avec C.V. et prétentions au :
MINISTÈRE DES RELATIONS
EXTÉRIEURES.
DIVISION
INFORMATIQUE.
101, rue La Pérouse,
75016 PARIS.

GROUPE LA RUCHE MÉRIDIONALE

Leader de la distribution dans le grand SUD-OUEST

Nous connaissons depuis 5 ans une croissance exceptionnelle - C.A. 82 : 2 300 000 KF - 3000 pers.

DIRECTEUR FINANCIER

Il aura d'emblée la responsabilité au niveau du groupe :

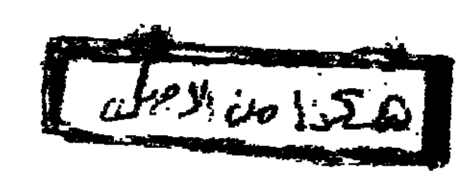
- des études économiques et du plan,
- *de la gestion budgétaire,*
- de la recherche de financement,
- *des relations bancaires,*
- de la trésorerie.

Le cadre dirigeant que nous recherchons allie une forte personnalité à une expérience prouvée de plusieurs années dans la fonction.

Les candidatures seront traitées avec une totale discrétion par M. Michel BONEYDS LA RUCHE MÉRIDIONALE, 2, rue J.-B.-Pérès 47000 AGEN



LA RUCHE MÉRIDIONALE : SAVOIR VIVRE ET TRAVAILLER DANS LE SUD-OUEST.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale du C.E.A recherche

Le futur Chef du Service des Affaires Sociales Usine

Hiérarchiquement rattaché au Directeur de l'établissement, il devra être en mesure, après une période de 4 à 6 mois, d'assumer les fonctions classiques d'un responsable du personnel d'une unité industrielle de 350 personnes dont 40 cadres en ce qui concerne le recrutement, les rémunérations, la formation, l'information...Il jouera un rôle de consultant interne auprès de la hiérarchie pour les problèmes quotidiens du travail (sécurité, amélioration des conditions de travail, réglementation, statuts, climat de travail, relations syndicales...) et contribuera à mettre en place et à faire vivre les nouvelles dispositions législatives. Nous recherchons pour ce poste un candidat de formation supérieure, de bon potentiel, très sensibilisé aux problèmes de dialogues et de relations en milieu industriel par une expérience similaire de 4 à 5 ans. Sans exclure pour autant un candidat qui après une première expérience en production (familiarisé avec la législation du travail) souhaiterait orienter sa carrière vers une fonction de ce type : un complément de formation juridique pourrait alors être envisagé. Impostante possibilité d'évolution de carrière. Lieu de travail : 15 km de GRENOBLE. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/ réf. 73682/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

Nous sommes une Société agro-alimentaire, située dans le Sud-Ouest, nous réalisons un CA de 80 millions de Francs, *nous recherchons notre*

Responsable Administratif

Nous lui confierons la responsabilité de :
- la gestion budgétaire,
- la gestion financière,
- la comptabilité générale,
- la comptabilité analytique,
- la gestion du personnel,
- l'informatique.

Il dirigera une équipe de cinq collaborateurs. Ce poste conviendra à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience de 5 à 7 ans dans une PMI, une PME ou un cabinet d'expertise et ayant une bonne connaissance des divers aspects de la fonction administrative. Les relations permanentes avec les Etats-Unis nécessitent une bonne connaissance de l'Anglais.
Nous offrons une ambiance de travail dynamique, une rémunération motivante, des possibilités de carrière au sein d'un groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 360 RT à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system

---

2 chefs de produits
Agro-alimentaires

Société et branche d'activités en expansion

Nettement leader sur le Marché (français et européen), CA 700 M/an, nous renforçons nos structures et recherchons **2 CHEFS DE PRODUITS** (postes à créer) qui seront rattachés à la Direction Générale :

Produits FRAIS (réf. 71640/M)

Responsable du plan Marketing - national et export -, il sera initiateur d'opérations de développement liées à la recherche de Produits nouveaux et aux évolutions technologiques ; il assurera toutes les études lui permettant une meilleure maîtrise de ces marchés et produits ; il prendra des contacts avec nos clients industriels les plus importants. Cette fonction convient à un *diplômé d'Etudes Supérieures, âgé d'au moins 35 ans, Homme de* Marketing expérimenté, personnalité entreprenante, imaginative et réaliste.

Produits CONSERVES (réf. 71641/M)

Responsable du plan Marketing, il devra : prendre l'initiative d'études tant dans les domaines Commercial (distribution, concertation, clientèle) que Rentabilité ; participer à la politique de tris et la suivre ; optimiser nos ventes et nos réseaux de distribution par le renforcement d'actions de Marketing et d'actions de Formation de nos agents. Cette fonction convient à un jeune cadre de Marketing *justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans,* acquise à la fois dans des études et des actions de Marketing réussies. Réflexion, sens pratique, rigueur et imagination sont nécessaires.

Ces 2 postes impliquent un souci constant du maintien d'un haut niveau de qualité de nos produits. La connaissance et la pratique de la branche agro-alimentaire sont indispensables. Une expérience de la Vente, même courte, sera appréciée. Anglais, Allemand souhaités. Lieu de travail : **Centre-Ouest.** Veuillez adresser lettre man., CV détaillé et photo s/réf. indiquées à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

LE CARBONE - LORRAINE
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

3 usines en France - 21 filiales à l'étranger
Effectif : 4.000 personnes
recherche

INGENIEUR DEBUTANT

ou 1 à 2 ans d'expérience
ENSAM ou équivalent

Debut de carriere dans un poste en **PRODUCTION** à l'usine d'**AMIENS.** Evolution possible, par la suite, suivant goûts et competences, dans les diverses fonctions assumées par un groupe de 180 Ingenieurs et Cadres.

ANGLAIS indispensable.

Adresser candidature, sous référence 451 M à Société
Le Carbone-Lorraine - Direction du Personnel et des Relations Sociales
Tour Manhattan cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

Cabinet brevet cherche INGENIEUR BREVET ou REDACTEUR DE PREF. Connaissances en électronique. Poste à Toulouse. Adresser C.V. et prétentions à : nº E 5076 AGENCE HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE RENNES recherche

INGÉNIEUR

Traitement des eaux. Grande école. Connaissances génie civil et hydraulique 3 ans d'expérience souhaitées.
- Ubgebueyr.
- Ingénieur hydrobiologiste. Débutant accepté.

Envoyer C.V. + photo + prétentions nº 5.243 AT à : AGENCE HAVAS, 16, av. de CRIMÉE. 35000 RENNES.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

exp., V.I.F. et D.V.V. exigée, plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé RÉGIE-PRESSE Nº T 041.185 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

C.N.R.S. recherche CANDIDAT pour thèse de docteur ingénieur (bourse industrielle, possibilité d'embauche à l'issue de la thèse) et thèse de 3ᵉ cycle (bourse D.G.R.S.T.), domaine : PHYSIQUE DES POLYMÈRES.
Envoyer c.v. à :
J.-M. GUENET
C.R.M. (C.N.R.S.)
6, rue Boussingault
67083 STRASBOURG CEDEX.

MERLIN GERIN

Concepteur, constructeur, installateur international de biens d'équipement dans les domaines de l'appareillage électrique, de l'electronique industrielle et de l'automatique.
15 000 personnes. 43 filiales et participations en France et dans le monde. 5 milliards de chiffre d'affaires dont 50 % a l'exportation.

A **Grenoble,** le Département Central Informatique joue un rôle moteur dans la politique de décentralisation de l'Informatique au sein du groupe.
Pour participer à cette stratégie, le DCI recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME OS/VS1

Issu d'une école d'Ingénieur, il maîtrise parfaitement CICS et si possible DL1. Avec une expérience de 3 à 4 années, il possède éventuellement une approche de MVS.
Spécialiste certes, mais aussi homme de communication, vous souhaitez *donner une dimension nouvelle à votre savoir-faire, alors:*
Merci d'adresser votre candidature avec prétentions, en précisant la référence FRA 215 au service de recrutement des Ingénieurs et Cadres MERLIN GERIN - 38050 - GRENOBLE Cedex.

CONTESSE

ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE RÉGION TOURS, recherche pr service approvisionnements

1 ACHETEUR

Niveau BAC + 2 ans ou Ecole de Commerce.
Ecrire Nº 4.836 à AGENCE HAVAS 37047 TOURS CEDEX qui transmettra.

UN MONDE D'OPPORTUNITES qui peut commencer à ANNECY, BORDEAUX, LYON, ROUEN ou LILLE

BANQUE INDOSUEZ

Spécialiste du financement du commerce international, implantée dans plus de 60 pays, la **BANQUE INDOSUEZ** se situe parmi les premières banques françaises et les plus grandes banques internationales.

Sa Direction des Régions de France
recherche des

EXPLOITANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur.
3 à 5 ans d'expérience en analyse de risques et financement export.

Futurs Nº2 de leur Agence (10 à 20 personnes), ces cadres seront responsables du **suivi et du développement** des principales affaires régionales.

Familiarisés avec les **grandes entreprises** et les **mécanismes du financement export,** ils pourront répondre parfaitement à l'aspect commercial de leur fonction.

Ces postes permettront aux candidats d'envisager de **réelles opportunités de carrière** à Paris ou à l'étranger.
La pratique courante de l'anglais est impérative.

Adresser lettre manuscrite C.V. + photo s/réf. J.V. 40

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement Carrières Formation
44, rue de Courcelles 75008 - PARIS.

Tout un monde d'opportunités.

CENTRE DE RECHERCHE MERRELL INTERNATIONAL

Souhaite intégrer à son groupe de chimie analytique un

CHIMISTE

Le candidat, Doctorat ès Sciences, spécialité Chimie Analytique Physique (débutant ou 1-2 ans d'expérience), devra posséder une solide connaissance des techniques chromatographiques (CLHP et CPG).

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Lieu de travail : **STRASBOURG.**

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo :
CRMI, Service du Personnel
16, rue d'Ankara
67084 STRASBOURG CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROVENCE, RECHERCHE

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS + I.A.E.

- ORDONNANCEMENT D'UN SERVICE DE PRODUCT.
- SUIVI DES ENGAGEMENTS.
- EXPLOITATION DES COMMANDES.
- RÉPONSE AUX DÉLAIS.
- SUIVI DES STOCKS.

ANGL. SOUHAITÉ. EXPÉR. INDUSTR. 2 A 3 ANS. ECR. AVEC C.V. MANUSCRIT ET PHOTO A HAVAS Nº 1.522 (25, RUE THIERS 13100 AIX) qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS

La C.A.N.S.S.M.

recrute, fin 1983
par concours ouvert notamment aux titulaires d'une licence :

• 4 ATTACHÉS D'ADMINISTRATION :
- 35 ans au plus.
- Traitement : 6.670 F environ (primes non comprises).

• 2 CHEFS DE SERVICE :
- De 21 à 30 ans.
- Traitement : 7.150 F environ (primes non comprises).

Clôture et inscriptions : vendredi 30 septembre 1983.

Les notices contenant tous renseignements utiles sont remises ou envoyées aux personnes qui en font la demande à la : CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES, Service du Personnel, 77, avenue de Ségur, 75730 PARIS CEDEX 15, Téléphone : 567-55-92 poste 737.

Organisme financier
Quartier Saint-Lazare - Villiers

recherche pour
concevoir son réseau national qui intégrera plusieurs milliers de terminaux et des ordinateurs hôtes hétérogènes

• UN INGÉNIEUR EXPERT - RÉSEAUX

Diplômé d'une grande école ou de l'enseignement supérieur.
***Disposant de plusieurs années d'expérience, dont un minimum de trois ans* dans la mise en en œuvre de réseaux ou d'applications télématiques importantes.**
Il se verra confier diverses études requises pour la conception et la mise en place du réseau : évaluation des flux de données et des charges des nœuds ; définition des protocoles...

• UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Diplômé d'une grande école ou de l'enseignement supérieur.
Disposant d'un minimum de 4 ans d'expérience en réalisation d'applications sur des ordinateurs de grande puissance.
Il sera chargé d'une partie de la conception de l'organisation logiciel, du futur système, tout en assurant le suivi du fonctionnement des circuits et traitements actuels.

Envoyer C.V. et prétentions à M. Joël LE GATH
63, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CIMSA
DE GRANDS PROJETS À L'EXPORT.

CIMSA évolue dans un univers technologique de pointe avec succès. Un succès *reconnu dans le monde entier*. Conquérir de nouveaux marchés, renforcer nos positions, faire progresser notre savoir-faire, ce sont les missions auxquelles nous souhaitons vous associer.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
("GÉNÉRALISTES" en ÉLECTRONIQUE – INFORMATIQUE – AUTOMATISMES – TÉLÉCOMMUNICATIONS...)

Vous assisterez nos commerciaux dans leurs démarches : définition de spécifications systèmes, conception et recherche de solutions techniques compatibles avec les budgets, améliorations des systèmes existants.

Votre aptitude à la communication et une disponibilité pour de fréquents mais courts déplacements à l'étranger seront très appréciées.

Une première et solide expérience (en ingénierie ou comme Ingénieur Technico-Commercial), servie par une bonne connaissance de la langue anglaise (espagnol apprécié) vous permettront d'envisager de réelles responsabilités, une large autonomie et d'intéressantes perspectives d'avenir.

Ces postes sont basés à Vélizy (Yvelines).

Adresser votre candidature sous référence IG/M à **JFD CONSEIL** – Jacqueline Fleurent-Didier – 15, avenue Victor-Hugo, 75016 PARIS, *qui l'étudiera en toute discrétion.*



HAVAS CONTACT

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

E.A.P.

ECOLE EUROPÉENNE DES AFFAIRES

PARIS - OXFORD - DUSSELDORF

recherche
dans le cadre de son développement un

PROFESSEUR DE GESTION COORDINATEUR

- **Basé à Paris, il aura pour mission :**
  - d'assurer la coordination des activités d'enseignement 1re année, le suivi des objectifs pédagogiques, l'animation de l'équipe enseignante ;
  - de participer aux actions de formation.

Ce professeur contribuera, par ailleurs, à la coordination internationale des programmes sur les trois pays.

- **Profil du candidat :**
  - Formation Grande Ecole et/ou Doctorat de Gestion (français ou étranger) ;
  - Expérience professionnelle, de préférence en milieu international ;
  - Expérience pédagogique de la conception et de la mise en œuvre d'un programme d'enseignement de gestion ;
  - Trilingue (français, anglais, allemand) ;
  - Nationalité indifférente.

Programme de Formation à la GESTION.

1re année : Paris ; 2e année : Oxford ; 3e année : Düsseldorf. Recrutement sur concours ouverts aux étudiants admissibles à H.E.C. ou ESSEC ou E.S.C.P. et aux étudiants de la C.E.E., titulaires d'un diplôme français ou étranger équivalent au DEUG.

EAP

Envoyer candidatures à : B. LEBLANC - Directeur E.A.P. - *108, boulevard Malesherbes* - 75017 PARIS.
Entretiens prévus entre le 4 juillet et le 8 juillet 1983.

Ingénieur
Revue technique spécialisée : automatique - CAO-FAO - robotique

En contact constant avec la profession : laboratoires, constructeurs, manifestations professionnelles, il constitue une sélection dans l'information technique, participe avec le rédacteur en chef à l'élaboration et à la rédaction de la revue. Ingénieur mécanicien de préférence, de formation A & M ou équivalent, une première expérience industrielle vous a permis de bien connaître les problèmes de production. Vous souhaitez maintenant évoluer dans un champ d'action plus large, tout en restant proche de la technique. **LE NOUVEL AUTOMATISME**, revue déjà bien connue dans l'industrie, fait partie du **GROUPE TESTS** qui édite de nombreuses publications spécialisées (O1 Informatique, l'Ordinateur Individuel, Minis & Micros ...) et ouvre des perspectives de carrière nouvelles. Adresser lettre manuscrite CV détaillé et prétentions sous la réf. 1043/M à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cédex.



Membre de SYNTEC Publival

Ingénieur ECP, AM, ENSI...
Débutant ou 1re exp. industrielle

Le **CETIM**, chargé de promouvoir le progrès des techniques dans l'industrie mécanique vous propose de rejoindre son département « **Dynamique des machines** ».

Intégré au sein d'une équipe jeune, dynamique et professionnelle, votre mission sera de **résoudre les problèmes rencontrés dans l'industrie mécanique concernant le comportement dynamique des machines** : *moteurs Diesel, compresseurs alternatifs, pompes centrifuges...*

Vous aurez donc à mettre en œuvre des formulations théoriques, des expérimentations sur site et en laboratoire et des programmes de calcul.

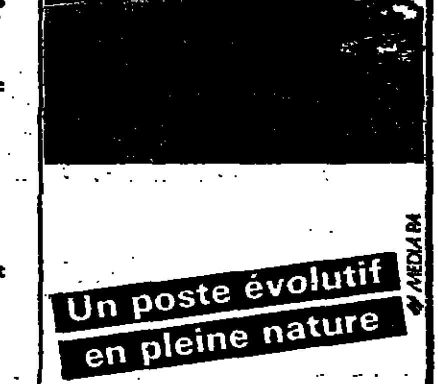
La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Ce poste est basé à **SENLIS** dans l'Oise (service de cars vers Paris).

Si vous êtes **disponible et capable de travailler en toute autonomie**, si vous avez le goût de la **recherche** allié à un sens aigu du **concret**, vous possédez tous les atouts pour réussir dans ce métier passionnant et varié (possibilité d'évolution rapide vers la prise de responsabilité technique et financière d'une fraction importante de l'activité de l'équipe).



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à **CETIM**
Service du Personnel
52, avenue Félix-Louat
60304 SENLIS CEDEX



MEDIA RH

HEWLETT-PACKARD
poursuit son expansion et investit !

HEWLETT-PACKARD France, 2200 collaborateurs, 3ème exportateur français d'informatique (24 bureaux de vente et 1 usine à Grenoble) poursuit sa croissance à un rythme rapide et soutenu.
Notre direction des services généraux souhaite pour cette raison renforcer son équipe et recherche :

Responsable régional des services généraux BLANC-MESNIL (93)

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur TP, AM ou équivalent (complétée si possible par une spécialisation en gestion) et vous possédez une expérience pratique de 5 ans environ dans ce domaine.
Vous prendrez la responsabilité directe des services généraux de notre unité du Blanc-Mesnil et assurerez la responsabilité fonctionnelle des services généraux de notre unité de Lyon.
A vous d'organiser leur gestion, leur animation et de prévoir les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement (locaux et matériel).
Votre compétence dans ce domaine vous permettra de participer à la construction d'un nouveau bâtiment.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre manuscrite, un CV, une photo et prétentions sont à envoyer à Hélène Ducongé, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex, en précisant la référence 073.

HEWLETT PACKARD

média-system



Société d'ingénierie indépendante spécialisée en utilités, offsites et services généraux des industries de base
recherche pour renforcer ses départements "Électrique" et "Génie Civil et Architecture"

Ingénieurs électriciens diplômés

Ils seront chargés d'effectuer des études d'installation de production et distribution d'électricité et d'automatisme.

– Débutants ou expérimentés

Ingénieurs génie civil diplômés

Ils seront appelés à travailler sur des projets et réalisations tous corps d'état.

– Quelques années d'expérience souhaitées.

– Aptitude au travail d'équipe.
– Bonne connaissance de l'Anglais.
– Possibilités de déplacements de courte ou de moyenne durée.

Écrire avec Curriculum-Vitae manuscrit, à SOCETEC, 5, rue Chante-Coq, 92808 Puteaux Cedex.

publiale

OMERA

Filiale du Groupe TRT

occupant une position internationale de premier plan pour l'Étude et la Réalisation de Radars Aéroportés et de Systèmes de Reconnaissance Aérienne
recherche pour ses Etablissements d'ARGENTEUIL (95) :

- pour son Département « ETUDES RADARS »

plusieurs INGENIEURS ELECTRONICIENS II ou III A

(ESE, ENST, ENSI, ISEP, ISEN, etc...)
expérimentés dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Emission / Réception
- Traitement de l'information
- Visualisation
- Asservissements

- pour son Département « ETUDES RECONNAISSANCE AERIENNE »

1 INGENIEUR OPTICIEN II ou III A

(ESO ou équivalent)
Connaissances en électronique appréciées

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN I ou II

(ESE, ENSI, ESO, etc...) pour études relatives à l'acquisition et au traitement d'images en optoélectronique

Possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo au Secrétaire Général
Société OMERA-SEGID
49 Rue Ferdinand Berthoud
à ARGENTEUIL - 95101
Discrétion assurée



Burke Marketing Research

Paris
(ÉTUDES ET CONSEIL EN MARKETING)

RECHERCHE pour intégrer son DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION :

- Analyse des données.
- Dépouillement d'enquêtes.
- Développement d'outils statistiques.
- Modélisation.

UN DIPLOMÉ : ENSAE, ISUP, DEA statistique...

(débutant ou 1 à 2 années d'expérience dans le domaine du traitement des données statistiques à l'aide de l'outil informatique).

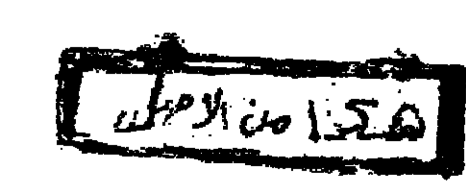
Ce poste requiert :

- Un intérêt pour les statistiques.
- La volonté de participer activement au développement d'un groupe international.
- Une bonne pratique de l'anglais.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite à :
BURKE MARKETING RESEARCH,
159, rue Nationale,
75640 PARIS CEDEX 13.

En mentionnant sur l'enveloppe :
« recrutement traitement des données ».





RECHERCHE POUR SON UNITE DE CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES DE COURTABOEUF (près d'Orsay)

ingénieurs logiciel scientifique

Pour développer et maintenir sur VAX 11/780 des logiciels de C.A.O. pour circuits intégrés V.L.S.I.
référence GP/IL

ingénieurs électroniciens

Pour prendre en charge la conception de circuits intégrés spécifiques (CMOS, NMOS, bipolaire).
référence GP/IC

ingénieurs électroniciens

Pour définir et mettre au point les séquences de test pour l'évaluation et le contrôle des circuits intégrés.
référence GP/IT

Une formation Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires ainsi qu'une expérience de quelques années seraient souhaitées.

Pour les candidats débutants, une formation sera assurée.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à
CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex
au Service Recrutement et Orientation
en rappelant la référence.



JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

Très important groupe agro - alimentaire (4 milliards de CA) souhaite intégrer rapidement au sein de sa Direction Administrative et Financière, un collaborateur dynamique, actif et très motivé.

Ce poste en création s'adresse à tout candidat
- **diplômé en Droit des Affaires**
- **ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le traitement des Affaires Industrielles**
- **désireux et capable, progressivement et sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, juriste de formation, d'exercer son activité soit directement, soit en qualité de Conseil dans des domaines diversifiés tels que :**
  - **Droit des Sociétés • Immobilier • Propriété industrielle • Contentieux • Assurances • etc...**

Lieu de travail : Paris Ouest.

Si ce type de poste retient votre attention, merci d'adresser CV + rémunération actuelle sous référence 235/M à :

DICA SELECTION
69, rue Lecourbe 75015 PARIS - Tél. : 566.40.56

dica

COFAP

IBM
RECRUTE AUJOURD'HUI SES INGÉNIEURS DE DEMAIN.

Nos activités, notre politique

IBM joue un rôle de premier plan, en France, dans l'industrie informatique secteur très concurrentiel qui enregistre chaque année un fort taux de croissance. Concevoir, fabriquer, commercialiser et entretenir des produits complexes, qui font appel à des technologies de pointe, tel est l'essentiel de notre activité. En effet, nous commercialisons une vaste gamme d'ordinateurs, auprès d'entreprises et d'administrations de toutes tailles, dans les secteurs les plus divers de l'Economie Française.

Au-delà de l'intérêt que présente une entreprise performante, nous vous apporterons des avantages précieux :
- La garantie d'une formation normalement rémunérée, suivant un programme alterné, dans nos Centres d'Education de la Région Parisienne, et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne, ou d'une Direction régionale. Cette formation est conçue pour permettre à nos futurs ingénieurs d'acquérir les connaissances professionnelles et les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.
- L'accès à une formation permanente au cours d'une carrière ouverte à des métiers variés.
- L'exercice d'une activité, offrant sécurité et autonomie au sein d'une petite équipe.
- Une politique de rémunération qui tient compte des meilleurs salaires pratiqués dans notre domaine en France.

Le métier d'ingénieur technico-commercial

Il relève d'une vaste démarche : une mission de Conseil auprès de clients d'activités et de tailles diverses, en association avec un ingénieur commercial avant et après la vente. En fait l'ingénieur technico-commercial analyse le besoin du client, propose la solution la mieux adaptée, participe à sa mise en œuvre. Mais sa mission ne s'arrête pas là : il doit suivre la réalisation du projet informatique, puis l'évolution de l'activité de son client, pour être en mesure de répondre à cette évolution. En d'autres termes, il aide les utilisateurs à tirer le *meilleur profit de nos matériels et services.*

Ce que nous attendons de nos futurs ingénieurs technico-commerciaux

Pour IBM les clients comptent beaucoup, les collaborateurs aussi ; c'est pourquoi, nous recherchons chez nos candidats :
- Une formation : un diplôme de grande école d'ingénieur ou de commerce, de bonnes connaissances en anglais, éventuellement une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.
- Des qualités spécifiques : aptitude à communiquer, confiance en soi, esprit d'initiative et de synthèse, sens de la méthode, imagination, ambition.

En outre, nous leur demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique. Nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Si vous recherchez une entreprise d'envergure internationale, connue pour sa réussite et son dynamisme, si l'idée de participer au "phénomène informatique" mondial vous séduit :
Adressez alors votre candidature à
Département Recrutement IBM France
2, rue Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence IDM 6.

MASH

IBM

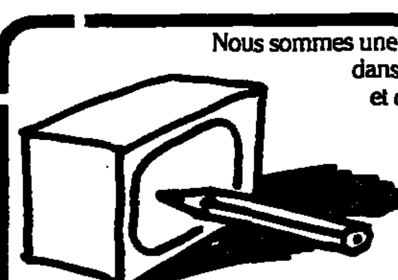
priorité aux stocks

Ce choix de notre direction de la logistique nous amène à rechercher un

Responsable Gestion des stocks

Pour optimiser nos inventaires et nos approvisionnements, vous managerez une petite équipe et participerez à la mise en place de nouvelles applications informatiques.
Vous évoluerez dans un contexte international...
Votre formation supérieure (ingénieur de préférence), une bonne connaissance de l'anglais ainsi qu'une première expérience professionnelle seront les clefs de votre évolution au sein du groupe tant en France qu'à l'étranger.
Notre technologie de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermorétractables et des métaux à mémoire, apporte des solutions originales dans des secteurs industriels porteurs, tels que : *aéronautique, énergie, offshore, télécom.*
Envoyez votre CV avec photo et prétentions, sous référence 532 M, à : RAYCHEM, Direction du Personnel, BP 738, 95004 Cergy Pontoise Cédex.

Raychem



Nous sommes une société filiale du Groupe Thomson hautement spécialisée dans le développement des progiciels de gestion et des logiciels systèmes pour les principaux **micro-ordinateurs** du marché.

Pour faire face à notre expansion nous recherchons un

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

Passionné par le développement de logiciel de pointe.
La connaissance de l'**Assembleur** et/ou d'un **système (MS/DOS, C.P.M)** *serait un atout important.*
Anglais souhaité.

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur MOISAND
ANSWARE DIFFUSION - Tour Galliéni II - 36 av. Galliéni - 93175 BAGNOLET Cedex.

SYSTEMA

Nous sommes correspondants en France de PRICE WATERHOUSE. Notre activité de Conseil en Gestion, aux structures encore jeunes, est appelée à un fort développement. Pour assurer des missions d'organisation et de conseil en France et à l'étranger, auprès d'entreprises privées et publiques, nous recherchons de jeunes

Management Consultants

Nous leur offrons :
- le cadre prestigieux et varié d'un cabinet international réputé
- une formation de haut niveau à nos techniques du conseil au travers de séminaires internationaux
- la possibilité de progresser rapidement au sein d'une structure très évolutive.

Nous leur demandons :
- une formation Grande Ecole Commerciale ou de Gestion
- une première expérience de 2 à 4 ans en cabinet de conseil
- une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV photo et salaire actuel sous référence M 25506 à
Rudolph von Raesfeldt - TEG
18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

Desseln



Lyon Strasbourg

BANQUE PRIVÉE
750 personnes
Paris 8e
recherche

ASSISTANTE SOCIALE
diplômée d'État
à temps partiel

Dans le cadre de ses responsabilités spécifiques, et en bénéficiant de l'autonomie nécessaire, nous souhaitons qu'elle prenne bien évidemment en charge les problèmes individuels mais qu'elle joue également un rôle actif de conseil pour les problèmes de la vie collective.

La dimension que nous sommes prêts à donner au poste qui est une succession et non une création, implique que les candidates qui s'y présentent justifient de plusieurs années d'expérience de la fonction en entreprise (si possible mais pas obligatoirement dans le secteur tertiaire).

Avantages Banque, mutuelle, restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite, avec c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 9001 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Notre Réseau Commercial renforce ses équipes à Paris et en Province et recherche des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
DEBUTANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grande Ecole ou Université) vous souhaitez travailler dans un contexte technique informatique où le conseil et les *contacts-clients sont aussi présents. Nous vous* confierons le rôle de support technique à la vente (élaboration de propositions techniques, démonstration en avant-vente, réalisation de projets lors de démarrages en clientèle). Pour vous familiariser à nos produits et au métier, nous vous assurons une formation qui débutera en Septembre et qui vous permettra d'intégrer les unités opérationnelles.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 2005 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20.



REPRODUCTION INTERDITE



Apple //e, Apple ///, Lisa et sa souris

Vous connaissez ? Bien sûr ! Pour vous, c'est même une passion. Alors, venez participer à notre développement en faisant de votre hobby un métier d'avenir.

Si vous avez une formation d'ingénieur ou équivalent, avec au moins 2 ans d'expérience,

Si vous connaissez très bien nos produits, leur programmation et leur mise en œuvre,

Si vous parlez Anglais,

Si vous avez des qualités de contact humain, esprit d'initiative, dynamisme et curiosité,

rejoignez le Support Produit d'Apple, une équipe jeune et motivée.

Ecrivez a SEEDRIN, **Filiale d'APPLE COMPUTER, INC.,** Avenue de l'Océanie, Z.A. de Courtabœuf, 91944 Les Ulis, à l'attention du Service du Personnel, avec la référence MNF/LM.

HAVAS CONTACT

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

- pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▶ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. C

▶ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. NT

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en **rappelant la référence du poste, à LCT** - BP 40 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.

Jeune chef de publicité

Une activité commerciale dans la presse

Un marché très « porteur »

Vous rejoignez, à Paris, le Groupe **TESTS**, *numéro un de la presse informatique.*

Vous développez la vente d'espaces publicitaires auprès des agences de publicité, des constructeurs, des distributeurs et des S.S.C.I. pour une revue hebdomadaire d'une grande notoriété : 01 INFORMATIQUE.

Agé de 25 ans minimum, vous bénéficiez, de préférence, d'une première expérience professionnelle.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/3864, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GENERAL FOODS FRANCE (GF)

AUDITEUR INTERNE

- *Vous avez complété votre DECS et un certificat supérieur d'expertise comptable par une expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet d'Audit International.*
- *Votre goût pour cette activité, votre facilité à communiquer en anglais comme en français, votre attrait à terme pour d'autres fonctions financières font de vous un candidat tout désigné.*

Si un salaire motivant et d'excellentes perspectives de développement professionnel vous incitent à rejoindre la filiale d'une multinationale installée à Rueil, adresser votre CV (avec mention de votre salaire actuel) à Philippe VAZ - G.F.F.
B.P. 309 - 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX

OFAP

Notre croissance de 40% est votre meilleure associée.

Notre technologie de pointe apporte en effet des solutions très appréciées sur les marchés d'ingénierie, du pétrole, de la pétrochimie et de la chimie, c'est la raison de notre croissance. Dans ce contexte les évolutions de carrière sont rapides pour ceux qui en ont les moyens.

L'ingénieur commercial AM, INSA, ENSI...

que nous cherchons est un négociateur brillant qui connaît nos marchés pour y avoir débuté il y a 2 ou 3 ans. Ambitieux, véritable entrepreneur vous voilà désormais responsable du développement de nos affaires.
Votre réussite, ne faisant aucun doute, vous ouvrira les portes de carrières internationales au sein du groupe.
Nous sommes en effet implantés dans 73 pays. Nous investissons 9% de notre chiffre d'affaires en recherche et développement.

Nos produits sont issus de la technologie des polymères conducteurs et des métaux à mémoire de forme.
Avant de vous rencontrer, sachez que nous parlerons français et anglais lors de notre entretien, le poste est basé dans la banlieue Nord-Ouest de Paris et qu'un véhicule de fonction sera mis à votre disposition lors de votre intégration.

Nous vous demandons d'adresser CV avec photo et rémunération actuelle, à M. Thierry Berlier ou Cabinet CAA, 15 rue d'Armenonville 92200 Neuilly. Tél. : 745.68.00.



Le Directeur des Relations du Travail d'une importante société française renommée dans les techniques de pointe (électronique, aéronautique, systèmes informatisés...) - 3000 personnes - CA supérieur à 1 Milliard, recherche

Responsable législation sociale

Il ou elle devra suivre l'évolution de la législation sociale et jouera un rôle de conseil en matière du Droit du Travail et de Relations Sociales auprès de la Direction et des responsables des établissements de la Société.

Réelles opportunités de développement professionnel pour candidat motivé, ayant entre 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction personnel acquise au sein d'un groupe industriel et disposant d'une formation supérieure en droit du travail (CIFFOP apprécié).

Proche banlieue immédiate (Sud-Ouest de Paris).

Adresser CV et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5393, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



Missions d'audit, de prévisions, d'organisation...

Ce groupe est étonnant. Dans son secteur d'activité, inexistant il y a 5 ans, puis successivement marginal, décrié, numéro 1, il est aujourd'hui nettement locomotive : 300 millions de francs de CA. Demain beaucoup plus, en restant réaliste.

Comme il s'agit (presque) de grande consommation, la forte augmentation des volumes, la multiplicité des produits à renouvellement rapide accélèrent et amplifient les risques. *La Direction Financière souhaite s'enrichir d'un auditeur interne confirmé* à qui elle confiera des missions variées, par exemple :
Affiner le suivi permanent de l'activité : modéliser les prévisions, identifier des critères financiers d'orientation des décisions commerciales, diminuer les coûts de circulation physique des produits, centraliser les informations financières et en traiter la sélection nécessaire à chaque Direction, etc...
Tout cela bien sûr en liaison constante avec le service informatique et totale avec chacune des sociétés ou Directions concernées par la mission.

Nous voyons à ce poste un homme (ou une femme) de formation supérieure en gestion ou comptabilité, bon praticien des *comptabilités française et américaine*, plusieurs fois chargé de création d'outils de gestion sophistiqués. Il ou elle apportera de plus sa maturité, son expérience et sa diplomatie à cette équipe jeune, dynamique et ambitieuse. L'anglais est nécessaire au sein de cette filiale parisienne d'un grand groupe international.

Nous vous remercions de nous envoyer votre dossier sous référence AI 654M. Nous souhaitons bien engager les contacts avant les vacances.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

VENDEUR DE HAUT NIVEAU

PRESTATAIRE DE SERVICE N° 1 de sa branche dans le secteur du **VEHICULE INDUSTRIEL** cherche des **CADRES COMMERCIAUX** DE HAUT NIVEAU pour développer son implantation commerciale *dans les région suivantes :*

PARIS - MARSEILLE - NICE - TOULOUSE.

Pour réussir à ce poste, il est préférable d'avoir une large expérience de la vente dans les activités de la grande distribution ou du transport.

La rémunération sera selon l'expérience, mais peut atteindre 150.000 F (fixe + commissions), voiture de fonction et frais.

Env. C.V., photo et réf. sous n° 11124 à **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

jeunes diplômés (grande école ou université)

laissez s'exprimer votre personnalité, choisissez à Paris une carrière inhabituelle et passionnante, à la mesure de vos aspirations, optez pour

des responsabilités dans la presse en informatique

Groupe TESTS, nous sommes le numéro 1 français de la presse professionnelle spécialisée en informatique, bureautique, télématique et automatique. Nous publions plus de 20 journaux ou magazines : 01 Informatique, La Lettre de l'Industrie Informatique, Minis et Micros, Décision Informatique, L'Ordinateur Individuel, L'Ordinateur Personnel, etc. Nous connaissons un essor spectaculaire.

Vous participez à la réalisation de 01 Informatique et de La Lettre de l'Industrie Informatique : recherche et choix des informations en relation permanente avec les acteurs du milieu concerné (constructeurs, utilisateurs, organismes professionnels, etc), entretiens avec des personnalités, synthèses, reportages... Nous vous confions des missions à la hauteur de vos compétences, en sachant ce que délégation signifie. Nous comptons sur vous pour évoluer rapidement dans notre Groupe.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M3865, à Nicole DOGNIN qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

<u>Importante Société d'Ingénierie,</u>
filiale d'un puissant groupe industriel recherche

Ingénieur Qualité

Dans le cadre des Services de la Qualité, la mission consiste à :
- Organiser la surveillance des opérations de fabrication et de contrôle effectuées par les sous-traitants dans le domaine des matériels électriques et de contrôle-commande.
- Assurer la conformité des opérations effectuées par rapport aux documents et aux spécifications applicables.
- Effectuer la synthèse des observations constatées.

La personne chargée de cette mission dispose d'une équipe d'inspecteurs locaux de fabrication et se tient en liaison avec des chargés d'affaires.

L'ingénieur que nous recherchons a acquis une expérience industrielle de plusieurs années dans la fonction et a une solide connaissance des codes et systèmes normatifs de réalisation et de vérification en électricité et contrôle-commande.
Une formation grande école est souhaitée mais l'expérience dans les domaines précités, les qualités rédactionnelles et relationnelles, la rigueur et le sens de l'organisation seront *déterminants dans le choix du candidat.*

Le poste est à pourvoir en proche banlieue Sud.
Des déplacements fréquents mais de courte durée sont à prévoir tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo) à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra, *sous réf. 5427*

média-system

REPRODUCTION INTERDITE



ORGANISATION INFORMATIQUE

Ingénieur ou Grande Ecole Commerciale

Nous recherchons un jeune cadre pour le Service Organisation Informatique du Département Administration du Personnel.

Intégré à une équipe, il participera à la conception et à l'amélioration de procédures administratives, à l'analyse de projets *informatiques ou bureautiques et au suivi de leur mise en* place (projets concernant le fichier du personnel, la paie, le suivi des absences, etc...).

Ce poste peut concerner soit un jeune cadre ayant acquis une première expérience en organisation ou en informatique de gestion, soit un débutant ayant de bonnes connaissances en informatique et motivé par l'organisation.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre manuscrite + CV + photo sous la référence 3 MO 73 à TOTAL COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES Service Recrutement - 5, rue Michel Ange - 75781 PARIS Cedex 16.

TOTAL COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES



Presse & édition — Paris

L'un des plus importants groupes de presse et d'édition français, employant près de 2.000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires d'environ 600 millions de francs, développe ses divers réseaux de vente et recherche :

Jeune chef de vente

Il aura la responsabilité de l'animation d'un réseau de vente aux particuliers composé d'une dizaine de délégués régionaux répartis dans toute la France. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 26 ans, diplômé de l'enseignement commercial supérieur, ayant une expérience de la vente et si possible de l'encadrement d'une équipe. La rémunération sera surtout fonction de l'expérience. Le poste est à Paris, mais suppose de nombreux déplacements. Ecrire à J.A DENNINGER. Réf. A/2383M

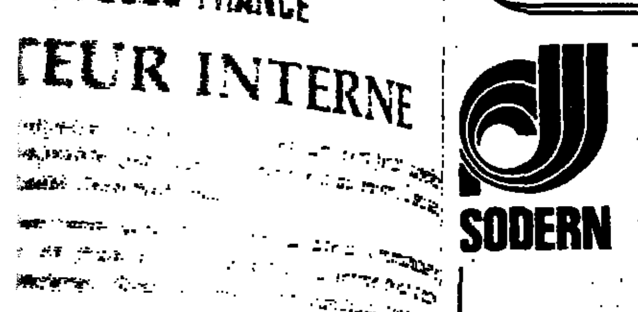
Adjoint vente par correspondance

Il assistera le chef du service VPC dans la conception et la réalisation des différentes actions publipromotionnelles (mailing, couponing,...) des publications et autres produits du groupe. Ce poste conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 26 ans, diplômé de l'enseignement commercial supérieur et disposant déjà d'une *première expérience du marketing* direct (presse, édition, ou autres produits grand public). La rémunération sera surtout fonction de l'expérience. Ecrire à J.A DENNINGER. Réf. A/2280M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



La SODERN conçoit et réalise des équipements de haute technicité dans les domaines du Nucléaire, de l'Espace, des Systèmes Automatisés et de la Visualisation.

Afin de renforcer sa capacité d'innovation, la SODERN recherche des

INGENIEURS D'ETUDES

X – ESE – ENST – ENSAE – CENTRALE – ENSAM...

Au sein de ses Services d'Etudes, ils participeront à la conception :
- d'équipements opto-électroniques, embarqués sur satellites,
- de systèmes de visualisation sur grand écran,
- de terminaux de traitement de chèques bancaires.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel SODERN - 1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Du développement système, du vrai...

L'occasion n'est pas si fréquente. Et cette fois, pas chez un constructeur, mais chez l'un des grands de la chimie française. Plus d'un jeune ingénieur informaticien en rêve. Nous admettons qu'il n'ait pas, en arrivant chez nous, tout l'acquis nécessaire pour le poste : nous le formerons en conséquence. Une première expérience serait préférable mais, à la rigueur, n'est pas indispensable. Nous souhaitons seulement de solides connaissances de base dans les concepts et les techniques des operating systems et des processeurs systems. Du reste, nous nous chargerons.

Une équipe restreinte assure chez nous le bon fonctionnement et le développement des logiciels de base et des matériels. L'évolution de notre informatique la conduit aujourd'hui à se renforcer. Vous y serez chargé(e) de la poursuite du développement et du support des moniteurs temps réel, et, dans un premier temps, sur gros systèmes (UNIVAC, CII). A terme, nous voulons mettre en place l'architecture d'un réseau autonome, incorporant minis et micros. Vous serez associé(e) à tous les développements de nature système dans le groupe.

Vous avez donc cette culture minimale que nous souhaitons en operating systems, appuyée sur un diplôme d'ingénieur de bon niveau (Centrale, Supelec, Télécom, ENSIMAG, ENSEEIHT, etc...) avec option informatique et votre anglais lu et parlé est opérationnel. Un travail de qualité vous est promis dans cette équipe, dont le développement est à prévoir, dans les années à venir, à la mesure de celui de nos équipements informatiques. Sans tarder, une lettre sous référence 752 946M aux conseils de SIRCA qui nous aident dans ce recrutement. Le poste est basé à Paris la Défense.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

STEIN INDUSTRIE

(Commandes enregistrées en 1982 : 2,3 milliards)
Effectif : 2000 personnes
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
Étude et construction de gros matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales classiques, tuyauteries nucléaires, *recherche pour son département* NUCLÉAIRE

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(Ingénieur diplômé A.M. ou équivalent)

Chargé de :
- relations avec le client dans tous les domaines et pendant tout le déroulement de l'affaire ;
- coordination des différents services de la société pour assurer le respect des prix et délais, tout en donnant satisfaction au client pour le respect des engagements de prix.

Les matériels sont des échangeurs de chaleur et des circuits de fluide, composants complexes pour centrales électro nucléaires.

- débutant ou quelques années d'expérience ;
- connaissances exigées en thermodynamique et mécanique ;
- anglais indispensable.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. 83/36 à :
STEIN INDUSTRIE
Boîte postale 74 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
recherche pour PARIS

ADJOINT SERVICE ETRANGER

- Il supervisera la gestion des dossiers import-export ainsi que les transferts et rapatriements de fonds.
- Il sera plus particulièrement chargé de veiller au respect de la réglementation et d'établir les demandes d'autorisation.
- Il assistera le responsable pour la direction et l'animation du service.
- Il aura une expérience de plusieurs années des opérations avec l'étranger et de solides connaissances de la réglementation des changes.

POSITION GRADE et statut bancaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à :
Mr Pascal REGIS
Direction des affaires générales et sociales B.P.F.D.
78, rue Olivier de Serres, 75739 PARIS Cédex 15.

Dans le cadre de la restructuration de son service Achats, CONTROL DATA France recrute un

ACHETEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur (niveau école supérieure de commerce ou de gestion), vous pratiquez l'anglais et vous possédez de bonnes connaissances en informatique.

Vos qualités de négociateur et d'organisateur vous permettent de vous faire admettre aisément tant dans vos contacts internes qu'externes.

Rapportant au chef du service Achats, vous serez l'un des responsables chargé de tous les achats pour la filiale française.
Votre mission couvrira un éventail très large :
- recherche, sélection, relations avec les fournisseurs
- négociation et rédaction des contrats d'approvisionnement
- relations avec les services internes (utilisateurs, comptabilité...)
- développement et mise à jour de l'outil informatique.

Le poste est à pourvoir à MARNE-LA-VALLÉE.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. MX 860 à CONTROL DATA France – Service Recrutement – 195, rue de Bercy – 75582 PARIS CEDEX 12.

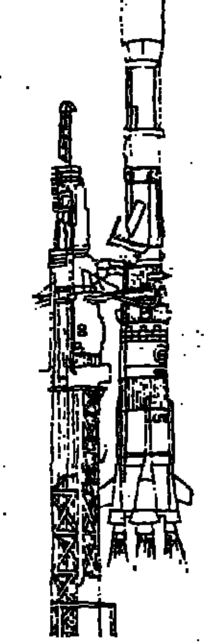
CONTROL DATA



Société Européenne de Propulsion

INGENIEURS D'ETUDE

X, SUP'AERO, CENTRALE, ...



Le Centre de MELUN-VILLAROCHE est spécialisé dans l'étude et les essais de propulseurs fusées.

Au sein d'une équipe autonome, vous serez chargé d'études théoriques de base, de la conception et des essais de mise au point de composants et sous-ensembles de systèmes à propergols.

Débutant ou ayant quelques années d'expérience en Sciences Aéronautique et Spatiale, vous pourrez satisfaire votre goût du travail en équipe et votre sens des responsabilités.

Si vous souhaitez bénéficier d'une technologie hautement évoluée, dans un secteur d'avenir, veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Jean DEGEAIVE - SEP
Aérodrome de Melun-Villaroche
77550 MOISSY-CRAMAYEL

Agence conseil en communication
Leader dans son secteur d'activité
recrute
un consultant (H/F)

Le poste requiert
la maîtrise des techniques
de relations publiques
institutionnelles et produit,
une grande capacité d'analyse,
une bonne connaissance
du fonctionnement de l'entreprise.

Une expérience réussie de la fonction
communication/relations publiques
en agence ou en entreprise
sur 3 à 5 ans est souhaitée.
La maîtrise de l'anglais
(parlé et écrit) est indispensable,
celle de l'allemand serait appréciée.

Nous offrons
des perspectives de rémunération
liées aux performances,
la possibilité d'être associé,
au sein d'une équipe dynamique,
à une nouvelle phase d'expansion
de l'agence.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence N° T041220M à Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.



SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE, FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI
recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

SPECIALISTE INFORMATIQUE

Débutant (e) ou première expérience en Génie Logiciel.

Participe à la définition et à l'élaboration de l'environnement de travail (outils et méthodes) des ingénieurs d'études.

La connaissance de langages de haut niveau (PASCAL, C, LISP, ADA...) serait appréciée.

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

SPECIALISTE INFORMATIQUE GRAPHIQUE

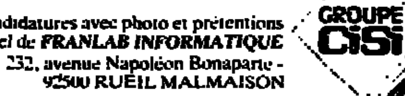
5 à 10 ans d'expérience de la conception et du développement de systèmes graphiques (CAO, DAO...).

Ayant une bonne connaissance des possibilités offertes par les périphériques graphiques (traceurs électrostatiques, écrans type RASTER, imprimantes à jet d'encre...).

Conseille et participe au développement d'applications graphiques dans le domaine pétrolier.

Suit l'évolution des logiciels et techniques graphiques du marché.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de *FRANLAB INFORMATIQUE* 232, avenue Napoléon Bonaparte - 92500 RUEIL MALMAISON



REPRODUCTION INTERDITE

Organisation et rationalisation en logistique

Un très grand centre de distribution. Stockages en grande hauteur, automatisation poussée, informatique très évoluée, une rentabilité satisfaisante, l'appui du groupe performant auquel nous apporterons des moyens, des projets d'investissement (capacité, productivité et diversification), 750 personnes en banlieue ouest. Vous, pour renforcer nos équipes.

Organisation, rationalisation. industrialisation, méthodes : tels seront vos domaines. Du plan de réimplantation d'un atelier, au détail du travail de l'opérateur. De la rationalisation des livraisons fournisseurs aux procédures d'expédition de détail des commandes. De l'automatisation d'avant garde à l'outillage à mains. De l'étude d'investissements aux méthodes d'enrichissement des tâches.

En première ligne pour l'amélioration de la productivité, vous aurez la possibilité de vous informer sur ce qui se fait de mieux dans le monde. Vous nous aiderez à garder notre avance technique en n'oubliant jamais les réalités économiques. C'est donc pour un ingénieur de formation type électro-mécanicien, qui a réussi sa première expérience professionnelle, une opportunité exceptionnelle d'élargir son poste en amont et en aval du système pour lequel il devra conduire le futur. C'est aussi la meilleure préparation possible à prendre des responsabilités de commandement et de gestion plus tôt que la moyenne de vos camarades de promo. Encore faut-il avoir la «tripe du décideur»... et écrire aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 344 948M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY.

recherche

1) POUR SA DIRECTION CONTROLE ET QUALITE

INGENIEUR ELECTRONICIEN SYSTEMES POSITION II

DIPLOMÉ

pour coordination de systèmes électroniques. Des qualités pour l'encadrement et la gestion seraient appréciées.

2) POUR SA DIRECTION PRODUCTION

INGENIEUR OPTICIEN

pour développement de matériels optiques stabilisés, embarqués.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Direction des Affaires Sociales - B.P. 74 - 91301 MASSY cedex

---

IMPORTANT CABINET COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

recherche

Candidats de formation supérieure (Ecoles de Commerce appréciées) pour postes :

– **AUDITEUR** confirmé, 3 à 5 ans d'expérience dont 2 au minimum en cabinet de révision.
– **RÉVISEURS**, 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.
– **ASSISTANTS DÉBUTANTS.**

Adresser C.V., photo et prétentions à
CABINET PAYER, 16, avenue Hoche, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE LA BANLIEUE SUD

recherche

le responsable de son service assurance qualité composants électroniques

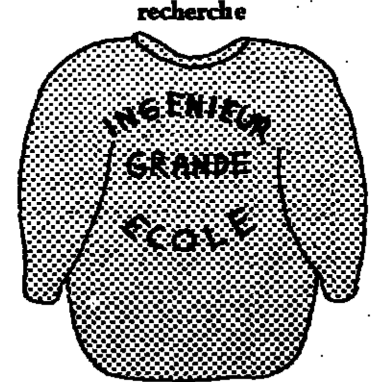
L'intéressé sera chargé :
- de développer les moyens d'essais et de tests,
- d'animer la recherche au niveau de l'analyse des défaillances,
- de prospecter, évaluer et négocier chez les fabricants au niveau européen et aux Etats Unis.

Le candidat retenu, de formation Ingénieur Electronicien (grandes écoles) devra avoir une solide expérience dans le domaine de l'utilisation des composants électroniques.

Cette fonction nécessite une forte personnalité, un réel intérêt pour l'encadrement et la prospection, ainsi qu'un goût prononcé pour la recherche technologique.

Ce poste comporte des déplacements courts et fréquents en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions
ss réf. 73913 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.



Société d'ingénierie informatique de 50 pers.
recherche

Nous venons de lancer sur le marché le 1er Atelier logiciel intégré Français **(SOFTPEN).**
Nos clients sont de grands groupes industriels.
Nous recherchons des ingénieurs qui auront la charge de projets dans les domaines de l'avionique, la téléphonie, le génie logiciel et autres contrôles de process.

Dès votre entrée dans notre société, avant d'être affecté sur votre projet, vous recevrez un complément de formation à nos techniques.
- Méthode OPAL de conception de systèmes temps réel, de spécification, de programmation structurée par objets, avec l'utilisation de l'atelier logiciel **SOFTPEN.**
- Langage Pascal.
- Introduction au langage ADA.

Cette formation dispensée par nos ingénieurs aura lieu du 12 au 23 septembre 83 et du 3 au 14 octobre 83.

Adressez votre candidature avec C.V. sous Réf. : M27 à
I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ORGANISATION DE SALONS

recherche

UN(E) ASSISTANT(E)

pour seconder la responsable commerciale d'un de ses départements (tâches d'organisation de promotion, de vente et d'animation).
BAC + 2 ans.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions Mme Lecourt,
S.P.A.S., 25, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.

Société agro-alimentaire (2 milliards C.A. - 2.000 personnes)

recrute

JEUNES ANALYSTES DE GESTION

D.U.T. AVEC PREMIÈRE EXPÉRIENCE OU MAITRISE

Rattachés au Contrôleur de Gestion, vous assurerez la liaison entre le Contrôle de Gestion central et les Établissements pour les budgets et le suivi des réalisations.

Vous participerez à la conception et à la mise en place du système d'informations intégré par centre de responsabilité et par ligne de produit.

Vous serez basé à Paris, mais vos fonctions vous amèneront à de fréquents déplacements en province.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº T 041.166 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

UN JEUNE AUDITEUR

2 ans d'expérience.

UN AUDITEUR CONFIRMÉ

3 ou 4 ans d'expérience de préférence dans un Cabinet d'Audit (niveau Chef de Mission).

Interventions sur l'ensemble des unités du Groupe, en France et à l'étranger.

Perspectives intéressantes d'évolution de votre carrière au sein du Groupe.

Maîtrise de l'Anglais ou de l'Allemand indispensable.

Envoyer curriculum vitae avec photo à: Direction du Contrôle Interne, 173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.



THOMSON

HAVAS CONTACT

Important Etablissement Financier du Secteur Tertiaire
recherche pour sa **Direction Informatique**

Ingénieur en Micro Informatique

possédant une expérience de 3 à 5 ans comme Chef de Projet ou Ingénieur Système...
pour définir et mettre en place une politique d'évolution du poste de travail informatique, basé sur l'utilisation de micro-ordinateurs (méthodes, ergonomie, logiciels de base et d'applications, ...etc).

Ces postes conviendraient à des ingénieurs Grande Ecole, Université ou équivalent intéressés par une entreprise dynamique utilisant des technologies avancées et connaissant si possible le matériel IBM haut de gamme (MVS, SNA ...etc).

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 5760 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY

SAMM

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

Pour son département études électrohydrauliques spécialisé dans des développements de mécanique de précision hydraulique et asservissements.

JEUNES INGÉNIEURS

A.M. – ENSI – INSA

Ayant de préférence une première expérience de bureau d'études capables d'encadrer, après une adaptation à la société et à ses produits, un groupe d'étude d'équipements dans le domaine de l'hydraulique de pointe.

Ecrire avec C.V. et prétentions.

SAMM
DIRECTION DU PERSONNEL
224, quai de Stalingrad
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Adjoint gestion de portefeuille

Société Internationale solidement implantée en France, nous souhaitons dans le cadre de notre développement renforcer la structure de notre département de gestion des valeurs mobilières.

En étroite collaboration avec le responsable de ce département, vous avez par délégation une mission comptable et administrative mais votre fonction n'est pas figée et selon votre capacité nous élargirons le champ de vos activités.

Pour prendre ce poste qui requiert une bonne expérience technique du marché obligatoire acquise par plusieurs années de pratique, vous devez avoir impérativement une formation supérieure comptable. Si vous aviez déjà manié un outil informatique, ce serait un atout supplémentaire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence B 4774M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

MEESCHAERT

Dans le cadre de son développement notre Société de Gestion Financière recherche

UN INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT HF

Ce poste s'adresse à un *diplômé de l'enseignement supérieur* :
Grande Ecole d'Ingénieur - ENSAE - Maîtrise de mathématiques de la décision.

Après une période d'intégration, ce candidat, d'un excellent niveau en mathématiques, prendra en charge la réalisation d'un modèle de gestion de portefeuilles *de valeurs mobilières.*

Progressivement, il participera à l'ensemble des développements de modèle d'aide à la décision pour la gestion de portefeuilles d'actions et d'obligations.

Il travaillera en étroite collaboration avec le Responsable du Service Gestion et il lui sera donné toute latitude pour mener à bien l'analyse et la réalisation des modèles.

*Nous souhaitons rencontrer des « réalisateurs » dotés d'un esprit créatif, possé*dant des aptitudes conceptuelles tout en ayant le sens du concret.

L'anglais parlé serait très apprécié. Des connaissances informatiques et boursières sont souhaitables.

Ce poste, basé à Paris, offre une rémunération de départ motivante et de réelles perspectives d'avenir pour des candidats débutants ou ayant une première expérience d'entreprise. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre de motivation, + C.V. + prétentions à Claude DESLANDES
MEESCHAERT SEGF - 12, rue Chauchat - 75009 PARIS.



LE COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT
Première Société Française dans sa branche de
METALLURGIE DES METAUX PRECIEUX ET SPECIAUX recherche

2 ingénieurs de fabrication

CONFIRMES

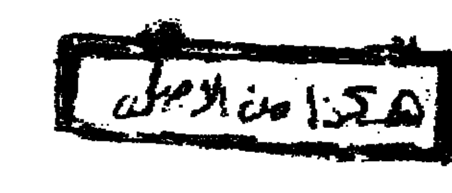
Pour diriger respectivement les **départements fonderies et tréfileries** d'une importante unité située en proche région parisienne (OISE).

Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :
FORMATION : • Ingénieurs Grandes Ecoles (ENSAM, EPC, ECP, ENSI, INSA, etc.) avec spécialisation en **métallurgie.**

COMPETENCE TECHNIQUE résultant de plusieurs années d'expérience en unité de production : • **en fonderie** élaboration d'alliages non ferreux • **en tréfilerie** fils et profilés spéciaux.

CAPACITES DE COMMANDEMENT ET SENS DE L'ORGANISATION pour diriger des effectifs de 80 à 100 personnes.

Les titulaires devront être capables avec l'appui des services techniques de mener toutes actions ou promouvoir tous projets en vue de *réduire massivement* les coûts de production et d'améliorer ou de fiabiliser la qualité des produits fabriqués.
Possibilité d'évolution pour éléments de valeur.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au
CLAL sous référence IF - Service du Personnel
13, rue de Montmorency - 75139 PARIS CEDEX 03



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

REJOIGNEZ UN CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

Responsable ordonnancement

Ingénieur de formation, vous avez quelques années d'expérience de la fonction en milieu électronique ou informatique.
Votre mission sera d'assurer l'ordonnancement/lancement du programme de fabrication en liaison étroite avec nos ateliers et plateformes d'intégration ainsi que la gestion des ordres commerciaux.
Une bonne connaissance du matériel informatique est un atout majeur.
Poste basé à La Direction Industrielle à ARCUEIL.

Adressez C.V., photo et prétentions sous référence 6106 à

Direction du Personnel 79, av. Aristide-Briand, 94115 ARCUEIL

Société Nouvelle LogAbax

vous propose de participer à son expansion.

REJOIGNEZ UN CONSTRUCTEUR POUR COMMERCIALISER LES OUTILS DE L'AVENIR

Ingénieurs d'Affaires & Technico-Commerciaux Grands Comptes

Nous sommes une société française dont les résultats parlent d'eux-mêmes : CA 1982 : 450 MF — Bénéfices nets 15,8 MF. Nous renforçons nos équipes commerciales Grands Comptes dans le domaine des *MICROS* et des *MEGA-MINIS à haute disponibilité.*
De formation supérieure (ingénieur ou équivalent) vous avez plusieurs années d'expérience en informatique de gestion orientée Temps Réel ainsi que de bonnes connaissances en opérating systems et sur les réseaux de transmissions de données.
Nous vous offrons une situation qui vous permettra de tirer profit de votre expérience et de votre goût pour développer une activité riche en relations humaines avec une très large autonomie et un niveau élevé de rémunération.

Adressez C.V., photo et prétentions sous référence 6100 à

Direction du Personnel 79, av. Aristide-Briand, 94115 ARCUEIL

Société Nouvelle LogAbax

vous propose de participer à son expansion.

EUROGROUP CONSULTANTS

CONSEIL DE DIRECTION

POUR CONTRIBUER A NOTRE DÉVELOPPEMENT EN FRANCE ET EN SUISSE, NOUS RECHERCHONS DES

CONSULTANTS

Ils seront associés à des missions de Conseil dans les secteurs Industriel et Bancaire :

- ORGANISATION ET STRUCTURES.
- *SYSTÈMES DE GESTION.*
- STRATÉGIE INFORMATIQUE.

Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs (X, ECP, Ponts, Telecom) et des Gestionnaires (HEC, ESCP, MBA).

Dont la formation initiale est valorisée par :

- Une expérience professionnelle réussie de 2 à 4 ans.
- Une forte personnalité:
  - Aptitude à MOBILISER les idées et les hommes.
  - RIGUEUR intellectuelle et forte capacité de travail.

Veuillez adresser votre candidature à : M. TUBIANA - EUROGROUP CONSULTANTS, 130, rue du 8-mai-1945, 92000 NANTERRE.

Organisme de Formation

recherche

RESPONSABLE DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Il animera une petite équipe de permanents et de vacataires chargés de conduire des actions de formation longues pour des jeunes de 16 à 25 ans.
- Il assurera la responsabilité des relations avec les entreprises.
- Il développera des démarches originales d'insertion professionnelle et de liaison avec les entreprises et les professions.

Ce poste nécessite 5 à 10 ans de vie professionnelle, une expérience en entreprise est indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous nº 8.490 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT ET T.P.

filiale d'un des premiers groupes industriels français recherche d'urgence

directeur d'agence bâtiment

Ingénieur Arts et Métiers - ESTP ou similaire
35 ans minimum
Expérience confirmée de 10 ans en conduite de travaux.
C'est un entrepreneur capable de diriger et d'animer une agence située à TOURS, réalisant 65 millions de chiffre d'affaires.

2 adjoints chefs de centre travaux publics

Ingénieur Arts et Métiers - ESTP ou similaire
30 ans minimum
Expérience de 5 ans minimum en conduite de travaux (génie civil, ouvrages d'art, canalisations).
Ces postes situés, l'un en REGION PARISIENNE, l'autre à ORLEANS, seront confiés à de véritables entrepreneurs aimant les responsabilités.

ingénieur études de prix

Expérience confirmée en études de prix génie civil et canalisations.
Ce poste à pourvoir en REGION PARISIENNE s'adresse à un véritable technicien.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 74011 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

250.000 F.

Laboratoire pharmaceutique
PARIS *puis* proche banlieue Ouest

Un laboratoire pharmaceutique qui a acquis une grande notoriété en développant une gamme de produits spécifiques, recherche UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES. Sous l'autorité du Directeur Financier il dirigera les services comptables du siège et des usines en liaison avec les services contrôle de gestion et informatique. Il sera chargé de l'ensemble de la comptabilité générale (bilan, compte d'exploitation) et il poursuivra la mise en place d'une comptabilité industrielle et d'une gestion des stocks informatisées (matériel IBM 38). Il sera particulièrement chargé d'améliorer et d'harmoniser l'organisation comptable de la société avec définition, mise en application et suivi du respect de nouvelles procédures comptables. Il veillera à l'amélioration et à la cohérence des circuits d'information. Il définira, animera et contrôlera les activités d'une quinzaine de personnes. Il assurera les relations avec les autres services de la société. Il organisera le transfert des services comptables du siège parisien vers une unité implantée dans un cadre très agréable en proche banlieue ouest de Paris. Le candidat retenu, âgé d'au moins 38 ans, de formation type DECS, possédera plusieurs années d'expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable en milieu industriel avec mise en oeuvre de moyens informatiques
Ecrire sous référence 605/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

NORSK DATA

Constructeur Européen d'Ordinateurs

RECHERCHE

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expérimentée

Connaissant si possible le milieu informatique bilingue anglais.

UNE STANDARDISTE RECEPTIONNISTE

bilingue anglais, sachant telexer (petits travaux de secrétariat à effectuer) lieu de travail : *Saint-Cloud.*

Adresser curriculum vitae à : M. CHOLIN, NORSK DATA, 120, bureau de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(650 personnes, C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Bénit

Telemecanique

- 11 000 personnes
- C.A consolidé 4 milliards de F. 1982
- un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels,

recherche

Ingénieurs export ou Techniciens Supérieurs

diplômés: Electromécaniciens Automaticiens

capables d'assurer le développement de ses ventes dans les pays situés en Afrique, Moyen-Orient ou Amérique Latine: études de marchés, toutes actions de promotion, négociations, prise de commandes et recherche de partenaires, dans un esprit technique.

Basé en région parisienne à Nanterre (92), le poste implique 5 ou 6 voyages d'une quinzaine de jours par an à l'étranger.

Il convient surtout à des ingénieurs au minimum bilingues anglais et/ou espagnol, déjà responsabilisés techniquement même s'ils n'ont pas l'expérience de la vente, et projetant une carrière internationale, y compris l'expatriation, dans un groupe dynamique.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, téléphone, prétentions et délai de disponibilité adressée sous réf. TLM1 à notre Conseil,

C.S.H.

8, square R. Bazin - Parly 2
78150 Le Chesnay
Discrétion assurée.

ESSILOR

Première entreprise française d'optique lunetterie, de *renommée et de rayonnement international*
(14 unités de production, 29 établissements industriels et commerciaux)

recherche

INGENIEUR DE PRODUCTION

de formation de base mécanique (A.M, INSA, ENSI ou équivalent) mais ayant choisi d'être un généraliste, il aura 2 à 3 ans d'expérience en INJECTION DES MATIERES PLASTIQUES

Nous lui confierons la responsabilité d'une de nos activités en développement et l'animation d'une équipe responsable de la réalisation de prototypes moules et produits commercialisés.

Il travaillera en liaison avec le Marketing et les Services Commerciaux.

Lieu de travail proche banlieue Sud Est (Val de Marne).

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions au Service Affectations ESSILOR - 57, avenue de Condé - 94100 ST-MAUR sous référence 73891.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

un Négociateur de crédit à moyen terme à l'exportation

Le candidat sera un cadre ayant pratiqué pendant plusieurs années la négociation de crédits à l'exportation dans un établissement bancaire et maîtrisant parfaitement une ou plusieurs langues étrangères.
Une bonne connaissance des crédits en eurodevises liés aux crédits acheteur est souhaitée.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. *MJF.5*
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE A L'EXPORTATION DE MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

- Formation A.M. ou équivalent
- Age minimum 30 ans
- Langue Anglaise
- Expérience minimum de 3 ans dans la vente du matériel et instrumentation médico-chirurgical
- Négociation internationale
- Poste évolutif (chef de département)
- Salaire selon expérience (+ intéressement au chiffre d'affaires)
- Discrétion assurée

Envoyer C.V., photo et prétentions. S/Nº T 041218 M à

RÉGIE PRESSE

85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

SMH Alcatel

950 collaborateurs, 150.000 Clients, 660 millions de C.A., une implantation nationale, l'appartenance à l'un des premiers groupes français, font de notre Société un leader de la bureautique.

Nous recherchons :

CADRE RESPONSABLE DE NOTRE SERVICE FACTURATION (25 personnes)

Ce poste, situé à Paris, nécessite une solide expérience en gestion administrative et procédures informatiques, qui s'exercera sur un système interactif.

Le candidat retenu, disponible rapidement, aura exercé des fonctions d'encadrement similaires.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 130.000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. HARMAND SMH ALCATEL, 83, Boulevard de Sébastopol 75082 PARIS CEDEX 02.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DEPARTEMENT INTERNATIONAL
NATHAN
recherche un

ASSISTANT DE GESTION

chargé :
— des études de rentabilité prévisionnelle des ouvrages et matériels à destination de l'étranger ;
— du contrôle budgétaire de ces projets ;
— de la centralisation des informations (comptes d'exploitation et bilans) par produit ;
— de l'élaboration des tarifs et des envois publicitaires.

De formation comptable (IUT, BTS gestion) la personne retenue acquerra dans le poste les connaissances spécifiques à l'édition.

Bonnes notions d'anglais écrit.
Age : 28 - 30 ans minimum.
Lieu de travail : Paris... Statut cadre.

Merci d'écrire, en joignant un C.V. détaillé sous réf. 388 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

ORGANISATEUR

Vous avez une formation supérieure scientifique ou de gestion, une première expérience de 2 à 3 ans en Organisation/Informatique acquise de préférence dans l'assurance ou le tertiaire.

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL :
- prendre la responsabilité de projets organisation importants dans un environnement informatique évolué.
- Développer et valoriser votre potentiel à travers une carrière mobile.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe Organisation :
en collaboration avec l'informatique et les unités opérationnelles, vous assurerez la réalisation des études d'opportunité et de rentabilité des projets inscrits au schéma directeur. Vous participerez à la mise en place des projets, établirez le bilan de réalisation et le suivi après démarrage.
Vous contribuerez de façon permanente à l'amélioration de la qualité des résultats de l'entreprise.

NOTRE CARTE DE VISITE :
***Premier Groupe Privé d'Assurances** - C.A. 5 Milliards de F - plus de 6.000 collaborateurs.*
***Principales activités** : assurance, épargne, assistance, prévention.*
Implantation internationale.



Ecrire avec C.V. + photo et prétentions à J.P. BURTH - Service Recrutement - GROUPE DROUOT
1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI.

SNCF OFFRE

145 emplois de chef de district stagiaire et 73 emplois de chef de circonscription stagiaire

Possibilité de postuler pour les deux emplois

Recrutement par concours des 6 et 7 septembre

OUVERTS AUX JEUNES :
— Nés entre le 1er avril 1954 et le 1er avril 1966.
— Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 82.000 F. environ
Carrière intéressante, emploi stable.
Avantages sociaux.

Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel), (Adresse à demander à toute gare).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET



CONTROLEUR DE GESTION

PROCHE BANLIEUE EST DE PARIS

240.000 F. +

Importante Société industrielle recherche le **contrôleur de gestion** de l'un de ses secteurs d'activité (C.A. 250 M.F. - effectif 800 personnes, 5 établissements).
- Formation supérieure.
- *Age 35 ans minimum.*
- Expérience industrielle dans la fonction de 5 ans minimum.

Rattaché au Directeur Financier de la Société Mère, il sera détaché auprès du Directeur Général de la filiale pour assumer la réorganisation de l'ensemble du dispositif de *gestion.*
Le poste est à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 62821 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

DANFOSS
recherche pour son département

CHAUFFAGE
3 cadres

1) INGENIEUR THERMICIEN
Possédant de solides connaissances en électricité et électromécanique.
Il assurera auprès du Directeur du Département le **SOUTIEN TECHNIQUE A LA FORCE DE VENTE.**

2) INGENIEUR THERMICIEN
Ayant une pratique éprouvée du milieu «installateurs-chauffagistes» *et de réels talents de pédagogue.*
Il devra concevoir et dispenser une **FORMATION TECHNIQUE A LA CLIENTELE** selon un programme de stages établi pour la France entière.

3) TECHNICO-COMMERCIAL
(France Nord-Est)
qui viendra renforcer l'équipe de vente.

Pour ces 3 postes, 3 à 5 années d'expérience professionnelle sont requises, ainsi que de bonnes notions d'anglais.

Téléphonez pour un premier contact au (3) 062.41.34 (Monsieur Musselin) ou adressez CV, photo et prétentions à :
DANFOSS - Service du Personnel - BP. No 58
78193 TRAPPES CEDEX.

Société Nouvelle d'Informatique
filiale d'un groupe Français
aux activités internationales recherche :

Ingénieurs informaticiens

de haut niveau, capables de développer et gérer des projets importants auprès de grandes sociétés industrielles.

Les postes à pourvoir étant les suivants :

RESPONSABLE d'un Département «gestion de production et informatique industrielle» (sidérurgie, pétrole, bâtiment). .... réf. 2281 A
RESPONSABLE de centre d'assistance et traitements C.A.O. .... réf. 2281 B
CONSEILLER bureautique et micro-informatique. .... réf. 2281 C

Ces postes s'adressent à des candidats :
- *Ingénieur Grandes Ecoles*
- 10 ans d'expérience dans les domaines cités (dont 5 ans environ en société de service)
- Dynamiques, mobiles, parlant anglais.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence correspondante à TELEX P.A. JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

ingénieur export

Notre entreprise conduit des Etudes et développe des Equipements dans des domaines hautement complexes : télécommunications, réseaux et systèmes, radars etc...

Notre CA se réalise pour 40 à 45% à l'exportation et nos clients tant en France qu'à l'étranger sont en majorité des administrations militaires.

De plus nous pouvons nous appuyer sur les structures largement implantées dans le monde d'un grand Groupe Français Multinational.

L'ingénieur que nous engagerons sera chargé de prospecter les marchés, d'organiser des présentations d'équipements et des démonstrations de fonctionnement, d'élaborer des propositions commerciales et de négocier des marchés.

Il aura de très bonnes connaissances en électronique, une expérience industrielle acquise en services soit commerciaux, soit techniques ou industriels, avec une formation complémentaire à la gestion commerciale *et maîtrisera l'anglais.*

Nationalité française.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre C.V., *sous réf. 9123-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville* 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

BANQUE INTERNATIONALE ÉTRANGÈRE
offre
opportunités de carrière :

A DES SPÉCIALISTES D'ENTREPRISE

Vous avez 30 ans environ, maîtrisez l'anglais, justifiez d'une expérience similaire.
Vous pouvez consacrer 70 % de votre activité à générer des affaires profitables et 30 % à mettre en œuvre la politique de développement sur la France au sein du département marketing.

A DE JEUNES DIPLOMÉS

Vous souhaitez rejoindre la banque, vous parlez l'anglais
Vous êtes dynamique et aimez les responsabilités.
Vous êtes titulaire d'une maîtrise de gestion, sciences éco, droit des affaires.

Envoyer curriculum vitae lettre manuscrite, photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE N° 41.209 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur débutant grandes écoles

Devenez assistant contrôleur de gestion

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, exerce son activité dans le domaine de la **chimie de spécialités.** Largement représentée par ses filiales à l'étranger, elle réalise plus de 60 % de son C.A. à l'exportation.

Elle recherche **1 assistant contrôleur de gestion.** Sa mission consistera à effectuer le contrôle de certaines usines.

Cette fonction permettra à un **ingénieur débutant diplômé d'une grande école : Centrale, Mines...** de mettre en pratique les connaissances qu'il aura acquises tant dans le domaine technique que financier.

Lieu de travail : siège social à **Vélizy (78).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la réf. M/27 à
CECA S.A. - 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA

MEDIA PA

La Direction Financière du **Groupe Roussel Uclaf**
recherche un

Diplômé Grande Ecole expérimenté

pour lui confier des

Etudes Financières

Au sein du département des études et de la planification financières
- vous préparerez sous l'angle financier les décisions du Groupe ;
- vous assurerez le suivi de plusieurs filiales françaises et/ou étrangères ;
- vous participerez à l'élaboration du plan opérationnel du Groupe.

Réelles perspectives d'évolution à terme.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'**Ingénieurs** ou de Commerce et avez 2 à 4 ans d'expérience financière. Votre anglais est courant et *vous maîtrisez une seconde langue (allemand de préférence).*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite + C.V.)
sous référence 2183M à Marc DESGORCES
Service Gestion des Cadres
35 Bd. des Invalides 75007 PARIS

ROUSSEL UCLAF

AÉROPORT DE PARIS
recherche
pour sa Direction chargée
des études de conception aéroportuaire
à ORLY...

DES INGÉNIEURS DIPLOMÉS

DANS LES SPÉCIALITÉS :
- Électromécanique.
- Électronique.
- Thermique.

Ces ingénieurs seront chargés dans une organisation par projet de mener des études techniques dans leur spécialité.

- Anglais courant.
- Déplacements à l'étranger.

Adresser lettre et curriculum vitae à :
Monsieur CARRIÈRE,
291, boulevard Raspail, 75014 PARIS.
Téléphone : 320-15-00.

Analystes Programmeurs

Titulaire d'un DUT, vous avez acquis en 2 ans une première pratique *du "Métier" (Assembleur - Cobol - CICS) et souhaitez rejoindre une* banque en expansion (équipement 3033 - 3081 sous MVS - environnement TSO - DL/1).

Venez confirmer votre expérience technique au sein de nos équipes de développements et participer à la réalisation d'applications portant notamment sur les Valeurs Mobilières et les Moyens de Paiement.

Spécialiste Terminaux Financiers

De formation supérieure, vous avez déjà l'expérience de la Conduite d'une application et vous connaissez parfaitement les techniques liées au Matériel IBM 36XX ainsi que Cobol et CICS

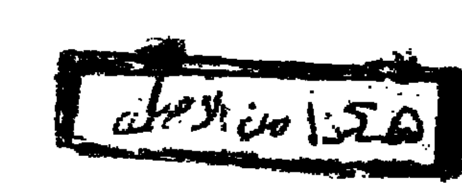
Venez rejoindre l'équipe chargée de la gestion de ce projet



Merci de nous écrire et de nous faire parvenir *votre C.V. et photo à* **Direction de l'informatique et de l'organisation (9039)**
93/95, Avenue du Général de Gaulle
94018 CRÉTEIL CEDEX

BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPOTS

bleu



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Et si la communication était votre vocation?

Pharmaciens,
vous n'êtes pas forcément attirés par la biologie, l'officine ou la fabrication : les relations humaines sont en revanche de votre ressort.

Nous vous proposons après une formation d'un an de rejoindre notre équipe des ressources humaines.

Notre laboratoire peut vous offrir de nombreuses perspectives d'évolution en France ou à l'étranger.

Le plus simple est que vous veniez en discuter avec nous.
Envoyez CV, lettre manuscrite et photo en précisant la réf. 5377, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.



association française de normalisation

recherche

ingénieur

pour animer des travaux de normalisation française et internationale dans les domaines des :
- Essais non destructifs (par radiographie, magnétoscopie...)
- Appareils à pression et équipements thermiques.

Formation : Ecole d'Ingénieur ou université à dominante métallurgie et physique générale. Anglais courant.

La mission comporte des relations avec les professionnels et les services administratifs concernés.
Des déplacements sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 2926 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

AXIAL Publicité

IMPORTANTE SOCIETE
pour Siège Social
proche banlieue Ouest, recherche :

cadre analyste programmeur

- Il participera à la mise en place, en vue d'en assurer la gestion puis la responsabilité, d'un logiciel en cours de développement. (système de gestion temps réel et base de données sur IBM 38).
- *Il devra avoir le sens de l'écoute des utilisateurs* et une aptitude à communiquer.

Une formation et une expérience informatique sont nécessaires, mais possibilité de formation sur IBM 38 et GAP 3.

Une évolution de carrière à responsabilités est possible.

Faire parvenir lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence 73941 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra *75040 Paris cedex 01, qui tr.*

LENÔTRE
PATISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS

5 ans d'expérience minimum dans la fonction à un haut niveau de responsabilités et impérativement *dans l'achat de matières premières et* produits alimentaires.
Libre rapidement.
Lieu de travail : PLAISIR (78370)
Adresser C.V. avec photo et prétentions à : J.M. SCAMPS Directeur des Relations Humaines 40, rue P. Curie - 78370 PLAISIR.

bleu

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE
(Fiduciaire Chaussée d'Antin)
recherche

AUDITEURS

HEC - ESSEC - ESC - IEP
UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle
Pratique Cabinet minimum 2 ans

Pour participer aux missions variées d'un cabinet important.
Préparation aux examens d'Expertise comptable facilitée par séminaires internes animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à Société de Contrôle Fiduciaire Département Recrutement *100, rue Lafayette 75010 PARIS*

THOMSON-BRANT
Branche Brandt Armements

recherche des

AGENTS TECHNIQUES H/F

Pour :
Constitution des matériels à expérimenter, mise en œuvre des instrumentations, *résolutions* de problèmes technologiques, études des procédés et de fabrication de contrôle.

Formation souhaitée :
B.T.S. électromécanique ou électronique.
Débutant ou quelques années d'expérience, connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : SAINT-DENIS (93).

Ecrire à Mme VENEAU, Service du Personnel, 32, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

PSYCHOLOGUE RECRUTEMENT H/F

Formation psychologie du travail appréciée, expérience obligatoire, de préférence en milieu *informatique - électronique.*

En relation directe avec les responsables de l'entreprise, il aura en charge l'ensemble du recrutement (forte prédominance de postes ingénieurs).

Ce poste, situé dans un contexte humain dynamique et motivant, requiert de la part du candidat un esprit ouvert dont les centres d'intérêt s'étendent aux différents aspects techniques et économiques de l'entreprise.

Lieu de travail : **proche banlieue Ouest.**

Adresser lettre, C.V., prétentions s/réf. 10386 à PIERRE LICHAU S.A. BP.220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL A VOCATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
(4 milliards de C.A. consolidé, 7.000 personnes)

recherche

ADJOINT DE DIRECTION COMPTABLE

chargé *à terme d'assister* le Responsable des Comptabilités dans la plupart des domaines relevant de sa fonction, il aura dans un premier temps pour missions essentielles :
- *de participer aux projets de mise en place de nouvelles structures de comptabilité et de gestion,*
- *d'élaborer et d'harmoniser les méthodes et procédures comptables,*
- *d'effectuer des audits ponctuels.*

Ce poste, qui offre de réelles perspectives d'évolution, réclame un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP. de CO. + DECS ou équivalent) justi*fiant de 4 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise de préférence dans une* direction financière ou au sein d'un cabinet international.

Une expérience de mise en place informatique constituerait un atout *important.*

Lieu de travail : **Paris.**

Courts déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., Photo et prétentions a HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 33093.

HAVAS CONTACT

SFENA

Importante société aéronautique
pour renforcer l'équipe systèmes de son service informatique
recherche

Technicien système MVS

Intégré à l'équipe système MVS animé par un ingénieur, il participera aux travaux de réflexion, de suivi, de maintenance des produits, programmes sur matériel IBM 3033-30331 (MVS) - 158 (Info centre).

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) ayant une formation DUT Informatique ou équivalente, et 2 ans d'expérience système MVS.
Connaissances et expérience Assembleur IBM appréciées.
Anglais lu indispensable.
Possibilités d'évolution au sein des services informatiques. Avantages sociaux appréciables.

Envoyer CV et prétentions au Service du Personnel, SFENA, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

L'audit informatique des services comptables

Votre formation supérieure de gestion (option financière + DECS) ou votre expérience de plusieurs années en comptabilité faisant appel aux supports informatiques nous intéressent.

Elles vous permettront au sein du service comptable d'une des sociétés du Groupe, *spécialisée dans les produits* d'épargne et de placement, d'être l'interface avec notre outil informatique et d'assurer les missions d'audit et de contrôle nécessaires.

Ce poste de cadre représente une ouverture vers des postes de responsabilités au sein du Groupe.

Envoyez lettre manuscrite, CV sous référence 156 à Michèle CHIRON

Service Orientation- Recrutement
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

SOURCES

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET

recrute à Paris

UN INFORMATICIEN

expérience sur système M.V.S. ou MULTICS appréciée.

Le candidat retenu sera intégré dans un service système et exploitation.

NIVEAU :

École d'ingénieur.
Maîtrise informatique.
Expert en traitement de l'information ou équivalent.

Adresser un C.V. détaillé et prétentions sous n° 267.386 RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

carrière bancaire
division «commodities»

Après avoir acquis dans la banque ou le négoce une expérience de quelques années des financements relatifs aux flux de matières premières, vous *souhaitez* poursuivre votre carrière *dans* un groupe international de premier plan.

Un poste correspondant à vos souhaits est à pourvoir au sein de notre équipe.

Adressez-nous un C.V. détaillé et le résumé de vos motivations sous référence 2056/JN à : M. CHASSERY - 110, rue du Colonel-Fabien 92160 ANTONY

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Important groupe de services Paris 8ème, nous lui confierons un rôle de conseil auprès des différentes succursales de Paris et de province et plus particulièrement dans les domaines du droit du travail, de la concurrence commerciale, de la distribution et de la consommation.

Ce poste évolutif s'adresse à un juriste titulaire d'un D.E.S.S. de droit social et pouvant justifier d'une expérience de 3 ans minimum dans une entreprise industrielle ou commerciale de structure similaire.

Adresser candidature detaillée, photo et rémunération actuelle sous réf 050 à .

Scop 7 *2, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS.*

IMPORTANTE SOCIETE
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
OUEST DE PARIS

recherche pour son Siège Social

CHEF COMPTABLE

Formation supérieure ou DECS voire expertise.
Expérience pratique en entreprise de BTP souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 73933 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET

recrute à PARIS

UN ANALYSTE EXPÉRIMENTÉ

pour participer à de nouveaux développements d'une base de données sous SOCRATE.

Connaissance de l'assembleur I.B.M. souhaitée.

Formation requise : École d'Ingénieur.

Adresser un C.V. détaillé et prétentions sous n° 267.334 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BANQUE DE CREDIT
LONG-MOYEN TERME
à vocation agricole et agro-industrielle
cherche pour renforcer son équipe :

cadre d'exploitation et d'engagement

PROFIL : • de formation supérieure, de préférence ingénieur agronome ou agricole
• ayant acquis au sein d'une banque une bonne expérience de l'étude et du montage des crédits.
FONCTION : • étude de crédits, relations avec organismes financiers, visites d'entreprises agricoles et agro-alimentaires
• *évolution possible* dans un groupe important.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétent. sous *réf. 3026M à OCBF 66 rue* de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS



INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Diplômés Grande Ecole ou DEA Universitaire pour

TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT

Plusieurs postes disponibles

PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER

Domaines : Thermique, informatique, acoustique, économie du bâtiment, énergies nouvelles, physique des matériaux.
Durée : 1 an. Temps partiel possible.

Adresser curriculum vitae à : IRBAT, 242 bis, boulevard *Saint-Germain*, 75007 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES 2.500 PERSONNES

recherche

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

EXPÉRIMENTÉ (5 ANS)

Il lui sera confié :

- L'encadrement d'une équipe de 7 personnes.
- L'élaboration et la préparation des payes ainsi que le suivi administratif.
- Les états et statistiques de gestion du personnel.
- La gestion du fichier du personnel.

Ce poste convient à un candidat ayant :

- Une connaissance approfondie de la législation sociale.
- *Une expérience de l'informatique.*
- Une participation dans la mise en place d'un logiciel, de préférence GAETAN, constituerait un atout supplémentaire.

Transmettre curriculum vitae + photo + prétentions à : RÉGIE-PRESSE, n° T 41.207 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

Dans le cadre de l'expansion de son informatique de gestion, INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche

pour son service Clients :

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du BTS ou DUT ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la mini/micro-informatique.

Ils seront chargés de la maintenance de sous-ensembles et de périphériques.

DE NOMBREUX POSTES SONT A POURVOIR AUSSI BIEN DANS LA RÉGION PARISIENNE QU'EN PROVINCE

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires et disposer d'une voiture personnelle.

Ils voudront bien adresser leur curriculum vitae, en précisant une des références suivantes :

- RÉGION PARISIENNE (SC-38).
- STRASBOURG (SC-39).
- NANCY (SC-40).
- LYON (SC-41).
- DIJON (SC-42).
- ANNECY (SC-43).
- AUBAGNE (SC-44).
- NANTES (SC-45).

à la Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

. EXA INTERNATIONAL

CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL EST EN EXPANSION RAPIDE

Nous recherchons pour compléter nos équipes

UN CONSULTANT

35 ans minimum

- Diplômé Grande École, de préférence Ingénieur Agronome, INSEE, Arts et Métiers.
- Anglais parfait (parlé, écrit).
- Espagnol courant.

EXPÉRIENCE :

- Marketing.
- Études de factibilité.
- Financement exportation.

Acceptant des déplacements fréquents.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : EXA INTERNATIONAL, 87, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS. A l'attention de Monsieur D. PASDELOUP.

SOCIÉTÉ DE VENTES D'INSTRUMENTATION ET D'APPAREILLAGE D'ANALYSE DE LABORATOIRE

recherche

UN RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

Sera chargé :

- Elaboration, rédaction et suivi des offres ;
- Sélection et choix du matériel ;
- Contacts fournisseurs (visites, expositions spécialisées).

Profil souhaité :

- Environ 30 ans ;
- Bilingue anglais ;
- Expérience souhaitée : 2 à 3 ans ;
- *Connaissance de l'instrumentation scientifique.*

Salaire selon compétence, poste évolutif.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° T 041.217 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SNCF

recherche pour SA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE à PARIS

PUPITREURS

en service alterné 3 x 8

- âgés de moins de 30 ans
- titulaires d'un :
  - BTS GECI
  - DUT informatique
  - Diplôme de l'AFPA, niveau III
  - Tous diplômes scientifiques Bac + 2, complétés par une formation informatique

Rémunération annuelle brute à partir de : 95 900 F

Ne pas se présenter - Ecrire avec CV et photocopies des diplômes à : Direction de l'Informatique - Division du Personnel (UAR) - 116 ter, rue Saussure 75017 PARIS

IMPORTANTE BANQUE ayant son siège à PARIS recrute pour son DEPARTEMENT INTERNATIONAL

son responsable de la zône extrême-orient

(CLASSE VII MINIMUM)

De formation grandes écoles de commerce, Université ou I.E.P., les candidats devront justifier d'une solide expérience dans le domaine des opérations bancaires internationales et d'une excellente connaissance de la zône Extrême-Orient.

Le poste à pourvoir implique de nombreux déplacements. En outre, un changement de résidence en Extrême-Orient n'est pas à exclure à moyen terme.

Env. CV, photo et prétent. s/réf.73793 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

(P.M.I. en forte expansion 10 ans d'activités) recherche

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Position B - 2 à 5 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Ils s'intégreront à une jeune équipe chargée de la conception et du développement de nouveaux matériels.

Des compétences en électronique analogique sont demandées. (Domaines d'études variés).

Lieu de travail : Paris-13e

Adressez votre C.V. détaillé à Service du Personnel, S.M.E., 88, rue Didot, 75014 PARIS.

SOCIÉTÉ DES PIANOS MAGNE CENTRE MUSICAL BOSENDORFER recherche

COLLABORATEUR VENDEUR et RESPONSABLE COMMERCIAL

Très bonne présentation. Pratique courante du piano. Anglais ou allemand *souhaité. Formation* spécialisée assurée. Poste à responsabilités et débouchés importants. Env. candidat. avec C.V. et photo au : 17, AV. RAYMOND-POINCARÉ, 75116 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL QUARTIER ÉTOILE recherche

COMPTABLES

QUALIFIÉS (ÉES)

4 à 5 ans d'expérience

Env. C.V. et prétentions à Mme Grunhut, 16, av. Friedland, 75008 PARIS.

Le syndicat communautaire d'aménagement de la Ville Nouvelle de CERGY-PONTOISE (Val d'Oise) RECRUTE :

1 ANIMATEUR DE 2e CLASSE

pour assurer la direction d'un Centre de loisirs

Les candidats doivent être inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de rédacteur, option animation, établie par le C.E.P.C., ou être titulaire de l'un des diplômes prévus à l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 15 juillet 1981. Candidatures avec C.V. à adresser d'urgence à : Monsieur le président du S.C.A. Hôtel de Ville B.P. 309 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Et. financier spécialisé utilisation *rationnelle de l'énergie* cherche

ATTACHÉS DE DIRECTION

Etudes, analyses financières et relations commerciales, entreprises tous secteurs. Expér. souhaitée. Env. C.V., photo et prét. s/réf. 6.801 à Pierre Lichau. S.A., B.P. 220, 75083 PARIS Cedex 02 qui transm.

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de sa seconde crèche, la ville de TREMBLAY-LES-GONESSE recrute

DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

(Titulaires du C.A.P.)

DES ÉDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS

(Titulaires du diplôme d'État)

Adr. C.V. à Monsieur le Maire *Hôtel de Ville de Tremblay-les-Gonesse*, 93290 TREMBLAY-LES-GONESSE.

THOMSON TITN

recherche pour postes à pourvoir en région parisienne

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Expérimentés ou débutants, de formation grande école, et DUT informatique, pour travaux sur systèmes temps réels

Envoyer C.V., photo et références s/réf. MLA à THOMSON TITN rue Denis-Papin ZI. de la Vigne-aux-loups 91380 CHILLY-MAZARIN

THOMSON CSF COMMUNICATIONS

Société d'études de marchés

implantée à Paris, d'importance nationale

recherche

UNE ASSISTANTE DE TERRAIN

Appelée à seconder la responsable du service dans ses activités.

Elle se verra confier la mission suivante :

- Recrutement et formation des Enquêtrices.
- Lancement et suivi des Etudes.
- Formation budgétaire souhaitée.

Une solide formation secondaire serait appréciée. Des déplacements fréquents en province sont à prévoir. Permis de conduire et voiture nécessaires.

Notre *préférence* irait à une candidate de 30 ans et plus ayant une solide expérience du terrain et une première expérience de 2 ans au moins dans la fonction d'Assistanat.

Ce poste nécessite une grande disponibilité et une capacité d'adaptation à des tâches variées.

Adresser lettre manuscrite de candidature avec prétentions, C.V. et photo sous n° T 41221 M RÉGIE PRESSE 85 Bis rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANT GROUPE DE STES DE MAINTENANCE recherche

ASSISTANT-CONTROLEUR DE GESTION

Missions :

- Tableaux de bord de gestion, prix de revient, contrôle des filiales.

Ce poste convient à un jeune bénéficiant de quelques années d'expérience et offre de larges perpectives d'évolution. Lieu de travail : Boulogne-Billancourt. Ecr. avec lettre manuscrite et IMPÉRATIVEMENT photo et prétentions à : IDEX et Cie 8 bis, rue Escudier 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE clientèle variée (P.M.E. Stés cotées en Bourse) recherche

STAGIAIRES

Débutants ou ayt 1 à 3 années d'expérience pour missions d'expertise comptable et de révision. Les candidats issus d'une grande Ecole de Commerce ou Paris — Dauphine seront titulaires du D.E.C.S. et auront une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser vos candidatures avec C.V. et prétentions à : Cabinet Jean DELBOR 3, rue de Lyon. 75012 Paris.

Organisation Professionnelle du secteur agro-alimentaire

cherche un ou une :

JURISTE

Région Parisienne

(2 ou 3 ans d'expérience.) Collaborateur(trice) direct(e) du délégué général, il (elle) aura en charge : l'assistance et le conseil juridiques, sociaux et fiscaux des adhérents.

Ecrire sous le n° T 041239 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE TREMBLAY-LES-GONESSE. recrute d'urgence (*conditions du statut du personnel communal*)

RÉDACTEURS

- pour les services financiers ;
- pour le service emploi ;
- pour le service du personnel (relations humaines).

Adr. C.V. à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville de Tremblay-les-Gonesse, 93290 TREMBLAY-LES-GONESSE.

A Paris Opéra cherchons

CLAVISTE

disponible de suite équipement A. M. varityper Tél : 526-15-33 (9 h à 17 h)

Établissement sous contrat recherche

PROFESSEURS

- E. M. T.
- Éducation musicale
- Suppléance histoire/géographie.

Adresser C.V. 36, av. du Pt Wilson — 94230 CACHAN

REVUE HEBDOMADAIRE spécialisée marine marchande, rech. pour situation permanente Paris, J.H. min. 25 ans, dégagé obligations militaires, très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime, parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat sérieux et travailleur. Env. lettre manuscrite avec C.V. et réf. à : SPIMEC, 190, BD HAUSSMANN, 75008 PARIS, qui transmettra.

Administration Défense nationale recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés, DUT informatique ou équiv. (BAC C, D ou E ex.). Connaissances : BULL - 64/DPS 4 appréciées, COBOL indispens. TDS, IOF, BD souhaités. Formation complémentaire assurée. Envoyer C.V., photo, prét. à : Service Central des Commandes, 46, bd Bessières, PARIS-17e.

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE OUVRE UNE INSCRIPTION POUR UN POSTE DE

PROFESSEUR D'ÉCOLE

Titre exigé : diplôme d'architecte d'une école universitaire ou polytechnique, ou doctorat.

ENTRÉE EN FONCTIONS : 1er OCTOBRE 1984.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 30 septembre 1983 au secrétariat de la présidence de l'École d'architecture de l'Université de Genève, 9, boulevard Helvétique, 1205 Genève (tél. 20-93-33, int. 2144) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges.

ROHDE ET SCHWARZ FRANCE

ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR VENTES TECHNICO-CIAL

Possédant bonnes connaissances de la mesure HF-VHF-logique. Anglais souhaité. Poste basé à TOULOUSE. Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions Rohde et Schwarz France Service du Personnel 45/46 place de la Loire silic 190 94563 RUNGIS Cedex.

Fiduciaire rond-point Champs-Elysées recrute pour le 1er septembre 83

COLLABORATEURS CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

Ayant connaissances de la gestion de dossiers clients. Situat. stable et évolut. de la rémunération en fonction compétences et services rendus. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prét. à Georges Coquereau (M) 12, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE Siège social Paris 8e recherche

JEUNE CADRE

Adj. au chef d'exploitation, resp. de 2 frigoriques dans la LOIRE.

FONCTIONS :

- Gestion générale exploitation et techn. (des connaissances techniques seront appréciées).
- Commandement du personnel.

- Emploi stable.
- Avantages sociaux.
- 13e mois.

Adres. CV, photo, et lettre manuscrite, au service du personnel de la C.E.G.F. 29, bd Malesherbes 75008 PARIS

Cours privé hors contrat plein centre de Paris, recherche

PROFESSEUR

agrégé ou niveau équivalent en biologie pour *math. Sup.* C. Ecrire urgence à S.P.E.R.L., 12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, qui transmettra.

Etablissem. soins, 50 km Paris, ch. cadres titulaire B.T.S. ou D.U.T. comptab. Ecr. av. réf. ou tél. au 407-90-60 au dir. adjoint adm. Les Lycéens, 77610 Neufmoutiers-en-Brie.

secrétaires secrétaires secrétaires

TALAR DU SVENSKA ?

Tu connais sans doute IKEA, Société Suédoise de distribution de meubles. Nous recherchons d'urgence

Secrétaire Documentaliste

Français Suédois

Tu seras chargée du secrétariat de la Direction commerciale, de la traduction et de la rédaction de documents relatifs à l'assortiment, d'études et de statistiques. Nous proposons à une candidate dynamique, capable d'initiatives et d'autonomie, de réelles possibilités d'évolution, une ambiance de travail agréable, jeune et internationale.

Si tu as envie de te rapprocher de la Suède — en travaillant à Paris — écris-nous vite en adressant CV photo et prétentions à IKEA FRANCE 110 bis, avenue du Général Leclerc 93500 Pantin.

IKEA

Ils sont fous ces Suédois.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE Près des Champs-Elysées recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

Excellente présentation
Libre très rapidement

Tél. pour R.Vs 256.88.00 P. 37-35

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL d'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

RECHERCHE pour son siège à Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Possédant B.T.S. ou diplôme équivalent.
- Age 35 ans minimum.
- Expérience CONFIRMEE dans ce poste.

Écrire C.V. + photo + rémunération souhaitée sous référence 5027 à : PUBLICITE GAUTRON. 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Recrutons

SECRETAIRE STENO-DACTYLO CONFIRMÉE

Bilingue anglais.

Envoyer C.V. + photo + prétentions en indiquant sur l'enveloppe la réf. 5257 à MEDIA SYSTEM. 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT

Association secteur social recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

B.T.S. ou équivalent. Salaire mensuel brut : 5.690 F + prime 7,5 %. Téléphone : 531-16-90.

Association de logements de travailleurs migrants, recherche pour son secrétariat

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

pour candidate motivée, organisée, apte aux relations humaines, très bonne sténo exigée. Salaire départ 5.600 X 13,5

Envoyez C.V. et photo s/réf. 9.111 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transm.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

ASSISTANTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour assurer l'intégralité de son secrétariat professionnel et privé.

La candidate de 25 ans minimum devra :

- justifier de plusieurs années de Secrétariat de direction de haut niveau ;
- prouver ses aptitudes à l'analyse et à la préparation de dossiers ainsi qu'à l'organisation de réunions et être familiarisée et être familiarisée en traitement de textes.

Lieu de travail : 1er arrdt, du mardi au samedi 15 heures. La rémunération très attirante est liée aux références et à l'acquis professionnels.

Ce poste étant à pourvoir en septembre, veuillez préciser vos dates de vacances.

Écrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23.012 à :

M.R.I. CONSEIL 13, rue Madeleine-Michelis 92522 NEUILLY.

capitaux propositions commerciales

AGENCE EXCLUS. SÉRIEUSE A remettre pour le départ. de la Gironde.

Activité constante et de bon rendement. Idéal comme appoint pour comptable indépend. ou pers., avec bonne formation cciale et compt. désirant s'établir. Capital initial nécessaire. FF 100.000. Ecrire à Serven Fiduciaire S.A. Case postale 867, CH-1001 LAUSANNE.

formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

propose toute l'année des actions ponctuelles (LOGICIEL - FORMATION) à

ÉLECTRONICIENS MICRO

(HARD MICRO, SYSTÈME MICRO AUTOMATISMES) 118, r. de Crimée 75019 Paris

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).

- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour inform., écrire CIDEM 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

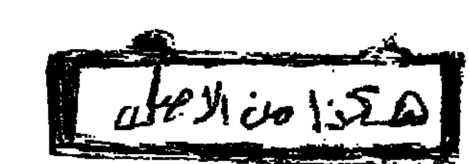
Secrétaire tape sur IBM 82 C, tous travaux manuscr., thèse, etc. Tarif intér. T. : 840-42-41.

deux-roues

A vendre

YAMAHA 125 DTM X CROSS

Très bon état. Px 5 000 F avec pièces de rechange. Tél. de 19 h à 20 h30 au 558-12-36.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME 33 ANS

RESPONSABLE ACHAT TRANSIT MAGASIN

Expérience (dans entreprises T.P., bâtiment), 4 ans Algérie, 1 an Irak, 2 ans Egypte, recherche poste étranger trilingue anglais-espagnol.

Ecrire M. BOISNIER, 12 bis, rue Albert-Thomas, 78140 Vélizy ou téléphoner au 635-18-66.

RÉSIDANT A LONDRES

J.H. 30 ans. Études sup. de commerce ayant excellentes connaissances et expérience du marché britannique

CHERCHE

à représenter société française désireuse d'établir ou d'élargir contacts en Grande-Bretagne. (Courtes missions aussi envisagées).
Veuillez envoyer propositions au nº 6.499 *LE MONDE PUB.* service annonces classées 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

TITULAIRE D'UNE MAITRISE DROIT DES AFFAIRES

Jeune Fille recherche poste Service Contentieux, secteur PRIVÉ ou PUBLIC. Disponible si nécessaire dès 1er août.

Ecrire sous nº 6.509 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 23 ans, lic. sciences économiques, maîtrise gestion. Parlant anglais, allemand. Ch. poste Paris ou banlieue Sud-Est. Libre de suite. OUSTRY MARTINE, 64, r. du Rôle, 91800 Brunoy.

Jeune fille allemande, 19 ans, cherche place au pair, du 1er septembre à Paris ou au bord de Paris. Karin Frömning Radeland 30 2070 Groshansdorf Allemagne.

AGENTS DE SERVICES administratifs informatiques CHERCHENT EMPLOIS début. Basic CBM Commodore. Disp. 1er juillet 1983. Etudions toutes propositions, LEP Jean-Moulin, Vincennes, Mme BOSSE. 328-44-42.

Retour de l'étranger J.H. 25 ans. Charpentier de marine (bois). Rech. emploi Paris ou Province. Libre de suite. Tél. 580-88-43.

Retour de l'étranger. J.F. 25 ans. Bibliothécaire, documentaliste rech. emploi Paris ou la province, libre de suite. Téléphone : 580-88-43.

J. F. 29 ans, cherche emploi standardiste dans Paris. 10 ans d'expérience. Ecr. s/nº 6514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ETUD. 23 a., lic. angl., esp. Cherche trav. juil./août 83. Paris, rég. par., P. C. 237-31-71.

H., 35 ans, très bonne présentation plusieurs années d'expérience, dipl. :
- Commissaire aux comptes ;
- expert comptable mémorialiste ;
- licence en droit.

Niveau D.U.T. informatique. Anglais courant, ch. poste DIRECTEUR FINANCIER OU AUDIT France/étranger. Ecrire sous le nº T 041.225 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE TROUVÉ VOTRE SECRÉTAIRE

CONTACTEZ-MOI
Je vous apporte mes capacités, mon expérience et mon sérieux. Ecrire nº 300 Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris. INTERIM S'ABSTENIR.

H., 31 ans, ayant sens de l'expression écrite, orale, dipl. de 3e cycle en Sciences Po., maîtrise de philo cherche emploi relations publiques, secteur culturel, social ou poste de rédaction dans publ. ou presse. Ecrire sous le nº T 11.080 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME DE COMMUNICATION

39 a., bilingue français/anglais, format. sciences éco + M.B.A., expérience de 12 ans publicité promotion marketing, relations publiques, recherche situation adjoint P.-D.G. ou D.-G. Ecrire sous le nº T 041233 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., architecte D.P.L.G., 4 ans à son compte, 6 a. exp. cabinet étudierait toutes propositions. Téléphonez au : 660-87-66.

MÉDIAS

J.F., passionnée par la communication, dynamique, créative, licences lettres et médias. 1re expérience : journalisme, relations publiques dans édition recherche poste évolutif. Téléphonez au : 806-84-48.

J.F., 31 a., maîtrise sociologie, anglais/espagnol, expérience, ch. poste études, personnel, formation. Tél. au 782-96-93.

J. Femme, ch. pour juillet/août poste sténodactylo. Excellente orthographe. Tél. 233-73-30 à partir de 9 h.

H., 46 ans, pasteur, puis 10 a. formateur relations humaines et techniques de communication, spécialiste psycho-sociologie industrielle, sens contact, négociation et organisation. Anglais cour., mobilité acceptée étranger compris, ch. poste responsable formation ou personnel. Téléphonez au : 052-26-12.

NÉGOCE INTERNATIONAL MATIÈRES PREMIÈRES

— Cadre direction.
— 20 ans expér. en France et étranger, opérations importantes de Trading et Export/Import de produits agricoles et alimentaires, et non aliment.
— Grande connaissance des marchés incluant Amérique Sud/Nord, Asia.
— Habitude des voyages et des contacts haut niveau.
— Angl., portug., espagnol.
— Etudierai ttes proposit. sérieuses de stés dynamiques.
Ecr. s/nº 1554, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE PARTICULIER H. 32 ans. Expér. journaliste, vie publique. Etud. supérieures. Disponible pr seconder homme ou femme actifs: secrétaire particulier, homme à tt faire, etc. Ecr. s/nº 1.544, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 29 ans, disp. de suite. Formation prof. de Directeur Equipement et de Service de Tourisme Social en cycle DEFA, gde expér. animation, gestion, étudiera ttes prop. J.-Y. Juton, Parc de la Noue, bâtiment C2, 93420 Villepinte, 383-26-69.

JURISTE GÉNÉRALISTE, D.E.S. droit privé, droit des affaires, niveau D.E.C.S., 18 ans expérience (banques, assurances, contentieux entreprise), cherche poste RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE ou ADJOINT DIR. GÉNÉRALE ou du PERSONNEL. Ecr. s/nº 8461, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 24 a., Allem., 5 ans exp. en export et secrétariat, trilingue (all./angl./franç.), bonne dactylo. ch. emploi, mobilité acceptée. — Dorothea Moritz, 11, rue Moyrand, 38100 Grenoble. Téléph. (76) 51-07-17.

Jeune fille cherche emploi de maison ou garde d'enfants. Tél. 280-15-18 8-9 h et 20 h.

Ecrit et parle couramment anglais et français, serait un bon précepteur ou interprète discret. Ephraïm Nsengiyumva. Tél. 254-50-32 chambre 41.

Jeune écrivain sér. ch. travail indifférent. Tél. 364-79-20. Demander ARMAND BALIMA.

Allemand 35 ans, trilingue français, anglais, 4 ans d'expérience assurances en R.F.A., disp. de suite. Etudie toutes propositions. Tél. : 352-62-41.

représentation demandes

Français 34 ans, cherche

REPRÉSENTATIONS PRODUITS ADDITIONNELS

Pour exportations Amérique latine. Ecr. s/nº 8491 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends MINI AUSTIN Beige métallisée. 60 000 km. Nov. 79. Excellent état. Prix 14 000 francs. Tél. ap. 18 h. 457-93-62.

de 8 à 11 C.V.

R5 ALPINE Coul. or, 90 000 km. Mod. 78. Px 9 800 F. Carross. à revoir. Moteur impeccable. Tél. (3) 443-58-18. M. Rey.

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend BMW 320. année 80, métal. 70 000 km. Prix 43 000 F. Très bon état. Tél. (heures bur.) 405-07-83. M. Philippe. Le soir 405-47-47.

boxes - parking

MÉTRO GAMBETTA

PARK. COUVERTS, BOXES

Tél. MIL. 362-09-37 sf sam.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Pr. ARCHIVES NATIONALES 3/4 P., tt cft, poutres peintes du XVIIe, haut plafond, lumière, calme, charme du passé. 160 m². 2.150.000 F. 326-22-63.

MARAIS

3/4 P., LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉES. Récept. 2 chbres, gde cuis., S. à manger, 2 bains. Parking. 562-16-40.

5e arrdt

PRÈS JARDINS DU **LUXEMBOURG 3 pces**

64 m², tt cft r.-d.-ch.s/cour. Prix 630.000 F. 766-73-78.

NEUF JARDIN DES PLANTES

1, et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GRAND LUXE Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX Vis. témoin tous les jours 14-19 h, et mercredi et dimanche.

CONTRESCARPE : 842-57-00, stud. original 33 m², poutres, cour privative, refait à neuf.

PARIS LIB.-PAP.-JOURNX-TABACS, C.A. : 6.000.000 F av. 800.000 F logement. Gros rapport. Téléphone 355-08-40.

6e arrdt

LUXEMBOURG 6 PCES

Terrasse, vue 354-95-10. 170 m². Duplex divisible, ascenseur.

PL. ST-ANDRÉ-DES-ARTS

RÉNOVATION DE QUALITÉ

2 P. ET DUPLEX

FONCIÈRE ODÉON. 329-85-08.

21, r. CHERCHE-MIDI, S/cour jard., ref. nf, 140 m², 5 P. S/pl. 28 et 30, 14 h/17 h.

7e arrdt

ST-DOMINIQUE BOSQUET grand standing 64 m² rez-de-jardin Sud-Ouest, parkg Px 895.000 F. 577-96-85.

BRETEUIL SÉGUR, 4 pces, beau r.-d.-ch. 1.150.000 F bel imm. pierre. MARNIER. — 222-69-50.

VARENNE

Délicieux appt 200 m², 5 P. 2e ét. s/rue et cour plantée. Imm. XVIIIe sur park. 296-58-88.

BAC SAINT-GERMAIN.

Neuf. 5 P. 260 m². Parking TIFFEN. 562-04-66.

DUQUESNE, 2 pièces 45 m², 4e étage, soleil 460.000 F. Tél. 522-00-94.

SÈVRES-BABYLONE

DUPLEX SUR JARDIN 120 m², séjour, 2 chambres - terrasse, 60 m², box. GARBI. 567-22-88.

8e arrdt

Mº BLANCHE

BEAU 2 P. 280.000 F

1er ét. Chf. individuel, calme. Sinvim & Cie. Tél. 501-78-67.

Mº VILLIERS

Rue de Monceau, dans immeuble pierre de t., 1920, gd standing, asc., tapis, esc., plusieurs studios, 2 P., 3 P., 4 P., 5 P. Finition au goût du client. SIMRA. 355-08-40.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE Beau stud. cuis., bains refait neuf. 175.000. 526-99-04.

Rue Lamonnet, 5 P., 98 m². Occupé. 380-75-20.

10e arrdt

RUE LA FAYETTE, 2 pces ensol., cuis., douche, w.-c., refait à neuf, 36 m². Prix 280.000 F. Tél. : 237-41-77.

STRASBOURG-ST-DENIS pptaire vd ds imm. cft, asc., appt à rénover, 70 m². Px exceptionnel (6) 020-30-06.

11e arrdt

NATION, imm. récent, 4 P., terrasse 60 m², au Sud-Est, park., interphone. 825.000 F. Téléphone : 370-25-82.

RÉPUBLIQUE

Idéal placement, pierre de t. 3e étage, soleil.

2 PCES, TT CFT.

240.000 F, crédit vendeur possible.

Tél. 345-55-10.

12e arrdt

AVENUE MICHEL-BIZOT

studio tt cft, occupé, loyer libre, dame 80 ans. 704-27-37.

DAUMESNIL VRAI 3 P., CFT. refait neuf, bel imm. 365.000 F. 526-56-61.

13e arrdt

GOBELINS BEAUX 2 PIÈCES tt cft, 2 et 3 pces, à rénover. Imm. pierre de t. 272-40-19.

14e arrdt

Mouton-Duvernet. 354-42-70

DUPLEX 38 m² LUX.

PROX. PORT-ROYAL

gd stand. SUPERBE APPT 4 P., aménagements luxueux. étage élevé + TRÈS GRANDE TERRASSE avec fleurs et arbustes. Px 1.895.000 F. 542-40-90.

TRÈS GRAND 2-3 P.

avec terrasse, aménag. luxueux + jardin privatif. boxe. 1.160.000 F. 542-40-90.

BD MONTPARNASSE 5 pces + serv., 90 m², vue dég., verd., 4e ét. 890.000 F. Téléphone : 326-73-14.

44, rue Didot, 842-57-00. Bel imm. 2 pces, 5e étage ascens. 345.000 F. 3/4 p., 2 bains. 770.000. S/pl. ce jr 14/18 h.

MONTPARNASSE, MAISON grand charme, 280 m², soleil, calme, verdure. 326-73-14.

Face Parc Montsouris, très bel imm. pierre de t., appt 3 P., à améliorer, dans anc. bout. d'angle. Pptaire, 296-12-08.

15e arrdt

SAINT-CHARLES, BALCON 2 pces en studio, cuis., w.-c., 35 m². 290.000 F. 577-96-85.

CASTAGNARY près parc Georges-Brassens

4 PCES TT CFT 84 m²

park. Sud, calme. 850.000 F. Sinvim & Cie. — 501-78-67.

16e arrdt

PASSY 5 PIÈCES

Prix intéres. 553-14-14.

MUETTE, DUPLEX living, 20 m² + 2 chambres 2 sanit., impeccable. 870.000 MATIN : 567-47-47.

RUE BOILEAU Beau 2 pièces, 54 m², calme, soleil, 530.000 F. GARBI, 567-22-88.

MUETTE - DUPLEX Living 20 m² + 2 chambres, 2 sanit. impeccable, 870.000 F. MATIN : 567-47-47.

17e arrdt

AV. DES TERNES, 5 P., 2 bains; 140 m² + 2 chbres serv. 1 ét. Std. 1.380.000 F. 622-22-56.

45 BIS, AV. DE VILLIERS

Mº MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P, et STUDIO LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite lundi, mardi 14/18 h.

18e arrdt

BON 18e PPTAIRE VEND Maison 75 m², calme, soleil, CHARME CAMPAGNARD, tt cft. 520.000 F 387-95-97.

PIED BUTTE MONTMARTRE

Studio tt cft, imm. récent. 165.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

Un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.

IMMO MARCADET

88, rue Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité intensifiée à nos frais, réalisation rapide, paiement comptant. 252-01-82.

Mairie XVIIIe, rue Eugène-Sue, imm. p. taille, 2 p., cuis., w.-c., s.d.b., courette privée, r.d.ch.

URGENT. 169.000 F

Immo Marcadet : 252-01-82.

Près rue Ordener, bel immeuble ancien, 2 pces, entrée, cuis. w.-c., salle de bns. 209.000 F. Immo Marcadet. T. 252-01-82.

19e arrdt

72, r. PETIT 2 p. dépend. possib. bains, chf. cent. indiv. 2e étage (meubles) impecc. 200.000 F. 563-55-89 matin.

20e arrdt

MÉTRO GAMBETTA

De 2 petits imm. neufs. Stand. Studios, 3 et 4 Pièces, Balcons, caves et parking. Livrables immédiatement

FINANC. EXCEPT.

1 — PRET CONVENT.

2 — PR. VENDEUR POS.

(jusq. 10 % du prix de vente à 2 % sur 10 ans)

3 — PR. 1% PATRON. POS.

Bur. de vente s/pl. 7, r. des Randonneaux Tous les jours de 14 h à 19 h dimanche compris, fermé vend. et sam. Tél. à : PRIMAM 788-11-23 – 636-70-56

IDÉAL INVESTISSEURS STUDIO REFAIT NEUF 130.000 F. Tél. 720-17-55.

Mº MARAICHERS, studio tt équipé, neuf, petit immeuble. 140.000 F. Pptaire. 590-86-06.

78-Yvelines

Particulier vend banlieue ouest BOUGIVAL (près transp.), parc 2,5 ha appt 3 p, séj., 2 ch., tt cft, cuis. équipée, dressing room, parking, chaffage indiv. Px 435.000 F. Tél. h. de b. 732-02-60, poste 2251 ou après 18 h 30 au 918-10-71.

91 - Essonne

BURES Mº LA HAQUINIÈRE (FOCH), petit pavill. 3 p. cft s/vide sanitaire, SUR 500 m². Px 495.000 F. T. 577-96-85.

94 Val-de-Marne

FONTENAY, RER, BOIS Imm. 1970 — ÉLÉGANT DUPLEX 105 m², 4 p. cft, 2 sanitaires cheminée, bar + terrasse 30 m² plein Sud. 990.000 F. 577-96-85 ou week-end 876-20-78

appartements achats

Ach. de IMM. PARIS début siècle, p. de taille, appt de classe, occupé. Px maxi 350/400.000. Ecr. s/nº 8464 *le Monde* Pub.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris. rech. URGENT APPARTEM.

180 m² à 220 m²

ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

Recherche 1 à 3 pces à Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

94 km PARIS MAISON DE MAITRE 13 P. ch. cent., bains. 7.500 m² TERRAIN. Prix intéressant VUE urgence. 280-26-23.

Très URGENT nous recherch. gd 3 p. ou 4 p. ds imm. stand. aux BUTTES-CHAUMONT. Paiement compt. chez notaire. Téléphonez au : 355-08-40.

P. DUFFOUX 522-20-92. ACHAT PARIS OU PORTES du STUDIO au 6 PIÈCES.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs renseignements sur de nbreux programmes P.A.P. et prêts conventionnés

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER STUDIO ILE SAINT-LOUIS T. pr R.-V. au 990-25-74 le s.

ST-AMBROISE beau 4 P., 7e ét., avec balc. s/jard., calme, tt cft impeccable, imm. 10 ans, libre août ou septembre, 4.000 F. Tél. 702-26-19.

ALESIA, local professionnel Maison de caractère, 10 pces + atelier d'artiste, 200 m² sur 3 niveaux, calme, jardin. 12.450 F ch. compr. 702-26-19.

19e BELVEDERE 2 p., 50 m², 5e ét., cft, balc., plein sud, park., 3.100 F charges comprises. Tél. 285-00-59.

locations non meublées demandes

Paris

Cadre sup. ch. à louer à partir de juillet, studio dans le 12e, 13e, 14e ou 15e arrdt. Ecrire sous le nº 11.081 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Région parisienne

APPTS ou VILLAS, 2 à 10 p. demandées pour personnel et cadres en cours de mutation. IMPORTANTE CIE ASSURANCES FRANÇAISE DIRECT A PARTICULIER. 504-48-21, pte 144.

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

95 - 15 km NORD PARIS Orée forêt Montmorency TRÈS BELLE PPTÉ 3 réceptions 5/6 chbres, serv. park. MEUBLÉ LUXE. 731-67-45.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris, rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PART. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appart. de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

Résidents U.S.A. (couple + 1 J. F.) en congé sabbatique universitaire, cherche meublé 3/4 pièces, sept. 83 à juin 84 à Paris. Tél. 825-42-46.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 285-11-08.

URGENT. SAOUDIEN cherche grand appt meublé, minimum 4 chbres à coucher, juillet, août. Téléphone : 720-09-39.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. 355-61-58. Spécialistes viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre NICE, F3, balcon, vue mer. 280.000 F + rente. Téléphone : (1) 359-79-20.

RUE MONGE - 3 pces, cft 180.000 + 2.300. Occupé couple 71/73 ans. F. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

bureaux

Ventes

RECHERCHONS

Paris quartiers centraux

IMMEUBLES ANCIENS

Libre et indépendant 1.700 à 2.500 m²

APPELEZ : 773-63-94.

RENNES Bur. 500 m² sur terr. clos rendement locatif élevé. Conviendrait investisseur. Construction et cadre except. T. (99) 38-09-23 ou 36-28-23 ou 09-14-97.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

EMBASSY-SERVICE

562-62-14

RECH. 150 à 200 m²

Bureaux quartier affaires.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES

140 F A 340 F PAR MOIS.

CIDES : 723-82-10.

92 PUTEAUX

1.000 m² divisibles. Tél. + pkgs + cloisons en place

SARI. 776-44-88.

PARVIS DÉFENSE

167 m² en rez-de-chaussée

SARI 776-44-88.

LA DÉFENSE

R.E.R. Nanterre-Préfecture. Immeuble neuf. 1.500 m² divisibles/étage

SARI 776-44-88.

PORTE DE BAGNOLET

7.500 m² divisibles Tél. Restaurant, parkings Métro + périféérique + A 3

SARI. 776-44-88

SÈVRES

5.000 m² divisibles immeuble neuf Vente ou location

SARI. 776-44-88

BUSINESS BURO BUREAU OU DOMICILIATION DEPUIS 150 F/MOIS. 296-36-74.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES 723-82-10.

1er PL. VENDOME	270 m²
10e BNE NOUVELLE	423 m²
13e PTE ITALIE	1.300 m²
19e STALINGRAD	629 m²
19e J.-JAURÈS 410 m²-	220 m²
NEUILLY Mº	480 m²
Prox. DÉFENSE div.	1.500 m²

PRÉBAIL 260-32-68.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS, Paris ou région parisienne. Téléphonez au : 207-79-22.

Ventes

A vendre Plein centre des affaires à GENÈVE (Suisse) Arcade, environ 400 m² sur trois niveaux Actuellement restaurant FAST FOOD, mais conviendrait à tout usage, boutique, banque, etc. Situation exceptionnelle en zone piétonne. Bail 14 ans, grosse reprise. Pr ts renseign. écrire ss la réf. 22-1018 PUBLICITAS, CH-1002 LAUSANNE.

Prox. MARAIS 1.000 m²
VANVES 755 m²

PRÉBAIL, 260-32-68.

Locations

RIQUET 900 m²

PRÉBAIL 260-32-68.

BEAUBOURG

A CÉDER 1.000 m², FAÇADE 18 M.

PRÉBAIL, 260-32-68.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS

Terrain viabilisé 9.000 m²

SARI : 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

Urgent vends librairie centre grande ville universitaire S.O. C.A. : 500.000 F. Ecrire sous le nºE. 5051 HAVAS TOULOUSE.

PARIS LIB.-PAP.-JOURNX-TABACS, C.A. : 6.000.000 F av. 800.000 F logement. Gros rapport. Téléphone 355-08-40.

immeubles

Achète imm. libre, même avec gros travaux. Paris-banlieue. 590-86-06 de 7 h à 21 h.

villas

STE MAXIME, vue panoramique s/golfe, St-Tropez, villa 6 chbres, jard. 1.700.000 F. (94) 96-06-44 hres repas (1) 590-86-06.

YERRES résidentiel, villa, séj. 65 m², 5 chbres, cft, 220 m² habitables, 110 m² s/sol, jard. avec piscine. 285-00-59.

maisons de campagne

MINERVOIS (34), place village, maison 8 pces. Exc. état, tt cft. 360.000 F. T. (61) 40-45-86.

Part. vd à 15 km FLEURANCE (Gers), lieu calme et verdoyant: belle maison en pierres, ent. retapée. 4 gdes pces, entrée, vestib., s.d.b., toil., 3 chem., hangar 150 m² + petite maison 2 pces ret. Terrain 6.000 m² avec jardin potag. et fruitiers. Px 350.000. T. (62) 06-09-28.

propriétés

DORDOGNE

Mais. 152 m². R. de ch., cuis., s. à mang., 2 séj. 48 et 57 m², 4 ch. Grenier aménageables. Caves. Garage. Dépendances : 210 m², enclos 1 hect. Eau, électricité. Prix : 260.000 F. Téléphone : (1) 287-37-10.

GRIMAUD, 4 km de la mer, propriétaire vd belle villa provençale, 200 m² divisée en deux maisons indépend. (s/2 nivx), confort. Jdin 1.250 m². Calme, vue sur les Maures. 10 km de Saint-Tropez. Téléphonez au (1) 551-61-91.

NORMANDIE

Propriété comprenant :
- Ferme élevage 37 ha, bâtiment 2.000 m² et installations neufs.
- Manoirs XVIIIe, 15 p. grand cft, restauration récente.
- Logement pour personnel 4 p., cft, libre à la vente. Possibilité 2 lots.

Ecr. Nº 6594 à AG. HAVAS, 80, rue St-Jean, 14300 CAEN qui transm.

MEUDON BELLEVUE Maison familiale 9/10 p. + GD JARDIN de 600 m². 503-03-18.

MONTGERON blle mais. 10 P. s/2 niv., gd cft, construc. très soignée 1973, 2.900 m², tennis. 285-00-59.

94 km PARIS MAISON DE MAITRE 13 P. ch. cent., bains. 7.500 m² TERRAIN. Prix intéressant VUE urgence. 280-26-23.

terrains

Dans les H.-A., 910 m, alt., vend terrain à bâtir, proximité pistes de ski. Pour renseignements, téléphoner au (16-92) 55-24-61.

Proximité Fontaine-de-Vaucluse village classé Ruine avec jardin en terrasse arborée. Projets et budget pr la réhabilitation. (90) 20-39-30.

les annonces classées **Le Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe Bernard Tapie prend le contrôle de la société de prêt-à-porter Mic-Mac

Le groupe Bernard Tapie vient de prendre le contrôle de la firme Mic-Mac (prêt-à-porter féminin), pour 1 franc symbolique. Dans un communiqué qu'il a diffusé le samedi 26 juin, M. Tapie précise qu'il possède à présent 66 % du capital de la firme, le reste des actions étant la propriété de la famille Faure (créatrice de la société) et de Renown, l'un des principaux fabricants japonais de vêtements ; celui-ci était entré dans Mic-Mac à la fin de 1980, et il disposait de la moitié du capital. La firme française déployait alors une grande activité au Japon, où elle s'appuyait précisément sur Renown.

M. Tapie a racheté les parts que le groupe Floirat et la Lainière de Roubaix *avaient acquises* au début de cette année (20 % à 22 % chacun), et aussi celles (environ 20 %) de M. Gunther Sachs (*le Monde* du 19 février).

La Lainière de Roubaix, qui vise depuis quelques mois à accroître ses *activités* dans la fabrication et la vente de vêtements, a justifié son retrait de Mic-Mac en considérant que la situation financière de cette entreprise n'était pas celle qu'elle avait pu espérer. Le chiffre d'affaires de Mic-Mac est de l'ordre de 140 millions de francs, dont les deux tiers à l'exportation.

En reprenant cette société de prêt-à-porter, *dont la direction générale* sera confiée à M. Nicolas Crespelle, qui a récemment abandonné le groupe Publicis pour rejoindre M. Bernard Tapie, ce dernier a *ajouté un nouveau trophée à son* tableau de chasse, qui englobe à présent une trentaine d'entreprises et sept mille cent personnes, après l'absorption, en mai dernier, de Testut-Aequitas-Trayvou.

Créé en 1977, le Groupe Bernard Tapie-Tapie et Cie est une société en nom collectif détenue à 100 % par M. Bernard Tapie. Elle fonctionne comme une simple société de portefeuille, chargée de gérer les actifs du groupe répartis essentiellement dans cinq secteurs :

- Les arts graphiques, notamment avec la Société de brochage et de reliure industriels Diguet-Deny, où M. Tapie a fait ses premières armes ;
- L'agro-alimentaire, avec, parmi les principales entreprises, Omniviandes, La Vie claire, L'Herbier de Provence ;
- La cosmétologie, avec Gadmaster (« La Saponifère ») ;
- Le pesage, essentiellement grâce à Terraillon et Testut ;
- Le matériel audiovisuel, représenté par Tranchant Distribution.

Au total, le groupe Bernard Tapie a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires *consolidé de 2,37 milliards de* francs, dégageant un bénéfice net, également consolidé, de 71 millions de francs.

INFORMATIQUE

Sperry entre dans le capital de Trilogy

Le groupe américain Sperry, un des « sept nains » de l'informatique derrière I.B.M., va prendre une participation de 15 % dans Trilogy. Cette jeune société californienne a été créée voilà trois ans par M. Gene Amdahl. « Père de la série 360 » d'I.B.M., inventeur du « compatible », *fondateur de la société* Amdahl, cet ingénieur de talent allait tenter une nouvelle aventure en 1980. Quittant alors Amdahl, il draine 160 millions de dollars sur son nom et un projet : sortir au milieu de la décennie une nouvelle gamme d'ordinateurs compatibles I.B.M., *plus puissants*, moins encombrants et surtout plus fiables.

Dans le tour de table de Trilogy, outre des « ventures capitalistes » américains et le gouvernement irlandais, on trouve C.I.I.-Honeywell Bull à hauteur de 10 %. Un « investissement *joker* » pour la société française, qui a perdu en 1976 la maîtrise du haut de gamme, et qui n'a plus une confiance à toute épreuve dans la pérennité de son partenaire Honeywell dans les grands ordinateurs. Un accord technologique garantit l'accès de C.I.I.-H.B. aux « découvertes » de Trilogy sur les nouveaux circuits intégrés de ces méga-ordinateurs.

Une telle aventure coûte cher. L'investissement sur cinq ou six ans est évalué à plus de 300 millions de dollars. L'accord avec Sperry, du même type que celui conclu en 1980 avec C.I.I.-H.B., va apporter 42 millions de dollars d'argent frais à Trilogy. D'autres augmentations de capital devraient suivre. Pour C.I.I.-H.B., redevenue aujourd'hui *Bull*, la question du maintien de son pourcentage dans le capital de Trilogy est posée. Après l'opération avec Sperry, sa part est revenue autour de 8 %. Elle a la possibilité de se maintenir à 10 %, mais il lui faut, pour ce faire, sortir quelques millions de dollars supplémentaires. Ce qui, en ces temps de vaches maigres peut lui poser quelques problèmes.

L'investissement dans Trilogy est certes un pari. Pourtant il serait *pour le moins fâcheux que la société* française ne puisse pas maintenir, voire accroître, sa participation. Car l'aventure de Trilogy, si elle est couronnée de succès, peut rapporter gros. Financièrement et technologiquement, l'entrée de Sperry dans son capital lui donne en tout cas une dimension nouvelle. – J.-M. Q.

Chrysler et Volskwagen pourraient construire une voiture en commun aux Etats-Unis

La filiale américaine du constructeur automobile ouest-allemand Volskwagen et Chrysler pourraient *construire en commun une* automobile dans l'usine de Volskwagen à New-Stanton, en Pennsylvanie. C'est ce qu'affirme le *Wall Street Journal* du 27 juin. L'avant-veille, le *Detroit Free Press* avait affirmé que Chrysler négociait la prise de contrôle des usines de Volskwagen aux Etats-Unis (en Pennsylvanie et en Virginie occidentale).

Les deux firmes avaient alors démenti que tel soit l'objet des négociations. Un communiqué de Chrysler précisait que « *les discussions entre M. Lee Iacocca, président de Chrysler, et M. Carl Hahn, président de Volskwagen, portaient sur les possibilités du marché mondial, l'évaluation des marchés américain, européen et autres, ainsi que sur les conséquences des restrictions commerciales en Europe, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient* ». La firme allemande, de son côté, démentait fermement son intention de se retirer des Etats-Unis et rappelait que les deux sociétés parachevaient l'accord de vente, annoncé *début avril, de l'usine d'assemblage* de Volskwagen à Sterling-Heights, dans le Michigan, à Chrysler.

Les discussions en cours semblent néanmoins prouver que la solution *aux difficultés de Volskwagen aux* Etats-Unis passe par un accord de coopération. La firme allemande, qui espérait détenir 5 % du marché américain, a vu ses ventes chuter de 200 000 en 1979 à 90 000 en 1982, du fait, notamment, de la mévente de la Rabbit. Sa part du marché américain n'est que de 1,8 %, et l'usine de Stanton est sous-utilisée.

VIENT DE PARAITRE
NUMÉRO SPÉCIAL 16 PAGES
Le Monde
dossiers et documents
LES NOUVEAUX DROITS DES TRAVAILLEURS
LA GESTATION
L'ÉLABORATION
LE CONTENU
ET L'APPLICATION
DES LOIS AUROUX
ILLUSTRÉ PAR PLANTU
NOUVEAUX DROITS DES TRAVAILLEURS
JUIN 1983
EN VENTE
CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX 10 F
ET AU « MONDE »
BON DE COMMANDE
NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL |_|_|_|_|_| VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S)........ X 12 F (FRAIS DE PORT INCLUS) - .... F MQ
COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU MONDE SERVICE DES VENTES AU N° - 5, RUE DES ITALIENS - 75427 PARIS CEDEX 09
Le Monde

AGRICULTURE

LE DIFFÉREND SUR LES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES

Trêve armée entre la C.E.E. et les Etats-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Etats-Unis et la Communauté ont décidé de créer un *groupe de travail afin de suivre de* manière approfondie les problèmes que pose l'octroi de subventions à l'exportation de produits agricoles. La Commission européenne, qui négocie au nom des Dix, a refusé que l'objectif assigné à ce groupe soit l'élimination progressive des subventions. Il s'agit simplement, outre une information réciproque destinée à éviter les malentendus, d'essayer « *de parvenir à davantage de discipline, à une meilleurs définition et clarification des règles du GATT* ». Tel est le résultat des pourparlers « *à haut niveau* » qui se sont déroulés les 22 et 23 juin à Washington.

Ainsi, parallèlement aux discussions qui se tiennent sur le même thème au sein du GATT, la négociation *bilatérale C.E.E.-Etats-Unis*, engagée à l'occasion de la visite de M. Shultz, le secrétaire d'Etat, accompagné de quatre ministres, en décembre 1982 à Bruxelles, se poursuit. *Cette concertation permanente* a des avantages. Elle est assurément préférable à une guerre ouverte. Les Etats-Unis, depuis leur vente, l'hiver dernier, à un prix dumping, de 1 million de tonnes de blé à l'Egypte, marché traditionnel de la C.E.E., se sont abstenus de répéter des opérations *aussi* destructrices. *Mais ils* placent la politique agricole commune sous surveillance et pressions continues.

Ainsi, depuis deux mois, la Commission n'accorde plus de « restitutions » (subventions) pour exporter du blé ou de la farine vers les pays tiers. La raison ? Le seuil des livraisons atteint en 1981-1982, à savoir 12,3 millions de tonnes, soit 14 % du marché mondial, était celui des exportations de l'année précédente ; *aller au-delà aurait pu être considéré* comme contestable au regard des règles du GATT et assurément très mal vu par Washington. Les « restitutions » sont maintenant à nouveau *accordées, mais pour* les opérations à effectuer après le 1er août au titre de la campagne 1983-1984.

La C.E.E. était prête à renouveler l'engagement de maintenir aux alentours de 14 % sa part du marché mondial au cours de la campagne à venir. Mais elle demandait en contrepartie aux Etats-Unis de stabiliser au niveau actuel, soit un peu *moins de 3 millions* de tonnes par an leurs ventes à la Communauté de maïs gluten feed, un produit de substitutions de céréales, dont le développement rapide des importations gêne la *Communauté. Washington a* refusé. Il n'y a donc pas eu d'engagement dans cette double affaire.

Autre observation, le comité du GATT chargé, lors de la conférence ministérielle de novembre 1982, d'examiner les difficultés que rencontre le commerce international agricole (comité que double sur le plan bilatéral le groupe de travail *C.E.E.-Etats-Unis* qui vient d'être créé) doit faire porter son analyse tant sur les politiques d'exportation que sur les politiques d'importation. Sauf erreur, ces dernières ne sont pas couvertes *par le groupe C.E.E*-Etats-Unis alors que, pourtant, la Communauté est gênée par les quotas auxquels sont soumises outre-Atlantique les importations de produits laitiers et de *viande bovine*.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MODEF FAVORABLE AUX TAXES MODULÉES SUR LES CÉRÉALES

L'Association des petits et moyens producteurs de céréales, oléagineux et betteraves du MODEF s'est déclarée favorable à la modulation des taxes sur les céréales. Mais cette association spécialisée du MODEF, réunie en congrès le 24 juin, estime que cette mesure est « « insuffisante » et « mal expliquée » aux producteurs par les pouvoirs publics. La modulation des taxes, à partir de 100 tonnes de céréales *livrées*, est considérée « *comme un premier pas encourageant vers plus d'équité dans la répartition des charges sur les céréales* ».

L'association demande que cette différenciation des taxes, selon la valeur des livraisons, soit *étendue* dès la prochaine campagne aux oléagineux et aux betteraves. Elle souhaite aussi que la compétence de l'ONIC (Office national interprofessionnel *des céréales*) soit *étendue* à ces productions et que le MODEF soit représenté à son conseil de direction. L'Association générale des producteurs de blé (membre de la F.N.S.E.A.) a pris position lors de son dernier congrès contre la différenciation des taxes (*le Monde* du 18 juin 1983).

Faits et chiffres

Commerce international

- **L'Iran commande cent vingt mille cyclomoteurs à Peugeot.** – La firme Les Cycles Peugeot, du groupe Peugeot S.A., a annoncé le 23 juin que l'Iran venait de lui commander cent vingt mille cyclomoteurs.

Les livraisons sont prévues fin 1983 et tout au long de l'année 1984.

Le montant de cette commande n'est pas indiqué mais, à titre de comparaison, au mois de mars dernier l'Iran avait déjà commandé soixante mille cyclomoteurs pour un montant légèrement supérieur à 60 millions de francs.

Etranger

PHILIPPINES

- **Le peso philippin a été dévalué de 7,8 % jeudi 23 juin.** – *Il faut* maintenant 11 pesos pour 1 dollar. Le président Marcos a déclaré que la dévaluation du peso devait stimuler les exportations, majorer les transferts des Philippins travaillant à l'étranger, améliorer la balance des paiements du pays et augmenter les revenus des familles.

SOCIAL

OPPOSÉE AU PROTOCOLE D'ACCORD

La C.G.T. invite le personnel de la Sécurité sociale à une « consultation nationale » pour son régime de retraite

La C.G.T. invite, le 29 juin, le personnel de la Sécurité sociale à une « *consultation nationale* ». Il devra se prononcer sur un protocole d'accord signé entre l'Ucanss (Union des caisses nationales de Sécurité sociale) – les employeurs – et la C.F.D.T. Ce protocole modifie les conditions de versement de la retraite complémentaire servie par la C.P.P.O.S.S. (Caisse de prévoyance du personnel des organismes sociaux et similaires), avec des mesures transitoires d'application, et prévoit *la négociation d'un nouveau mode* de financement de la retraite.

Aujourd'hui, la C.P.P.O.S.S. est en déficit. En 1982, les dépenses ont progressé de 23 % et les recettes de 15 %. *En 1983*, la caisse pourrait enregistrer un trou de plus de 200 millions de francs. La situation s'explique largement par l'arrivée à l'âge de la retraite des salariés engagés dans les années 1950, lors de la *création* de la Sécurité sociale. Le rapport était alors de vingt et un actifs pour un retraité. Aujourd'hui, on en est à quatre pour un (180 000 actifs pour 45 000 retraités). Or il faudrait six actifs pour couvrir la totalité des retraites. Car la C.P.P.O.S.S., régime « maison », n'a pas adhéré à l'ARRCO (qui rassemble les caisses de retraite complémentaire des non-cadres), ne participant pas, de cette manière, à la compensation démographique instituée entre ces caisses. Aujourd'hui elle subit les conséquences de son choix initial. Le régime est extrêmement favorable. Il garantit 75 % du dernier *traitement aux salariés* ayant cotisé pendant trente ans. Et ce, dès l'âge de soixante ans, âge légal de départ en retraite pour ces salariés.

Le 8 avril 1983, l'Ucanss et la C.F.D.T. signaient un protocole *d'accord pour allonger* la durée de cotisation à trente-sept ans et demi et prendre les mesures nécessaires pour que, au cours des années, nouvelles et anciennes pensions coïncident. Ces dernières ne devraient pas subir de diminution, mais leur progression sera ralentie. Les augmen*tations de salaires ne joueront* que pour moitié pour leur revalorisation.

« Le partage des retraites »

Enfin, des négociations doivent reprendre avant la fin de l'année pour déterminer une nouvelle cotisation modulée en fonction du salaire, le plafond de la Sécurité sociale servant de frontière. La C.G.T. a regretté, le 24 juin, par la voix de M. Pierre Blanchard, secrétaire général de la Fédération des personnels des organismes sociaux, qu'« *au nom des nouvelles solidarités, le silence étant fait sur les profits, la spéculation, les gâchis, les revenus du capital, on prône le partage entre les seuls salariés, partage du travail, partage des salaires et, dans le cas d'espèce, partage des retraites* ». « *C'est peu dire que d'affirmer que ce protocole porte atteinte au régime de retraite et de prévoyance* », a poursuivi M. Blanchard.

Cette polémique syndicale se situe dans la ligne des actions déjà engagées par la C.G.T. – par exemple la consultation du personnel chez Dassault pour un contrat de solidarité, – avec en finale les élections à la Sécurité sociale, le 19 octobre prochain. En aparté, la C.G.T. ne cachait pas, vendredi dernier, que « *la campagne électorale était déjà lancée* ».

CHRISTIANE GROLIER.

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Ordre du jour chargé, mardi 28 juin, pour la première réunion de la commission nationale de la négociation collective, qui entendra non seulement M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, mais encore M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget. La commission doit dresser le bilan des conventions collectives signées ces deux dernières années *dans les entreprises, et enrichies sur*tout par quelque deux cents accords sur la réduction du temps de travail.

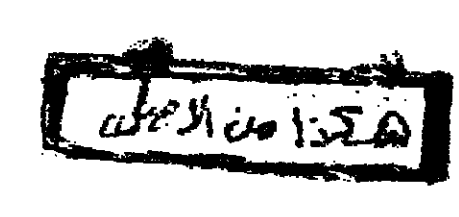
La politique contractuelle a été alimentée par la sortie du blocage des salaires, en décembre dernier. Un autre débat aura lieu sur la politique à suivre l'an *prochain* en matière de négociation collective, les lois Auroux imposant l'obligation de négocier.

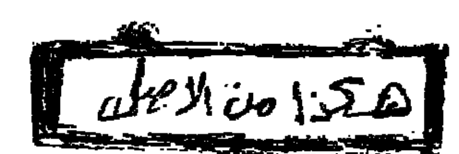
Seront abordées notamment les questions relatives à la durée du travail et à la discussion, chaque année, des salaires minimaux.

Enfin, les interlocuteurs procéderont à un échange de vues sur l'épargne volontaire ou collective pour assurer les investissements des *entreprises par le biais des fonds* salariaux ou du Fonds national de développement industriel.

Le gouvernement estime que 2,5 *millions de salariés ne sont pas* couverts actuellement par une convention collective. C'est le cas essentiellement dans la petite industrie, les petits commerces et les services.

- **Un mineur tué dans un éboulement.** – Un mineur de fond, M. Julio Puster-Macia, trente-trois ans, travaillant au marteau piqueur, vendredi matin 24 juin, au puits de Rozelay, près de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), a été tué par l'éboulement d'un bloc de charbon. Selon la tradition, les mineurs ont cessé le travail jusqu'à la date des obsèques en signe de « *solidarité fraternelle envers leur camarade* », indique un communiqué de la C.G.T.





COOPÉRATION

Les travaux de la VIe CNUCED

Eviter la confrontation

De notre envoyé spécial

Belgrade. – Rarement Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement n'aura abouti à si peu de résultats à quelques jours de sa clôture. La VIe CNUCED s'achève en principe le 30 juin. Après la mauvaise humeur manifestée au milieu de la semaine dernière par les pays en développement, de véritables négociations ont enfin commencé dans les groupes de travail. A compter de ce lundi 27 juin, un « groupe de contact » du président yougoslave de la *Conférence, auquel* pourront se joindre notamment les ministres – dont M. Cheysson pour la France – venant à Belgrade participer à l'ultime phase des discussions, va tenter d'imprimer à celle-ci une impulsion politique.

Première pierre d'achoppement : la rédaction de la « déclaration de Belgrade », dans laquelle les participants doivent porter une appréciation sur la *« situation économique internationale plus particulièrement du point de vue du développement »*. Les pays du groupe B (pays industrialisés à économie de marché) auraient généralement souhaité que ce texte se cantonne aux termes les plus généraux ; le groupe des « 77 » (pays en développement) demande qu'il intègre les actions à *entreprendre* – autrement dit les conclusions de la Conférence sur plusieurs chapitres délicats – dans le cadre, en particulier, d'institutions des Nations unies.

Les divergences de conception sont donc fondamentales, mais elles n'apparaissaient pas, à la fin de la semaine dernière, inconciliables. Les deux groupes étaient parvenus à s'entendre sur l'armature générale d'un accord comportant une sorte de « chapeau d'orientation » et une analyse récapitulant les mesures envisagées. L'impact de la Conférence dépendra beaucoup du contenu et de l'intérêt porté à cette déclaration liée au résultat des négociations sur les sujets suivants :

● **Matières premières.** – La résolution sur la mise en place du Fonds commun pour les matières premières ne semble pas faire grand problème ; il n'y a vraiment que les Etats-Unis, parmi les grands pays industrialisés à économie de marché, qui ne se sont pas engagés à ratifier l'accord portant création de cet organisme. Toutefois certains pays en développement (P.V.D.) ne l'ont pas fait : c'est le cas de pays pauvres, dont la contribution financière au capital du Fonds n'a pas été prise en compte par l'OPEP. En ce qui concerne les accords de produits, la délégation américaine a exprimé des réserves sur la suggestion d'une reprise, dans le cadre des Nations unies, des négociations en vue d'un nouvel arrangement international sur le blé.

Le financement compensatoire des déficits de recettes des pays exportateurs de matières premières soulève aussi des difficultés : les « 77 » envisageaient la création d'une facilité complémentaire, mais les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés n'autoriseront sans doute pas à aller au-delà de la création d'un groupe d'étude à ce sujet. Le problème de la transformation et de la commercialisation de leurs produits par les P.V.D. – une pierre dans le jardin des multinationales – n'est pas non plus réglé, de même que celui de l'extension du système européen de stabilisation des cours à d'autres pays que les Etats associés à la Communauté.

● **Questions monétaires et financières.** – Tout reste à régler : les pays industrialisés ne veulent pas prendre d'engagements plus contraignants que ceux qu'ils ont souscrits sur l'aide publique au développement. Ils ne sont pas prêts non plus à accepter une nouvelle et « immédiate » allocation de droits de tirage spéciaux d'au moins 15 milliards de dollars par an, comme le leur demandent les « 77 ». Cette possibilité doit être examinée, indiquent-ils, par le F.M.I. qui étudie, d'autre part, certaines des mesures réclamées par les P.V.D.

Les positions sont particulièrement tranchées à propos de la demande d'une augmentation *« substantielle et en termes réels »* des ressources de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, qui prête à des conditions de faveur aux Etats à faible revenu. Enfin, l'épineux problème de la dette du tiers-monde n'a toujours pas fait l'objet d'accord : les Occidentaux sont unanimes à vouloir qu'il soit traité cas par cas, les dispositions d'étalement, voire d'annulation de dette, ne pouvant avoir le même effet, selon qu'il s'agit de grands ou de petits débiteurs.

Des concessions sont cependant faites de part et d'autre, et des compromis généralement possibles. Ainsi, les Etats-Unis ont accepté – non sans accrochages parfois avec la France – qu'il soit fait référence à des taux de change plus stables, aux taux d'intérêt, ainsi qu'à la nécessité d'accompagner les signes de reprise *d'actions précises, et à l'idée que les* forces du marché ne peuvent apporter de solution à tout.

● **Protectionnisme et aménagement des structures.** – C'est sur ce chapitre que les difficultés semblent les plus grandes. Les pays industrialisés à économie de marché évoquent le démantèlement des mesures de protectionnisme – à l'O.C.D.E. et à Williamsburg, – en fonction de la reprise, et certains d'entre eux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A., Japon) ont fait à Belgrade l'apologie du libre-échange. *Néanmoins ils* n'entendent pas s'engager plus avant à la CNUCED. Ils font valoir que la levée des obstacles commerciaux encore existants ne réglera pas tous les problèmes de développement, en particulier pour les P.V.D. les plus pauvres, et que la concurrence des nouveaux pays industrialisés a déjà entraîné de nombreuses reconversions ou pertes d'emploi, comme dans le textile.

Les « 77 » proposent – pour assurer une division du travail équitable – la mise au point de programmes d'ajustement des structures dans les secteurs où les mesures prises par les pays développés portent préjudice à leurs intérêts commerciaux. Cette demande, qui frappe au cœur des politiques industrielles des pays du Nord, est repoussé par le groupe B. En outre, les pays latino-américains se réservent de demander, plus explicitement qu'il n'était envisagé, aux pays industrialisés occidentaux, de *s'abstenir* d'imposer des *restructurations* commerciales en tant que moyen de coercition politique. Cela vise, bien entendu, le blocus de Cuba et les réductions des importations de sucre du Nicaragua par les Etats-Unis.

Cependant, dans un domaine qui avait soulevé une vive polémique en novembre à Genève, celui intéressant *la coopération économique* entre pays en développement dans le cadre de la CNUCED, il y a eu entente. Cette coopération Sud-Sud intéresse tout particulièrement les P.V.D. les plus avancés. La volonté des « 77 » de la limiter au cent vingt-cinq Etats membres de leur groupe et d'en exclure ainsi des pays comme la Turquie, la Bulgarie, la Chine et Israël, est considérée, *notamment par les pays industrialisés*, comme une entorse au principe d'universalité des Nations unies. Le projet de résolution finalement adopté ne résout pas le problème, mais il évite la confrontation sur ce sujet à Belgrade.

La confrontation sera peut-être évitée aussi d'ici à la fin de la Conférence pour les autres dossiers, dans la mesure où les « 77 » ne sont guère en position de force, ce qui les conduit maintenant à se démarquer avec prudence de leur « plate-forme de Buenos-Aires », et dans la mesure aussi où certains pays les plus développés entendent concéder le minimum. *« Nous estimons être les seuls à faire des concessions »*, nous a affirmé un représentant du tiers-monde déplorant que l'esprit de conciliation et de modération des « 77 » *n'ait pas encore été payé en* retour.

GÉRARD VIRATELLE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E-U.	7,5515	7,5535	+ 145	+ 180	+ 300	+ 400	+ 950	+ 1060
$ can.	6,1429	6,1461	+ 130	+ 180	+ 300	+ 360	+ 800	+ 950
Yen (100)	3,1843	3,1865	+ 140	+ 165	+ 300	+ 340	+ 950	+ 1000
DM	3,0098	3,0118	+ 174	+ 190	+ 360	+ 400	+ 1060	+ 1100
Florin	2,6862	2,6879	+ 160	+ 170	+ 300	+ 330	+ 900	+ 930
F.B. (100)	15,0518	15,0618	+ 320	+ 420	+ 660	+ 820	+ 1900	+ 2300
F.S.	3,6416	3,6438	+ 202	+ 225	+ 440	+ 480	+ 1380	+ 1450
L (1 000)	5,0777	5,0804	– 140	– 105	– 300	– 230	– 1150	– 1010
£	11,6770	11,6853	+ 230	+ 300	+ 510	+ 680	+ 1570	+ 1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 15/16	9 5/16	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/4
DM	4 1/2	4 7/8	4 1/16	4 15/16	4 15/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
Florin	3 3/8	4 1/8	4 3/4	5 1/8	5 3/16	5 9/16	5 3/4	6 1/8
F.B. (100)	9	10	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4
F.S.	2 7/8	3 1/8	5 1/16	5 7/16	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/4	15	16	15 1/2	16 1/4	17 1/4	18
£	9 3/8	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8
F. franç.	12 1/2	13 1/2	12 1/4	12 7/8	13 1/8	13 3/4	16 3/4	17 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

DÉMOGRAPHIE

SI LE DÉCLIN CONTINUE

La population mondiale devrait se stabiliser en 2095

En l'an 2095, la terre comptera 10,2 milliards d'habitants contre 4,6 milliards aujourd'hui, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP), diffusé par l'ONU.

La population mondiale devrait alors se stabiliser si le déclin démographique continue au ryrhme actuel, c'est-à-dire si le taux de natalité des pays du tiers-monde continue de marquer le ralentissement amorcé. Il était de 37 ‰ 1970-1975 et atteint aujourd'hui 31,4 ‰. Or, semble-t-il, le nombre des naissances est lié au taux de mortalité infantile, les familles ayant d'autant plus d'enfants qu'elles craignent de les perdre. *Si ce taux a considérablement* diminué entre 1950 (164 ‰) et 1980 (100 ‰), il dépasse encore 150 ‰ dans certains pays d'Afrique (contre 19 ‰) dans les pays développés.

L'importance de ce sujet le placera en tête des préoccupations de la prochaine conférence internationale de l'ONU sur la population, qui se tiendra à Mexico l'année prochaine et qui étudiera, entre autres, les moyens d'encourager la baisse de la croissance démographique.

Ce même rapport de l'ONU note que, en l'an 2000, la moitié de la population mondiale sera rassemblée dans les villes. Il ajoute que, à la même époque, la Terre sera capable de nourrir ses 6,5 milliards d'habitants, mais que soixante-cinq pays en développement ne pourront assurer la subsistance de leur population sans procéder à des importations.

Le rapport du F.N.U.A.P. présente trois recommandations : la réduction de la mortalité infantile ; l'accès pour tous les couples à l'information et aux services de planification familiale et la promotion de l'idée de *« famille restreinte »* dans le respect des pratiques culturelles et religieuses.

TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

A propos de la fiscalité routière

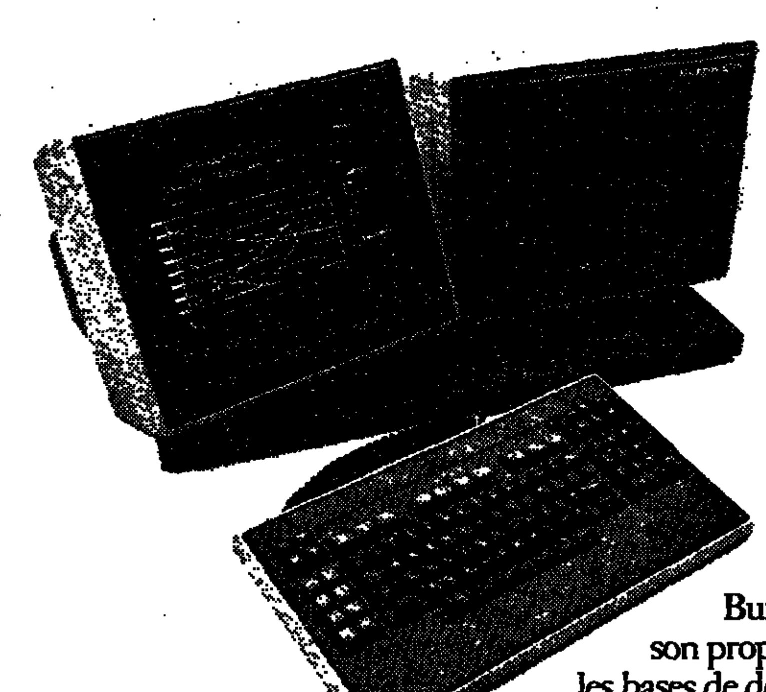
Après la publication, dans le Monde *du 26 mai, d'une lettre de M. Jean Sivardière, administrateur de la S.N.C.F., sur la situation des chemins de fer français, M. Jean Clouet, président de l'Union routière de France, nous écrit :*

Je ne voudrais pas relancer le débat, qui n'est souvent qu'une mauvaise querelle, entre le rail et la route.

Je ne peux toutefois laisser passer sans réagir l'information aussi péremptoire qu'inexacte selon laquelle *« la fiscalité routière a diminué de 50 % depuis 1974 »*.

En effet, en 1982, cette fiscalité aura produit 85 670 millions de francs, contre 27 330 en 1974. Le rapprochement de ces deux chiffres vaut tous les commentaires.

QUAND IL S'AGIT DE CHOISIR UN CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS, LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.



LE REMARQUABLE PETIT SYSTÈME DE GESTION: BURROUGHS B20

La plupart des gens pensent que si un constructeur d'ordinateurs est plus grand que Burroughs, il est automatiquement meilleur que Burroughs.

Ce n'est pas forcément vrai.

Dans la gamme des petits systèmes de gestion, par exemple, le Burroughs B20 est l'un des ordinateurs autonomes les plus polyvalents, les plus faciles à utiliser et les plus écolatifs du marché.

Avec son puissant processeur 16 bits et jusqu'à 640 K octets de mémoire RAM dans chaque poste de travail, le Burroughs B20 donne à chaque utilisateur son propre ordinateur, mais avec la puissance, les bases de données et la mémoire associées auparavant uniquement à de grands systèmes.

Plus important encore, le B20 peut s'intégrer dans un réseau d'autres B20, ce qui permet à chacun de disposer dans son travail des informations les plus récentes. Et comme le B20 peut gérer de nombreux postes de travail, il grandira avec votre entreprise.

Pour le mettre en exploitation, vous n'avez qu'à le déballer, le brancher *, choisir un de nos nombreux logiciels destinés à la gestion des entreprises (fiches de paie, livres de ventes, registres de stocks, etc.), incliner l'écran à la hauteur voulue—et c'est à vous de jouer. (Nos manuels de formation programmée sont si faciles à utiliser que vous serez capable de projeter vos ventes au bout de quelques heures seulement.)

Si vous avez besoin d'aide, appelez le Burroughs Resource Control Center. Les informaticiens compétents de Burroughs vous aideront à résoudre tous vos problèmes—qu'ils soient liés à notre matériel, notre logiciel ou nos systèmes d'exploitation. Notre expérience internationale de 87 ans dans le domaine du matériel de bureau nous a appris certaines choses en matière de service et de soutien aux entreprises.

Donc, si vous cherchez un petit système de gestion, votre décision ne doit pas être fonction de la taille du constructeur.

Mais plutôt de sa qualité.

Burroughs

LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.

*L'unité de mémoire de masse B22 doit être installée par un technicien qualifié de Burroughs.

Le petit système de gestion B20 m'intéresse. Veuillez m'envoyer de plus amples informations.

Nom: ____

Fonction: ____

Société: ____

Adresse: ____

Téléphone: ____

A envoyer à: Direction du Marketing Systèms B20 S.A. Burroughs 95015—Cergy Pontoise Cedex

LM/630713

Depuis un siècle American Express joue la carte de la France

Pourquoi le cacher ? Nous sommes fiers de notre nom et de nos origines américaines. D'autant que nous avons notre légende : nous nous sommes d'abord appelés "Wells Fargo", puis "Pony Express" ; oui, les audacieux messagers des westerns qui bravaient tous les dangers pour que le voyageur, l'argent ou le courrier arrivent à l'heure, c'était nous... D'ailleurs, ces messagers n'avaient guère le choix : notre premier président, Henry Wells, leur avait, une fois pour toutes, enjoint de "ne craindre que Dieu".

On le voit, ils étaient très courageux et même un peu puritains... Et, d'une certaine manière, nous ne renions pas cet héritage, car nous remplissons toujours jusqu'au bout notre contrat envers ceux qui nous ont fait confiance, fût-ce dans des périodes dramatiques de l'histoire d'une nation. Récemment encore, au Vietnam, au Liban, en Iran, nos agents sont les seuls à être restés jusqu'au dernier moment pour honorer les factures des commerçants payées avec des cartes American Express ou permettre l'évacuation de nos clients qui désiraient partir. Question de principe...

La frontière de l'Ouest atteinte sur les rivages du Pacifique, nos pionniers retournèrent vers l'Atlantique pour découvrir l'Europe. Et dès 1881, il y a un premier employé American Express à Liverpool. Mais pour ouvrir notre premier bureau sur le Vieux Continent, en 1895, notre représentant, un ancien shérif de l'Idaho, William Swift Dalliba, choisit alors Paris.

Une renommée partie de Paris

Cinq années plus tard, en mars 1900, il s'installe au 11 de la rue Scribe, une adresse que tous les voyageurs du monde allaient bientôt connaître. Car c'est largement à travers elle que la renommée American Express a grandi. Au point que notre nom est devenu, dans toutes les langues, souvent synonyme de voyage, de chèques de voyage, de carte de paiement et de banque.

Bref, à la France, American Express doit beaucoup de sa croissance. C'est fréquemment pour la découvrir, hier comme aujourd'hui, que dans 144 pays, des dizaines de millions de personnes ont franchi, ou franchissent pour la première fois, la porte de l'une de nos 1000 agences American Express ou bureaux affiliés à travers le monde. Rien qu'en 1982, ils ont été plus de 2 millions qui, tant pour payer leurs frais de transport que de séjour, ont usé de chèques de voyage ou de cartes American Express, dépensant ainsi, en France, l'équivalent – en devises – de plus de 6 milliards de francs.

Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait de tourisme ou de vacances. Une longue tradition, d'ailleurs, qui remonte sans doute aux années folles et qui s'est poursuivie après la seconde guerre mondiale, lorsque "American Express" rimait un peu avec un "Américain à Paris". Depuis, bien d'autres nationalités ont appris à découvrir la France avec, comme Sésame, la célèbre carte verte ou les chèques de voyage.

La découverte d'un miracle économique

Pour la plupart, ce sont les "affaires" qui sont la cause de ces voyages. Il est vrai que là aussi, dès les années 50, American Express fut l'un des premiers établissements financiers d'envergure internationale, à découvrir (et à faire connaître) le "miracle économique" français et à prévoir que la France allait connaître le plus fort taux de croissance d'Europe occidentale. D'ailleurs la banque American Express (aujourd'hui American Express International Banking Corporation) fut l'une des premières banques américaines qui s'installa en France. Aujourd'hui elle compte cinq agences dans notre pays.

Mais, c'est aussi grâce aux Français que American Express a grandi. Plus de 330 000 d'entre eux, par exemple, sont sensibles à toutes les facilités que procure en voyage, une véritable carte de paiement internationale. C'est pourquoi 95 % des 2 mille premières entreprises françaises remettent à leurs cadres des cartes American Express pour qu'ils puissent, dans une grande simplicité de gestion, couvrir leurs frais de voyages tant en France qu'à l'étranger.

Au service du tourisme français

Pourtant, si important que soit le développement de l'utilisation de nos cartes en France, les Français en 1982, n'ont dépensé à l'étranger que 1,3 milliard de francs, soit seulement la moitié de ce que les étrangers, en contrepartie, ont dépensé en France avec cette même carte American Express.

Ainsi, en tirons-nous la satisfaction de concourir, avec notre seule carte de paiement, pour environ 10 % de la balance des comptes "tourisme" de la France (11 milliards de francs en 1982). Sans compter ce que nous apportons grâce à nos chèques de voyage et à nos agences de voyages.
Nous en sommes heureux...

De même que nous sommes fiers de notre "nom américain", nous sommes fiers d'être l'une des entreprises françaises qui, malgré les difficultés actuelles, concourent au dynamisme exportateur de la France. Car nous assurons, grâce à nos activités touristiques et financières, une partie non négligeable des entrées de devises étrangères "fortes" en France...
C'est ainsi que nous jugeons notre activité. En fait, ce sont de nombreuses industries françaises – et notamment celles du tourisme – que nous vendons aux 15 millions de détenteurs étrangers de carte American Express, ainsi qu'à tous les millions d'autres personnes qui ont recours aux services de notre compagnie.
Les nombreux commerces affiliés à notre carte, sans compter tous ceux qui reçoivent quotidiennement des chèques de voyage, sont devenus – à nos côtés – des ambassadeurs du tourisme français, cette activité qui concourt à la création de 20 000 emplois nouveaux par an en France.

Une stratégie sans ambiguïté

Y avons-nous quelque mérite ? Peut-être. Mais en fait, fidèles à nos engagements, nous n'avons fait que recueillir les fruits de la stratégie la plus simple qui soit : jouer toujours à fond la carte de la France, sans arrière pensée.

Toujours, aussi loin que l'on puisse remonter dans notre histoire, nous avons recherché et privilégié l'entente avec les entreprises touristiques ou financières françaises. C'est, par exemple, en pleine collaboration avec American Express que les plus grosses banques françaises, qu'elles soient nationalisées ou mutualistes, ont créé en commun une société qui émet des chèques de voyage.

Un exemple parmi d'autres. Et qui prouve, s'il en était besoin, que American Express est toujours prêt à mettre son savoir-faire et son expérience au service de toutes les entreprises françaises.

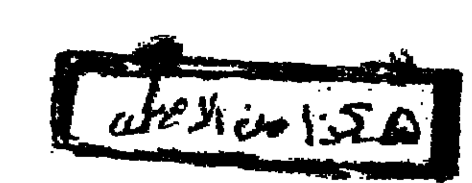
Et nos 15 millions de clients, de par le monde, sont l'un des atouts dont la France dispose dans l'actuelle crise. Une carte, en quelque sorte, qu'elle peut jouer à coup sûr et qui fête cette année son 25e anniversaire.



Une tradition de services partout dans le monde

Au niveau mondial la première agence de voyages, la première carte haut de gamme, l'une des plus grandes banques internationales,
le créateur et le premier émetteur "chèque de voyage",
le quatrième réseau de télévision par câble.
Aux U.S.A., la deuxième société de courtage financier
et la sixième compagnie d'assurance.

HILL AND KNOWLTON FRANCE



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SONATRACH

U.S. $ 700,000,000
Medium Term Loan

Guaranteed by

BANQUE EXTÉRIEURE D'ALGÉRIE

Coordinated by

Arab Banking Corporation (ABC)
Arab Petroleum Investments Corporation (APICORP)
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.)
Gulf International Bank B.S.C.
Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F.

Lead Managed by

Alahli Bank of Kuwait KSC
Arab Bank Investment Company Limited
Arab Petroleum Investments Corporation (APICORP)
The Bank of Nova Scotia Group
Bankers Trust International Limited
Banque Nationale de Paris
Chemical Bank International Group
Gulf International Bank B.S.C.
Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (KFTCIC)
Manufacturers Hanover Limited
The National Commercial Bank (Saudi Arabia)
Société Générale

AL-UBAF Banking Group
Arab Banking Corporation (ABC)
Bank of America International Limited
The Bank of Tokyo, Ltd.
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.)
Chase Manhattan Capital Markets Group
Citicorp Capital Markets Group
IBJ International Limited
The Long-Term Credit Bank of Japan, Limited
The National Bank of Kuwait S.A.K.
National Westminster Bank Group
Sumitomo Bank Merchant Banking Group

Co-Lead Managed by

Burgan Bank S.A.K.
European Arab Bank Group
Irving Trust Company
National Bank of Abu Dhabi

Crédit Agricole
First Interstate Bank of California
Libyan Arab Foreign Bank

The Dai-Ichi Kangyo Bank Limited
The Fuji Bank Limited - Paris Branch
The Mitsubishi Bank, Limited
Sanwa Bank Merchant Banking Group

Managed by

Arab Bank for Investment and Foreign Trade (ARBIFT) - Abu Dhabi
The Arab Investment Company S.A.A.
Banque Paribas
Hokkaido Takushoku Bank Limited
The Saudi British Bank
International Division

Co-managed by

Bahrain International Bank
Banque Algérienne du Commerce Extérieur SA
The Commercial Bank of Dubai Limited
Gulf Riyad Bank E.C.
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG

Bahrain Middle East Bank (E.C.) "BMB"
Banque Indosuez
Frab Bank (Middle East) E.C.
Société Générale de Banque
Union Méditerranéenne de Banques

Provided by

Alahli Bank of Kuwait KSC
Arab Bank for Investment and Foreign Trade (ARBIFT) - Abu Dhabi
Arab Hellenic Bank SA
Arab Petroleum Investments Corporation (APICORP)
Banco Arabe Español, S.A. "ARESBANK"
The Bank of Nova Scotia Channel Islands Limited
Bankers Trust Company
Banque Européenne de Tokyo
Banque Nationale de Paris
Burgan Bank S.A.K.
Citibank N.A.
The Dai-Ichi Kangyo Bank Limited
First Interstate Bank of California
Gulf International Bank B.S.C.
IBJ International Limited
Irving Trust Company
The Long-Term Credit Bank of Japan, Limited
Mellon Bank
The National Bank of Kuwait S.A.K.
The Saudi British Bank
International Division
The Sumitomo Bank of California, Nassau
UBAF Arab American Bank
Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F.

Alubaf Arab International Bank
Arab Bank Limited
Arab International Bank, Cairo
Bahrain International Bank
Bank fuer Arbeit und Wirtschaft Aktiengesellschaft
Bank of Oman Ltd.
Banque Algérienne du Commerce Extérieur SA
Banque Indosuez
Banque Paribas
The Chase Manhattan Bank, N.A.
The Commercial Bank of Dubai Limited
The Daiwa Bank, Limited
Frab Bank (Middle East) E.C., Bahrain
Gulf Riyad Bank E.C.
The Industrial Bank of Japan, Limited
Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (KFTCIC)
L.T.C.B. (Schweiz) A.G.
The Mitsubishi Bank, Limited
Nippon European Bank S.A.
The Saudi National Commercial Bank OBU - Bahrain
Société Générale
Sumitomo Finance (Middle East) E.C. Manama
UBAF Bank Limited

Arab African International Bank-Cairo
Arab Banking Corporation (ABC)
The Arab Investment Company S.A.A.
Bahrain Middle East Bank (E.C.) "BMB"
Bank of America NT & SA
The Bank of Tokyo, Ltd.
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.)
Banque Internationale de Gestion et de Trésorerie - B.I.G.T.
Banque Paribas Belgique S.A./Paribas Bank België N.V.
Chemical Bank
Crédit Agricole
European Arab Bank Group
The Fuji Bank Limited - Paris Branch
Hokkaido Takushoku Bank Limited
International Westminster Bank PLC
Libyan Arab Foreign Bank
Manufacturers Hanover Trust Company, Bahrain
National Bank of Abu Dhabi
Sanwa Bank Merchant Banking Group
Société Centrale de Banque
Société Générale de Banque S.A.
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG
UBAN International Limited
Union Méditerranéenne de Banques

Agent

Arab Banking Corporation (ABC)

This announcement appears as a matter of record only

June, 1983

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui s'est tenue au siège social de la Société à Marseille le 9 juin 1983, sous la présidence de M. Jean-Paul Escande, Président Directeur Général, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 faisant ressortir les bénéfices à F 17.139.799,15 contre F. 16.137.154,29 en 1981.

Le dividende a été fixé à F. 2,25 par action, soit une distribution globale de F. 4.301.858,25, à laquelle s'ajoute, conformément à l'article 82 de la loi de finances pour 1983, la somme de F. 7.313.159,03, montant de la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques. Il a été décidé d'inscrire en report à nouveau F. 4.667.791,87. Le report s'élève donc au total à F. 8.355.960,94.

Au 31 décembre 1982, le total du bilan atteint *10,075 milliards de francs contre 8,169 milliards* de francs en 1981. Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 7,21 milliards de francs et les crédits à la clientèle à 4,575 milliards de francs.

Au cours de l'année 1982, la Société dont la politique *commerciale est orientée vers une clientèle de particu*liers et de petites et moyennes entreprises a conforté sa position de banque régionale.

Elle a été notamment en mesure, grâce aux marges nouvelles dégagées par l'émission en juillet d'un *emprunt obligataire de 180 millions de francs*, d'accroître le volume des concours qu'elle accorde à ses clients.

En valeur moyenne, l'augmentation des ressources de l'exercice ressort à 9,28 %, malgré le recul *enregistré en bons de caisse par suite de la réglementa*tion intervenue en matière de capitaux placés sous cette forme, et la progression des dépôts à vue qui représentent plus de 60 % du montant total des ressources, atteint 15.56 % contre 14.90 % en 1981. Les *engagements de leur côté ont progressé de 8 %*.

L'Assemblée a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de cinq cent millions *de francs*.



COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 1983

Au cours de la discussion qui a précédé le vote des résolutions, le président *a répondu aux questions posées par les* actionnaires.

Interrogé sur les modalités de la cession des intérêts de la C.F.R. dans ATO Chimie et Chloé Chimie, le président a tout d'abord rappelé que dès l'an dernier, le groupe Total avait demandé à se retirer d'un ensemble industriel où il serait devenu minoritaire. L'accord conclu avec la S.N.E.A. est basé sur une évaluation faite par l'ERAP, assistée de la Société Générale, évaluation acceptée par Total dans un esprit de conciliation. L'accord est conforme, dans ses grandes lignes, aux objectifs que s'était donné le groupe. Les actifs cédés seront transférés le 30 juin 1983. Le groupe Total sera remboursé d'une avance de 180 MF, et recevra l'équivalent de 560 MF sous la forme d'une remise *d'actions de la Société* minière australienne Peko-Wallsend Ltd, et d'un paiement résiduel étalé sur cinq ans, ces deux éléments étant d'importance voisine.

Certes, la valeur de cession convenue a été affectée par les mauvais résultats des derniers exercices, et l'ensemble des opérations se soldera pour la C.F.R. en 1983 par une perte de 150 MF. En contrepartie, la Compagnie sera dispensée de tout effort financier dans ce secteur, et pourra disposer de ses ressources pour ses autres activités.

En ce qui concerne le secteur des engrais, M. Guilbaud a indiqué que, face au désir de Paribas de réduire sa participation dans l'ensemble regroupé sur Cofaz, le groupe n'était pas opposé à une augmentation de ses propres engage*ments, sous réserve* que les conditions de formation du nouvel ensemble le rendent compétitif.

Interrogé sur la nature du plan de redressement engagé pour Hutchinson, M. Guilbaud a exposé que ce plan était devenu nécessaire à la suite des mauvais résultats des exercices *1981 et 1982*, provoqués par la chute de l'activité industrielle et la concomitance de l'accroissement des charges et du blocage des prix. Le plan comporte la concentration sur les activités prometteuses, pour lesquelles un important effort d'investissements sera consenti, et l'arrêt ou la cession d'autres activités. La C.F.R., qui a déjà fourni un gros effort financier en faveur d'Hutchinson en 1982, sera amenée à le compléter en 1983, si le plan se déroule conformément aux prévisions. Il sera aussi fait appel à des sources extérieures de financement.

Evoquant l'aspect social du plan, M. Guilbaud a indiqué qu'un vaste programme, comprenant des départs en préretraite, des reclassements à l'extérieur du groupe et des transferts par cessions d'activités, permettraient d'aboutir aux réductions d'effectifs liées à la réalisation du plan.

Le président a confirmé que la reprise sur provision pour fluctuation des cours avait un caractère exceptionnel, puisque l'augmentation des coûts d'approvisionnement en 1982 aurait plutôt justifié une dotation.

Cela était évidemment exclu, puisque le résultat de la C.F.R., avant tout mouvement sur la P.F.C., est une perte de 1,8 milliard. L'inscription d'une telle perte en report à nouveau négatif aurait conduit à une structure de bilan non représentative de la situation financière réelle de la compagnie. Aussi a-t-il été décidé de pratiquer une reprise sur la provision pour fluctuation des cours. Cela conduit à un résultat comptable nul qui n'est pas comparable à ceux des exercices précédents. Ceux-ci se compa*rent* à la *perte de 1,8 milliard* avant reprise.

En complément de ces explications, M. Guilbaud a indiqué que les conditions permettant d'envisager une augmentation de capital n'étaient pas réunies actuellement.

Interrogé sur la situation de la Compagnie en 1983, le président a déclaré que le résultat économique avait été équilibré au premier trimestre, mais s'était dégradé depuis, en raison essentiellement de la hausse du dollar, qui n'était pas immédiatement répercutée dans les prix de vente. M. Guilbaud a également attiré l'attention sur l'importance de l'effet de stock. Négatif au premier trimestre à cause de la baisse des prix des bruts, il était positif au deuxième trimestre du fait de l'appréciation du dollar. Il était extrêmement difficile dans ces conditions de prévoir le résultat comptable. M. Guilband a conclu en déclarant que la C.F.R., tant en ce qui concerne les coûts d'approvisionnement que les fabrications, était parfaitement compétitive.

Enfin, à la demande d'un actionnaire, M. Guilbaud a fourni des précisions sur le plan de départs anticipés proposé par la C.F.R. à son personnel. Ce plan intéresse un peu plus de six cents personnes, mais ne comporte aucune obligation de départ. Les rémunérations garanties jusqu'à la date effective de la retraite sont comprises entre 60 et 65 % de la dernière rémunération, selon l'ancienneté.

AUSSEDAT REY

L'assemblée générale ordinaire qui vient de se tenir, sous la présidence de M. Jacques Calloud, a approuvé les comptes de l'année 1982.

Dans son allocution, le président a souligné le redressement actuel des prix des pâtes en liaison avec la reprise aux U.S.A. et les perspectives de hausses assez importantes vers la fin 1983, début 1984. Cette tendance s'accompagne d'un redressement parallèle des prix des papiers. Pour AUSSEDAT-REY, le premier semestre 1983 sera probablement encore en perte, et il serait imprudent de commenter dès maintenant le second semestre. Mais le président a exprimé sa confiance dans l'effet des mesures prises : la société dispose d'une série d'investissements 1982 qui arrivent à la période de mise en service, d'une stratégie claire et définie, et d'une équipe rajeunie et renforcée.

Le mandat d'administrateur de M. François Paturle, ancien président de la société, étant arrivé à son terme, et M. Paturle n'ayant pas souhaité le renouvellement de ce mandat pour des raisons d'âge, le Conseil a confirmé à M. Paturle le titre de Président d'honneur.

lentilles de contact souples
C'est la joie de
VOIR NET
à l'œil nu.
Elles sont, aujourd'hui, si souples, si légères, si perméables à l'air et à l'eau qu'on ne les sent même plus. C'est comme si l'œil était nu avec un champ visuel normal et une correction parfaite.
Ysoptic
80, bd Malesherbes
75008 Paris Tél. 563 85.32
Venez vite faire un essai
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande
Ysoptic



GROUPE SCREG

MONARCH TILE U.S.A.

Monarch Tile, une des *filiales* américaines du groupe SCREG, qui fabrique et commercialise des carreaux de céramique aux U.S.A., devrait réaliser en 1983 un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de dollars, en expansion de 36 % par rapport à l'exercice précédent.

Les résultats escomptés, avant taxes, devraient être d'environ 2,6 millions de dollars et de 1,9 million de dollars après prise en charge des frais de la holding Ceramac.

Monarch Tile dispose actuellement d'un réseau de cent distributeurs intervenant dans la plupart des États, ainsi que d'une quinzaine de dépôts qui assurent environ 50 % des ventes.

Le groupe SCREG, à travers sa filiale SMAC Aciéroid, détient 85 % de Ceramac America, laquelle contrôle à *plus de 85 % la société Monarch Tile*.

INTERTECHNIQUE

EXERCICE 1982

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 9 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 41 363 070 F contre 35 501 153 F en 1981, a été affecté comme suit : participation du personnel 5 507 818 F, dividende 9 040 500 F, le solde en réserve et report à nouveau.

Le dividende ressort à 18 F par action, soit un revenu global de 27 F en augmentation de 12,5 % par rapport à celui de 1981, mais s'applique à 502 250 actions contre 439 469 en 1981, à cause de l'augmentation de capital souscrite en 1982.

Au cours de la même séance, l'assemblée a nommé le général Jacques Mitterrand administrateur de la société.

L'ORÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 1983

L'assemblée générale des actionnaires, réunie sous la présidence de *M. François Dalle*, a approuvé les comptes de l'exercice 1982, faisant ressortir :

– Un chiffre d'affaires consolidé de 10 882 millions de francs ;

– Un bénéfice net consolidé (hors plus values) de 551 millions ;

– Un bénéfice net par action de 123,83 F.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net par action de 25,66 F qui sera mis en paiement à partir du 30 juin 1983.

Le rapport annuel peut être obtenu sur simple demande auprès de D. Berbigier, L'Oréal, Information financière, 41, rue Martre, 92117 Clichy Cédex.

L'HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL DE L'EUROPE



The shock of the Pope

The Economist looks at the impact of the Pope's message on Poland and the consequences for the rest of eastern Europe.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Barclays Bank S.A.

CRÉATION DE SICAV BARCLAYS INVEST

A l'initiative de BARCLAYS BANK S.A., une nouvelle SICAV a été constituée le 23 juin 1983, au capital initial de 50 millions de francs, sous la raison sociale de:

BARCLAYS INVEST

Cette SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué essentiellement d'obligations françaises, surtout à taux fixe, mais également d'obligations indexées, à taux variable...

Les premiers actionnaires sont: BARCLAYS BANK S.A., la SOFIRAD, NORWICH UNION LIFE, la SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS (SOBI), la SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE VITTEL, la SOCIÉTÉ DES EAUX DE VOLVIC, Madame de LAAGE de MEUX.

Les premiers administrateurs sont: MM. Pierre de LALANDE, Vice-Président Directeur Général de BARCLAYS BANK S.A., Pierre GOMONT, Directeur Général des Affaires Financières et Internationales de BARCLAYS BANK S.A., Jean SOLANET, Président-Directeur Général de SOLANET IMMOBILIER S.A., BARCLAYS BANK S.A. représentée par M. Jacques GOUIN, Directeur Général des Agences, la SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS (SOBI) représentée par M. Jean de LA CHAUVINIÈRE, Président, la COMPAGNIE FINANCIÈRE BARCLAYS représentée par M. Éric LICOYS, Directeur Général, la SOFIRAD représentée par M. Antoine KUIPERS, Directeur Financier, la SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE VITTEL représentée par M. Jean-Pierre HAINAUT, Directeur Financier.

Le Conseil d'Administration réuni le 23 juin 1983 a placé BARCLAYS INVEST sous la présidence de M. Pierre de LALANDE. M. Pierre GOMONT en a été nommé Vice-Président et M. Jean-Noël LAVIGNE, Directeur Général.

L'ouverture au public aura lieu dès la publication de l'avis de création de cette SICAV au BALO.

HAVAS CONTACT

CERABATI

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de Mme de Vogüé, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 se soldant par une perte de 28.699.508,88 F. Ce montant a été inscrit en report à nouveau qui, compte tenu du report bénéficiaire antérieur, s'élève désormais à 21.188.662,33 F.

Le président a indiqué que les plus-values latentes sur les immobilisations sont supérieures à ce montant, et il sera proposé à une assemblée ultérieure l'approbation d'une réévaluation.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat de M. Vincent, commissaire aux comptes, et nommé comme administrateur M. Trautmann.

Le président a indiqué que l'exercice en cours n'avait apporté aucune amélioration de la situation. La demande est plus faible que l'an dernier, les prix en général inférieurs. Le chiffre d'affaires hors taxes à fin mai est inférieur de près de 10 % à celui de l'an passé.

La société a préparé un plan de redressement comprenant des mesures commerciales afin d'obtenir une meilleure valorisation de sa production et des mesures industrielles comportant l'abandon de fabrications déficitaires et l'investissement d'une ou deux chaînes très modernes. Ce plan sera soumis incessamment aux pouvoirs publics.

Moët-Hennessy

*L'assemblée générale des actionnaires réunie à Paris le 23 juin 1983, sous la présidence de M. Alain Chevalier, a approuvé les comptes et le bilan consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 1982.

Elle a fixé à 18 F par action le dividende de l'exercice auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 9 F, soit un dividende global de 27 F.

Il est rappelé qu'un acompte sur dividende de 8 F par action a été payé en date du 10 janvier 1983. Le complément, soit 10 F, sera mis en paiement à partir du 4 juillet 1983 contre remise du coupon n° 37.

L'assemblée générale a également renouvelé pour une période de six ans le mandat d'administrateur de M. Jean-Remy Chandon-Moët.

RHÔNE-POULENC SE DONNE LES MOYENS DE SON EXPANSION.

RHÔNE-POULENC: LE PREMIER CHIMISTE DE FRANCE

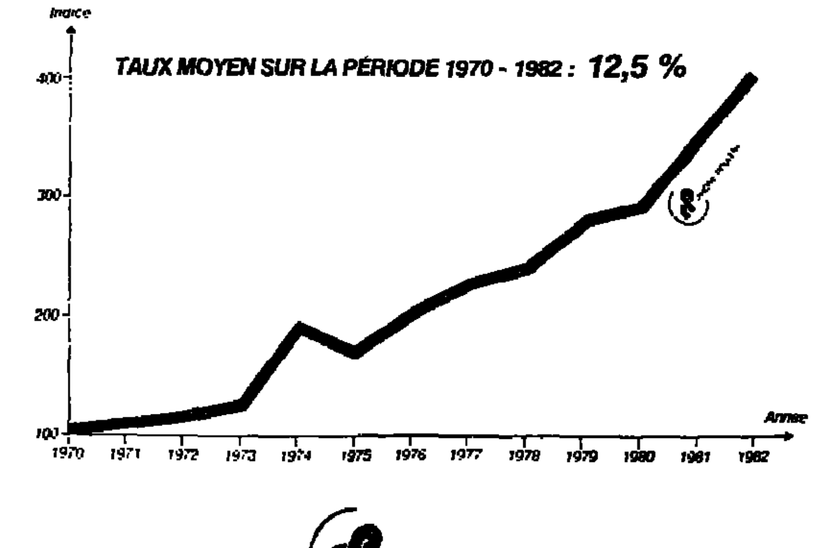
- *Premier groupe chimique français et l'un des grands chimistes mondiaux.*
- *Cinquième groupe mondial de l'agrochimie.*
- *Douzième groupe mondial dans le domaine de la santé.*
- *Des positions de premier rang international dans certaines spécialités de chimie fine.*
- *Un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs en 1982, dont les 2/3 sont issus de productions françaises.*
- *70 % du chiffre d'affaires réalisés sur les marchés internationaux.*

En accentuant ses efforts d'investissement, RHÔNE-POULENC s'engage résolument sur des voies d'avenir, des biotechnologies à la chimie fine de spécialités. Grâce aux compétences techniques de ses équipes et à l'importance de sa recherche, le Groupe a pour ambition de conquérir de nouvelles parts sur les marchés où il est déjà présent et de conforter son développement international.

CHIFFRE D'AFFAIRES 1982 PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

CHIMIE	10 696 MF	28,7 %	FILMS ET SYSTÈMES	1 779 MF	4,8 %
SANTÉ	7 801 MF	21 %	BRÉSIL	5 186 MF	13,9 %
AGROCHIMIE	3 926 MF	10,6 %	AUTRES	1 299 MF	3,5 %
TEXTILE	6 509 MF	17,5 %	TOTAL :	37 196 MF	

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



RHÔNE-POULENC

Leader mondial des gaz industriels

L'AIR LIQUIDE

AUGMENTATION DE CAPITAL

de F. 1 328 283 320 à F. 1 593 939 970
par émission de
3 795 095 actions nouvelles
de F. 70 nominal.

Prix d'émission : **F 200**

Jouissance : **1er Janvier 1983**

Droit préférentiel de souscription :
- à titre irréductible : **UNE** action nouvelle pour **CINQ** actions anciennes (coupon n° 74).
- à titre réductible : souscriptions admises.

Souscription :
du 20 Juin au 21 Juillet 1983 inclus.

Les actions gratuites attribuées depuis le 18 Avril 1983 participent à cette opération.

La note d'information de la C.O.B. qui a reçu le visa n° 83-179 en date du 9-6-1983 peut être obtenue au Siège Social de la Société L'AIR LIQUIDE, 75 Quai d'Orsay 75007 Paris, et auprès des Etablissements chargés de recueillir les souscriptions.

BALO du 13 Juin 1983.

société nationale elf aquitaine

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société nationale Elf-Aquitaine, qui s'est tenue le 15 juin 1983, a *approuvé les comptes de l'exercice* 1982. Au titre de cet exercice, le dividende global par action de F 10 de nominal a *été fixé* à F 15,75, *dont* F 10,50 au titre de dividende net et F 5,25 au titre d'avoir fiscal. Il sera mis en paie*ment en échange du coupon n° 28, à par*tir du 1er juillet 1983, aux guichets des établissements suivants (sièges, agences *et succursales) en France :*

Banque Paribas ; Crédit du Nord ; Crédit lyonnais ; Banque nationale de *Paris ; Société générale ; Société bor*delaise de crédit industriel et commercial ; Crédit commercial de *France ; Crédit industriel et commer*cial ; Caisse centrale des Banques populaires ; Banque de l'union euro*péenne ; Banque Indosuez ;* Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; Banques Vernes et Commerciale de Paris.

SINTRA ALCATEL

Réunis en Assemblée générale le 16 juin 1983, les actionnaires de SINTRA ALCATEL ont approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui font apparaître un bénéfice net de 15.300.000 F et ont fixé à 26 F par action le dividende qui sera mis en paiement à compter du 29 juin prochain. A ce montant s'ajoute l'avoir fiscal de 13 F.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'Assemblée générale des Papeteries de Gascogne s'est tenue à Mimizan le 20 juin 1983.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Les mandats d'administrateur de Mlle Catherine Fargeon, MM. André Bordes, Alexandre Mallat et Michel Roux de Luze ont été renouvelés.

Faisant le point de la marche de la so*ciété au début de 1983, le président* a indiqué que les ventes de la société se situent à un niveau légèrement supérieur à l'année précédente. La faiblesse croissante du marché français est compensée par une bonne tenue des exportations.

Les résultats provisoires à ce jour se situent à un niveau avoisinant ceux de la même période de 1982.

Le président a enfin souligné la bonne progression des efforts entrepris pour as*sainir certaines filiales. Il a notamment* informé l'Assemblée de l'accord de vente récent par la filiale Flexeurop de ses titres de la société T.T.T. (Trentesaux-Toulemonde) à Tourcoing. Cette opération, en attente d'agrément par le Tribunal de commerce compétent, permet de consolider l'activité d'emballages complexes du Groupe à travers les sociétés Sopal et Polypapier.

NOTRE RESPONSABLE "TITRES ET BOURSE" EN CHARENTE

Une très importante banque française cherche, pour prendre la responsabilité de son Service TITRES et BOURSE, un diplômé d'Études Supérieures, possédant une expérience professionnelle, acquise soit dans la Banque, soit dans le domaine des Titres et de la Bourse.

Assurant un très large rôle d'information, d'organisation et de conseil interne et externe (assistance technique au réseau, placements, fiscalité...), il encadrera et animera son service dans un objectif de développement des activités, d'intégration de nouveaux produits et de diversification de la clientèle.

Merci d'adresser candidature, CV et photo sous référence 80175 M à



Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

SAUPIQUET

L'assemblée générale ordinaire de la Cie Saupiquet, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de M. Sylvain Wibaux, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Saupiquet s'est élevé en 1982 à 1.524 millions de francs, en pro*gression de 13,7 % sur celui de l'exer*cice précédent.

Le bénéfice d'exploitation conso*lidé atteint 36,1 millions* de francs contre 26,3 millions de francs en 1981, soit une progression de 37,2 %.

Plusieurs éléments exceptionnels figurent dans les comptes de pertes et profits, dont les plus significatifs sont la constitution d'une provision pour hausse de prix de 20,2 millions de francs, contre 12,2 millions de francs en 1981, la plus-value de 6 millions de francs après impôts réalisée sur la vente du thonier « Président-Henri-Polo » et la prise en compte d'une provision de 3,4 millions de francs correspondant au départ en préretraite de 200 collaborateurs dans le cadre d'un contrat de solidarité.

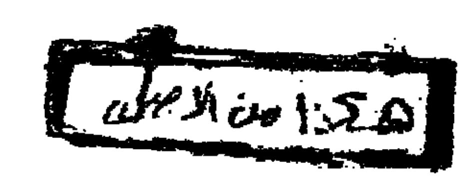
Compte tenu de ces éléments exceptionnels, le bénéfice net après impôts, intérêts minoritaires compris, s'élève à 10 millions de francs après 25,8 millions de francs d'amortissements, contre respectivement 10,2 et 25,8 millions de francsen 1981. *La part* du groupe dans ces résultats est de 11 millions de francs, contre 12,4 mil*lions de francs en 1981.*

Au niveau de la société mère, la compagnie Saupiquet dégage un bénéfice de 9,4 millions de francs après 16,7 millions de francs d'amortissement, contre respectivement 3,8 et 13,9 mil*lions de francs en 1981. Ces résultats* s'entendent après constitution d'une provision pour hausse de prix de 12,5 millions de francs.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de fixer le montant du dividende à son maximum autorisé par la loi du 30 juillet 1982, soit 9,71 francs contre 15 francs l'année précédente, et a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Sylvain Wibaux et Jacques Machizaud pour une durée de trois ans.

Dans ces commentaires, le président a souligné que le groupe Saupiquet avait pu en 1982 consolider les *résultats* acquis au cours des années précédentes, et ceci malgré un contexte économique *défavorable et* le blocage des prix intervenu en milieu d'année. Les premières tendances de l'exercice 1983 sont encourageantes. *Malgré* la baisse de la consommation enregistrée par la plupart des distributeurs français, le chiffre d'affaires à fin mai est en augmentation de 12 % et les résultats financiers de l'exercice devraient marquer, sauf accident conjoncturel, une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé les pouvoirs de son président, M. Sylvain Wibaux, et approuvé un programme d'investissement de 90 millions de francs au cours des deux prochaines années, le principal élément de ce programme concernant la modernisation de l'usine de plats cuisinés de Saint-Sébastien-sur-Loire.



MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	17 juin	24 juin
Valeurs franç. à revenu variable	1017,3	1031,2
Valeurs étrangères	3240,2	3335,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	146,8	148,8
Valeurs étrangères	438,4	451,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	126,8	128,5
Pétroles-Énergie	112,2	116
Métallurgie	74	75,3
Chimie	126,8	127,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics	107,2	107,8
Constructions mécaniques	103,3	106,3
Matériel électrique	146,6	151,3
Automobile et accessoires	106,9	105
Industr. de consom. non alim.	171,8	179
Agro-alimentaire	165,1	170,3
Distribution	84,7	84,6
Transports	131,8	131,9
Services	149,4	154,3
Assurances	101,3	101,1
Banques	146,3	148,1
Immobilier et foncier	134	135,4
Investissement et portefeuille	131,4	132,7
Valeurs industrielles (base 100, 1972)	148,5	150,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	102,2	102,2
Emprunts d'État (*)	103,2	103,3
Emprunts garantis et assimilés (*)	101,9	101,9
Sociétés (*)	102,1	102,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	89,6	89,6
Sociétés (*)	97,1	97,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	122	123,5
Produits de base	110,6	112,4
Construction	105	105,6
Biens d'équipement	112,4	112,2
Biens de consom. durables	131,4	132,5
Biens de consom. non durables	158,7	163,1
Biens de consom. alimentaires	162,8	168,1
Services	106,5	107
Sociétés financières	132,4	133,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	101,1	102
Valeurs industrielles	125,4	127,4
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	108,7	108,1

(*) Indices provisoires.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-6-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	355 394
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	27 685
ECU	67 942
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 728
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 936
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	194 185
dont :	
Effets escomptés	86 151
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	68 539
5) DIVERS	7 068
Total	631 125

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	179 819
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 501
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	9 171
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	60 302
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	18 040
5) ECU A LIVRER AU FECOM	67 372
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	13 415
Total	631 125

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSILOR. – *« Une bonne optique pour votre épargne. »* Avec ce slogan, le numéro un français de l'industrie optique procède depuis le 20 juin dernier et jusqu'au 21 juillet 1983 à l'émission d'actions à dividende prioritaire (A.D.P.) sans droit de vote. Essilor suit en cela l'exemple d'autres sociétés (Legrand, Casino, Darty).

L'opération d'Essilor consiste en une augmentation de capital de 108,15 à 126,17 millions de francs par l'émission de 180 250 actions A.D.P. de 100 F nominal. Ces actions nouvelles, qui sont créées avec jouissance du 1er janvier 1983, sont assorties d'un dividende prioritaire égal à 10 % de leur montant libéré, ce qui leur assure une rémunération supérieure de 4 F à celle des actions ordinaires, rémunérées à 6 % du nominal selon les statuts.

Emis à 900 F chacune, avec libération intégrale lors de la souscription, ces titres seront attribués à raison d'une action nouvelle pour six anciennes, et leur produit total (162 millions de francs) permettra à Essilor de bénéficier des capitaux propres nécessaires à son développement.

Il a été décidé de verser, au titre de l'exercice 1982, un dividende net de 20 F (contre 15 F en 1981), soit 6 F de dividende statutaire et 14 F de dividende complémentaire par action ordinaire actuelle (30 F, compte tenu de l'avoir fiscal), et M. Maitenaz a estimé que la quasi-totalité des sociétés du groupe avaient fonctionné de façon satisfaisante l'année dernière lorsque les résultats du groupe s'étaient achevés sur une progression de 69 % du bénéfice net, à 125,6 millions de francs, tandis que le chiffre d'affaires consolidé s'accroissait de 26 %, à 1,95 milliard de francs, dont plus de la moitié a été réalisée hors de France.

Le capital d'Essilor international est essentiellement détenu (à hauteur de 26,5 %) par la société civile Valoptec, mais celle-ci détient en fait une participation de 40,5 % en raison des droits de vote double pour les actionnaires dont les titres sont nominatifs depuis trois ans.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises	122,8	124,3
Valeurs étrangères	139,3	139,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	23 juin	24 juin
Indice général	122,1	123,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juin .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 juin	27 juin
1 dollar (en yens)	237,95	236,80

BOURSE DE PARIS Comptant 24 JUIN

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 24/6

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
...Lambert	389 70	420 d	Haussmann Oblig.	1134 01	1082 59
...land Holdings	98 20	....	Horizon	540 37	515 87
Canadian-Pacific	360	360	I.M.S.I.	319 01	304 54 •
Cockerill-Ougre	16 80	....	Indo-Suez Valeurs	614 56	586 69 •
Comineo	413	410	Ind. française	11689 96	11689 96
Commerzbank	730	....	Interoblig.	10033 75	9578 76
Courtaulds	11 60	11 60	Intersélect France	237 38	226 60
Dart. and Kraft	672	665	Intervaleurs Indust.	352 45	336 47
De Beers (port.)	81 20	86 80	Invest. Obligataire	11536 71	11513 68
Dow Chemical	347	350	Invest. St-Honoré	642 76	613 61
Dresdner Bank	700	700	Laffitte-cri-taux	109670 95	109670 95

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifoncier	583 81	557 34
Unigestion	577 76	551 56 •
Uni-Japon	958 61	915 14 •
Unirente	1602 92	1550 21
Univer	12198 70	12198 70
Valorem	362 87	346 42
Valorg	10272 57	10221 46
Valrest	113362 10	113248 85
Worms Investiss.	697 32	665 70

• : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2120	2114	2118	2089 90	715	Europe n° 1	710	715	715	701
3068	C.N.E. 3 %	3075	3095	3097	3085	600	Facom	642	620	620	608
675	Agence Havas	695	720	720	708	820	Fichet-Bauche	820	845	845	833

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
Vallourec	75	74 80	74 80	76	74	Imp. Chemical	74	76	76	75
V. Clicquot-P.	1350	1362	1368	1379	145	Inco. Limited	145	143 50	143	141 70
Viniprix	755	770	770	755	1190	IBM	1182	1190	1181	1170
Elf-Gabon	910	910	910	900	52	Ito-Yokado	51 90	49 60	51 10	49 80
Amax Inc.	265 50	262 50	263	260	380	ITT	395 50	399	398	395
Amer. Express	694	693	693	693	70	Matsushita	70 95	70	69 80	70 80
Amer. Teleph.	606	614	614	606	840	Merck	830	854	853	838

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
470	Free State	472	489 80	473	475	143	Sony	148	141	141	140 10
244	Gencor	246	248 50	248 50	248 50	250	T.D.K.	251	248 50	247 50	243 60
315	Gén. Belgique	320	338	331 30	331 30	715	Unilever	710	711	710	696
1110	Gén. Electr.	552	549	545	549	720	Utd. Techn.	721	721	721	711
705	Gen. Motors	720	723	723	709	1160	Vaal Reefs	1178	1186	1200	1185
81	Goldfields	82 90	86 20	89	84 50	585	West Deep	590	594	600	593
230	Harmony	231 50	231	236	227	515	West Hold.	519	523	535	518
36	Hitachi	35 70	35 45	35 45	35 65	485	Xerox Corp.	475	475	477	470
565	Hoechst Akt.	554	537	545	531	3 08	Zambia Corp.	3 15	3 10	3 12	3 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 596	7 600	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	300 790	300 980	290	310
Belgique (100 F)	15 029	15 046	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 900	268 930	256	275
Danemark (100 krd)	83 840	83 750	80	88
Norvège (100 k)	104 270	104 280	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 667	11 753	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 012	8 980	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 073	5 077	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	364 360	364 300	350	371
Suède (100 krs)	99 630	99 900	96	103
Autriche (100 sch)	42 690	42 685	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 294	5 282	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 560	6 560	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 183	6 172	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 183	3 196	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	102500	103300
Or fin (en lingot)	102700	102850
Pièce française (20 fr)	676	674
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	676	680
Pièce latine (20 fr)	641	641
Souverain	838	821
Pièce de 20 dollars	3905	3905
Pièce de 10 dollars	1950	1940
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	4296	4285
Pièce de 10 florins	681	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La baisse du dollar se poursuit : 7,56 F

Amorcée au milieu de la semaine dernière, la baisse du dollar s'est poursuivie lundi 27 juin sur les marchés des changes. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est revenu de 2,5250 DM à 2,5120 DM, après avoir, même, *glissé en dessous* de 2,51 DM, alors qu'il atteignait encore 2,55 DM huit jours auparavant.

A Paris, il est tombé de 7,5950 F à un peu plus de 7,56 F, touchant 7,54 F en début de matinée. Rappelons qu'au milieu du mois le cours du « billet vert » avait battu tous ses records à 7,75 F : le repli est donc sensible.

Ce repli est dû, essentiellement, aux « *bonnes* » nouvelles en provenance des Etats-Unis, où la masse mononétaire a diminué de 3,2 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 15 juin.

Cette diminution a apaisé, peut-être provisoirement, les craintes que suscite le gonflement de cette masse, jugé trop rapide. Ajoutons que les effets bénéfiques de l'annonce de la reconduction de M. Paul Volcker comme président de la Réserve Fédérale continuent à se faire sentir. Si freinage il y a, il se fera en douceur, et les milieux financiers internationaux semblent redouter moins une nouvelle flambée des cours d'intérêt. En outre, l'échéance de fin juin, considérée comme très lourde sur le marché de l'eurodollar, a été couverte par anticipation, et sans tension particulière. Il en est résulté une légère détente sur le marché, où l'euro-dollar à six mois a glissé un peu en dessous de 10 %.

Un projet de coopération est à l'étude entre le Crédit commercial de France l'Européenne de banque et l'Union de banques à Paris

Dans quelques jours, ou quelques semaines, sera rendu public un projet de coopération entre le Crédit commercial de France (C.C.F.) et l'Européenne de banque (ex Banque Rothschild), avec, sans doute, une extension vers l'Union de banques à Paris (U.B.P.). M. Michel de Boissieu, administrateur général de l'Européenne de banque (il n'y a pas encore de président nommé), a fait part de ce projet au personnel de la banque à la veille du week-end, sans préciser, il est vrai, le nom des autres établissements qui y sont impliqués, mais la confirmation a pu en être obtenue.

Il ne s'agit en aucune façon d'un regroupement comme l'a été celui de la Banque de l'union européenne et du C.I.C. ou d'une fusion, mais plutôt de la création d'une « *fédération* » ou d'un « *archipel* », comme celui qui a été constitué entre la Banque Vernes et commerciale de Paris, la Banque Worms et la Banque parisienne de crédit, avec un partenaire dominant, qui serait, dans le projet en cours, le C.C.F., comme le sera, vraisemblablement, la Banque Vernes dans le cas précédent.

Le projet, considéré comme « *ouvert* », porterait sur la création d'une société commune dont la réalisation intéresserait les trois établissements. Par ailleurs, il est certain que les activités internationales du C.C.F., très développées, pourraient bénéficier à l'Européenne et à l'U.P.B., qu'il peut y avoir symétrie entre le secteur « *affaires financières* » du C.C.F. et celui de l'Européenne de banques et que, pour les trois banques, des économies de gestion pourraient être effectuées dans l'informatique, Sur un plan plus général, les pouvoirs publics seraient favorables à des alliances entre des établissements à caractère complémentaire de façon à constituer des ensembles viables, sans avoir à grossir encore les géants que sont la B.N.P., le Crédit lyonnais et la Société générale. A cette occasion, il n'a pas paru irrationnel de rapprocher le C.C.F., septième banque française, avec ses deux cent vingt-deux guichets, l'Européenne de Banque avec ses vingt-trois agences et l'U.B.P. avec ses soixante-cinq guichets, d'autant que ladite Européenne, après avoir apuré son bilan en 1982 (plus de 300 millions de pertes) grâce à la vente de ses actifs industriels à la Financière de Suez pour 500 millions de francs, cherche son second souffle.

F. R.

Destiné à l'étude de la fusion thermonucléaire

LE RÉACTEUR JET A ÉTÉ MIS EN SERVICE

Le JET (Joint European Torus), réacteur européen pour l'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée, construit à Culham, près d'Oxford (Grande-Bretagne), a été mis en service samedi 25 juin.

Un premier plasma d'hydrogène – un mélange de protons et d'électrons porté à une température de l'ordre du million de degrés – a été créé dans la chambre à vide annulaire qui constitue le cœur du JET et est maintenu concentré par de puissants champs magnétiques.

Il est à noter que ce démarrage se produit sans retard notable sur les prévisions, et que la construction du JET – 2 milliards de francs environ – n'a pas été sensiblement plus onéreuse que ce qui était initialement envisagé. Le JET devrait, jusqu'en 1988, permettre d'étudier la fusion des noyaux et d'approcher les conditions où celle-ci peut fournir de l'énergie.

● *La balance commerciale britannique a enregistré un déficit* de 552 millions de livres en mai, contre 360 millions en avril. Les exportations ont atteint 4,77 milliards de livres et les importations 5,32 milliards. Compte tenu d'un surplus des « invisibles » de 250 millions, le solde négatif courant a représenté 302 milions de livres, contre 110 millions en avril. – *(Agefi.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Association Espaces 89* (Etudes socialistes pour l'action économique, culturelle et sociale) a été créée dimanche 26 juin. Ses fondateurs – essentiellement des socialistes, dont deux députés, MM. Jacques Guyard (Essonne) et Guy Vadepied (Oise), un conseiller de Paris, M. Maurice Bennassayag, le fondateur de l'Union dans les luttes, M. Stellio Farandjis, et le premier adjoint au maire de Clichy, M. Gilles Catoire – entendent « *souligner les acquis du gouvernement de gauche et les prolonger en appelant chacun à relever les défis d'aujourd'hui et de demain* ». Ils se proposent de « *mener une vigoureuse bataille d'idées* » face à la droite et de réfléchir sur « *les vrais problèmes et les grands dossiers* » : initiative individuelle et intérêt collectif ; institutions et acteurs du changement ; culture, communication et projet de société ; efficacité économique et justice sociale. (8, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris).

● *Une rencontre au sommet du pacte de Varsovie* aurait lieu prochainement à Moscou, annonce-t-on de source est-européenne dans la capitale soviétique. Les chefs de parti des sept pays membres du bloc soviétique discuteraient notamment de leur attitude face au déploiement des missiles de l'OTAN en Europe. – *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 26-27 juin 1983 a été tiré à 450 142 exemplaires

M. MITTERRAND : AUCUNE CRISE N'EST INSURMONTABLE

M. François Mitterrand a présidé, dimanche 26 juin à Saint-Brisson (Nièvre), l'inauguration d'un musée de la résistance en Morvan. A cette occasion, le chef de l'État a déclaré : « *Aucune crise n'est insurmontable. On peut et on doit toujours gagner quand on a la chance d'être les Français. Tout est affaire de volonté et de courage, de tenacité, d'initiative et d'imagination.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Il est important qu'en certains moments les Français puissent entrer en eux-mêmes pour retrouver l'histoire qu'ils ont faite ensemble (...) Aucun des actes et des moments héroïques n'a jamais effacé les différences naturelles de groupes, de professions, d'origines sociales, d'opinions politiques ou de consciences religieuses. Et pourtant on a vu les résistants si différents, parfois si opposés, capables de choisir, de bâtir ensemble ce qu'a été, ce qu'est la France d'aujourd'hui, capables de s'imposer un devoir au-delà de leurs propres passions, de leurs justes tempéraments et de leurs adhésions légitimes.* »

Quelques heures plus tôt, le président de la République s'était associé – ainsi qu'il le fait chaque année depuis 1947 – à la commémoration du massacre perpétré le 26 juin 1944 par les nazis de vingt-sept hommes à Dun-les-Places (Nièvre).

Le financement de l'UNEDIC

« UNE AUGMENTATION DES COTISATIONS DE 2 % SERAIT INSUPPORTABLE »

déclare M. Bergeron

Une semaine après l'échec de ses discussions pour trouver une solution au déficit de l'assurance chômage, le bureau de l'UNEDIC, conduit pas son président, M. André Bergeron a été reçu, ce lundi 27 juin, par MM. Pierre Bérégovoy et Jack Ralite.

L'entrevue qui a duré une heure et demie n'a pas permis – comme cela était prévisible – de trouver une issue immédiate. Les deux ministres ont cependant annoncé qu'ils rencontreraient M. Pierre Mauroy, dans la journée, pour l'entretenir de la situation de l'UNEDIC et qu'ils souhaient une décision rapide.

A sa sortie du ministère du travail, M. André Bergeron a rappelé sa position, prenant bien garde de différencier le problème de fond – « *la reconstruction d'un nouveau système d'assurance-chômage qui est de la responsabilité des syndicats et du patronat et qui prendra forcément du temps* ». – de la question immédiate du déficit pour laquelle il y a désormais urgence. « *Le gouvernement doit prendre une décision* », a répété M. Bergeron en indiquant que l'hypothèse d'un mixage des efforts, entre l'augmentation des cotisations et une participation de l'État était la seule voie praticable !

« *Il ne serait pas possible d'augmenter les cotisations de 2 %, a conclu M. Bergeron. Ce ne serait pas supportable, ni pour les entreprises, ni pour les salariés.* »



AIRCOM SETI
25, rue la boétie, 75008 paris
tél. : 268.15.70 + LIC A962

M. HERNU : la France n'entend pas se substituer au parapluie nucléaire américain

Bonn (*A.F.P.*). – La France n'entend pas se substituer au parapluie atomique américain en République fédérale d'Allemagne et elle reste un partenaire sûr dans l'alliance atlantique, a déclaré le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, dans un entretien à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. La force atomique française « *est par définition destinée à la défense du territoire national et des intérêts vitaux de la France* », a rappelé le ministre, qui a souligné qu'un parapluie atomique français en Europe ne pourrait « *encourager les tendances isolationnistes des Etats-Unis et les découpler* » du Vieux Continent.

M. Hernu a examiné l'éventualité de la construction d'une bombe à neutrons française. « *Je ne trahirais pas un grand secret militaire français si je vous disais que nous avons expérimenté ce nouveau type d'arme. J'ai personnellement assisté à l'un de ces essais sur l'atoll de Mururoa dans le Pacifique. Si le président Mitterrand décidait de la construction de cette arme, nous pourrions immédiatement la réaliser.* »

Si tel devait être le cas, les engins nécessaires à son utilisation ne seraient construits quau terme de l'actuel programme de défense 1984-1988, et la bombe à neutrons serait alors considérée comme une « *arme nucléaire tactique* », a-t-il précisé.

Evoquant les relations franco-allemandes, il a nié que la France considère la R.F.A « *comme un glacis ou un champ de bataille* » pour sa propre protection. « *Toute la stratégie française exclut* » cette hypothèse, a-t-il souligné, rappelant que la future force d'action rapide (FAR) française (47 000 hommes sous commandement autonome) pourrait en cas de besoin être engagée en Europe, notamment en R.F.A., en liaison avec les alliés.

[C'est en août 1981 que le ministre français de la défense a assisté au tir d'une arme neutronique (*le Monde* datés 19 et 20 août 1981) et il est entendu – si le chef de l'Etat autorise la construction en série de cet armement – que le missile tactique Hadès, prêt à partir de 1992, sera le premier des vecteurs français à emporter une arme neutronique].

AUX ASSISES RÉGIONALES DU R.P.R. DE BRETAGNE

La liberté ne se négocie pas, elle se défend

affirme M. Guy Guermeur

De notre correspondant

Vannes. – En Bretagne « l'effet Chirac » cherche une traduction régionale. Le bénéficiaire pourrait en être M. Guy Guermeur si l'on en juge par le « tabac » qu'a fait le dimanche 26 juin au Palais des arts et de la culture de Vannes le président de la commission exécutive régionale du R.P.R., qui, devant 300 délégués venus des 25 circonscriptions bretonnes, a dominé sans conteste les assises régionales du mouvement gaulliste qu'il présidait.

Ancien député et ancien conseiller général du Finistère, ancien conseiller régional de Bretagne, ayant depuis investi le Morbihan, qu'il souhaite représenter au Sénat, M. Guermeur, nouveau conseiller municipal de Lorient, a montré tout au long de cette journée qu'en l'absence de M. Yvon Bourges (et de quelques autres, comme le nouveau maire de Brest, M. Jacques Berthelot) le président du comité régional était véritablement en Bretagne le « patron » du R.P.R.

L'objectif souhaité par M. Pavec, maire U.D.F. de Vannes, d'élaborer ensemble un « *programme d'espérance* » s'est, dans les faits, traduit par un essai de transposition à la Bretagne du plan de redressement économique et social pour la France, présenté par M. Chirac le 23 janvier à Paris.

La base bretonne du mouvement gaulliste s'est donc montrée parfaitement convaincue de ce que « *le prochain changement sera le bon* ». La motion finale adoptée à l'unanimité s'inscrit selon le mot de M. Guermeur dans la perspective « *du mouvement où les Français nous rendront ou nous donneront à nouveau la responsabilité du pouvoir en raison de la forte mobilisation gaulliste actuellement en terre bretonne, où dans la première circonscription du Morbihan, en dix-huit mois, nous sommes passés de trente et un à quatre cent cinquante adhérents* ». Il convient aussi de retenir deux remarques : la première de M. de Bennetot, conseiller général et ancien député : « *Lorsque nous étions au pouvoir et lorsque nous en avions les moyens après les élections de juin 68, nous n'avons pas osé prendre les mesures nécessaires pour casser certaines féodalités syndicales* » ; la seconde de M. Jean-Charles Cavaillé, député et conseiller général du Morbihan, conseiller régional de Bretagne, offusqué de voir que le ministre des finances a été l'un des proches particulièrement écouté de M. Chaban-Delmas et que le directeur des hôpitaux au ministère de la santé sous le gouvernement socialo-communiste appartenait au cabinet de M. Pierre Méhaignerie : « *Il faudra une sévère purge.* » On peut y ajouter une forte volonté d'union de l'opposition « *parce que l'état de la France ne permet pas la moindre fissure* », a souligné M. Guermeur et aussi sans doute parce que le Morbihan est directement concerné par les prochaines sénatoriales.

M. Marc Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, a lui aussi affirmé que « *le R.P.R. se fait le champion de l'union de l'opposition* » et a souhaité une consultation populaire en disant : « *Après les résultats constants des élections depuis deux ans, qui font ressortir une majorité pour l'opposition, un gouvernement ne peut durablement gouverner contre le peuple.* »

Devant un auditoire particulièrement attentif et visiblement très motivé pour un éventuel changement, les responsables bretons du R.P.R. ont surtout insisté sur les difficultés des P.M.E., sur la crise traversée par l'agriculture, et notamment l'élevage, et sur la liberté de l'enseignement. A ce propos Me Henri Hovasse, du barreau de Rennes, a dénoncé dans les projets du gouvernement la volonté de « *faire un moule dans lequel l'État pourra choisir entre les bons pour le pouvoir et les autres* ». M. Guermeur a ajouté : « *Nous entendons prendre la voie de la résistance et non celle de la négociation, nous refusons de nous engager aux côtés de ceux qui seraient tentés par quelque compromission que ce soit avec le pouvoir socialiste. La liberté ne se négocie pas, elle se défend.* M. Jean Tassel, secrétaire du R.P.R. des Côtes-du-Nord, a ajouté : « *Si la gauche est aujourd'hui au pouvoir, c'est parce que nous n'avons pas su entendre la base. Trop souvent dans notre mouvement nous sommes restés à l'écart des réalités quotidiennes.* ».

Ce mea culpa fait aujourd'hui place à une forte volonté de reconquête et de présence sur le terrain, ce qui se traduit par un certain rajeunissement des cadres régionaux du mouvement. « *Nous avons aussi nos économistes* », a lancé M. Guermeur devant une assistance unanimement convaincue de l'enjeu du « *futur changement* ».

CHRISTIAN TUAL.

En Espagne

UN HAUT FONCTIONNAIRE EST ASSASSINÉ A PAMPELUNE

Pampelune *(A.F.P., A.P.)*. – Le chef des communications de l'aéroport de Pampelune, M. Tomas Blanco Cerecedo, cinquante-huit ans, a été tué par balles ce lundi 27 juin alors qu'il sortait de son domicile pour se rendre à son travail. Deux jeunes gens, qui le guettaient, ont ouvert le feu sur lui et ont pris la fuite. M. Cerecedo est mort pendant son transport à l'hôpital.

SOLDES D'ÉTÉ
le bazar à tissus,
le plus chic,
le plus grand,
le plus étonnant.
TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

l'année américaine
Sur le campus d'une grande université de Floride
après le BAC
un avantage déterminant pour les études supérieures
C O CEPES, 57, rue Ch.-Laffitte, 92 NEUILLY. 722.94.94
LIMITE D'INSCRIPTION : 5 JUILLET

EX.CO.SUP

MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2ème année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Revisions
125, bd Saint-Germain - 75006 PARIS - Tél. : 634.06.33



CERRUTI 1881
PARIS
Soldes
à partir du 28 Juin
CERRUTI HOMME
27 rue ROYALE



Les réponses
à toutes les questions
des non-spécialistes sur
l'acquisition et l'usage
professionnel d'un
micro-ordinateur
20 FF chez votre marchand de journaux.



STAGES INTENSIFS
2 h 30 par jour durant 1 semaine
734-36-36
Équipé par DUNLOP

